JOCONDE BERTHIER

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXXVII.

Un mois s'était passé depuis les nouvelles de ruine; on touchait à la fin de novembre, et nulle découverte n'avait modifié la situation. Aurore et Rival étaient retournés à Paris.

Robert cependant commençait à reprendre son équilibre. D'abord très déconcerté par ce dernier coup du sort, il était de ceux qui se relèvent vite, et, tablant cette fois sur le réel, il avait refait son bilan. Destitué de son rêve de millionnaire, la vente du Coudray pouvait encore lui assurer du moins cette indépendance d'action qui le laisserait tout à Christiane. Encore deux mois, et il la reverrait.— Qui sait?.. se disait-il.—Quelques courses, d'un jour ou deux, à Paris, lui rendirent l'élasticité d'esprit et d'énergie qu'il lui importait de ne point perdre. Prêt à engager la lutte, il se tenait en haleine...

Sur ces entrefaites, une alerte d'un tout autre genre lui survint.

Un peu solitaire à La Grange, où les relations de cousinage s'étaient fort refroidies, Robert continuait plus que jamais ses

(1) Voyez la *Revue* du 15 août, du 1er et du 15 septembre.

visites de chaque jour à La Baraque, que nécessitait presque d'ailleurs une communauté de travail avec le vieux maire pour leurs grandes affaires rurales. Il s'y sentait non moins attiré par l'intérêt qu'il trouvait à cette sorte de tutelle sur Joconde, qu'il exerçait tout naïvement, du reste, avec tout le sérieux d'un zélé précepteur. Bien qu'absorbé dans son unique préoccupation de Christiane, la chaleur de cette jeune âme toute neuve, enthousiaste et fière, l'avait peu à peu pénétré lui-même d'un sentiment tendre, fraternel et protecteur, plus vif et plus intime que le simple lien d'amitié qui ne pouvait manquer de naître en cette familiarité franche. La régentant tranquillement comme un maître, il n'était point jusqu'à la sorte d'autorité qu'il prenait, sans y songer, sur elle, qui ne l'attachât à son rôle : un peu plus enfin, il eût traité son élève en garçon...

Mais il advint, un jour, que la baronne, dépitée, à la fin, d'une désertion qu'elle trouvait outrageante pour Mlle Mélie, se permit quelques propos sur la fille de l'amiral... Robert les releva, certes, avec assez de vivacité pour couper court à tous cancans de commères... Pourtant, malgré qu'il en eût, et si fort qu'il fût de sa conscience, il advint aussi que ce naturel emploi de Mentor, avec les dix-huit ans bientôt de Joconde, amena pour lui un singulier émoi.

Pendant les jours de convalescence qu'il avait passés à La Baraque, il était arrivé, par une habitude de promenades ou de courses en tiers avec Ursule ou avec le maire, que, seul aussi, il accompagnât *la demoiselle*, comme on l'appelait à Guitry et dans les alentours, à la ferme, au village et dans ses visites de charité. Retourné à La Grange et bientôt remplacé par Aurore, ces hasards d'excursions s'étaient naturellement modifiés... Cependant, les Rival repartis, sans plus y réfléchir qu'oncle Michel ou Mlle Ursule, partisans tous deux de l'éducation anglaise, Robert avait repris ses habitudes d'escorte, que justifiaient les soirées plus courtes ou les chemins parfois rompus par les pluies.

Une après-midi qu'ils revenaient de la ferme, en plein travail d'engrangement, ils furent arrêtés soudain devant un ru qu'ils avaient passé une heure auparavant, et qu'une de ces crues subites, descendant des collines, gonflait souvent tout à coup. L'incident n'était point nouveau pour eux ; et, comme il s'en était plusieurs fois tiré, Robert recourut à son mot habituel, qu'elle accueillait toujours d'un éclat de rire :

— Je vais vous porter! dit-il tranquillement.

Mais, comme il se retournait vers Joconde, il resta un moment interdit en la regardant... Surprise elle-même à ce mot, qui leur

semblait si simple autrefois, elle fixait sur lui ses grands yeux, rougissante et troublée.

Robert se sentit rougir à son tour, tout étonné d'une sorte d'embarras qui lui survenait aussi tout à coup.

Cependant il fallait passer... D'un geste lent, elle rassembla ses jupes, et, obéissante, prit tout naïvement l'attitude pour qu'il pût l'enlever dans ses bras... Il l'emporta à travers la crue, l'eau lui montant presque à mi-jambe.

Ils revinrent en hâte, Joconde assurant qu'il avait pris froid et, la crue franchie, ne songeant plus à son trouble. Si le grand feu qu'elle fit allumer pour sécher Robert n'incendia pas La Baraque, c'est que Marton eut l'œil à la cheminée. L'aventure racontée fit beaucoup rire Sarrazin, à l'idée que « la rapide croissance de Joconde commençait à la rendre lourde. » Joconde rougit encore, et rit d'une explication aussi naturelle de l'embarras qu'elle avait ressenti.

— Ah çà, se dit Robert, qui pendant la soirée s'était surpris plusieurs fois à observer son élève, voilà qu'Aurore avait raison, le diable m'emporte si Joconde n'est point maintenant une grande personne !..

Si cette réflexion ne modifia nullement les assiduités de Robert à La Baraque, il n'en comprit pas moins qu'il y avait là désormais pour lui un devoir de réserve prudente que sa sollicitude d'ami, autant que le souci du monde, l'obligeait d'observer. Il résolut donc d'éviter désormais des escapades qui pouvaient à la fois faire jaser le village, et compromettre sa propre loyauté. Il se rappelait cette scène du ru, et, à l'idée que quelque paysan l'avait peut-être aperçu, portant Joconde dans ses bras, un pénible sentiment de regret et de peur le surprenait déjà, comme le remords d'un abus de confiance envers le bon Sarrazin, endormi, de même qu'Ursule, dans des tendresses imprévoyantes. Aussi crut-il devoir s'en expliquer avec eux ; et il fut convenu que Joconde ne courrait plus le pays qu'accompagnée par Jim.

L'intime liberté établie à La Baraque aida tout d'abord Robert dans ses prudentes résolutions. Passant parfois des journées entières dans la bibliothèque, nul en cette maison de travail n'eût jamais songé à le troubler ; Sarrazin était à sa mairie pendant une partie du jour, Joconde à ses grandes occupations de châtelaine ; si, le matin, elle lui proposait quelque course au village ou à la ferme, l'objection était toujours facile. Pendant toute une semaine, le rapport annuel de la société rurale, dont il était réellement le secrétaire, lui servit de prétexte. Joconde n'y voyait rien autre, toute au contentement de le savoir forcément distrait de ce qu'elle appelait « ses méchans soucis. »

Il arriva toutefois que, le rapport achevé, elle s'étonna de quel-

ques nouveaux refus en le raillant de sa paresse. Il tint bon, elle se piqua et, l'ayant boudé tout un jour, le querella le soir d'importance, en appelant à oncle Michel contre un caprice d'humeur de *sauvage*, qui le prenait tout juste au moment où, le mauvais temps venu, elle avait besoin de lui...

— Bah ! dit en riant Sarrazin, il y a de bons sauvages !.. Si ce garçon cherche le grand œuvre...

— Eh bien ! ce garçon, répéta Joconde, dépitée, s'il manque ainsi de complaisance, je ne l'aimerai plus !.. Voilà tout !

Et elle sortit, fort irritée, sans lui donner la main.

XXXVIII.

Le lendemain, sous une pluie fine d'automne, Robert arrivait par le chemin qui longeait en contre-bas la terrasse. Les feuilles jaunies des marronniers du parc, mêlées à des grappilles de glycine détachées par le vent, jonchaient çà et là les tas de pierres de la route. De grands nuages gris, du côté de la Loire, barraient l'horizon. Tout annonçait l'approche de l'hiver, et Robert songeait vaguement, lorsque, levant par hasard les yeux, il aperçut de loin, se profilant sur le ciel, une forme indécise accoudée sur le parapet, parmi les fleurs mouillées, dans cette attitude de l'attente qui semble l'image de la mélancolie. Sous la capuche qui couvrait sa tête, la figure solitaire, le visage tourné de son côté, paraissait n'avoir nul souci du temps. Robert pensa que c'était quelque servante du château qui guettait, pour prendre ou donner quelque paquet, le passage du voiturier de Luynes. Comme il arrivait à dix pas, il reconnut Joconde.

— Grand Dieu ! que faites-vous là ? s'écria-t-il.

— Je vous attendais ! répondit-elle, d'une voix mal assurée, pour vous ouvrir la petite porte d'ici, et vous épargner le grand tour, par ce mauvais temps. — Tenez, tendez les mains, ajouta-t-elle, voici la clé... Et prenez garde à l'escalier, il est glissant à cause des feuilles et de l'humidité.

Lorsqu'il eut gravi les marches, en effet un peu dégradées, de cette sorte de poterne hors d'usage, il s'apprêtait à quelque remontrance :

— Ne grondez pas, dit Joconde, comme confuse de cette échappée. Voyez, je me suis gréée... à pouvoir affronter une de mes fameuses *bourrasques !*.. J'ai même les sabots de Fanchette !

Vêtue d'un waterproof, et les mains dans ses poches, elle le regardait avec un sourire un peu triste, en cette jolie grâce, calme et fière, que Rival appelait ses allures de nymphe ou de ves-

tale, et dont Robert fut plus particulièrement frappé ce jour-là. Ils partirent, cherchant l'abri des marronniers.

— J'étais mécontente de mes méchantes paroles d'hier soir!.. reprit-elle avec une petite moue contrite de ses jolies lèvres, et j'ai voulu vous voir avant que vous vous enfermiez dans votre antre...

— Quel enfantillage!.. Par ce temps!.. dit-il.

Elle secoua la tête pour faire tomber des gouttes de pluie qui frangeaient son capuchon.

— Bon! une petite bruine!.. Mais j'ai voulu surtout causer... puisque, paraît-il, nous sommes en brouille!.. soupira-t-elle. D'ici au château, vite, dites ce que je vous ai fait.

— Mais rien, que je sache, ma chère Joconde.

— Rien?.. Alors ce n'est point par fâcherie que vous ne voulez plus m'accompagner dans mes courses?..

— Mais non!.. Absolument non, enfant que vous êtes!..

— Eh bien! alors, dites-moi pourquoi?.. Car je m'effraie à la pensée d'un manque de confiance entre nous. Et, depuis hier soir, j'ai du chagrin!.. ajouta-t-elle, marchant près de lui la tête basse.

— Vous vous créez là du chagrin pour l'ombre d'une chimère, reprit Robert en riant de sa mine contristée... J'ai un travail qui m'absorbe un peu... L'oncle, lui-même, vous l'a dit...

— Oh! l'oncle s'entend avec vous, je l'ai bien vu!.. poursuivit-elle.

Robert connaissait trop bien à fond ce mélange de raison droite et de sentiment vrai qui formait le caractère de Joconde pour s'échapper plus longtemps en de puérils subterfuges. En la voyant sérieusement inquiète, il se décida à parler sans détour. Et, prenant leur ton de sérieuse causerie, il lui expliqua enfin les motifs d'une réserve que l'approche de ses dix-huit ans leur imposait à tous deux.

— Nos excellens Tourangeaux ne sont guère au courant des libertés de l'éducation anglaise, dit-il en finissant; le défaut de toute parenté ou de cousinage entre nous nous défend désormais ces escapades!..

— Quoi!.. ce n'était que cela?.. exclama-t-elle, son visage rayonnant tout à coup.

— Oui, *mademoiselle*, répondit-il en riant, accentuant ce titre qui n'était guère d'usage entre eux, et qu'il accompagna d'un grand salut.

Un de ces jolis nuages rosés, qui, depuis quelques mois, passaient par instans sur le front de Joconde fut le seul signe par lequel Robert devina qu'elle l'avait compris. Pourtant, il s'aperçut aussitôt que son argument n'avait point porté.

— Si, en m'appelant « Mademoiselle, » vous voulez dire que je ne suis plus une enfant, monsieur mon maître, vous dites vrai, je

crois, reprit-elle en riant, et votre élève ne saurait que vous rendre grâces pour cette opinion flatteuse... Mais, pour nos bons Tourangeaux, ajouta-t-elle, vous oubliez peut-être, Robert, qu'il leur suffit que la fille de l'amiral Berthier soit la fille de son père...

— Certes! répliqua Robert, et c'est pourquoi aussi, la voyant si souvent escortée d'un cavalier servant de mon âge, on finirait par croire qu'il est son fiancé.

— Ah! mon Dieu, c'est vrai!.. dit-elle. Pauvre Robert!.. Je n'y avais point songé... Oh! vous avez raison, mon ami... Il ne faut pas *qu'une autre* souffre du chagrin, qui lui serait sans doute cruel, de croire à votre oubli... J'ai fait faire cette clé pour vous, ajouta-t-elle comme ils arrivaient au château; gardez-la pour n'avoir plus à faire le tour du parc.

Les prévisions de Robert, en ce simple scrupule de délicatesse envers ses amis de La Baraque, ne s'étaient certes point portées vers le sens saisi par Joconde; mais il se trouva que la conclusion bizarre de ce cœur d'ingénue, ne comprenant de péril que pour lui, le jeta dans une sorte d'effroi naïf... A la pensée d'une souffrance jalouse de Christiane, il s'étonna même de n'avoir point songé plus tôt à des suspicions pouvant naître de son séjour en Touraine.

Quoi qu'il en fût, l'expédient imaginé seulement pour abréger sa route par l'escalier de la terrasse, eut d'ailleurs pour résultat de mettre terme au désaccord entre eux; presque chaque jour, elle venait l'y attendre. C'était, disait-elle, leur heure de camaraderie. Parfois même, en ces épanchemens des grandes confidences, tout hardiment elle lui parlait de Christiane. Pour éloigner toute idée romanesque, il en vint à ne plus trop éluder :

— Je suis sûre que, l'autre semaine, vous êtes allé à Paris pour la revoir! lui dit-elle un matin.

— Elle n'y est pas! répondit-il.

— Ah!.. Pauvre jeune fille!.. si durement séparée!.. Elle est très loin?..

— Très loin!..

— Enfin, reprit-elle avec un soupir, pauvre Robert! peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi. Ce serait une si grande tristesse pour tous deux qu'une rencontre entre vous!.. Vous savez que père sera ici avant trois mois?.. ajouta-t-elle avec un regard plein de vastes pensées.

XXXIX.

Sur ces entrefaites, Rival ayant appelé Robert à Paris, il y resta une douzaine de jours avenue de Villiers, à la grande joie d'Aurore,

ravie de parler de la « jolie créature » et de son ami Sarrazin. Ce séjour eut pour effet de couper court aux dernières illusions gardées par Me Poinsinet. Rival, en relations avec quelques agens de change, anciens amis de son père, s'était chargé de s'enquérir à fond ; il n'avait point eu de peine à se faire confirmer que, pendant les dernières années de sa vie, la comtesse du Coudray, en proie à des aventuriers de coulisse, s'était en effet livrée à des spéculations folles. Chose bizarre ! un personnage resté inconnu, dont le signalement se rapportait beaucoup aux allures de Boisdesnier, avait été mêlé à cet effondrement complet :

— Allons ! dit Robert, mon château vendu, me voilà presque Gros-Jean comme devant !

Son parti-pris, il se sentit plus brave. Cependant, lorsqu'il revint à La Grange, une singulière réception du cousin Boisdesnier l'attendait :

— Voulez-vous vendre Le Coudray ? lui dit le baron au premier mot, comme il descendait de voiture et mettait le pied sur les marches du perron.

— Comment !.. s'écria Robert assez froid, tout de suite, ainsi, sans souffler, avant d'entrer ?..

— Oh ! vous aurez quelques jours pour réfléchir ! répondit le cousin. Seulement, l'occasion est si belle, et l'acheteur si pressé !.. Je vais vous expliquer tout ça.

Ils entrèrent et, cinq minutes après, Robert apprenait l'affaire en trois mots. Un ami du baron, M. Caduc de Mauvel, grand chasseur, grand amateur de pêche, désireux de s'établir en Touraine, était venu par hasard le voir au château. Séduit par la proximité de la Loire et par l'état giboyeux des bois voisins, en apprenant que la propriété serait peut-être bientôt à vendre, il avait offert de l'acheter ; seulement, à la condition expresse de conclure vite, de façon à prendre possession, tout meublé et tel quel, dans un très court délai, pour y établir sa famille.

Avec les soupçons qu'il rapportait de Paris, sans qu'ils reposassent pourtant sur rien de positif, Robert était trop hérissé en méfiance pour accueillir cette ouverture sans quelques débats... Si désireux qu'il fût d'ailleurs d'une liquidation, il lui parut que le cousin Boisdesnier était singulièrement prompt à lui conseiller de conclure avec le premier offrant.

— C'est une affaire à enlever en huit jours, reprit le baron, si vous voulez profiter de l'engoûment d'un amateur tout disposé à donner un bon prix. Mon ami, M. Caduc de Mauvel, est retourné à Paris, mais il peut être ici demain...

Bien que Robert eût déjà fait son deuil de sa richesse et qu'il fût acculé à l'obligation de vendre Le Coudray, cette sorte de mise en demeure brutale, sonnant le glas de sa ruine, lui fut d'abord

sensible. Cette grande hâte du cousin coïncidant avec l'enquête de Rival, il ne put se défendre de suspecter l'éveil d'une conscience peu tranquille... Il réfléchit cependant qu'il n'en était plus à l'heure des rêves... Le lendemain, il se rendit à Tours chez Me Poinsinet, et il lui exposa l'affaire.

— Mon Dieu! monsieur, dit le notaire, déjà au courant des renseignemens fâcheux, je vous avoue que, à moins d'offres particulièrement avantageuses, il me semblerait qu'il n'y a pas lieu de vous presser... Sauf, toutefois, le cas où des convenances... que j'ignore... vous feraient désirer de réaliser votre fortune au plus tôt... et à tout prix.

Au ton de restriction de Me Poinsinet, Robert comprit qu'il ne disait pas toute sa pensée; il le pressa de s'expliquer sans réserve.

— Mon Dieu! monsieur, je ne me dissimule point que, par état, et vu mon âge, les histoires en l'air ne me vont guère, et M. Sarrazin, à ce propos, s'est déjà fort justement moqué de moi... Quoi qu'il en soit, engagé d'amour-propre, ma perspicacité de notaire en jeu, de par la connaissance que j'avais du caractère de Mme votre tante, je persiste à croire, plus que jamais, que quelque chose de sa fortune doit se retrouver quelque part... Bref, je verrais avec ennui que vous vendissiez La Grange... et enfin, s'il faut tout dire, monsieur, à votre place, je ne voudrais pas, surtout... Non point que je hasarde le moindre mot de défiance contre M. le baron de Boisdesnier... qui n'est certainement pas du tout le complice supposé de... tripotages de Bourse, dont nous avons, hélas! maintenant trop de preuves... puisqu'il a toujours nié les connaître!.. Hum!.. Cependant, monsieur... à votre place, je ne voudrais pas,.. ou je n'aimerais pas traiter trop vite avec un acheteur présenté par lui... Non point encore que je suspecte un étranger... qui n'est peut-être pas du tout de connivence... En allant même jusqu'à en soupçonner une entre eux... M. le baron de Boisdesnier est, après tout, votre cousin... Jaloux de resserrer vos liens de parenté, il voulait même, m'a-t-on dit, vous unir à sa fille.

Sur ces mots, le notaire fit une pause, comme un homme satisfait d'avoir affirmé sa neutralité prudente.

— Si je vous comprends bien alors, mon cher monsieur Poinsinet, dit Robert, comprenant à demi-mot, vous me conseillez de rejeter sans plus les propositions qui me sont faites.

— Non, non!.. pas précisément, reprit le notaire, ébauchant un sourire indécis... Et même, tout bien considéré... et la question soulevée,.. j'aimerais peut-être mieux, au contraire, je l'avoue, ne point brusquer l'intérêt réel que semble vous porter... un parent soucieux de votre bien... J'aurais scrupule de vous détourner, sans examen sérieux, de l'affaire qu'on vous présente...

Il se peut, hum!.. qu'en allant au fond des choses... Nous n'avons rien à perdre, en tout cas, dans une ouverture de négociations où le dernier mot vous restera toujours... Pour tout dire, je ne serais pas fâché de voir l'acheteur,.. qui, présenté par votre cousin, mérite à coup sûr des égards... Sans préjuger en rien vos résolutions, il est tout simple que les préliminaires s'engagent tout d'abord avec votre notaire...

XL.

« La Grange, janvier.

Nous l'avons en dormant, madame, échappé belle!

« Je t'avais appris ma grande affaire, mon cher Rival, et cette heureuse aubaine de vendre mon château... Poinsinet, mon notaire, tenant la dragée haute et s'étonnant d'offres qui montaient toujours, et le suivaient à mesure qu'il élevait nos prétentions... Partis de quatre cent mille francs, nous en étions à cinq cent cinquante mille... que j'étais prêt à accepter, lorsque, devant une dernière objection de forme, notre acquéreur surenchérissant encore, nous nous sommes tout à coup émerveillés de cette étonnante valeur que prenait Le Coudray... Là-dessus, Me Poinsinet, qui n'avait d'autre but que de traîner, pour étudier les choses et se renseigner, découvrit, à Paris, que le sieur Caduc de Mauvel était en réalité un homme d'affaires assez mal noté... en deux mots un homme de paille,.. un simple prête-nom, et que, selon toute probabilité, c'est mon cousin Boisdesnier qui m'achèterait!..

« De là, à te dire que Me Poinsinet jubile, il n'y a qu'un pas.

« Maintenant, pourquoi Boisdesnier achète-t-il?.. Surtout avec quels fonds?.. Et voilà rouvertes toutes les conjectures... L'absurde supposition de titres ou de valeurs cachés ne tenant plus, devant l'évidence des faits, le cousin a-t-il découvert quelque mine; ou quelque tracé de chemin de fer, dont il aurait seul ici connaissance, doit-il passer par mon parc?.. Nous en sommes là.

« Comme bien tu le penses, nous n'avons garde de paraître en rien informés, ni même de soupçonner la moindre manigance entre nos gens. Poinsinet vise à les prendre la main dans le sac, et lanterne sous prétexte d'offres qu'il prétend venir d'autre part. En tout état de cause il paraît clair que le Boisdesnier a un fort intérêt dans l'affaire. Mais lequel?.. Quant à moi, je m'en tiens avec lui au rôle d'indécision d'un bon jeune homme, s'en rapportant à son conseil; mais la corde se tend entre nous, et menace de casser.

Il y a des nuages dans l'air, comme à l'approche d'un gros orage, car le fond de l'affaire, tu le comprends bien, c'est d'amener le Caduc à se démasquer... Nous resterions alors devant le bon cousin, *joignant avec peine les deux bouts avec le produit de sa ferme*,.. et devenu en quelques mois capitaliste... L'évaporation singulière de la fortune de ma tante, coïncidant avec cette opulence soudaine, tu vois où nous allons...

« S'il faut tout dire cependant de cet imbroglio, recommençant cette fois avec des perspectives de cours d'assises, qui ne seraient point de mon goût (dussé-je rentrer par là dans toute l'intégrité de mon héritage), je ne me vois guère plus riche. Fût-il prouvé que le subtil Boisdesnier est décidément un coquin, je n'irais certes pas jusqu'à l'éclat d'un tel procès avec un des miens par alliance. Quant à l'espoir de Poinsinet, qui consisterait à faire rendre gorge au cousin, sous le coup d'une menace d'enquête, je ne le partage pas plus que Sarrazin, qui connaît l'homme. A son aplomb, il est évident qu'il n'a point risqué cette affaire sans se sentir préalablement armé de toutes pièces . . . . . .

. . . . , ...

« Gros événement à La Baraque. L'amiral est en route, il sera ici le mois prochain, et Pierre de Varelles est arrivé... Il est pour deux semaines à Guitry !.. Pends-toi, mon cher ; Pierre de Varelles est tout simplement le Licinius qui t'enlèvera ta vestale. C'est un charmant garçon, du reste. A peu près de mon âge, il est cousin de Joconde, et Sarrazin m'a confié qu'il y a dans l'air certains projets... Il est marin : comme de juste !.. dirait Joconde, et revient du Gabon avec le grade de lieutenant de vaisseau. Sondez-le, m'a dit Sarrazin. Je l'ai emmené à la chasse, et je l'ai sondé. J'ai trouvé un bon caractère enjoué, solide et sain, comme les forme la vie de travail et la discipline du bord ou des camps. De son côté, pas plus bête que moi, il m'a sondé lui-même... Dès le premier soir, nous sommes rentrés amis... Peut-être en raison de nos contrastes... Joconde a été toute ravie de cette bonne sympathie mutuelle. Amis d'enfance, ils ne s'étaient point vus depuis quatre ans ; tu devines ce qu'il y a eu tout d'abord de charmant dans cette nouvelle connaissance qu'ils ont à faire l'un de l'autre... Du reste, ils ne se doutent en rien des projets de famille, sagement tenus secrets pour laisser leur résolution dans sa fleur... La sentimentale Aurore va s'enflammer à l'idée de ce délicieux roman, très finement conduit par le vieux Sarrazin. Pour ce que je sais déjà de Pierre, je jurerais presque que la grâce lui vient, bien que, en garçon sérieux, il ne me fasse aucune confidence... toujours peut-être à cause de nos contrastes dont il rit. Trouvant la vie fort bonne, et le monde bien fait, il trouve

que je suis compliqué. — A-t-il tort? a-t-il raison? — Est-il le sage et suis-je le fou? — Le véritable amour est-il ce sentiment tendre et doucement réfléchi qui semble le porter vers Joconde? ou le tumulte de cœur et d'âme et de sens qui m'exalte, et m'entraîne, et me tuerait sûrement si je perdais Christiane?.. Ne ris pas, il y a des heures où je doute,.. où j'envie Pierre... Joconde est de celles dont on dit en les rencontrant : Voilà un bonheur qui passe!.. Si la chose n'était pas absurde, je me croirais presque jaloux... Tu connais le chien du jardinier...

« Quoi qu'il en soit, tu vois que je ne manque pas de diversions à cet ennui de l'attente que je supporte en brave. »

« *P. S.* — Rien de nouveau de Crimée, sauf un ennui. L'amie de Stockholm s'étant mariée, et étant partie pour l'Italie, Christiane m'écrit directement; d'où il suit que la prudence amène nécessairement un notable refroidissement de nos lettres. »

XLI.

« La Grange, 10 février.

« Attention à ce coup de tonnerre!.. Boisdesnier est parti,.. ne sait quand reviendra!.. Le craquement a eu lieu il y a deux jours, après une explication un peu chaude, où, à bout de patience, je ne lui ai point caché mon sentiment sur son ami Caduc... Percé à jour, le noble cousin ne s'est nullement démonté d'être pris sur le fait de l'achat du Coudray; et, en homme qui se sait les mains garnies, il m'a proposé majestueusement la résiliation du bail de sa ferme. Tu penses si j'ai accepté... Le soir même, il était en route... pour l'Écosse,.. où, disait-il, depuis quelque temps « ils ont de hautes alliances de famille toutes prêtes pour un établissement de Mlle Mélie... » Bref, ce rapide départ ressemble fort à une *disparition prudente*. Ce qui reste évident, c'est que les six cent mille francs qu'il mettait à l'achat de ma terre, et les trois cent mille francs de dot de sa fille ont tout l'air de lui constituer un million.

« Inutile, à cette heure, de faire des fouilles pour dénicher les capitaux de ma tante... Ils sont loin!..

« Ma ferme sur les bras, je cherche un métayer... Cela te va-t-il? »

XLII.

« La Grange, 22 février.

« Une lettre m'arrive!.. Une lettre de Christiane. Elle m'annonce la bonne nouvelle... Bref, dans quinze jours, cette fois, elle

sera à Paris... Faut-il te dire si je suis prêt?.. Poinsinet a des fonds qui cherchent des hypothèques. J'emprunte deux cent mille francs sur La Grange, somme plus que suffisante à toute occasion... Inutile d'ajouter qu'au premier matin je tombe chez toi. J'aurai sans doute besoin de ton amitié sûre dans cette entreprise d'un enlèvement auquel je n'ai pas renoncé,.. et nous en arrêterons tous deux le nouveau plan.

« Tu as bien compris, n'est-ce pas, que là-dessus j'ai très rabattu de ma superbe?.. Mais si mon orgueil a souffert, tout d'abord, à l'idée de réduire l'exil somptueux que je rêvais pour notre ménage d'amans, tous comptes faits, un demi-million que je puis tirer de la vente de mon inutile domaine, et ce qui me reste des miens, nous laisse encore plus que riches dans quelque lointaine solitude aux pays d'Orient.

« Ai-je le choix, d'ailleurs, en cette délivrance de Christiane?.. Imaginerais-tu pour elle et pour moi cette existence de bassesses et de ruses, et ce partage odieux... Jusque dans nos transports, le souvenir de *l'autre*... et des voluptés âcres, et des baisers flétris?.. Le temps n'est plus pour nous des atermoiemens ni des craintes... Il est des passions qui engagent la vie et régissent les destinées sans retour. Je me dois à Christiane... Que deviendrait-elle sans moi? que deviendrais-je sans elle?..

« Joconde est dans la joie du retour annoncé de son père. Aurore la verra donc bientôt à Paris. C'est pour le coup qu'elle va s'émerveiller des perfections de « la jolie créature. » Le papillon de l'âme a brisé sa chrysalide, l'essor de ce premier coup d'aile est tout fier et tout charmant; et, si j'ai peine à me dégager de l'impression gardée de ses formes de *sarigue*, je suis toutefois moi-même contraint de prendre l'écolière au sérieux dans sa métamorphose. Débarbouillée de son hâle depuis qu'elle ne court plus le parc et la ferme sans chapeau, contenue d'allures dans ces mouvemens encore timides d'une Psyché qui s'éveille, sans être belle ni même jolie peut-être, elle a du moins cet attrait d'une rare expression d'intelligence unie à une force d'âme profonde et sûre d'elle-même... Elle saisit, elle charme, elle impose, elle émeut... Une jeune amirale, quoi!.. Sarrazin la consulte. Pourtant, depuis ces derniers temps, une sorte de mélancolie semble voiler sa pensée moins active... D'où peut venir cette tristesse?.. »

XLIII.

Vers la fin de février, Robert était rentré à Paris. A tout événement, il s'était réinstallé chez lui. Il importait d'être prêt, libre de ses mouvemens, pour une expédition ou un départ de jour ou de nuit,

fallût-il disparaître en se cachant d'abord en quelque quartier de la ville. Soucieux d'éloigner toute apparence de machination ténébreuse, il revit son monde, fit des visites et se montra dans quelques salons; courut les théâtres et les soirées, de façon à s'y créer habilement d'avance des rencontres furtives avec la princesse, pour concerter leurs rendez-vous, sans recourir à des imprudences, qui pouvaient être un péril, si le prince la tenait en esclavage ou la tyrannisait...

L'arrivée de Sarrazin et de Joconde, au bout de quelques jours, lui fut une ressource de plus pour tromper son impatience. L'hôtel Berthier, une de ces demeures un peu grandioses qui avoisinent le palais Bourbon, attendant l'amiral, était déjà paré de ce luxe élégant et sévère d'un grand train d'autrefois; Robert, averti par un mot, s'y fit annoncer au vieux maire presque à son débotté. Accueilli comme à La Baraque, et Joconde ayant été prévenue, il la vit apparaître, venant à lui comme d'ordinaire, la main tendue. Soit effet d'un cadre nouveau modifiant peut-être ses allures de Touraine, ou changement réel mieux accusé depuis quinze jours qu'il l'avait quittée, pour la première fois il ne put se défendre d'une sorte de timidité en présence de ce calme sourire, et de ce clair regard qu'il connaissait pourtant si bien. Au furtif ton rosé qui monta à sa joue, il crut s'apercevoir qu'elle devinait son étonnement; mais ce ne fut qu'un nuage.

— Bienvenu chez mon père comme chez oncle Michel, cher Robert, lui dit-elle hardiment pour renouer bien vite leur familiarité.

— Hum! fit oncle Michel en clignant de l'œil à Robert.

Après une demi-heure de causerie sur les arrangemens nouveaux de leurs relations à Paris, Joconde, ayant à vaquer à quelque soin, les laissa pour un instant.

— Hein?.. C'est clair! dit vivement Sarrazin.

— Quoi donc?.. demanda Robert.

— Eh bien! Pierre de Varelles est encore revenu.

— Ah!.. Son cousin?

— Oui. — Il a passé cette fois huit grands jours à La Baraque... en allant voir sa mère en Bretagne. De là cet air pensif et sérieux qui vous a frappé.

— Ma foi, tant mieux! dit Robert.

Le désœuvrement de Robert ne sachant guère où se prendre, une semaine se passa presque en excursions dans les musées, les églises et les jardins, en compagnie de Mlle Ursule. Joconde, élevée en Touraine, n'avait fait que de rares séjours à Paris, à cet âge où l'enfance étourdie ne voit rien. Le métier de cicérone auprès de cette jeune intelligence sérieuse, tout fraîchement ouverte, avait

un intérêt trop charmant pour que Robert négligeât d'en faire le couronnement de ce fameux emploi de précepteur, si bonnement accepté à La Grange.

Mlle Berthier faisant, cette année-là, son début dans le monde, ils se rencontrèrent aussi dans quelques maisons, à quelques soirées, où il la fit danser, ne s'étonnant plus que le tour naturel des choses modifiât, sous une forme d'attentions presque galantes, le ton de leur camaraderie. En vue déjà par le nom de son père, qu'un grand fait d'armes récent venait d'illustrer, Joconde, avec cette jeune grâce fière qui émanait du moindre de ses gestes, marquait en outre, du premier coup, dans le monde, par un de ces titres d'héritière qui suffisent à tirer de l'ombre les plus sottes et les plus laides filles de bourgeois. Élégante de race autant que d'instinct, plus attirante qu'une belle, en cette vivante et saine éclosion de cœur et d'âme qui lui révélait soudain qu'elle était femme, elle avait l'esprit trop avisé pour ne point tout comprendre de ces succès de salon.

Du haut de son calme un peu hautain, elle riait avec Robert de son émancipation définitive.

— Que dirait Marton, lui dit-elle un soir, si elle me voyait?.. C'est pour le coup qu'elle s'écrierait que je vais *bride abattue!*

— Bah! répondit-il avec un sourire contraint, il faudra bien qu'elle s'y fasse!.. Surtout quand elle vous verra un mari.

A ce mot, elle eut un tressaillement brusque et le regarda.

— Moi?.. dit-elle, comme déconcertée.

Surpris de l'effet qu'il venait de produire, Robert comprit l'indiscrétion d'une parole imprudente, et peut-être trop tôt prononcée.

— Je veux dire qu'un jour viendra, où Marton devra renoncer à ses gronderies de nourrice, reprit-il.

— Ce jour ne viendra pas, Robert!.. répondit-elle sérieuse. Je ne me marierai jamais!

XLIV.

Bien que distrait par les fréquentations mondaines qu'il jugeait utiles à son grand projet, l'attente de Robert était trop agitée, pour qu'il songeât beaucoup à se préoccuper du mariage de Joconde avec son cousin. Il comptait les jours...

Une lettre de Christiane, enfin, fixant au surlendemain son arrivée, le saisit tout vif un matin. Sous le coup de son ivresse, la première idée qui lui vint fut d'orner le temple de l'idole, et d'embaumer son appartement, resté jusqu'alors attristé comme lui. A tout hasard, il voulait être prêt à quelque visite impromptue.

Une heure plus tard, un monceau de fleurs était apporté, les lilas surtout abondaient... C'était à la saison des lilas qu'ils s'étaient pour la première fois rencontrés, au milieu des lilas qu'elle était pour la première fois venue dans son logis, marchant sur une jonchée éparse par les tapis...

Robert était tout à son rêve de fête galante, quand on lui annonça Sarrazin.

Cette visite matinale du vieux maire le surprit agréablement, pensant qu'il venait recourir à lui pour quelque commission de Joconde. Dès les premiers mots, il s'aperçut pourtant, à un certain ton de gêne, qu'il s'agissait d'une démarche plus grave.

— Mon Dieu! mon vieil ami, parlez, dit Robert; je comprends que vous avez quelque chose à me dire, et je m'inquiète de vous voir hésiter avec moi.

— Ma foi, mon cher Robert, je crois que le plus sûr, c'est toujours d'aller droit au but, surtout avec vous, reprit Sarrazin, l'air soucieux. — Je viens vous parler de Joconde.

— De Joconde?..

— Oui... Je viens vous demander, me gardant bien de l'interroger, s'il s'est passé quelque chose, entre vous, qui soit de nature à la préoccuper, je dirai même à l'attrister.

— Rien!

— Et... de Pierre de Varelles... ne vous a-t-elle rien dit?..

A cette question, précisant le souci de Sarrazin, Robert se rappela l'étrange parole de Joconde, à ce propos en l'air, sur le mariage, qu'il avait laissé échapper dans une causerie de soirée, quelques jours auparavant. A tout hasard, il rapporta l'incident.

— C'est bien ce que j'avais pensé! reprit Sarrazin, ses gros sourcils froncés dans une méditation sérieuse.

— Quoi! s'agirait-il de quelque querelle de cousins, ou de fiancés?.. demanda Robert.

— Ah! bien oui!.. dit Sarrazin. C'est bien elle qui va par quatre chemins! Je viens de recevoir une lettre de Pierre. Après les quinze jours qu'il a passés à Guitry, et que nous estimions devoir être une sorte d'épreuve mutuelle de leur caractère, de leurs convenances et de leurs goûts, une étude nécessaire enfin de leur personne présente,.. sans qu'on eût soufflé le moindre mot pourtant des grands projets; après ce renouvellement de leurs amitiés d'enfance enfin, il avait été convenu qu'ils s'écriraient, Pierre autorisé par moi à nouer leur roman, selon le tour de leur correspondance...

— Eh bien! dit Robert, les voilà en bon chemin.

— En si bon chemin qu'ils sont revenus!.. continua Sarrazin. Pierre s'est déclaré...

— Clairement?

— Pardi!.. Veux-tu que je t'épouse?.. C'est assez clair, hein?..

— Qu'a-t-elle répondu?..

— Elle a répondu par une lettre pleine de cœur pour le cousin, pour l'ami,.. mais en refusant sans le moindre ambage.

— Peuh! ce n'est peut-être là qu'une hésitation... Qui sait?.. Peut-être un éveil de coquetterie de jeune fille...

— De la coquetterie?.. Je le voudrais; mais Pierre agissant en neveu, en parent dans une question de famille, croit devoir tout me dire. — Joconde lui explique son refus, en lui disant que son cœur n'est plus libre, qu'elle aime...

— Que me dites-vous là?..

— Et celui qu'elle aime, avec cette franchise que vous lui connaissez, elle le nomme : c'est vous!..

— Moi!.. s'écria Robert, atterré.

— Vous! répéta Sarrazin.

Ils eurent un moment de silence, se regardant attristés, comprenant qu'il y avait là pour tous un malheur. Le premier mouvement de cœur de Robert fut pour protester de sa loyauté d'ami.

— Eh! sans doute, je le sais bien, reprit Sarrazin; vous n'avez pas besoin de vous défendre!.. Mais qui diantre se serait douté que, connaissant votre état de passion enragée pour une autre, sur laquelle Ursule, et surtout Marton, ont là-bas tant bavardé, elle se mettrait en tête un amour impossible?.. Le plus fâcheux de tout cela, c'est ma sottise!.. Et me voilà dans de beaux draps au retour de l'amiral! — En tout cas, il faut aviser.

— Que comptez-vous faire?

— Je compte tout d'abord que vous allez espacer vos visites, sans en avoir l'air, pendant que je tâcherai de l'amener à causer avec moi de ce qui arrive du côté de Pierre... Une explication, là-dessus, peut me donner l'occasion d'aborder le motif de son refus...

— Mais, à vous, elle vous le cachera peut-être.

— Ah! bien oui!., Si vous croyez qu'elle est fille à mystère!.. Aussi comment diable aller se douter de pareille affaire?.. Berthier heureusement, je l'espère, raccommodera les choses. Les imaginations de fille se prennent et se déprennent, selon le vent qui souffle. L'important, c'est de rompre le courant tout de suite, et de paraître ne se douter de rien. En attendant, faites-moi le plaisir d'annoncer un grand voyage de quelques années... Jusque-là, nous pouvons prétexter que des affaires vous rappellent à La Grange...

XLV.

Les événemens pressaient trop pour que Robert s'en laissât distraire par des préoccupations étrangères au drame de sa vie. Tout

à l'agitation où le jetait le dernier mot de Christiane, le cours de l'univers lui semblait suspendu. A toute heure de jour ou de nuit, il attendait une dépêche.

Le surlendemain, il reçut un simple mot de trois lignes : Christiane, arrivée de la veille, l'attendait le lendemain.

Surpris d'abord d'un appel aussi hardi à venir la visiter chez elle, il eut bientôt réfléchi qu'il y avait là un acte de bravoure par lequel elle entendait sans doute affirmer du premier coup son droit d'ouvrir sa maison à l'ami des anciens jours. N'était-il pas plus simple, en effet, d'aller au-devant de tout soupçon par une liberté d'allures qui leur permît de se voir devant tous et de se concerter sans recourir à ces subterfuges humilians, créant un péril à chaque rencontre ? L'aveu d'un attachement de cœur entre eux, hautement déclaré, n'était point d'ailleurs sans fierté, jusqu'à l'heure décisive où l'éclat de leur fuite révélerait tout.

Délivré du poignant souci qui lui faisait entrevoir cette vie de lâchetés, de basses ruses et de manèges des adultères honteux qui tremblent et se cachent, à cette vaillance de passion que lui révélait le billet de Christiane, il se sentit tout prêt à soulever le monde, dût-il affirmer ses droits, face à face avec son rival, et le braver en lui jetant son défi.

— Mon petit Rob, dit Aurore, comme Robert s'exaltait dans ses fougues, mon petit Rob, je vais dire comme l'ami Sarrazin : Tu dramatises ! tu dramatises !.. Il n'y a pas besoin de tout casser, ni de réveiller le commissaire, pour t'en aller demain faire visite à ta Christiane, ce qui, pour le moment, est simple comme tout... Vous vous aimez ? Si vous avez seulement pour quinze sous de raison, vous vous le direz bien gentiment, sans tambours ni trompettes, et surtout sans asticoter le chat qui dort... Et vous verrez après.

Bien que Robert ne fût guère en état d'écouter des conseils de prudence, le sentiment grave qui lui commandait de ne faillir en rien, pour le salut même de Christiane, le rendit du moins à la conscience du péril. Il fallait tout prévoir des résolutions qu'ils allaient prendre dans un élan de leurs deux cœurs. Quitter tout, s'enfuir peut-être sans perdre une heure... et passer la frontière. Depuis huit jours, il avait étudié un véritable plan d'évasion, combiné les trains, choisi une station hors Paris, qu'ils gagneraient en voiture, pour dérouter toute poursuite. Avant même que l'on pût s'apercevoir de leur disparition, ils seraient à Bruxelles. Une vingtaine de mille francs qu'il emportait, et deux cent mille aux mains de Rival assuraient les moyens d'aviser à tout.

XLVI.

Le lendemain, vers trois heures, un coupé de remise, attelé de deux bons chevaux, déposait Robert au coin de la rue François Ier où il donnait ordre de l'attendre, prenant ainsi ses précautions pour que le cocher ne sût rien. De là, il se rendait à pied à l'hôtel Chermeteff, un des plus élégans de ce quartier Marbeuf, qui semble être devenu un centre d'élection pour l'aristocratique colonie russe. Sa carte remise à un valet, il fut aussitôt introduit à travers une enfilade de salons, dont les fenêtres ouvraient sur un joli jardin, où le soleil déjà printanier se jouait sur des massifs fleuris. Il comprit, à son nom ainsi donné aux gens, qu'il était attendu sans mystère. Son cœur battait à se rompre comme il arrivait à un dernier salon, à la porte duquel le valet l'annonça.

Une voix joyeuse accueillit son nom.

— Ah! c'est lui! dit Christiane se levant pour accourir à lui.

En la revoyant, Robert eut un éblouissement à croire qu'il allait tomber, mais presque aussitôt il resta atterré en apercevant le prince, debout, près de la cheminée, dans l'attitude d'un hôte courtois recevant une aimable visite, et qui lui tendait la main :

— Mon mari, dit-elle en le présentant à Robert.

Le prince paraissait trente-huit ans. Aide-de-camp de l'empereur, il avait ces belles façons de cour, martiales et un peu raides, particulières à la noblesse russe, et qui s'allient non sans grâce à la souple élégance du Slave. Son visage et son sourire avenans, dont l'expression à la fois ferme et jeune contrastait avec une certaine gravité de son front large et pensif, trahissait l'homme d'études plutôt que le soldat :

— Une année sans nous voir!.. dit Christiane avec une effusion sincère. Pauvre nous!.. Enfin, nous nous retrouvons, et je suis bien heureuse, Robert!

Il la regardait, muet, ayant peine à la reconnaître ainsi vivante, animée en ce rayonnement de grâces sereines qu'il ne lui avait jamais vues.

— Ma femme m'a dit que vous étiez son meilleur ami, mon cher monsieur Guérin, ajouta le prince avec une charmante aisance de façons, et j'ai déjà compté que vous serez aussi le mien.

Robert écoutait, déconcerté, se disant vaguement qu'un contretemps survenu avait sans doute surpris Christiane. Mais, comprenant qu'un sot embarras pouvait tout perdre, et qu'il lui fallait entrer d'emblée dans son rôle fatal, par un effort de volonté, il se remit suffisamment pour paraître accepter avec calme les avances du mari.

L'entretien ainsi posé du premier coup hors des banalités mondaines, Robert se sentit d'ailleurs vite rassuré, l'aisance et l'enjouement de Christiane lui donnant la note juste d'une forme de dissimulation habilement préparée par elle. La devinant inquiète, il eût rougi de ne point se montrer à la hauteur du stoïcisme qu'elle déployait. Il se trouva bientôt une liberté d'esprit qui le surprit lui-même. Au courant de la causerie, il fut question du voyage au Caucase, dont Christiane raconta en riant quelques épisodes. Robert éprouva encore, à ce sujet, une surprise, en découvrant chez le prince un amateur très instruit qui lui parla en artiste d'une ambassade en Perse, de laquelle il avait rapporté des documens très curieux : des albums, des photographies rares, et quelques armes de prix qu'il lui montra.

— Vous n'avez jamais vu la Russie... lui dit le prince tout à coup; savez-vous ce qui serait charmant?.. Ce serait, au printemps, d'y venir avec nous !..

Robert répondit sans refuser, souriant à part lui de cette offre de mari prédestiné. Il remarqua pourtant que Christiane ne put se défendre de rougir, et, revenu enfin de son premier effarement, au cours de cette étrange scène si peu prévue, il observa, se demandant par instans si, comme Christiane et comme lui, le prince ne s'appliquait pas à quelque rôle ténébreux, tout en exagérant la quiétude et la confiance. De fait, les hautes façons de ce ménage princier paraissaient empreintes d'une sorte de confiance si paisible, et ressemblaient si bien à la sécurité mutuelle d'un bonheur conquis, que Robert en venait à ressentir vaguement un serrement de cœur, à voir Christiane l'esprit si libre, malgré les émotions de ce mensonge à deux, qui l'oppressaient lui-même et qu'il ne réussissait à cacher que par un énergique effort de volonté.

Un incident survint, encore plus inattendu. Deux enfans charmans : garçon et fille, de cinq et six ans, entrèrent tout à coup avec des éclats de joie; la fillette, tout courant, et dépassant son frère pour se jeter dans les bras de Christiane :

— C'est moi!.. c'est moi qui ai embrassé maman la première!.. s'écria-t-elle exultante.

Le garçon eut son tour, en sautant sur les genoux de Christiane, qui les garda sur elle tous les deux, le prince riant de cet assaut :

— Donc, ma chère, dit-il, vous avez l'air de la mère Gigogne!..

Bien que Robert eût su vaguement que le prince était veuf, alors qu'il avait épousé Christiane, il n'avait jamais songé à s'enquérir de rien sur lui, fuyant ce souvenir lancinant de l'*autre*, qui l'avait tant torturé. De tous les étonnemens successifs qui l'avaient assailli depuis une heure, en la revoyant après cette séparation de près d'une

année, le plus cruel fut pour lui ce tableau familial et charmant, qui semblait presque la révélation d'une existence heureuse, dans cet exil souffert loin de lui, et au fond duquel il se la représentait palpitante, éperdue sous un joug exécré... Eh quoi! elle s'était faite à ce foyer maudit!.. Ces enfans l'appelaient leur mère, l'adoraient et l'accablaient de caresses!.. Mais elle avait donc souri, vécu, aimé, partagé ces tendresses qui l'entouraient, et ces effusions confiantes qui ne s'échangent qu'entre des cœurs longuement éprouvés!..

Atterré, Robert s'effrayait maintenant des pensées troublantes qui traversaient son cerveau. Convaincu, depuis qu'il était là, que Christiane gardait un masque d'assurance pour déjouer tout soupçon, lui fallait-il donc croire que, depuis près d'une année, elle avait toujours su feindre, mentir, tromper sans relâche?..

Par bonheur, il arriva qu'un valet vint annoncer la visite d'un haut personnage politique :

— Oh! oh! exclama le prince, je vais le recevoir dans mon cabinet. — C'est trop grave pour notre bonne causerie! ajouta-t-il en s'excusant.

Demeuré seul avec Christiane, qui envoya les enfans jouer au jardin, Robert eut un moment de désarroi... Il se sentait si loin de ses derniers jours de passion... Depuis des mois, il avait imaginé les péripéties d'une scène de joie délirante, des transports, dans le mystère d'une entrevue secrète... Quelque serviteur dès longtemps acheté, séduit... Elle l'attendait captive... Il entrait, elle jetait un cri, volait dans ses bras...

XLVII.

— Mon bon Robert, dit-elle avec effusion, il vous paraît étrange, n'est-ce pas, de nous retrouver ainsi?..

Robert, assis sur un divan auprès d'elle, la regardait, abîmé dans ses émotions poignantes :

— Oui, en effet, reprit-il... Car ce n'est point ainsi que j'espérais vous revoir...

— Ma vie seule est changée, Robert!.. ajouta-t-elle tendrement...

— Oh! cela je l'ai bien compris!.. Mais, moi, j'accourais avec le même cœur qu'autrefois, Christiane, dit-il, ses yeux presque hagards... Je venais, moi, vous enlever, vous sauver!.. J'avais préparé notre fuite, prêt à partir à l'instant sans même rentrer chez moi.

Il y eut un moment de silence. Christiane, sans quitter sa main qu'elle tenait, lui mit son autre main sur le front; son regard devint humide, elle sourit tristement :

— Pauvre grand enfant! dit-elle, es-tu donc toujours fou?..

— Christiane!..

— Laisse-moi te dire! reprit-elle vivement d'une voix qui gardait encore un accent de caresse. Laisse-moi parler, à cette distance de nos mauvais jours, où nous tenions tous deux pour vraies ces exaspérations, ces douleurs, ces injures, ces colères par lesquelles nous savions si bien nous faire souffrir...

— Dans ces mauvais jours, tu m'aimais, Christiane! dit Robert...

— Oui, puisque j'avais tout mis, tout engagé de moi dans cet avenir commun, dans cette existence à deux, que nos imaginations passionnées avaient résolue, quasi sans nous connaître...

— Tu m'aimais! Tu m'aimais!.. répéta Robert presque avec une sourde violence.

— Oui, puisque j'ai pensé à me tuer, comme toi, si je ne réussissais pas à te sauver.

— Quoi!..

— Puisque je suis revenue de Londres, prête à tout, même à devenir ta femme, sachant que ma faiblesse, encore plus que la tienne, allait nous précipiter dans une vie de misères, de jalousies, de luttes et de malheurs...

— Prête à devenir ma femme?.. exclama-t-il, stupéfié. — Mais vous étiez mariée!..

— Non! je ne l'étais pas, Robert! répondit-elle avec le calme affectueux et grave que sa parole avait pris peu à peu; je ne l'étais pas, mais il fallait tout tenter pour te rendre la raison, pour te faire ouvrir les yeux, puisque tu ne savais pas voir, ni comprendre que nous n'en pouvions plus, dans ce renouvellement acharné de scènes où, nous aimant, nous nous torturions tous les deux... Eh bien! oui, mon pauvre Robert, ajouta-t-elle vivement à un geste qui protestait, moi, j'étais folle aussi!.. Folle, d'un rapide succès qui m'exaltait, m'emportait vers cette vie de hasards, où tout ce qu'il nous restait de vrai, de fier dans le cœur allait tomber dans l'horrible existence d'un ménage de théâtre... Nous étions fous!..

Robert écoutait, le regard fixe et le front pensif.

— Ainsi vous n'étiez pas mariée!.. répéta-t-il, comme si, du langage de Christiane, il n'avait retenu que ces mots.

— Non! reprit-elle; et c'est Rival qui m'a déterminée à cette dernière épreuve, pour essayer de nous sauver tous les deux.

— Rival!.. s'écria-t-il consterné.

— Oui!

— Mais cette lettre, et ce mensonge, et ce leurre, depuis lors?..

— C'était la conséquence de mon action, qui ne devait reculer

devant rien pour ton salut, répondit-elle hardiment. Il fallait aller jusqu'au bout, en risquant de te révolter par mon cynisme, et surtout assurer ta vie, en laissant faire l'absence et le temps. Je n'ai consenti à mon mariage que deux mois après... lorsqu'enfin je t'ai su sauvé.

Il resta un moment interdit, se rappelant cette annonce de mariage, que, un jour, il avait lue...

— Et alors, maintenant,.. reprit-il, que comptez-vous faire?..

— Te montrer ces deux enfans qui jouent dans le jardin, et qui m'appellent leur mère... Te tendre la main, ajouta-t-elle, te dire : Ami Robert, nous nous sommes aimés comme des fous. Nous avons souffert comme des fous. Je te dois tout pourtant; car c'est toi qui m'as préservée de l'effrayante lutte pour la vie que j'allais trouver sans toi... Je te dois tout de ce que j'ai de bon, je te dois tout de ce bonheur vrai, de cette fortune inespérée... Sans toi j'allais être engloutie, peut-être, comme tant d'autres, dans ce tourbillon où les plus forts seuls résistent, et se tiennent debout... Oui, je te dois tout... Mais j'ai un cœur, une âme, une raison... Eh bien! maintenant, parle, et tes yeux dans mes yeux, dis, si tu le peux, ce que tu exiges de moi.

. . . . . .

XLVIII.

Dans les maisons de fous, il arrive parfois ce phénomène subit de quelque retour de raison, brusque, inexpliqué, sinon par quelque secousse de l'âme ou du cerveau, qui laisse le sujet surpris, désorienté, se cherchant presque pour se reconnaître... Ainsi faisait Robert, en sortant de l'hôtel Chermetef... En songeant à ce dernier coup d'égarement qui l'y avait amené, il se demandait si, depuis près d'une année, il n'avait pas vraiment perdu quelque sens du réel. Il se demandait même si c'était bien Christiane qu'il venait de voir, et si quelque *avatar* singulier ne l'avait point abusé. Restée dans ses yeux comme au dernier jour qu'il l'avait vue, vibrante de la surexcitation folle qui les tenait tous deux, il avait presque peine à la retrouver, sous les traits de cette autre femme si simplement grave, et sereine d'un bonheur qui ne venait plus de lui. Arrivé le cœur palpitant, tous ses sens bouleversés à sa vue, les calmes effusions de cette tendresse résignée l'avaient glacé, plus que ne l'eût fait l'ingratitude et l'oubli...

Irrité, penaud, amer, il eut besoin d'abord de s'apaiser. Tout au ressentiment de sa terrible déconvenue, après avoir renvoyé chez lui sa voiture, et tous ses grotesques préparatifs d'enlèvement, il s'en alla, marchant par les quais, égayés par les premiers beaux jours;

une petite marchande de violettes l'importunant pour lui faire prendre un bouquet, il lui donna un louis, riant de son étonnante surprise.

— Voilà ce que c'est que le bonheur ! se dit-il acerbe ; celle-là deviendra peut-être aussi un jour princesse...

Le hasard le faisant passer devant l'hôtel d'une cantatrice célèbre, qui était de ses amies, il se rappela que, il y avait juste un an, c'était précisément en ramenant Christiane et sa tante d'une de ses soirées triomphantes chez la diva, qu'ils avaient eu cette scène décisive, au lendemain de laquelle il avait annoncé son suicide à Rival.

A une année de distance, et sur les mêmes faits, les impressions sont diverses. Robert n'eut pas plus tôt évoqué ce souvenir d'un paroxysme fou, qu'il se trouva entraîné à envisager son désespoir de l'heure présente. A l'idée qu'il avait voulu se tuer, il s'interrogeait très naïvement, se tâtant pour ainsi dire, très surpris de se sentir encore en vie, après ce qui venait de se passer entre Christiane et lui ; plus surpris peut-être encore de la force d'âme qu'il se découvrait soudainement pour subir ce dernier coup. Impression bizarre ! son amertume se mêlait d'une sorte de sensation secrète d'allégement, comme s'il eût eu conscience qu'il venait d'échapper à un épouvantable péril. Par un retour de pensée sur les agitations de cette matinée, employée aux préparatifs d'une évasion, tout en regardant paisiblement couler les bateaux, il en venait à songer aux péripéties violentes que cette heure même lui réservait. « Il se voyait vaguement, au fond d'un wagon, dans l'effarement d'une fuite éperdue, lancé au hasard dans cet inconnu d'un avenir à deux, condamné d'avance à d'implacables luttes. Réduits à se cacher, où allaient-ils à travers le monde ?.. »

Encore tout effaré de ce qui venait de lui arriver, un sentiment de rancune pourtant le troublait. Rival !.. Rival complice de ce mensonge d'un mariage auquel il avait cru...

Lorsque Robert entra dans l'atelier, où Aurore travaillait auprès de son mari, il s'aperçut, au premier regard, qu'ils n'étaient point surpris ; son irritation s'en accrut.

— Eh bien ! pauvre Rob, dit Aurore, en lui tendant la main d'un air de compassion tendre, tu nous reviens !..

— Oui ! répondit-il en s'asseyant silencieux.

— Nous t'attendions, ajouta Rival.

— Ainsi, vous saviez tout ?..

— Oui, reprit Aurore, car j'ai vu la princesse, hier, avant toi.

Robert resta un moment muet : une sorte de clarté se faisait

dans son esprit sur mille incidens du passé qui lui revenaient en foule; il comprenait que, depuis un an, il avait vécu près d'eux comme un halluciné, sans rien voir d'une entente qui n'avait jamais cessé. Rival devina sa pensée.

— Dame, mon cher, dit-il, amical et sérieux, il fallait bien te faire dégringoler de ton idéal, sans te casser.

— Oh! c'est fait! soupira Robert. J'ai dégringolé si bien,.. que je dégringole encore!

— Alors, tombe dans mes bras, mon pauvre Rob, dit Aurore les larmes aux yeux, tu amortiras ta chute!

Il n'est rien de tel que l'attendrissement pour gagner le chemin du cœur. Robert tomba dans les bras d'Aurore, ils pleurèrent tous deux, le flot de larmes noyant tout, chagrin, colère et rancunes.

La soirée se passa alors en confession complète, et Robert comprit enfin ces amitiés ardentes, qui n'avaient point cessé de veiller sur lui, en lui mesurant sa douleur, en le leurrant d'un espoir qui lui facilitait l'oubli. Il apprit que Rival et Aurore avaient toujours correspondu avec Christiane, avertie par eux des projets d'enlèvement qu'il méditait... Christiane aimante, sincère en cet effroi d'un avenir de passion dont ils prévoyaient tous les orageuses luttes,.. Christiane s'était prêtée à ce sauvetage de sa raison, de sa volonté, de son courage... Il s'expliquait tout, à cette heure, de ces lettres qu'il recevait d'elle. Informée par les Rival, depuis six mois elle l'avait leurré de cet espoir de la rejoindre à Naples; puis, plus tard, à Londres, avant ce séjour à Paris. « Gagner du temps, le forcer de vivre, » avait-elle dit, en l'accoutumant à l'absence, à l'oubli...

A cette heure, au moins, c'en était bien fini! Fini de toute illusion, de toute croyance. Resté debout, comme après une amputation, il se disait que du moins son cœur arraché ne le ferait plus souffrir,.. puisqu'il ne ressentait même plus l'indignation, ni la colère, après avoir été si subtilement berné, pendant toute une année d'espérances et d'agitations folles. Du fond de ses méditations amères, il revoyait Christiane, ces enfans, ce mari... Le couplet d'une chanson lui revenait à l'esprit :

Et Musette, qui n'est plus elle,
Disait que je n'étais plus moi!

XLIX.

Cette calme, belle et froide princesse, en cette implacable et tendre raison, était-ce Christiane en effet?.. La vie est la vie!.. Il se mit à réfléchir à sa mésaventure.— Que lui devait-elle donc après tout?..

Ils s'étaient aimés... En échange de ce qu'il avait fait pour elle, elle lui avait donné toute une année... la plus belle de sa jeunesse, de sa beauté, et ce premier amour, fleur de l'âme et des sens, qui ne fleurit qu'une fois. Ils avaient souffert. Ils s'étaient brisés... A cette heure, elle avait une existence brillante et haute... De quel droit lui demanderait-il de revenir à lui?..

Parti de ces réflexions, auxquelles il s'étonnait de survivre, il se prit à songer, en stoïque, au rôle qui lui restait à prendre pour se relever du moins, d'une façon digne de lui, aux yeux mêmes de Christiane. N'était-ce point encore un reste de faiblesse ridicule que de demeurer, pour elle, le personnage plaintif de quelque héros de roman?

— Sais-tu ce que tu devrais faire? dit Rival, au troisième jour. Il y a longtemps que tu portes l'idée de reprendre, après ton oncle du Coudray, l'ouvrage qu'il t'a laissé sur l'histoire de Ninive... A ta place, j'irais faire un petit voyage en Assyrie.

Le conseil était, en effet, conforme à de fières résolutions de travail et d'oubli. Une sorte d'orgueil de détachement s'y mêlait... On creusa longtemps ce projet... A la fin de la soirée, le voyage était décidé. Le lendemain l'objectif s'élargit... « Un tour du monde étant reconnu plus propice à l'essor d'une grande œuvre... » On s'en tint là.

Au bout d'une semaine, Robert se sentit le courage de faire une seconde visite à l'hôtel Chermeteff. Son départ décidé, il voulait du moins revoir la princesse, ne fût-ce que pour marquer entre eux qu'ils pouvaient se rencontrer, se tendre la main, sans qu'elle eût à redouter de lui le moindre retour sur leurs souvenirs du passé. Bien qu'il la sût déjà informée, par Rival, du résultat de cette épreuve dernière, il voulait se montrer à ses yeux en ce rôle d'ami qu'un réveil de sa raison lui dictait. Ses réflexions mûries, après tant d'orages apaisés par elle, il voulait du moins qu'elle le sût conscient de cette cruelle générosité de cœur, à laquelle il devait en tous cas son salut.

— Ah! vous arrivez bien! dit le prince comme il entrait; vous tombez dans une scène de ménage... Je joue le rôle d'impresario.

— Vanya (1)! dit la princesse, avec un geste de la main pour faire taire son mari.

— Bon! nous sommes deux maintenant, contre vous, reprit le prince en riant.

Et il exposa le différend. Ils allaient le soir à une grande fête, chez un très haut baron de la finance. La soirée donnée pour elle,

(1) Diminutif familier d'Ivan.

la princesse avait promis d'y chanter; ils étaient en désaccord sur le choix des morceaux.

Robert, en entrant, avait surpris un regard encore inquiet de Christiane ; bien qu'ému, il y avait répondu par un calme sourire. A une sorte de rayonnement subit qui passa sur son front, il devina qu'elle comprenait le tumultueux sentiment de gratitude qui le ramenait. Cédant sans trop d'effort à l'enjoûment du prince, il se mit à discuter le grave sujet de leur querelle ; ils eurent bientôt décidé.

— Viendrez-vous à cette soirée? demanda le prince.

D'un premier mouvement, Robert allait répondre par un faux-fuyant; sur un mot d'insistance de Christiane, il réfléchit qu'elle pourrait croire à quelque sentiment de tristesse persistant en lui; il s'empressa d'assurer qu'il avait trop le désir de l'entendre, pour manquer pareille bonne fortune.

Les salons du baron de X.., et les splendeurs d'arts de cette magnifique serre, qui semble un rêve des *Mille et une Nuits*, étaient trop connus de Robert, pour qu'il fût distrait du reste d'émoi qu'il ressentait, à l'idée de se retrouver avec Christiane, en ce même milieu où, naguère, il avait assisté à son premier grand succès. Repris instinctivement, malgré lui, par cette appréhension secrète qui lui serrait la gorge jadis, à chacune de ces terrribles luttes de l'artiste contre le public indifférent d'une grande fête, il fut pourtant rassuré, en la voyant paraître au bras du prince, confiante et superbe, devant un accueil empressé qui saluait la grande dame, autant que la grande cantatrice à sensation.

La baronne ayant fait asseoir la princesse auprès d'elle, il alla lui serrer la main.

— Merci, Robert, lui dit-elle, avec un regard qu'il comprit, je suis heureuse de savoir que vous êtes là... — N'ayez pas peur surtout, comme autrefois!.. ajouta-t-elle du ton intime qu'elle osait maintenant prendre entre eux.

Après avoir échangé quelques mots avec le prince, il se retira rasséréné. Ce devoir de convenance accompli, il arrivait à la porte de la serre, lorsqu'il aperçut Sarrazin.

— Tiens ! vous êtes ici?.. dit-il.

— Oui !.. Et je cours après vous, répondit Sarrazin, l'enfant vous a vu. Venez!

Un peu triste en cette brillante fête, la plus belle pourtant qu'elle eût vue depuis ses débuts dans le monde, Joconde l'accueillit par ces mots :

— Méchant oublieux, que je n'ai pas vu depuis toute une semaine !

Il s'excusa.

— Enfin, tenez, voilà une place, asseyez-vous près de nous !

Enchanté de la rencontre, qui du moins le sauvait des fâcheux qu'il croisait à chaque pas, il prit le siège vide près de Joconde.

Au courant de leur causerie :

— Vous savez que la princesse Chermeteff doit chanter, lui dit-elle avec cette animation qu'elle apportait à toute grande nouvelle.

— Oui ! répondit Robert sans plus.

— On dit qu'elle a un talent admirable. L'avez-vous déjà entendue ?

— Oui !

— Plusieurs fois ?

— Oui ! répéta-t-il inquiet.

— Vous la connaissez ?..

D'abord troublé, il se sentit rassuré par la naïveté de son regard.

— Je lui ai été présenté, répliqua-t-il cette fois avec aplomb.

— Chut ! la voilà qui va au piano !.. Elle est joliment belle, hein ?..

La princesse commençait un arioso, écrit jadis pour elle par Niels Gade, le compositeur suédois,.. et dont les paroles avaient été traduites par Robert.

Ce fut une ovation dès les premières notes de cette voix chaude, vivante ; à ce style large et magistral, un silence s'était fait dans tous les salons ; Joconde écoutait, muette d'admiration, et comme transportée d'une extase naïve.

— Oh ! c'est très beau ! souffla-t-elle tout bas à Robert.

Après plusieurs *lieds* norvégiens, Christiane chanta les stances de *Sapho*, de Gounod...

Le morceau s'acheva dans un de ces triomphes que Paris seul sait décerner.

Comme la princesse regagnait sa place au bras du baron, elle passa devant Robert.

— Êtes-vous content de moi, mon poète ?.. lui dit-elle en souriant.

A ce moment, le prince s'approchait.

— Ma chère Christiane, dit il, ma tante, la princesse Davinof, vous réclame pour vous complimenter.

En entendant ce nom de Christiane, Joconde eut presque un sursaut ; elle regarda Robert, qui suivait des yeux la princesse.

— Christiane !.. c'est elle !.. lui dit-elle enfin toute saisie.

Ramené brusquement à lui-même par cet accent profond, Robert ne put se défendre d'un serrement de cœur, à la pensée d'une autre souffrance, à l'âme de cette enfant qui l'aimait. Elle avait saisi sa main.

— C'était elle,.. n'est-ce pas? répéta-t-elle l'interrogeant de ses grands yeux encore humides de l'émotion ressentie.

— Oui, Joconde, répondit-il avec un calme sourire, c'*était* elle, mais aujourd'hui, ce ne l'est plus!.. Rassurez-vous, je suis guéri.

— Bien vrai, cette fois?..

— Bien vrai!

Elle le regarda encore un moment en silence.

— Alors, c'est pour tout à fait l'oublier que vous partez?.. dit-elle hésitante.

— Non, puisqu'elle repartira bientôt elle-même. Je vais voyager pour me remettre au travail.

Le tumulte des pensées qui avaient assailli Robert, en cette fête, s'étant apaisé par une nuit de mauvais sommeil, il se sentit, le lendemain, fixé du moins sur l'énergique secours de raison qu'il était sûr de retrouver en lui. — La vie est la vie! — Ce terrible mot, qu'il se rappelait d'autrefois, résonnait décidément dans son cerveau, comme le glas de ses illusions de poète et d'amant. — La vie est la vie!.. Christiane l'avait aimé... Elle ne l'aimait plus, voilà tout!.. Le temps avait éteint sa flamme... Et, pensif, il se demandait, en vérité, si, à cette heure, il ne refuserait pas de fuir si, tout à coup, elle arrivait chez lui, parmi ces lilas encore en fleurs pour elle. — La vie est la vie!..

Robert eut pourtant, comme on dit, quelque peine à se ravoir pleinement du premier coup. Entêté depuis un an de son rêve insensé, et terriblement secoué d'un trop brusque réveil, il lui semblait étrange, et impossible de rattacher le fil de ses jours à l'intérêt de quelque existence nouvelle. Pendant les premières matinées, que lui laissaient ses loisirs, et qu'il ne savait comment remplir, en préparant son départ pour ce voyage de quelques années au bout du monde, il s'en allait avenue de Villiers, comme aux temps d'autrefois, à ces déjeuners d'amis où Rival se reprenait à ses éternelles discussions d'art, quand on ne parlait pas de La Grange. L'imprudent et triste amour de la pauvre Joconde n'était point un secret pour la très clairvoyante Aurore, qui, depuis longtemps, l'avait pénétré; et, toute à son chagrin, elle déplorait les fatalités du sort, les tourmens de l'amour, et les effondremens d'héritage...

— Car enfin, mon petit Rob, disait-elle, si tu n'avais jamais revu ta Christiane, tu n'aurais pas été déjà si malheureux, de te laisser aimer par une si adorable merveille, qui n'a pas son égale pour le cœur, pour l'intelligence et pour tout... Quand bien même tu ne l'aurais épousée que par complaisance!.. Ça s'est vu dans un tas de romans, ces histoires-là! Je sais bien que, pour la pauvre Jo-

conde, il n'y a plus moyen d'oublier que tu en aimes une autre... C'est dur, d'avoir à penser qu'une rivale peut toujours revenir, du jour au lendemain, vous arracher le père de vos enfans!.. même quand on n'en a pas, comme moi!.. Je sais bien aussi qu'il y aurait encore les parens, qui seraient joliment bêtes, de ne pas réfléchir d'avance au beau gâchis qui peut résulter d'un mariage pareil...

— Tu oublies surtout, ma pauvre Aurore, que la fille de l'amiral Berthier est fabuleusement riche, et que je suis réduit à vendre mon château pour me faire tout juste de quoi vivre.

L.

Le grand jour vint du retour de l'amiral. Quelque prétexte que fût pour Robert l'arrangement de ses affaires, suffisant depuis une semaine à justifier, près de Joconde, la rareté de ses visites à l'hôtel Berthier, il lui fallut bien se rendre pourtant au dîner de famille auquel elle le fit expressément convier.

— J'ai connu beaucoup votre père, monsieur, lui dit gracieusement l'amiral, en l'accueillant avec ces courtoises et simples façons, que l'exercice des grands commandemens développe chez tout homme supérieur.

Joconde exultait, son père revenant précédé de la gloire d'un grand fait d'armes, acclamé par la patrie, noble et grand mot que, en fille de marin, elle avait appris à connaître.

En retrouvant cette fière et gracieuse jeune fille, au regard enthousiaste et profond, à la place de l'enfant qu'il avait laissée trois années auparavant, l'amiral avait eu comme la vision d'un rêve.

Le dîner, tout intime, et sans autre convive étranger, aida Robert à chasser ses préoccupations. En ce courant familial, où il retrouvait les solides amitiés de La Baraque, bien que parfois Sarrazin lui parût un peu soucieux, à l'exubérante gaîté de Joconde, il en vint bientôt même à se dire que l'arrivée de son père l'avait déjà distraite de cette inclination d'enfant, conçue en des jours de solitude romanesque, où rien ne venait occuper son imagination vive, sinon ces causeries de la terrasse qu'elle cherchait avec lui, à défaut d'autre compagnon de son âge, au milieu de ses paysans. Il ne tarda point, d'ailleurs, à nourrir fermement cet espoir, en la voyant, sa naïve candeur au front, si enthousiaste et si ravie, que l'idée ne pouvait pas naître qu'elle eût au cœur une pensée secrète.

A mille questions pleines d'intérêt, Robert s'aperçut bientôt, du reste, que, par elle ou par Sarrazin, l'amiral savait déjà tout de lui, de ses études, de son projet de voyage autour du monde, dont Joconde elle-même parla...

— Père dit que, partant ce mois-ci, il vaut mieux visiter d'abord l'Amérique, ajouta-t-elle avec animation, à cause des moussons d'ouest que vous trouveriez dans la mer des Indes...

Comment croire à quelque profond trouble d'âme, en cette nature ouverte et loyale, en cette jeune raison transparente comme du cristal?.. Cette tristesse rêveuse sur laquelle, aux derniers temps, il l'avait vue penchée semblait si bien s'être envolée tout à coup, que, sentiment bizarre, il en eut presque un regret.

Délivré de toute crainte de compromettre le repos de Joconde, Robert était trop heureux de l'accueil que lui avait fait l'amiral, pour ne point reprendre ses visites de chaque jour. En ce milieu de bonheur, si naturellement fondé, une sorte d'étonnement lui venait de ces étranges complications de sa vie, qui, depuis deux ans, l'entraînaient comme un de ces désolés mystiques dont les romans abondent : ses *désespérances* passées commençaient à lui paraître absurdes et niaises. Conscient de ses déplorables heures de chutes, il comparait ce ridicule abandon de lui-même à la virile existence, autrement romanesque, de ce marin héroïque, commandant à son bord d'effrayantes opérations de guerre...

Les vingt-six ans de Robert, ses désillusions de blasé et sa ferme confiance en ses roueries profondes, tenaient mal, en effet, devant ce calme solide d'un homme supérieur, qui croyait à la vie, au devoir, à l'honneur, au pays. Il se sentait décidément chétif en songeant à cette expédition de touriste qu'il allait entreprendre, sans autre but que d'assoupir de stupides regrets, et d'occuper son oisiveté. Il en arriva que, un jour, à certain sourire de l'amiral, il fut pris d'un tel sentiment de vergogne, en discutant ce fameux itinéraire d'un tour du monde, qu'il s'arrêta tout à coup,.. confessant naïvement sa pensée.

— N'est-ce que cela?.. dit Sarrazin. Mais vous n'êtes pas condamné au métier d'inutile. Rien ne vous empêche de faire œuvre d'homme instruit que vous êtes...

— A quoi suis-je bon? soupira Robert. A l'âge que j'ai, il est trop tard pour tenter une carrière, dans la marine ou dans l'armée... Et, pour la politique, il serait trop tôt... Tout au plus me reste-t-il à tenir la plume de secrétaire, dans votre nouveau syndicat de Chaufourné.

— Ta! ta! ta!.. vous me la baillez belle, avec vos vingt-six

ans!.. qui vous constituent si carrément l'avantage de n'être propre à rien... Corbleu, Robert, vous avez encore sur les lèvres du lait de votre nourrice, en vous déclarant fini!..

Le calme sourire de l'amiral s'accentua. Robert en demeura tout déferré.

Mais Sarrazin n'était pas homme à lâcher une occasion d'argumenter sur son fameux thème du libre arbitre, appuyé sur la volonté.

— N'être bon à rien?.. Quel drôle de mot!.. Être fini?.. Moi, j'avais plus de cinquante ans quand j'ai appris le chinois!.. dit-il, ses gros sourcils devenus circonflexes par suite de l'étonnement.

Là-dessus, il partit devant lui comme un sanglier, fourrageant à travers les broussailles que la bêtise humaine hérisse à chaque pas, devant les hésitans et les timides... « qui laissent passer l'heure dans ces déperditions de forces, dont le dommage ne se répare jamais... » Finalement, il conclut par ces mots :

— Je pars dans un mois pour Chicago, où m'appelle une très grosse affaire déjà montée... Cinquante lieues de territoire indien à mettre en valeur, à peupler, à exploiter, forêts, mines, cultures... Des stations à fonder, des villes à faire sortir de terre... Un état à organiser... Si le cœur vous en dit, il y a là place pour vous. Là, vous ferez métier d'homme, et vous saurez ce que vous êtes en éprouvant votre trempe au feu de l'action... Là, vous étudierez la politique, l'administration, la démocratie, le gouvernement rationnel, les finances, la guerre du travail, et l'accord des grands intérêts sociaux de notre temps... En revenant de là, ayant donné votre mesure, vous serez assurément quelque chose et quelqu'un... Et vous ne demanderez plus à quoi vous êtes bon.

D'abord étourdi, effrayé de l'étonnant programme que Sarrazin déroulait, avec sa belle et originale confiance d'ancien pionnier, Robert demeurait presque saisi de se voir appelé à un tel rôle, se demandant si réellement pareil effort pouvait être sérieusement attendu de lui... Un peu démonté, sous le regard tranquille de l'amiral, qui semblait approuver par son calme le plus simple des projets, ne sachant que répondre, il se tourna vers Joconde. Son visage à elle respirait l'enthousiasme.

— Oh! oui, oui, Robert!.. dit-elle enflammée de cette belle ardeur qui lui était une grâce. Oui, Robert, c'est là une détermination digne de vous!..

En entendant tomber de ces lèvres un tel cri de confiance en son courage, en son avenir, devant l'expression limpide de ces grands yeux, Robert se sentit rougir d'un lâche retard de décision.

— J'accepte!.. J'accepte!.. dit-il en relevant le front. Et merci, mon vieil ami,.. de faire de moi un homme!

LI.

Si la résolution de Robert n'était point sans laisser planer sur ses idées quelque nuage, ce fut pourtant avec une sorte d'allégement qu'il se mit à envisager son départ... Que lui importait l'œuvre, à cette heure, pourvu qu'il s'oubliât?.. Et il commençait à s'oublier si bien qu'il lui fallut constater que, en quatre jours, il n'avait point songé à Christiane... La perspective, après tout, d'une lutte avec les élémens ou les hommes, et de cette vie de hasards, en plein pays de découverte et de conquête, avait un attrait captivant qui déjà le forçait à sortir de lui-même. Il s'estimait déjà plus fort par le seul fait de l'intention. Il s'étonna, un matin, en s'apercevant qu'il ressentait une vague impatience d'engager l'action, et de se voir revivre, comme dans une incarnation nouvelle... Mais ce qui le surprit bien autrement, ce fut de découvrir, en creusant sa pensée, que la volonté de Joconde semblait se mêler à toutes ses grandes décisions, avec une prépondérance si singulière, qu'il en vint à sourire de lui-même, en se demandant si le fond réel de tant de superbes vaillances n'était point une simple contagion de cet enthousiasme juvénile qu'il avait plus d'une fois rabattu chez elle en pédagogue sérieux. Ce n'était là, à coup sûr, qu'un fugitif retour à de bizarres émois de son cœur, à cette heure trop dévasté pour qu'aucun autre amour y pût jamais refleurir... Cependant, il arrivait aussi parfois que ce n'était point sans un soupir qu'il se résignait à s'applaudir d'un détachement fatal qui le sauvait désormais de toute rechute,.. et laissant flotter sa pensée, il songeait à ce roman bâti par Aurore...

— Bah! se dit-il, m'eût-elle aimée : après?.. Elle eût souffert, voilà tout!..

Réconforté par ce courant d'idées saines, avec ce certain fonds de naïveté qu'il n'avait jamais su perdre, convaincu enfin qu'il était revenu de la vie, Robert, se sentant désormais bronzé, se prit à rudoyer des sentimentalités inutiles... et prépara son départ.

Sarrazin ayant à pourvoir au règlement de quelques affaires à La Baraque, l'amiral et Joconde partant avec lui, Robert retourna aussi à La Grange, pour terminer de son côté avec maître Poinsinet.

LII.

« La Grange, avril.

« Grande, grande nouvelle, ma chère Aurore! — Appelle bien vite ton seigneur et maître, pour qu'il l'apprenne en même temps que toi!.. L'amiral est nommé ambassadeur à Londres... Tu vois d'ici Joconde!.. L'événement a éclaté ce matin. L'amiral, déjà informé, hier soir, par télégramme, n'avait rien dit. Un grand pli orné d'un immense sceau ministériel arrive pendant le déjeuner. L'amiral, qui boit tranquillement sa tasse de thé, dit à Joconde (laquelle, depuis son retour, fait décidément près de lui l'office de secrétaire) de décacheter la missive... Elle l'ouvre... Elle lit la nomination officielle... Tu devines l'effet!.. Tu vois ses ailes.

« En commençant ma lettre par ce simple fait divers, que tu liras demain dans les journaux, ma grande faiseuse de rêves, je puis me dispenser, je suppose, de poursuivre la chasse de ton bel oiseau bleu. Ton conte de fée se cogne au positif, et cette glorieuse disproportion, qui s'ajoute à l'écart de deux situations déjà si loin l'une de l'autre, ne laissant plus le moindre champ romanesque à ta trop facile imagination, tu comprendras enfin, je l'espère, l'inutilité des fadeurs sentimentales... Pauvre comme Job auprès d'elle, fruit sec littéraire aux yeux de son père,.. mon orgueil ne me défendît-il point contre de ridicules visées sur la fille d'un ambassadeur, qu'un juste sentiment du réel m'arrêterait court en de trop naïves prétentions...

« Que je sois décidément retombé dans un plus absurde accès de déraison, je veux bien enfin ne plus y contredire... Eh bien! oui, j'aime Joconde... J'aime Joconde, après mes éclats, mes transports, mes folies pour Christiane. Après avoir voulu me tuer,.. après toute une année de grands désespoirs, de regrets, de délires!.. Oui! j'aime Joconde,.. ses dix-huit ans, sa grâce hardie, sa jeune raison droite!.. Est-ce ma faute, à moi, si les romans extravaguent, et si le cœur est ainsi fait qu'il se reprend à palpiter au lendemain d'une déception effrayante!.. Eh! oui, je l'aime!.. Mais c'est précisément parce que je l'aime, que je dois taire et cacher ce sentiment si profond, qui semblerait n'être, à cette heure, que l'acte d'un insensé... Que j'aie à souffrir, à me résigner, suspect que je dois être pour tous, après tant de gages de mon extravagance, c'est ma rançon que je paie... et ta lettre entortillée n'y peut rien... Comment lui ouvrir ce cœur qu'elle a vu si plein d'une autre?.. Comment la convaincre?.. Et de quel front dirais-je à ce père que la lumière s'est faite en moi si subi-

tement que j'en reste presque aveuglé?.. Peut-il savoir, quand je ne l'ai pas su moi-même, que pendant cette année passée près d'elle, gagné jour à jour par ce charme d'âme qui anime tout autour d'elle, j'ai ignoré que déjà je l'aimais?..

« Tu me demandes ce que j'espère, à quoi tend mon avenir, où je vais?.. Je vais en Amérique, voilà tout!..

« Certes, je sais comme toi, qu'en partant je laisse le champ libre à Pierre de Varelles... Joconde ne croyant qu'en son père, et ne voyant que par ses yeux, n'a-t-elle point d'ailleurs déjà subi cet ascendant si sûr qui, d'un seul mot, a dissipé l'innocent trouble de cœur dont Sarrazin s'était tant alarmé,.. m'eût-elle aimé pendant quelques jours de cette saison des rêves, où toute fille égare son imagination naïve? Son père est revenu, il a parlé... je ne suis plus rien pour elle que le souvenir importun, peut-être, d'une faute hardie dont l'amiral a dû la blâmer! N'as-tu pas vu cette joie, si ardemment filiale, que l'annonce de mon départ n'a pas même altérée?..

« Je vais en Amérique, parce que rester ici serait d'un lâche, et que je veux me relever d'une sotte aventure où tout de moi avait sombré... « On n'aime qu'une fois, » disent les romans en phrases empanachées. A quoi le bon sens vulgaire répond « qu'un clou chasse l'autre. » Mais sous l'écroulement définitif de ce fameux héritage décidément volé par Boisdesnier;.. aussi pauvre que devant, et mes aventures connues, me vois-tu demandant la main de Joconde à son père?..

« Tu es née sentimentale, ma pauvre Aurore, mais la femme de tête que tu es ne comprend-elle point que, à cette heure, le moindre essai de présomption aurait l'air de cacher quelque chose de malpropre en regard des millions de sa dot,.. après surtout ce rôle de Mentor, que j'ai joué toute une année près d'elle?..Il y a là une délicate raison d'honneur qui me défendrait contre moi-même si, comme toi, j'avais encore la folie de rêver.

« Nous partons dans quatre jours... Je vous attends donc, ton mari et toi.

« *P. S.* — Autre bonne et excellente nouvelle... Sarrazin, qui songe plus que jamais à s'arrondir, parle de m'acheter La Grange... Qu'en dis-tu?.. C'est là ce qui arrangerait et simplifierait les choses!.. »

LIII.

Le jour du départ arrriva.

Les Rival revenus de la veille, on devait dîner à La Baraque, et prendre le train de nuit. Vers quatre heures, ses derniers ordres don-

nés, Robert quitta son château à vendre, en stoïque, non cependant sans accompagner d'un soupir le dernier regard que, du haut de la montée, il jeta sur *sa grande bringue de bâtisse,* maintenant grandiose et superbe, restaurée avec un goût d'artiste, le parc aux allées touffues, alignées au cordeau, les massifs replantés donnant leurs premières fleurs. C'était de cette même place qu'il avait aperçu son domaine, inculte et délabré, il y avait moins d'un an. Quelles espérances alors, et depuis, quelles agitations!..

Comme il arrivait à La Baraque, il s'aperçut, en entrant au salon, qu'il tombait en pleine et grande conférence. L'amiral, Joconde et Sarrazin paraissant traiter quelque grave sujet, il allait se retirer :

— Non, non, restez, Robert! dit Sarrazin; nous causons, voilà tout.

Pourtant, au silence qui se fit tout à coup, Robert comprit qu'il interrompait l'entretien, surtout en voyant Joconde cacher vivement une lettre, qui disparut dans son corsage. L'arrivée des Rival et l'annonce du dîner firent presque aussitôt diversion.

Les repas d'adieux, dans les familles de marins, ont des allures braves et réfléchies que le commun des gens du monde de sport, en projets de déplacemens, ne connaît guère. Les hasards à courir, la longueur des séparations prévue à chaque départ de l'amiral, avaient dès longtemps aguerri les cœurs à La Baraque, et une petite traversée du Havre à New-York n'était point pour troubler Sarrazin, qui avait fait vingt fois le voyage. Cependant Robert s'étonnait, malgré lui, d'une bravoure de Joconde qui semblait aller jusqu'à la joie. Un sentiment de regret, mêlé de douce amertume, le jetait dans une sorte de mélancolie inconsciente de son objet. En songeant qu'il avait éprouvé, durant toute une semaine, un si réel chagrin à l'idée d'être aimé d'elle, il ne pouvait se défendre d'une secrète confusion de sa fatuité d'un jour... Hélas! ce départ, qui allait l'éloigner sans doute pendant plusieurs années, semblait combler tous ses vœux!

— Allons! tout est pour le mieux! se dit-il en soupirant.

Mais le cœur ne suit pas toujours la pensée. En ces détours de philosophique résignation, à quelques regards de Joconde échangés avec son père et oncle Michel, Robert songea à cet entretien si sérieux qu'il venait d'interrompre, à cette lettre, qui sans doute en était le sujet... Dans un éclair il comprit tout. — Le mariage avec Pierre de Varelles était renoué... Cette lettre était de lui, ou peut-être était-elle de Joconde, qui révoquait son refus... D'un bond, son imagination toute enfiévrée s'éleva à la divination soudaine d'un événement heureux pour elle... La lettre qu'elle lisait à son entrée, et qu'elle avait si vivement dérobée à ses yeux annonçait sans doute

par surcroît son départ, annulant ainsi pour Pierre cette folle imagination d'un jour qu'elle lui avait confessée, et que l'amiral avait si aisément dissipée, en soufflant dessus, comme sur une de ces bulles de savon irisées dont les enfans se jouent.

LIV.

Ils se retrouvaient sur la terrasse assis, accoudés négligemment, et regardant, argentée par un beau clair de lune, l'œuvre du printemps dans le bois et dans la plaine. Des parfums, des souffles vagues, des sons lointains dans l'air jetaient Robert dans les réminiscences de cette année, si pleine et si vide à la fois. Il se revoyait, en ce même mois, entre Joconde et Ursule, languissant, dans ce grand fauteuil, où l'amiral était en ce moment près d'Aurore, de Rival et d'oncle Michel. Il se rappelait aussi cet autre soir de l'automne, où, à cette même place, Joconde l'avait interrogé sur Christiane, lui disant sa joie de le voir rasséréné... S'étonnant presque de l'impression qu'il ressentait, sans trop de mélancolie pourtant, il voulait emporter tout cela dans ses yeux. Revenu à des résolutions viriles, et s'étant retrouvé, il songeait bravement, cette fois, que son sort était accompli. Sans doute, à son retour Joconde serait mariée,.. l'amiral à Londres, ou naviguant Dieu sait où!.. Aurore et Rival ne reviendraient plus guère en Touraine, une fois La Grange vendue. Ce faisceau charmant d'affections rompu, ils se reverraient, séparés chacun par son train de monde, en des rencontres de hasard... Un battement de cœur pourtant le troublait, par instans, en entendant les rires et l'entrain familial de ces voix amies; il regardait Joconde, pensive à cette heure, et perdue sans doute, elle aussi, dans un autre rêve. En dépit de sa vaillantise, le souvenir obstiné lui revenait de cette confidence d'un matin... Joconde l'aimant... et refusant Pierre de Varelles!.. Il se revoyait encore au milieu de ses lilas... Hélas! amour d'enfant et fleurs d'avril, tout cela passe en quelques soleils!

— Robert, dit enfin Joconde, si vous relâchez à Terre-Neuve, n'oubliez pas de nous envoyer une dépêche.

— Je n'oublierai pas! répondit-il.

— Et une longue lettre à père, aussitôt votre arrivée. Écrivez-la d'avance à bord, pour la jeter à la poste en débarquant.

— Oui, je n'y manquerai pas.

Elle garda un moment le silence.

— Vous êtes un peu triste, n'est-ce pas? de nous quitter tous? reprit-elle.

— Certes, ma chère Joconde! répondit-il, essayant pourtant un sourire; mais j'ai trop bien appris ici le courage, pour n'être pas

aussi un peu fier de ce que votre père et oncle Michel ont fait de moi. Je me console en pensant que je vais agir comme eux.

— Il le faut ! ajouta-t-elle avec un léger soupir. Je savais d'ailleurs que père déciderait cela, car j'avais bien compris, moi-même, qu'il serait mal de ne point vous préparer à quelque grand et sérieux avenir.

— Oh ! le grand avenir pour moi, reprit-il un peu amèrement, c'est de revenir d'Amérique chargé de dollars, comme oncle Michel.

— Fi !.. des dollars, cela n'a de prix que pour d'autres que vous !

— Bah ! qui sait !.. dit-il.

— Vous étiez tout préoccupé pendant le dîner, ajouta-t-elle, voyant qu'il se taisait encore.

— Je songeais à quelques recommandations que je veux laisser à Rival pour la vente du Coudray.

— Pourquoi le vendre ?

Il répondit par un geste d'indifférence... Encore une fois ils demeurèrent silencieux.

— Nous parlions de vous, quand vous êtes arrivé, reprit-elle enfin au bout d'un instant.

— Ah !.. dit Robert, je comprends maintenant pourquoi vous vous êtes tus comme j'entrais.

— Oui, nous faisions un complot ! Oncle Michel lisait une lettre que j'avais déjà montrée à mon père.

— Et que vous avez vite cachée... J'ai vu cela aussi, ajouta-t-il, en détournant les yeux.

— Vous ne me demandez pas ce que c'était que cette lettre ? continua-t-elle d'une voix moins assurée.

— De votre cousin Pierre, sans doute ; cela est facile à deviner !

— Ce n'est pas cela du tout !.. Vous êtes un mauvais devineur...

— Ah !.. c'était d'Aurore peut-être. Je sais que vous avez entre vous une active correspondance, pour vos commissions à Paris.

— Vous approchez, cela venait d'elle, mais non pas de sa main... Tenez, regardez ! ajouta-t-elle en tirant le papier qu'il lui avait vu glisser dans son corsage. — Lisez seulement la première ligne...

Robert lut, et demeura consterné, en reconnaissant sa dernière lettre à Aurore :

— Joconde !.. s'écria-t-il effrayé d'une pareille aventure.

— Il est bien permis que nous ayons aussi notre complot quand ils ont le leur,.. reprit-elle bravement... Et puis, d'ailleurs, puisque oncle Michel a raconté à mon père... ce qu'il a eu l'indiscrétion de vous dire... à propos de mon refus d'épouser mon cousin Pierre...

— Quoi ! s'écria Robert de plus en plus troublé.

— Chut ! fit vivement Joconde avec un de ces retours d'originale audace qui parfois la reprenaient. Tenez-vous ferme pendant que

je vais tout vous dire,.. car je ne veux pas que vous soyez triste, là-bas, tout seul,.. Il faut, au contraire, que vous soyez fort et confiant.

Robert jetait des regards de détresse autour de lui...

— Ils ne font pas attention à nous!.. reprit-elle. Alors on a donc tenu conseil ce matin. J'en étais... Père et oncle ont décidément été du même avis : que nous sommes encore trop près de,.. enfin de toute sorte de choses... Pourtant, il faut le dire, ils sont très raisonnables... Peut-être sommes-nous vraiment aussi trop jeunes et il vaut mieux que vous passiez d'abord toute cette année « à vous mettre le pied à l'étrier, » comme dit oncle... *et à vous bronzer*... On attendra donc pour éprouver notre caractère... Et, alors, quand j'aurai vingt ans... et que nous aurons pu bien réfléchir,.. chacun de notre côté... en fille et en garçon sérieux... comme ils disent...

Robert écoutait, craignant de l'arrêter, n'osant l'interrompre :

— Tout cela est très sage, certainement, Robert, continua-t-elle,.. et ce qui ne l'est pas, par exemple, c'est que je manque à ma promesse de ne rien vous faire connaître de toutes ces décisions... Pourtant, ayant lu votre lettre, et vous voyant si triste, j'ai réfléchi que je vous donnerais plus de courage en vous laissant savoir que je l'ai lue... que je crois tout ce qu'elle dit, *moi*... car, je savais déjà... ce que vous pensiez si bien me cacher... depuis que vous ne pouvez plus songer à Christiane. — Oh! je m'étais bien dit que je saurais vous consoler,.. mais j'ai été bien heureuse quand, après le retour de père, j'ai vu que... C'est curieux comme on sent ce bonheur-là!.. La première fois, c'est quand vous m'avez dit que vous ne vouliez plus m'accompagner dans mes courses... Comme une véritable enfant, j'ai été toute surprise... Je ne pouvais pas savoir alors que... Christiane était mariée... Seulement, *maintenant*, il faut que nous montrions de la fermeté... Un an, c'est si long quand on est seul... si loin... et dans l'inquiétude de ceux dont on craint de retrouver l'affection changée!.. Et, qui sait aussi tout ce qui peut arriver dans un voyage pareil, surtout pour explorer des mines, dans un pays perdu,.. ajouta-t-elle, s'attendrissant malgré ses efforts de grande force d'âme. — Oh! je vois bien que vous avez des larmes dans les yeux... moi aussi j'en ai... mais, Robert, ne l'oubliez jamais là-bas, n'est-ce pas?.. Je serai brave... très brave!..

Par disgrâce, un sanglot brisa la voix de Joconde, et fit diversion au calme de causerie du groupe assis à dix pas.

— Ah! mon Dieu!.. s'écria Aurore accourant en hâte.

L'amiral se leva tout inquiet.

Joconde, tenant la main de Robert, pleurait, cachant son visage dans son bras accoudé sur le parapet.

— Joconde!.. Ma folle!.. dit l'amiral.

Et, l'enlevant, dans un élan de tendresse, il la pressa contre lui comme un enfant que l'on console.

— Père, tant pis, pardonne-moi, je lui ai tout dit!.. J'avais peur qu'il ne soit vraiment trop malheureux!..

Un flot de larmes noya l'explosion de cet aveu. Robert regardait autour de lui, comme étonné que la terre ne l'eût pas encore englouti.

— Amiral! s'écria-t-il éperdu, je vous jure que pas une parole de moi, pas même une pensée...

— C'est moi! c'est moi!.. reprit vivement Joconde; ne l'accuse pas, lui, de ce chagrin qui m'est venu tout à coup...

— Allons, il faut te calmer!.. reprit l'amiral. Madame Rival, emmenez-la vite baigner ses yeux. Et vous, Robert, faites avec moi un tour de terrasse pour laisser s'apaiser cet émoi.

Joconde, enlacée par Aurore, céda, essuyant ses larmes.

— Ne le gronde pas, surtout, père, dit-elle en s'éloignant, ce n'est pas sa faute... si j'ai manqué de raison!..

LV.

— Je ne sais vraiment par quelle parole attester près de vous ma loyauté, amiral! dit Robert, absolument en désordre, lorsqu'ils se trouvèrent seuls. Il y a là une fatalité... qui, je vous le jure, m'est un terrible coup... à la pensée de ce que vous allez croire de moi peut-être...

Atterré, brisé d'émotion, affaissé comme si le poids d'un monde se fût écroulé sur lui, il était resté sur le banc, très pâle... Le chapeau de Joconde, oublié là, y semblait un témoin accablant.

L'amiral, debout devant lui, le regardait soucieux, et ce silence terrifiait Robert, comme s'il se fût senti tout à coup au fond d'un abîme. Il se voyait suspect d'une lâcheté, d'un calcul, d'une séduction poursuivie... Cette lettre, aux mains de Joconde, criait contre lui... Comment se justifier?.. Il demeurait écrasé :

— Je ne vous accuse pas, mon cher Robert, dit l'amiral; il y a là peut-être, comme vous le dites, une fatalité... Mais ce mot-là, entre nous, ne me trouble guère...

— Ah! amiral, s'écria Robert dans un élan désordonné, par mon âme, par ma mère, et par mon cœur que vous avez relevé, par l'honneur et par la raison que vous m'avez appris à connaître, par vous que j'aime et que je vénère comme un héros et comme un Dieu,.. je vous jure que je suis ici la victime d'un acte d'inconsé-

quence,.. d'une amitié qui s'égare... et me déshonore, sans savoir ce qu'elle fait!.. Je vous jure que j'ignore comment cette lettre,.. perdue peut-être... car je n'ose accuser celle à qui je me confiais... a pu tomber aux mains de Mlle Joconde!.. Amiral, je pars,.. ordonnez-moi de ne jamais la revoir, de ne jamais revenir... Par son bonheur, par son repos, par sa vie, je vous obéirai... Mais, je vous en conjure, ne me croyez pas un misérable!..

A ce cri d'âme sincère, à cette explosion de douleur, l'amiral lui prit la main.

— Vous m'avez mal compris, Robert, dit-il, si, dans mes alarmes de père, vous avez cru trouver un reproche... Votre loyauté n'est point ici en jeu...

— Ah! amiral, si vous saviez!.. exclama Robert.

— Je sais par cette lettre que maintenant vous aimez ma fille,.. comme vous sortez d'en aimer une autre...

— Ah! s'écria Robert naïvement consterné : amiral, quelle différence!..

— Je m'en doute!.. Mais, à cette heure, mon cher Robert, et après cet imprudent coup de tête de Joconde, nous ne pouvons plus rester dans la réserve prudente que je voulais observer; il faut causer... et causer en hommes de sens.

Comme par une habitude de bord, l'amiral se mit à marcher. Robert le suivit, pressentant un dernier coup.

— Mon cher Robert, continua l'amiral, le roman, c'est très joli, mais ce n'est pas à mon âge qu'on s'en émeut. Aussi, n'ai-je pas besoin de vous dire, en ce qui concerne ma fille, que, si je suis prêt à des concessions de tendresse pour la laisser se choisir un mari, je ne m'effraierais pas du tout d'un acte d'autorité. Joconde a beaucoup de raison... Les peines d'amour, d'ailleurs, vous le savez déjà, cela n'a qu'un temps; mais ce qui dure, c'est le train du monde, ce sont les mariages mal faits, les caractères faibles et mal assortis... C'est pourquoi je vous parle ainsi nettement,.. comme du reste j'ai parlé à Joconde, pour qui toute parole de moi est parole d'évangile. Quant aux craintes d'un éternel désespoir pour elle, ni moi ni elle, nous ne les avons abordées... Elle, parce qu'elle me sait là; moi, parce que je ne crois guère à ces désolations fatales de toute la vie. Et d'abord, pour vous mettre tout de suite à l'aise, et rendre superflue toute protestation de votre loyauté, je vous dirai que c'est moi-même ici qui ai tout fait. A Saïgon, je recevais des lettres de ma fille, à propos de vous,.. de votre péril, de vos *fiançailles brisées*... Avec cette confiance admirable que son père n'a qu'à paraître et à parler pour aplanir les plus grands obstacles, elle comptait alors que, à mon retour, « j'arrangerais tout!.. » Si

j'en lisais plus long, dans ses lettres, qu'elle ne croyait m'en dire sur *vos malheurs*, j'étais du moins rassuré par l'ascendant que je me sais sur elle et sur son caractère très droit... En débarquant à Paris, j'appris son algarade avec Pierre... Elle me fit sa confession entière... jusqu'à sa rencontre avec votre infidèle Christiane devenue princesse Chermeteff... ce qui supprimait mon rôle de *Deus ex machina*... mais nous ouvrait des horizons bien autrement brumeux.—Quoi qu'il en fût, il fallait agir en toute prudence, avec cette imagination de dix-huit ans, qui déjà voyageait et souffrait... En père, j'ai interrogé Mme Rival, j'ai su toute votre fameuse histoire. Vous devinez le reste, et comment j'ai apaisé ces grandes agitations... qu'il importait, avant tout, de ne point contrarier... Seulement, arrivés ici, à La Baraque, lui voyant depuis trois jours une tristesse qu'elle essayait vainement de cacher, et un tourment de pensées que je savais bien comprendre; redoutant enfin une crise très cruelle de séparation pour aujourd'hui... j'ai recouru de nouveau à Mme Rival, dont la sérieuse affection m'a beaucoup aidé... Sur mes instances, elle m'a communiqué cette lettre de vous, qui pouvait à tout hasard nous servir... Bref, j'ai vu ce matin l'enfant dans un tel état d'affliction, que je l'ai consolée du coup, en autorisant Mme Rival à lui montrer ce morceau épistolaire, dont il m'était aisé de prévoir l'effet.

— Amiral !.. exclama Robert palpitant, et mettant en ce mot tout un monde de remords.

— Bon ! reprit l'amiral, ce qui est fait est fait !.. Seulement, mon cher Robert, c'est à votre raison que maintenant je compte en appeler,.. car, à vous, je vous tiendrai un tout autre langage.

— Hélas ! soupira Robert, je reviens d'une si absurde crise !.. Je sais bien que, à vos yeux, je ne suis qu'un extravagant et un fou.

— Oh ! j'ai assez vécu pour avoir l'expérience de ces aventures-là !.. continua l'amiral, et je me suis marié ensuite, convaincu que j'aimais pour la première fois... Certes, Joconde serait fille à faire le même miracle que sa mère... C'est une simple loi du cœur que ces régénérations saines, d'où les meilleurs peuvent ressortir décidément forts et trempés pour la vie... Le tout est de savoir si la trempe est bonne.

Robert ne cherchait même point à répondre...

— Vous vous taisez, reprit l'amiral, le voyant tout pensif; j'en conclus donc que vous m'avez compris et que vous sentez que toute protestation serait futile et vaine. Le temps, sans doute, peut répondre pour vous de cette constance, de cette résolution de courage dont vous êtes tout enflammé... Mais, dans les circonstances où vous

êtes, les actes seuls peuvent faire preuve contre toute fâcheuse rechute, dont les conséquences seraient autrement tragiques que la petite averse de larmes que nous venons d'essuyer... Or, pour en venir à la saine raison, mon cher Robert, je dois, moi, laisser de côté tout roman... Joconde n'a que dix-huit ans; vous en avez vingt-six, juste l'âge où tout homme, qui porte quelque chose dans le cœur ou dans le cerveau, doit se décider une carrière, sous peine de n'être jamais rien, qu'une de ces non-valeurs que notre temps commence à ne comporter plus guère. Écartant toute vaine question d'inégalité de fortune, dont le rappel serait indigne de nous, il nous faut bien songer à l'avenir, au monde, à la place que Joconde est en droit d'y ambitionner. Un mari qui ne serait rien, qu'un parfait gentleman de salon, laisserait bientôt son orgueil en souffrance... Tout cela veut dire que, à l'heure où nous sommes, je dois vous déclarer que ce que j'attends de votre loyauté, c'est que vous m'aidiez à distraire une imagination trop vive d'un de ces rêves... comme en fait toute jeune fille, et qui n'ont souvent que la durée d'un chagrin de novice, qu'il suffit de ne point rembarrer pour qu'il s'envole comme il est venu.

— Vous avez raison, amiral, interrompit cette fois gravement Robert, de compter sur mon affection autant que sur ma loyauté... Pour Mlle Joconde elle-même, vous ne pouvez pas, vous ne devez pas vous en fier à cette conversion brusque, si ardente que je la sente en moi... Je ne suis rien, d'ailleurs, vous l'avez dit, et j'ai trop d'orgueil pour oser vous formuler une espérance que tout de moi, d'ailleurs, rendrait suspecte. Je pars, donnez-moi vos ordres... Je ne reviendrai que si jamais, vous-même, vous me rappelez.

— C'est ce que nous avions décidé, Robert, et cela devant elle! reprit gravement l'amiral.

— Elle me l'a dit.

— Seulement pour vous, je tiendrai un tout autre langage, je le répète, entre hommes qui savent la vie; et j'irai tout droit au fond des choses. Dès cette heure, la romanesque équipée d'une enfant est finie... Il reste de tout cela une fille de l'amiral Berthier... Pendant une rupture de toutes relations, que j'exige complète, elle verra le monde, et elle s'y formera, cette fois, un réel idéal de la vie, du mariage et de tout ce qui peut constituer le bonheur de la femme qu'elle doit être. Vous comprenez, sans que je le dise, qu'elle saura bientôt d'elle-même que cette hardiesse d'aujourd'hui... si expansive qu'elle ait pu paraître, ne saurait engager plus tard ses vingt ans, ni la libre raison qui ne tardera pas à lui naître, en des devoirs plus sérieux.

— Oh! amiral, répliqua vivement Robert, je ne serais digne ni

d'elle ni de vous si, restant ému de ce souvenir qui ne s'effacera jamais, je formais dans mon cœur un autre vœu que celui de son bonheur. — Amiral, si fou que j'aie été, j'ose vous dire que je l'aime... C'est prendre l'engagement de me soumettre à tout ordre de vous; dussiez-vous m'ordonner de renier cette lettre... que je déplore, puisqu'elle a été vue par vous... Elle témoigne du moins que j'avais su me juger, et que nulle ambitieuse présomption ne m'avait égaré...

— J'accepte votre parole, mon cher Robert, et elle me suffit. De mon côté pourtant, ne me croyez ni prévenu, ni hostile de parti-pris... J'avais fait d'autres projets, vous le savez... En laissant Joconde libre de les rompre, il est tout simple aussi que je la laisse libre de les renouer. L'éloignement suffira, je l'espère, à calmer des effervescences que ses dix-huit ans justifient. Elle aura vécu, elle aura pensé en femme... Vous m'écrirez à moi, afin qu'elle ait des nouvelles de vous, si elle veut vous suivre de loin en pensée. Hors cela, il est inutile d'ajouter, je pense, que je compte sur votre honneur de galant homme pour que rien ne lui rappelle le romanesque incident d'aujourd'hui, qui doit rester dans l'oubli.

LVI.

Une année, c'est bien long! avait dit Joconde. Robert l'éprouva, Sarrazin reparti pour la France après trois semaines de séjour à Chicago.

Cependant si, dans les premiers mois, il souffrit d'un exil qu'il savait, hélas! pour lui sans terme, sa souffrance fut du moins menée si grand train et agitée d'un tel labeur que c'est à peine si, parmi les hommes d'action au milieu desquels il était jeté, sa mélancolie trouvait des heures de répit pour analyser son état d'âme. A ces heures-là, il se reprenait au lointain de ces souvenirs, de ces affections qui, pour lui, étaient du moins le *home*, toujours doux, même aux cœurs désabusés de tout. Il écrivait alors à Rival, comme dans une sorte de rattachement, le seul qui lui restât, à la chaîne brisée de ses jours d'illusions.

« Michigan, décembre.

« Tu me reproches ma paresse et tu m'accuses d'oubli... Que te dire que je ne t'aie dit déjà, depuis huit mois que je campe au hasard de mes expéditions?.. Ce pays d'activité et de hâte ne laisse guère respirer ni soupirer, mon cher Rival; c'est pourquoi tu te plains de la rareté de mes lettres. La vie que je mène en pleine na-

ture sauvage, le travail qui m'écrase, et les soucis d'une responsabilité parfois effrayante ont cela, du reste, de bon et de sain qu'il faut bien que je m'y oublie, et je crois vraiment que cette rude vie de *borderlife* et de pionnier finira par me posséder corps et *âme*... Ne ris pas de ce mot, que je souligne... Au milieu de mes bons immigrans dociles, ou de mes *rowdies*, gens de sac et de corde, propres à tout et capables des plus mauvais coups, j'en suis même là, que, devant les résultats de l'œuvre, je commence à prendre une assez flatteuse idée de l'homme, malgré ce que j'ai appris de sa décadence... Je t'ai déjà raconté, tout au long, la gigantesque entreprise conçue par Sarrazin. Des lieues de pays, à cette heure en pleine conquête sur les régions solitaires du buffle et de l'Indien, la vie civilisée portée en avant... *Ahead! ahead! ahead!*.. L'économie sociale aux forêts vierges du grand désert américain!..C'est crâne, va!..

« Te dire que je ne pense plus à Joconde (car tu prévois bien que c'est là que j'en veux venir) et te vanter mon stoïcisme parfait, ce serait beaucoup. Si je suis surmené par mon dur métier de *settler*, je n'en porte pas moins au cœur un fond de mélancoliques regrets... Je vis, voilà tout! Et je vivrai comme tant de gens, qui sont bien forcés de faire bon visage à mauvais jeu du sort. Depuis huit mois que je pioche loin d'elle, avec le souvenir des solides argumens de l'amiral, l'accoutumance s'est faite en moi de ce terrible mot dont je reconnais maintenant l'inexorable rigueur: — La vie est la vie!.. le roman n'y peut rien... A quoi bon les révoltes ou les illusions lâches! Un journal n'a-t-il point annoncé, l'autre jour, la nomination de Pierre de Varelles au poste d'attaché à l'ambassade de Londres?.. D'autre part, le *Truth* me renseigne trop bien sur les réceptions de l'amiral, et sur les grâces de la jeune *miss Berthier*, pour que j'ignore même les faveurs de cour dont elle est comblée. En ce monde de grandeurs et d'entraînemens pompeux, par quelle aberration garderais-je un espoir?.. Un amour d'enfant a-t-il pu tenir longtemps, quand un père comme celui de Joconde était là pour en effacer jusqu'au souvenir?.. Et n'ai-je pas moi-même engagé mon honneur en jurant d'oublier cet étonnant aveu?.. Pour n'être point suspect enfin d'une séduction vile, n'ai-je pas dû loyalement offrir d'être complice de ma perte, en me prêtant à l'abuser, à renier jusqu'à cette lettre de confession à ta femme?.. Je ne sais plus rien d'elle... j'ai donné ma parole à l'amiral de ne jamais la revoir sans son appel... Tout est donc fini, bien fini!

« — C'est dommage, pourtant!

« Une lettre de mon excellent notaire m'annonce le retour du Boisdesnier... N'ayant pu avoir La Grange, il achète, paraît-il, la terre

de Beaulieu au prix de sept cent mille francs. Mlle Mélie (qui a maintenant quatre cent mille francs de dot) épouse le fils d'un riche industriel de Tours... Inutile de faire des fouilles pour retrouver l'argent de ma tante!.. Qu'y faire, si démontrée que soit la captation?..

« Poinsinet me consulte sur l'opportunité d'une enquête qui ferait peut-être, dit-il, très grand peur au cousin. J'ai refusé de remuer ce fumier de famille. »

LVII.

Une année s'était écoulée quand Robert reçut, un matin, ces deux lettres. La première ne contenait que ces quelques lignes :

« Paris, 10 mai.

« Mon cher Robert,

« Je vous écris de Paris, où je suis depuis quinze jours, pour la réunion générale de notre comité d'ici; votre fameux rapport y a fait merveille. Une longue lettre vous informera des décisions prises, lesquelles vous sembleront sans doute nécessiter votre présence, au conseil d'administration du mois prochain... Ce qui veut dire que vous avez juste le temps de prendre le premier paquebot.

« Je repars ce soir pour la Touraine... C'est donc à La Baraque que je vous donne rendez-vous...

« SARRAZIN. »

La seconde lettre, datée de La Grange, était d'Aurore :

« La Grange, 12 mai.

« Tiens-toi bien, mon Rob..., car tu vas avoir une fière surprise de ce qui nous est arrivé ce matin.

« Poinsinet ayant besoin de ton fondé de pouvoir, pour signer le bail du nouveau fermier,.. nous étions donc à La Grange depuis dimanche... Voilà que, pendant que ce paresseux de Raoul dormait encore, je furetais dans ton aile droite, vide enfin, et laissée, Dieu sait dans quel état par tes honorés cousins!.. Je monte dans les combles... Dans une grande pièce, une belle armoire Louis XVI, toute seule, en train de se délabrer, et mangée par les rats... Un meurtre de la laisser perdre!.. Je la fais enlever pour la faire réparer... Qu'est-ce que je vois derrière?.. Une espèce

de porte murée qu'elle masquait... Je fronce mon joli nez, je réfléchis... Crac!.. en deux temps je fais venir le maçon, qui démolit la chose... Derrière, trois autres chambres, toutes remplies de caisses... »

« Rob, tout cela renfermait la fameuse collection de ton oncle, *soi-disant expédiée en Angleterre!..* »

« Dans le plus profond catimini, Raoul et moi, nous avons soigneusement tout déballé : les tableaux, les livres, les objets d'art... Raoul dit que ce sont des merveilles... Le plus drôle, c'est que nous avons trouvé sur le mur, au-dessus de toutes ces caisses, de superbes étiquettes, indiquant les objets renfermés, toutes écrites de la belle main du cousin Boisdesnier!.. Voilà pourquoi le malin voulait te faire épouser sa fille... et tenait tant à t'acheter ton château... *tout garni, tout meublé!..*

« Inutile d'ajouter que nous gardons le plus complet mystère sur tout cela, jusqu'à ce que tu nous dises s'il faut en parler à Poinsinet...

« Qui est-ce qui triomphe?.. C'est Aurore!..

LVIII.

Débarqué à Saint-Nazaire, après une traversée assez rapide, Robert arriva le jour même à La Grange, presque au milieu de la nuit. De près de quarante-huit heures en avance, il n'était point attendu, et dut réveiller les gens. Il s'informa. Les Rival ne devaient arriver que le lendemain. Sa seconde question fut pour La Baraque ; il apprit que Sarrazin y était de retour, depuis une semaine...

N'osant interroger davantage le domestique à moitié endormi, il remit au lendemain, pour apprendre de Sarrazin lui-même les nouvelles de Londres, et attendit le jour, dans les tourmens de l'insomnie. Qu'allait-il apprendre?.. Bien que depuis des mois résigné, ce retour chez lui renouvelait mille souvenirs de ce jour de son départ, si plein d'émotions troublantes. Cette adorable et triste scène de la terrasse avec Joconde... A cette heure, sans doute, elle était mariée!.. Demain même, peut-être, il allait la revoir à La Baraque, comme il avait revu Christiane à Paris,.. Pierre de Varelles lui tendant la main dans la joie de son bonheur...

— Étrange destinée que la mienne! se dit-il, en se raillant de ses pensées comme d'une lâche faiblesse. — Bah! c'est ma dernière dégringolade!.. pour parler comme Rival.

Il se contraignit alors à songer à ce rattachement viril qui, depuis un an, l'avait sauvé de tous ses fous rêves. Devenu, par l'intérêt,

le travail et l'action, autre chose qu'un inutile abstracteur de quintessence, à la poursuite des idées creuses et d'une fausse gloire littéraire,.. ce n'était point, en tout cas, sans quelque orgueil de l'œuvre accomplie qu'il allait reparaître aux yeux de l'amiral ou de Sarrazin.

Cependant, quand le jour se leva, il recommença à se sentir inquiet, comme à l'approche d'une mauvaise nouvelle prévue, dont il va falloir subir le choc... Impatient, désœuvré, il descendit pour visiter son parc, et se reprendre à des réminiscences qui se levaient en foule à chaque pas.

Là, il avait erré, maudissant Christiane,.. ou méditant cet enlèvement insensé dont il mûrissait le plan... Riant, à cette heure, de lui-même, il se prenait en pitié, à la pensée que, alors, il avait près de lui Joconde!.. Et il s'efforçait en vain à se rendre compte de cette aberration folle de son esprit et de son cœur... Joconde!.. Il se rappelait ce subit instant d'émoi, le jour où il l'avait portée pour traverser le ruisseau grossi, au retour de la ferme!.. Il la revoyait, rassemblant ses jupes pour s'abandonner à ses bras.

— Bah! reprit-il furieux contre lui, c'est un gentil souvenir, voilà tout!.. A quoi diable vais-je songer là? — La vie est la vie!.. Il est huit heures, allons voir Sarrazin.

Et, secouant ses pensées, il partit par ce chemin bien connu, qu'il avait parcouru tant de fois. A se sentir si changé, il s'étonnait de le retrouver tel qu'il l'avait quitté. Vieilli d'une année, si longue et si lourde, il lui semblait qu'une sorte de rajeunissement, inutile à son cœur bronzé, essayait de se faire en lui... La vie est la vie!.. se disait-il. Et cet éternel poème du printemps recommençait un chapitre... Comme pour lui souhaiter la bienvenue, les futaies étaient pleines de chansons, et tout ce renouveau semblait le reconnaître. — Bonjour, Robert! disaient les mésanges... Et les marguerites dans l'herbe lui souriaient... La vie est la vie!

Comme il arrivait à la terrasse, il se rappela ce matin où, par la pluie, Joconde était venue l'attendre pour lui jeter la clé de la poterne... Par une de ces visions étranges dont l'imagination réussit parfois à ressaisir l'impression mensongère, il crut même voir de loin, parmi les touffes de glycine du parapet, une forme se dessinant sur le ciel... Mais l'illusion s'évanouit bientôt, masquée par les arbres du chemin.

— Pauvre Joconde!.. se dit-il; elle était tout attristée de mes refus de courir les champs avec elle!..

Il en était là de ses réflexions, et passait le front penché, quand, tout à coup, il entendit ces mots exclamés d'une voix joyeuse... Et quelle voix!..

— Robert! Robert!.. Je suis là!.. Je vous attends! — Vite... Voici la clé!

— Joconde!.. s'écria-t-il.

Il est de ces cris qui viennent de l'âme, et que nulle langue humaine ne peut traduire... Robert prit la clé, ouvrit, se précipita par les marches... Arrivé près d'elle, il la regardait éperdu, muet, presque effaré.

Souriante, en larmes, elle lui tendit la main, elle aussi, sans pouvoir parler... Il la prit, d'un élan l'attirant sur son cœur, et ils se mirent à pleurer tous les deux.

Un quart d'heure après, ils entraient à La Baraque.

— Père, dit Joconde à l'amiral, voilà Robert... Nous nous aimons toujours!..

— Eh bien! prends-le donc pour mari!.. répondit l'amiral en embrassant Robert...

Aurore et Rival arrivèrent le lendemain.

Mais les effusions de toutes ces joies furent marquées, ce jour-là, par un autre événement majeur. Après le déjeuner, Joconde fit atteler, et tout le monde partit pour *sa terre* de La Grange, comme elle dit.

Là, on fit monter Sarrazin dans les combles de l'aile droite; on le mit à même la collection...

Un mois plus tard, par une belle matinée de juin, tout Guitry-le-Grand était en fête : « Mlle l'amiral se mariait... » De La Baraque à la mairie et à l'église, le sol était jonché de roses... A dix heures, le cortège partit à pied; Joconde, au bras de Rival, ouvrant la marche, suivis d'Aurore au bras de l'amiral... Deux *grandes* de l'école étaient demoiselles d'honneur... A la cérémonie civile, Sarrazin fit un très beau discours. Par disgrâce, il s'attendrit... Ce qui le força d'abréger une superbe péroraison, sur le travail rural en syndicat, qu'il avait préparée. A l'église, aussi pleine de fleurs et d'encens, ce fut une expansion de tous les cœurs... Robert se croyant presque dans un rêve... Le *Ite missa est* prononcé, Joconde tout émue prit le bras de son mari, et ouvrit la marche.

— N'est-ce pas, Rob, qu'il y a un Dieu?.. lui dit-elle, ses grands yeux encore humides.

— Oh! oui, ma Joconde, répondit-il, et je l'adorerai tout en vous!

— Tout en moi... tout en moi : ce sera à voir!.. reprit-elle de son fameux ton de fille d'amiral.

MARIO UCHARD.

UN

CHANCELIER D'ANCIEN RÉGIME

LE RÈGNE DIPLOMATIQUE DE M. DE METTERNICH.

II[1].

M. DE METTERNICH ET LA CRISE DE 1813-1815. — LE CHANCELIER DANS LA COALITION ET AU CONGRÈS DE VIENNE.

Mémoires, documens et écrits divers, laissés par le prince de Metternich, chancelier de cour et d'état, publiés par son fils le prince Richard de Metternich, classés et réunis par M. A. de Klinkowstrœm, 8 vol.

S'il est un moment dramatique dans l'histoire du commencement du siècle, c'est cette période de 1811, des premiers mois de 1812, où, sous le voile des splendeurs, se prépare la crise décisive de l'empire, qui n'est elle-même qu'une phase de plus de la lutte engagée depuis vingt ans entre la France de la révolution et l'ancienne Europe. C'est ce qu'on peut appeler le prologue de la campagne de Russie. Napoléon semble encore et plus que jamais tout-puissant. Il est entré, par son mariage avec une archiduchesse, dans la famille des vieilles royautés, et par la naissance d'un enfant décoré dans son berceau du titre fastueux de roi de Rome,

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

il peut croire son avenir dynastique assuré! Il règne à Hambourg et à Rome, sur le Zuyderzée et aux bords de l'Adriatique, sur l'Allemagne soumise et sur l'Italie subordonnée. On sent, il est vrai, qu'il a dépassé la limite des grandeurs possibles, que toute cette puissance est à la merci d'un revers ou d'un accident, que ce système de conquêtes indéfinies ne peut durer. On le sent, mais on ne voit pas comment tout cela peut finir. Les résistances, les hostilités se taisent devant cette prodigieuse fortune. On croit même, ou l'on feint de croire au succès de la grande partie qui se prépare contre la Russie, et, lorsqu'au mois de mai 1812 Napoléon, accompagné de Marie-Louise et de sa cour, arrive à Dresde, première étape de sa marche sur le Niémen, il est entouré de princes de toute sorte accourus pour assister à une des plus éclatantes représentations du siècle.

A la cour du bon roi de Saxe, fier de son glorieux hôte, se pressent l'empereur et l'impératrice d'Autriche, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III lui-même, les petits princes allemands qui tous sont des alliés, des alliés par peur, par calcul ou par intérêt, dans la croisade près de s'ouvrir. M. de Metternich, qui est du voyage, n'est pas le moins empressé, quoi qu'il en dise, et, pour un instant, il reprend ses conversations familières de Paris avec celui dont personne n'ose décliner l'alliance, ni prévoir la défaite. Il ne quitte Dresde que pour aller au plus vite à Prague préparer une réception triomphale à Marie-Louise retournant par la Bohême en France, tandis que Napoléon court vers l'inconnu, vers son destin! — Huit ans plus tard, M. de Metternich a pu écrire dans son *Journal*, daté encore de Prague : « Les époques mémorables où j'ai visité cette ville se sont suivies bien rapidement. En 1812, j'ai passé deux mois ici avec l'impératrice des Français, et, en 1813, j'ai porté à son mari le coup mortel. » — Il résumait après coup, en quelques mots, son histoire dans cette crise de 1812-1813.

I.

C'est, en effet, tout son rôle dans cette année tragique, et, à vrai dire, rien n'est plus curieux que le jeu de ce politique épiant les événemens, prêt à changer de camp à mesure que la fortune change de face, attendant que le lion soit blessé pour marcher sur lui, pour lui porter, comme il le dit, « le coup mortel. » L'art de M. de Metternich est de prendre position dès le début sans se livrer, sans sortir d'une savante ambiguïté, de ne s'engager tout au moins qu'à demi, en se réservant mentalement la liberté de se dégager selon l'occasion.

Allié de Napoléon, il l'était sans nul doute, il paraissait l'être au

moment où s'ouvrait le grand conflit. C'est en ministre d'une puissance alliée qu'il était à Dresde au mois de mai 1812, qu'il écoutait Napoléon lui dévoilant ses projets, ses pensées, presque son plan de campagne. L'empereur François lui-même, encore sous le charme de son terrible gendre, disait à l'ambassadeur de France à Vienne « qu'il ne concevait pas la conduite de la Russie, qu'il fallait qu'on eût perdu la tête à Saint-Pétersbourg. » L'Autriche était liée avec la France par le traité de coopération du 14 mars 1812, comme la Prusse, de son côté, était liée par le traité du 24 février. Elle avait à l'aile droite de l'armée française,— les Prussiens étaient à l'aile gauche, — un corps de 30,000 hommes, sous les ordres du prince Schwartzenberg, naguère encore ambassadeur à Paris et désigné par l'empereur comme un lieutenant sur lequel il croyait pouvoir compter ; mais, en même temps, chose étonnante ! l'Autriche mettait toute sa diplomatie à rassurer la Russie, à lui faire entendre que l'alliance avec la France n'était qu'une nécessité de circonstance et peut-être une comédie, que le corps auxiliaire se battrait le moins possible, qu'il se bornerait à couvrir le territoire autrichien. Ainsi l'Autriche marchait ostensiblement avec Napoléon ; elle s'étudiait, d'un autre côté, à garder de secrètes intelligences avec la Russie, — et tout cela, dans le langage du jour, s'appelait la « neutralité armée. » M. de Metternich a bien quelque raison de dire dans ses *Mémoires :* « On ne trouve pas et sans doute on ne retrouvera jamais dans l'histoire un semblable exemple d'une situation politique aussi excentrique que la nôtre... » Napoléon, sans se faire peut-être complètement illusion, comptait sur le succès de ses armes pour maintenir l'Autriche dans la fidélité. La Russie finissait par se contenter des explications qu'on lui donnait et se prêtait aux duplicités autrichiennes parce qu'elle y était intéressée. M. de Metternich trouvait à ce double jeu, qu'il a regardé depuis comme son coup de maître, l'avantage d'une certaine liberté qui lui permettait d'augmenter sans bruit les forces militaires de l'Autriche, d'attendre les événemens sans se hâter, de voir ce qui allait sortir du vaste et puissant conflit.

Ce qu'il n'avait pas tout à fait prévu, c'est que la fortune des armes déciderait si vite et que Napoléon, après avoir passé le Niémen au mois de juin 1812 en victorieux, après s'être enfoncé en Russie, reviendrait au mois de décembre de Moscou avec une armée détruite, suivi pas à pas par les Russes, trahi par les élémens et par ses alliés, rejeté en désordre sur l'Allemagne ennemie et déjà frémissante. Il avait cru que la guerre durerait plus longtemps ; il avait entendu Napoléon lui-même lui dire à Dresde que l'entreprise qu'il tentait était une œuvre de patience et de temps, qu'il n'aventurerait rien, qu'il se bornerait sans doute à arriver jusqu'à Smo-

lensk en 1812, qu'il ne pousserait la campagne à fond qu'en 1813. C'était, en effet, le premier projet de Napoléon : la fatalité l'avait emporté ! La catastrophe trompait, dépassait toutes les prévisions et, en surprenant l'Autriche, elle lui rendait tout à coup l'espoir d'un rôle dont elle ne pouvait pas même encore avouer la pensée. A la première nouvelle du désastre, ne sachant pas où était l'empereur, M. de Metternich expédiait un de ses affidés auprès du duc de Bassano qu'il supposait à Wilna, et il lui disait : « Notre auguste maître, en apprenant l'évacuation de Moscou, a exprimé en peu de mots le fond de ses sentimens et de sa politique. — Le moment est venu, a-t-il dit, où je puis prouver à l'empereur des Français qui je suis... » Quelle était la signification réelle de ce mot assez énigmatique, qui pouvait tout dire ou ne rien dire ? C'est ici que commence le nouveau drame où vont s'agiter les destinées de l'Europe entre Napoléon, l'Autriche et la coalition reconstituée par les premiers succès des Russes, drame où aux plus tragiques péripéties se mêle une fourberie supérieure.

On ne peut bien voir qu'aujourd'hui, après la divulgation des pensées les plus secrètes, la marche de M. de Metternich dans cette phase nouvelle de la grande crise. La situation que lui créaient les événemens aux premiers mois de 1813 était assurément compliquée autant que délicate ; elle devenait de plus en plus difficile à mesure que les Russes s'avançaient sur la Vistule et sur l'Oder, que la défection de la Prusse s'accentuait, que la guerre se rapprochait de l'Allemagne, et que l'Autriche, serrée sur ses frontières, se sentait prise entre tous les belligérans. M. de Metternich se révélait un maître dans l'art des évolutions au milieu de ces difficultés. Se dégager de l'alliance française sans la rompre ouvertement, au moins du premier coup, passer par degrés dans le camp de la nouvelle coalition sans se livrer à elle, sans subir sa loi, gagner assez de liberté et de temps pour refaire une armée autrichienne avec le noyau du corps de Schwartzenberg, pour pouvoir, à l'heure voulue, jeter 200,000 hommes dans la balance, c'était l'objet multiple de sa diplomatie. Au fond, il avait son programme, il avait fait son choix dans le secret de sa pensée, et il disait ces mots qui contenaient déjà toute sa politique : « L'insuccès de Napoléon contre la Russie a changé la situation de l'empereur des Français, ainsi que celle des autres puissances. — Le dénoûment pour l'Europe sera la paix. — Amener la paix, voilà la véritable tâche de l'Autriche. — Quelle voie faut-il suivre pour arriver à la paix, à la paix sérieuse?.. *Le seul moyen, c'est de faire rentrer la France dans des limites qui permettent d'espérer une paix durable et de rétablir l'équilibre politique entre les grandes puissances...* » Il ajoutait aussi, précisant l'alternative où pouvait se trouver l'Au-

triche, d'entrer dans l'alliance des puissances du nord ou de se rapprocher de la France : « *Cette dernière alternative ne saurait se réaliser ;* mais nous pouvons prendre le premier parti. Le passage de la neutralité à la guerre ne sera possible que par la médiation armée... »

Ainsi, dès le premier jour, tout était prévu et calculé. La paix, une bonne paix allemande et européenne, reconquise sur la France ramenée à ses anciennes limites, c'était le but. Le procédé, pour l'Autriche, consistait à rentrer en scène par une « médiation armée, » prélude d'une alliance avec les puissances du nord contre la France, et, pour dire toute la vérité, le programme n'avait rien de nouveau. M. de Metternich l'avait conçu et tracé dès 1801, à son entrée dans la carrière. Il l'avait évidemment un peu oublié au milieu des prodigieuses transformations du temps. Il ne songeait pas à proposer son programme à l'époque où il était un brillant ambassadeur à Paris; il ne l'avait pas dans son portefeuille lorsqu'il revenait, en 1810, dans le cortège d'une archiduchesse gravissant les marches du premier trône du monde. Il suffisait d'un désastre pour faire revivre le programme, les vieux ressentimens contre la prépotence française. Le malheur, en frappant Napoléon comme un autre, « avait courbé sa grandeur, » a dit M. de Ségur ; il avait perdu son prestige d'infaillibilité! — On le jugeait! » M. de Metternich, non sans quelque hardiesse, et, dans tous les cas, sans scrupule, voyait désormais l'occasion de reprendre le procès de l'Europe contre la révolution française par la revision « de tous les anciens traités conclus avec la république et avec Napoléon ; » mais plus la résolution arrêtée secrètement était grave, même dangereuse, plus le chancelier de Vienne sentait le besoin de s'envelopper de voiles, de déguiser sa marche sous les subterfuges. Après tout, l'Autriche était encore l'alliée de la France. Le corps de Schwartzenberg n'avait pas cessé d'être sous les ordres de Napoléon, et si l'empereur avait été atteint dans sa puissance, dans son prestige, il n'était pas à bas. M. de Metternich ne laissait pas de craindre les éclats de son génie, quelque prodigieux retour de fortune ; il ne doutait pas que, par un nouvel et gigantesque effort, Napoléon ne fût bientôt prêt à rouvrir la campagne en pleine Allemagne, et c'était assurément un danger de se démasquer trop tôt, surtout avant d'avoir proportionné ses forces aux résolutions dont on gardait encore le secret. De là toute une stratégie qui a quelque peu trompé l'histoire et les historiens, à en croire M. de Metternich lui-même, qui est ici le premier témoin de sa propre duplicité.

Suivons un instant ce curieux et obscur travail d'un politique qui, en définitive, a eu une action décisive dans la plus terrible

des crises, après avoir été placé pendant quelques mois, — janvier-juin 1813, — au milieu de toutes les passions contraires. Au premier moment, ce n'est pas douteux, M. de Metternich se gardait bien d'avouer sa pensée et ses desseins dans ses relations avec la France. Il mettait, au contraire, tout son art à désarmer les suspicions, à prolonger l'ambiguïté et les illusions. Il procédait tout au plus par des insinuations savamment ménagées, et s'il laissait voir déjà un changement de position en se prononçant pour la paix, — pour une paix dont il ne disait pas les conditions, — il accompagnait ses insinuations de toute sorte de protestations de fidélité et d'attachement à la cause commune. Il avait affaire en peu de temps à deux ambassadeurs chargés de représenter les intérêts de Napoléon à Vienne, M. Otto et M. de Narbonne : l'un, homme sage, méthodique, un peu dépaysé dans une si grande crise, mettant dans sa diplomatie plus de correction que de souplesse ; l'autre, politique à l'esprit fin et hardi, aux mœurs aristocratiques, traitant les affaires avec l'aisance mondaine d'un gentilhomme d'ancien régime, prompt à tout pénétrer et à tout précipiter. M. de Metternich, plus embarrassé peut-être avec M. de Narbonne qu'avec M. Otto, parce qu'il se sentait mieux deviné, jouait habilement son jeu avec l'un et avec l'autre, tenant successivement aux deux ambassadeurs le langage d'un ami qui affectait de provoquer les confidences, qui voulait être utile.

Lui parlait-on de l'alliance qui unissait les deux empires, il en parlait plus haut que son interlocuteur, il ne cessait de répéter que, si elle n'existait pas, il la proposerait, que c'était une alliance naturelle, nécessaire, préparée par la réflexion, imposée par le rapprochement des intérêts permanens, « autant que par l'union intime des deux familles impériales. » — Le pressait-on de dire les conditions qu'il mettait à la paix, objet avoué de sa politique, il répliquait qu'il y aurait sans doute quelques concessions à faire sur le grand-duché de Varsovie, sur les villes anséatiques, sur la confédération du Rhin, choses inutiles à la France, qu'au demeurant « si l'empereur voulait se contenter d'être trois fois plus puissant que Louis XIV, d'être le maître de l'Europe uniquement par l'influence de son génie, les difficultés seraient bientôt aplanies. » — Essayait-on de lui faire sentir l'aiguillon en lui disant que Napoléon allait rentrer en campagne, qu'il retrouverait la fortune et de nouvelles victoires, il se hâtait de répondre qu'il y comptait bien, qu'il avait besoin de compter sur les succès de l'empereur « pour ramener ses adversaires à la raison. » Il parlait toujours en ami dévoué ; il se représentait même comme une victime de l'alliance française, comme un homme menacé dans son crédit, peut-être dans sa vie par les passions guerrières qui s'agitaient déjà à Vienne. — D'un autre

côté, il est vrai, il avait ses intelligences au camp des alliés. Il soutenait la Prusse dans ses défections, il lui avait communiqué dès le mois de décembre 1812 son plan pour rejeter la France au-delà du Rhin. Il négociait avec la Russie, et au moment même où il avait encore avec M. de Narbonne ses conversations les plus intimes, il écrivait à M. de Nesselrode, qui était avec l'empereur Alexandre, en Silésie : « Je vous prie de me conserver amitié et surtout beaucoup, beaucoup de confiance. Si Napoléon veut faire la folie de se battre, tachez que l'on ne se démonte pas pour un revers ; une bataille perdue par Napoléon et toute l'Allemagne est sous les armes ! » A Paris, il s'étudiait à prolonger l'idée d'une alliance qu'il avait déjà brisée dans sa pensée ; au camp des alliés, il s'efforçait de faire prendre patience, d'inspirer la confiance ! Pendant ce temps, il armait sans repos, sans éclat. Il ralliait le corps du prince Schwartzenberg, à peine engagé dans la campagne de Russie, et le ramenait à travers la Galicie, en Bohême, où il allait être le noyau de toutes les forces militaires de l'empire. L'action, tout enchevêtrée, se déroulait dans l'obscurité sans que, dans la société viennoise, on y vît rien. Le secret de la comédie restait entre l'empereur François, qui, par crainte ou par scrupule, hésitait encore à rompre avec son redoutable « gendre, » et le ministre qui marchait patiemment, cauteleusement, à son but sans dévier.

Une comédie, ai-je dit, c'est le mot ! M. de Metternich ne s'en défend pas dans ses *Mémoires* ; il se fait même assez complaisamment un mérite d'une duplicité couronnée par le succès. Plus d'une fois, au milieu des vastes préparatifs de la nouvelle campagne sur laquelle il comptait pour relever sa fortune, Napoléon avait des doutes. Tantôt il gardait encore l'illusion d'un lien de famille qu'il croyait assez fort pour retenir son « beau-père, » l'empereur François ; tantôt, démêlant d'un regard perçant et ombrageux les manèges autrichiens, il essayait d'en avoir raison. Il multipliait les interpellations et les propositions. Il ne faisait, en réalité, qu'offrir à l'Autriche les occasions de se dégager par degrés, de passer en peu de temps de l'alliance active de 1812 à une neutralité suspecte, puis à la médiation armée. M. de Metternich ne prononçait pas d'abord le mot, il le donnait à entendre ; il mettait tout son art à se laisser presque porter par l'impatience de Napoléon lui-même à ce rôle de médiateur armé que son ambition convoitait depuis le premier jour, et rien n'est certes plus curieux que cette scène du mois d'avril 1813 où il se dévoilait devant M. de Narbonne. Le brillant ambassadeur de France était chargé de lui dire que, puisque l'Autriche voulait la paix, elle devait se décider, prendre une position nouvelle, mettre sous les armes, non plus les 30,000 hommes du corps de Schwartzenberg, mais 150,000 hommes, et, à la tête de ses forces,

se tourner vers les puissances alliées pour les sommer de s'arrêter, ou marcher sur elles. M. de Metternich, par un prodige de dextérité, s'emparait de cette communication en la détournant de son vrai sens et en la traduisant à son usage : il répondait qu'effectivement, comme le pensait le souverain de la France, l'ancienne alliance ne pouvait plus suffire, que l'Autriche y avait songé, que c'était pour cela qu'elle armait, qu'elle était toute prête à entrer dans les vues de l'empereur en s'interposant entre les belligérans. Il se hâtait de prendre possession du terrain qu'on lui offrait, et si on le pressait de s'expliquer un peu plus, de dire comment il entendait la médiation, ce qu'il ferait si ses conditions n'étaient pas acceptées par Napoléon, il répliquait de façon à laisser M. de Narbonne persuadé que le médiateur se changerait en ennemi. Il avait mis quatre mois pour en arriver là! Le moment était venu de faire un pas de plus. « L'empereur, dit-il, m'avait laissé libre de lui désigner l'instant que je regarderais comme le plus favorable pour faire connaître notre passage de la neutralité à la médiation armée... Les victoires de Napoléon à Lutzen et à Bautzen m'avertirent que l'heure avait sonné. » C'est ici, en effet, que l'action se serre et se précipite à travers tous ces épisodes de l'armistice de Pleiswitz, de l'entrevue de Dresde, de l'inutile congrès de Prague, dernière fiction destinée à couvrir la suprême évolution de l'Autriche, le passage de la médiation armée à l'hostilité déclarée.

Au moment où M. de Metternich, averti par les coups de clairon de Lutzen et de Bautzen, se décidait et décidait l'empereur François à quitter brusquement Vienne le 1er juin, à se porter en Bohême pour être plus près des événemens, il ne cessait d'affecter une indépendance impartiale entre Napoléon qui le pressait de se rattacher à sa cause victorieuse et les alliés qui le sommaient d'en finir avec toutes ses négociations. Ce n'était encore qu'une apparence, la continuation de la comédie avant le drame. Depuis quelques jours déjà, même avant Bautzen, il avait expédié M. de Bubna à Dresde, auprès de Napoléon, avec la proposition officielle de médiation armée sur laquelle il feignait de compter. Au fond, il était tout entier par la pensée, par les sympathies, par ses vœux, au camp des alliés : il n'était vrai et sincère qu'avec eux. Il l'avoue lui-même en racontant dans ses *Mémoires* son brusque départ de Vienne. « Il s'agissait d'arrêter Napoléon dans sa marche en avant... » Rencontrant M. de Nesselrode sur son chemin, dans un village, au moment de l'armistice, il lui remettait une lettre où il disait à l'empereur Alexandre : « Sire, nous sommes ici : patience et confiance! Je vous verrai dans trois jours et *dans six semaines nous serons alliés...* » Et à Alexandre lui-même, qu'il rencontrait peu après, qui s'inquiétait des temporisations, qui lui disait : « Que deviendra

notre cause si Napoléon de son côté accepte la médiation? » M. de Metternich répondait : « S'il la décline, l'armistice cessera de plein droit et vous nous trouverez dans les rangs de vos alliés ; s'il l'accepte, la négociation montrera à n'en pouvoir douter que Napoléon ne veut être ni sage ni juste, et le résultat sera le même. En tout cas, nous aurons gagné ainsi le temps nécessaire pour pouvoir établir notre armée dans des positions où nous n'aurons plus à craindre une attaque contre un seul d'entre nous et d'où nous pourrons, de notre côté, prendre l'offensive... » C'était clair. Que Napoléon, emporté par l'orgueil, eût commis depuis quatre mois la faute singulière de laisser l'Autriche passer par degrés à l'ennemi, qu'il fût sur le point de commettre une faute plus grave encore en refusant de souscrire à des conditions qui touchaient à peine à sa grandeur, qui sauvegardaient surtout les intérêts de la France, c'est possible. Il n'est pas moins vrai que M. de Metternich, en présentant sa médiation, était un ennemi. Il avait pris son parti, et c'est dans ces dispositions qu'il recevait de M. de Bassano l'invitation de se rendre à Dresde pour cette entrevue si souvent racontée, si souvent commentée, où allaient se trouver une dernière fois, face à face, Napoléon, encore tout plein de sa puissance, et celui qui pouvait se croire un antagoniste sérieux, puisqu'il tenait dans ses mains la paix et la guerre (1).

La scène qui se passait au palais Marcolini, à Dresde, le 26 juin 1813, une année à peine après les pompes du voyage de 1812, était certes dramatique. Elle a été représentée sous des couleurs et des traits assez différens. Des Français ont cru grandir Napoléon en lui prêtant une violence injurieuse qui n'aurait été ni habile ni digne. M. de Metternich s'est fait complaisamment son rôle à lui-même dix ans après en écrivant dans ses *Mémoires :* « A ce moment, je me regardai comme le représentant de la société européenne tout en-

(1) L'entrevue de Dresde, on le remarquera, n'eut aucun témoin; elle dura huit heures sans interruption, et les récits qui en ont été faits n'ont pu être nécessairement qu'assez approximatifs. On a prétendu que Napoléon aurait dit à son interlocuteur: « Ah! Metternich, combien l'Angleterre vous a-t-elle donné pour vous décider à jouer ce rôle contre moi ? » Rien n'autorise à admettre comme authentique cette parole, qui aurait été sans doute relevée sur-le-champ, et à laquelle le ministre autrichien ne fait aucune allusion. Le mot eût-il été dit, le peu de soin que le ministre autrichien a mis à le relever prouve assez qu'il n'aurait eu aucune application personnelle, qu'il faisait allusion aux subsides que l'Angleterre allouait à l'Autriche, ce qui n'avait plus rien d'injurieux. Les écrivains qui ont refait les discours de l'empereur n'étaient pas là pour les entendre. M. de Metternich, qui était seul présent, et dont le récit, très circonstancié, a toute la valeur d'un témoignage direct et personnel, quoique intéressé, a pu lui-même arranger un peu la scène et le dialogue à sa façon. Il s'est donné le beau rôle; il a forcé le sens et le ton. En général, on peut, sans risquer de manquer à la vérité, atténuer quelque peu le ton de M. de Metternich ici et ailleurs. Tout cela se ressent d'une rédaction faite après nombre d'années.

tière. Le dirai-je? *Napoléon me parut petit...* » Napoléon ne se permettait probablement pas les propos outrageans qu'on lui a prêtés; M. de Metternich n'était pas aussi majestueux qu'il l'a cru; il ne voyait pas Napoléon aussi petit qu'il l'assure. La vérité suffit pour que cette entrevue fameuse reste une saisissante scène d'histoire, ou, si l'on veut, de tragédie historique. Elle durait plus de huit heures, de midi jusqu'au soir, huit heures pendant lesquelles la conversation courait à travers tous les sujets, épuisant tous les thèmes, passant par tous les tons de la familiarité et de la véhémence. On croit saisir dans ce dialogue mêlé d'éclairs l'effort désespéré du plus grand des hommes se raidissant contre les menaces de la fortune ennemie et l'élégance implacable du diplomate servi par les circonstances, mettant sa vanité à prendre sa revanche sur le génie. M. de Metternich pouvait déjà distinguer combien tout était changé lorsqu'à son apparition dans les salons de service du palais Marcolini il se voyait entouré de généraux, Berthier en tête, lui disant avec une sorte d'anxiété : « Nous apportez-vous la paix? Soyez raisonnable; l'Europe a besoin de la paix autant que la France! » Napoléon le recevait aussitôt dans son cabinet, debout, l'épée au côté, le visage grave, et, prenant à peine le temps de demander des nouvelles de l'empereur François, il lui disait à peu près :

« Vous voilà donc, Metternich! — il avait encore avec lui ce ton familier qu'il avait eu si souvent aux Tuileries et à Dresde même une année auparavant. — Vous venez bien tard!.. Si vous ne teniez plus à mon alliance, si elle vous pesait, pourquoi ne pas me le dire? Je n'aurais pas insisté pour vous contraindre. Peut-être aurais-je modifié mes plans... En me laissant m'épuiser par de nouveaux efforts, vous comptiez sans doute sur des événemens moins rapides. Ces efforts, la victoire les a couronnés, je gagne deux batailles! Soudain vous vous glissez au milieu de nous; vous me parlez de médiation; vous parlez à mes ennemis d'alliance, et tout s'embrouille... Convenez-en, depuis que l'Autriche a pris le titre de médiatrice, elle n'est plus impartiale, elle est ennemie... Vous voulez donc la guerre? C'est bien, vous l'aurez. J'ai anéanti l'armée prussienne à Lutzen, j'ai battu les Russes à Bautzen, vous voulez avoir votre tour. Je vous donne rendez-vous à Vienne!.. » Puis, s'animant par degrés : « Qu'est-ce donc qu'on veut de moi? Que je me déshonore? Jamais!.. Je saurai mourir. Je ne céderai pas un pouce de territoire. Vos souverains, nés sur le trône, peuvent se laisser battre vingt fois et rentrer toujours dans leurs capitales; moi, je ne le puis pas parce que je suis un soldat parvenu. Ma domination ne survivra pas au jour où j'aurai cessé d'être fort... » A cela M. de Metternich, sans se laisser déconcerter, répondait :

« La paix et la guerre sont entre les mains de Votre Majesté... Le sort de l'Europe, son avenir et le vôtre, tout cela dépend de vous seul... Le monde a besoin de la paix. Pour assurer cette paix, il faut que vous rentriez dans des limites compatibles avec le repos commun ou que vous succombiez dans la lutte. Aujourd'hui vous pouvez encore conclure la paix, demain il serait peut-être trop tard. L'empereur mon maître ne se laisse guider dans sa conduite que par la voix de sa conscience ; à votre tour, Sire, de consulter la vôtre... »

Pendant les huit heures de ce prodigieux entretien, Napoléon abordait toutes les questions, revenant d'un accent plein de fierté sur les malheurs de la campagne de Russie, débattant les conditions qui pourraient désintéresser l'Autriche, conduisant son interlocuteur dans son cabinet des cartes, et calculant avec lui les positions, les forces de ses adversaires, les forces qu'il avait à leur opposer. Quelquefois il avait de la peine à se contenir, et, comme à un certain moment M. de Metternich, insistant plus que jamais sur la nécessité de la paix, lui faisait remarquer que la fortune pouvait le trahir, que ses soldats étaient des enfans, qu'il n'avait plus sous les armes qu'une génération à peine formée qui serait inutilement sacrifiée, Napoléon, bondissant sous l'aiguillon, s'écriait : « Vous n'êtes pas soldat, vous ne savez pas ce qui se passe dans l'âme d'un soldat. J'ai grandi sur les champs de bataille, et un homme qui a passé vingt ans sous la mitraille ne fait aucun cas de sa vie, pas plus que de la vie de 100,000 hommes : j'en sacrifierai 1 million, s'il le faut!.. » En parlant ainsi, dans son agitation, Napoléon avait laissé tomber son chapeau, que son interlocuteur ne releva pas. Adossé à une console, immobile, ému de ce qu'il venait d'entendre, M. de Metternich se bornait à répondre : « Pourquoi, Sire, me faire, à moi, entre quatre murs, une pareille déclaration? Ouvrons les portes et que vos paroles retentissent d'un bout de la France à l'autre! Ce n'est pas la cause de la paix qui y perdra... » Tantôt, dans son cours orageux et toujours changeant, la conversation ressemblait à une déclaration de rupture, tantôt elle s'adoucissait pour revenir bientôt sur elle-même. Au dernier instant, Napoléon, reconduisant M. de Metternich jusqu'au seuil du salon, lui témoignait le désir de le revoir, et le frappant familièrement sur l'épaule, il lui disait : « Eh bien! savez-vous ce qui arrivera? Vous ne me ferez pas la guerre. — Vous êtes perdu, Sire, répliquait vivement M. de Metternich ; j'en avais le pressentiment en venant ici ; maintenant j'en ai la certitude... » On se quittait sur ce mot!

Était-ce la guerre? Était-ce la paix encore possible? La nuit portait conseil. Le lendemain, tout se renouait : pendant quarante-huit heures, entrevues et négociations se succédaient plus que jamais ;

on semblait d'accord pour éviter ou tout au moins ajourner l'éclat de la rupture définitive. Napoléon, radouci tout à coup, acceptait, presque sans discuter, la médiation de l'Autriche, dont la veille encore il se montrait offensé; M. de Metternich, dans l'intérêt de la négociation, prenait sur lui de se prêter à une prolongation de l'armistice jusqu'au 10 août, sans consulter même les Russes et les Prussiens. Que s'était-il donc passé? Ce n'était malheureusement pas une victoire de l'esprit de sagesse et de paix; c'était un calcul de la part du négociateur autrichien, aussi bien que de la part de l'empereur. Le secret de Napoléon, c'est qu'après les pertes qu'il avait essuyées à Lutzen et Bautzen, devant l'attitude nouvelle de l'Autriche, il sentait le besoin de gagner quelques semaines pour reconstituer et grossir son armée. M. de Metternich, de son côté, il l'avoue, avait eu le temps d'expédier un courrier à Prague, au prince Schwartzenberg, pour lui demander où il en était de l'organisation de son armée, quelle prolongation d'armistice il jugerait nécessaire pour compléter son ordre de bataille, et le prince Schwartzenberg avait répondu qu'il lui faudrait vingt jours. De là un rapprochement d'un instant conduisant par une prolongation d'armistice à ce congrès de Prague qui n'était guère qu'une duperie de plus entre ces grands joueurs de la politique.

Le congrès de Prague n'est, en effet, qu'un nom dans l'histoire, il n'a été jamais une réalité, et, assurément, Napoléon ne faisait rien pour en préparer le succès, même la réunion, pour faciliter une paix que ses amis les plus dévoués le pressaient d'accepter, que son plénipotentiaire à Prague, M. de Caulaincourt, lui conseillait d'un accent de patriotisme pathétique. Napoléon mettait son orgueil à ne pas céder, à disputer jusqu'à la dernière minute. Il faut tout dire d'ailleurs : eût-il écouté de sages conseillers de paix comme M. de Caulaincourt, M. de Narbonne, eût-il été plus facile, plus sincère, il n'eût probablement pas mieux réussi, parce que tout était déjà compromis, parce que cette négociation n'était qu'une feinte. M. de Metternich n'était pas plus sincère que lui, avec ses conditions auxquelles il savait que Napoléon ne souscrirait jamais et qui, eussent-elles été acceptées, n'auraient rien résolu. Il pouvait se donner encore l'air d'un médiateur affairé et impatient de réunir le congrès; il disait avec une apparence de franchise à M. de Narbonne en le chargeant de presser l'empereur : « Aujourd'hui nous sommes encore libres. Je vous donne ma parole et celle de mon souverain, que nous n'avons d'engagemens avec personne; mais je vous donne aussi ma parole que, le 10 août à minuit, — dernier terme fixé pour les négociations, — nous en aurons avec tout le monde, excepté avec vous... » En réalité, c'était fait. L'Autriche n'était pas seulement occupée de ses préparatifs militaires uniquement tournés

contre l'armée française; dès la fin de juin, elle s'était liée avec la Russie et avec la Prusse à Reichenbach; au courant de juillet, elle avait traité avec l'Angleterre. Les états-majors s'étaient rencontrés à Trachenberg pour débattre le prochain plan de campagne. Au moment où il se déclarait libre d'engagemens, il était déjà tout entier à la coalition. Il n'attendait que l'occasion. La lenteur calculée que mettait Napoléon à envoyer ses plénipotentiaires, puis des instructions à ses plénipotentiaires, pouvait être un prétexte; elle n'était qu'un prétexte qu'il se hâtait de saisir. Comme il l'avait dit, le 10 août au soir, les plénipotentiaires français n'ayant pas encore des pouvoirs complets, la résolution était prise. Passeports, manifeste de l'empereur François, tout était expédié, et, à minuit, M. de Metternich faisait « allumer les signaux qu'on tenait tout prêts de Prague jusqu'à la frontière silésienne pour annoncer que tout était rompu, que les armées alliées pouvaient franchir la frontière de Bohême (1)! »

La comédie était jouée ou, si l'on veut, l'évolution était complète. L'Autriche, habile à choisir son moment, portait à la coalition deux cent mille hommes. La face de la guerre était changée par cette défection qui préparait toutes les autres défections, saxonne, bavaroise, qui, du premier coup plaçait Napoléon dans un cercle de feu, entre l'armée autrichienne en Bohême, les Russes et les Prussiens en Silésie, les contingens alliés de Bernadotte arrivant par le nord. Le reste, on le connaît. C'est d'abord, il est vrai, la défense du lion repoussant victorieusement les coalisés devant Dresde; mais c'est aussi, peu après, le désastre de Kulm, qui déconcerte toutes les combinaisons de Napoléon et lui ravit les fruits de la victoire de Dresde. C'est l'échec de ses lieutenans sur la route de Berlin; c'est bientôt la bataille des nations qui décide tout, — Leipzig! C'est enfin la revanche de l'Europe hâtant sa marche sur le Rhin, et, après avoir été si souvent envahie, courant à l'invasion de la France! M. de Metternich avait certes le droit de s'attribuer la belle part dans la fortune nouvelle de la coalition. Il le savait bien, il en avait l'orgueil ou la fatuité; il se gonflait du sentiment de son rôle, et ce qu'il ne disait pas tout haut, il le disait dans l'intimité de sa correspondance avec sa famille.

A son père il écrivait: « Nos affaires vont bien... L'Europe sera sauvée, et je me flatte qu'on finira par ne pas m'en attribuer le plus

(1) Six années après, M. de Metternich, se retrouvant à Prague, écrivait dans son journal: « Prague, 9 septembre. — Je ne viens jamais à Prague sans que je croie entendre sonner minuit. Il y a six ans qu'à cette heure j'ai trempé ma plume dans l'encre pour déclarer la guerre à l'homme du siècle et de Sainte-Hélène et pour donner l'ordre d'allumer les signaux qui ont amené le passage de la frontière par cent mille hommes de troupes alliées... » (*Mémoires*, t. III, p. 308.)

faible mérite. Depuis des années, ma marche politique a été la même. Ce n'est pas pour rien que j'ai voulu, avant d'entreprendre la grande œuvre, bien connaître mon adversaire et nos forces. Je connais le premier mieux que personne en Europe et j'ai porté les dernières à un point auquel personne ne les croyait plus susceptibles d'arriver après tant d'années de défaites et de malheurs. Il ne restait plus que le moment à trouver où il serait possible d'entreprendre la chose sans risques excessifs. J'ai préparé cette époque et je l'ai atteinte par le coup le plus hardi possible, par une prolongation de l'armistice de vingt jours que j'ai pris sur moi de stipuler au nom des puissances sans leur en dire un mot, car de leur su la chose devenait impossible. Les résultats ont prouvé que mes calculs étaient justes... » Et à sa fille il écrivait peu de jours après, d'un ton plus glorieux encore : « Tout prouve que l'heure a sonné et que ma mission de mettre fin à tant de maux est arrêtée par les décrets du ciel. Napoléon pense à moi, j'en suis sûr, à toute heure ; je dois lui apparaître comme une espèce de *conscience personnifiée*. Je lui ai tout dit et prédit à Dresde, il n'a voulu croire à rien. » A travers ses actions et ses confidences, le personnage se dévoile tel qu'il a été, patriote autrichien, je le veux, en même temps profond roué, alliant l'art de saisir les circonstances à une passion contenue, souple et vain, sachant faire avec aisance sa cour au conquérant dans ses prospérités, prompt à se jeter sur lui au moment des revers, — et alors se proclamant sans façon l'homme prévu par les « décrets du ciel ! »

II.

La volte-face avait été préparée avec une savante duplicité, elle avait été accomplie au moment décisif avec autant de dextérité que de hardiesse. Ce qui compliquait maintenant la situation de M. de Metternich, c'est qu'en changeant de camp il n'entendait ni se livrer ni subir la loi de ses nouveaux alliés ; il prétendait porter dans la coalition ses idées, ses conseils, sa direction, avec le poids des deux cent mille hommes qu'il jetait dans la balance et l'orgueil du service qu'il avait rendu à la cause commune. Dernier venu parmi les combattans, il se promettait, sans l'avouer, de rester le régulateur de ce qui s'appelait désormais la « quadruple alliance, » de marquer, pour ainsi dire, le pas dans la marche des opérations et des négociations. C'était pour lui une autre face du problème. Il avait obtenu dès le premier jour, il est vrai, une sorte de consécration de la prééminence autrichienne par la désignation du prince Schwartzenberg comme généralissime de la masse principale des armées alliées. Ce n'est pas sans peine qu'il avait arraché cette

concession à l'empereur Alexandre, qui proposait obstinément Moreau, arrivé depuis peu au camp des alliés, et il avait été obligé d'aller jusqu'à déclarer au tsar que l'empereur François, plutôt que de subir le commandement du général Moreau, se retirerait de l'alliance. On lui avait cédé, et peu après un boulet français, en emportant Moreau devant Dresde, avait supprimé ce premier dissentiment. La question ne restait pas moins tout entière hérissée de difficultés intimes, et M. de Metternich dit lui-même : « Il fallait avoir l'œil sur les alliés non moins que sur l'adversaire... Si le problème est toujours compliqué dans des alliances politiques, jamais on ne le vit mieux que dans cette guerre nouvelle. Elle allait être faite en commun par des puissances qui ne différaient pas moins entre elles par leur situation géographique et politique que par la position particulière qu'elles occupaient alors en face de l'ennemi... »

Le but était commun sans doute ; les difficultés naissaient de la différence des caractères entre les souverains, entre les chefs militaires ; elles naissaient aussi du conflit des instincts, des vues, des jalousies, des ambitions que les alliés portaient dans leur entreprise. Au camp prussien régnaient les passions patriotiques et à demi révolutionnaires contenues jusque-là par la domination française, échauffées depuis Iéna dans les sociétés secrètes et maintenant déchaînées par la lutte. Avec ses élémens nationaux préparés par le Tugendbund, avec ses légions de volontaires, étudians, professeurs des universités, animés d'un ardent fanatisme, l'armée prussienne ne rêvait que la guerre à outrance, l'insurrection de l'Allemagne contre l'ennemi. Le roi Frédéric-Guillaume suivait plus qu'il ne conduisait ce mouvement, dont Blücher était le héros populaire, dont le baron de Stein était le politique. L'armée russe n'avait pas les mêmes passions, les mêmes haines : elle avait l'orgueil de ses succès. Son chef, l'empereur Alexandre, esprit chimérique et vain, enivré et infatué de sa gloire nouvelle, se croyait le libérateur de l'Europe, le protecteur de l'indépendance des peuples. Il affectait une certaine modestie et osait à peine avouer sa prétention d'être le généralissime des armées alliées ; c'était pour dissimuler son propre commandement qu'il proposait Moreau : il se croyait le chef moral de la coalition. Il était plus que jamais dans ce qu'on a pu appeler sa phase de libéralisme ; il pactisait avec les patriotes allemands comme Stein. Au fond, il n'oubliait pas ses intérêts, et s'il était disposé à favoriser les ambitions prussiennes en Allemagne, il avait déjà choisi sa part de butin en Pologne. Le désintéressement était dans les programmes de la coalition avant la victoire définitive, les convoitises étaient dans les cœurs.

Placé entre toutes ces influences, au milieu de toutes les ambi-

tions, M. de Metternich prétendait leur échapper ou tout au moins les contenir. Il tenait en profonde défiance ce mouvement révolutionnaire qui commençait à agiter l'Allemagne, qui lui apparaissait comme une menace pour l'avenir, le patriotisme qui « arborait les couleurs teutoniques, » qui s'était introduit dans les conseils du tsar, avec les Stein, les Gneisenau, à la fin de la campagne de 1812, et que la Russie encourageait par ses proclamations. Il se défiait tout autant de l'empereur Alexandre, pour son libéralisme chimérique, pour ses connivences révolutionnaires aussi bien que pour ses ambitions ; il n'avait aucune envie d'échanger le danger de la prépondérance française pour le danger de la prépondérance russe. Il jouait son jeu dans cette situation nouvelle, tantôt résistant au tsar comme dans le choix du généralissime, tantôt cédant à Alexandre et abandonnant sur ses instances au baron de Stein l'administration des pays reconquis en Allemagne. Maintenir l'alliance par le sentiment d'un intérêt commun, adoucir ou voiler les rivalités, se servir des Russes contre les Prussiens ou des Prussiens contre les Russes, et au besoin de l'Angleterre contre les uns et les autres, avoir aussi l'œil sur la France, mesurer la politique de la coalition au progrès des armées, c'était l'art de M. de Metternich. Il avait pris, dès le premier jour, ses précautions, au moins les précautions possibles contre toutes les surprises. Il avait fait décider que les souverains et les chefs de leurs cabinets suivraient les armées pour être toujours prêts aux graves résolutions : c'était pour lui un moyen de garder son influence sur les événemens, de ne pas rester à la merci des conflits d'état-majors et de l'imprévu. Il avait de plus fait adopter une sorte de programme méthodique des vastes opérations qui s'engageaient. On devait d'abord s'avancer de toutes parts, à rangs pressés, sur le Rhin; c'était la première partie de la guerre. Une fois sur le Rhin, si la paix qu'on proposerait ou qu'on prétendrait imposer à Napoléon était impossible, on se porterait « au cœur de la France, sur les hauteurs des Vosges et des Ardennes. » Ce serait une seconde campagne. Au-delà, si on n'était pas arrêté, on déciderait par une troisième campagne, par un dernier effort, « du sort futur de la France. » Il traçait ainsi d'avance les étapes successives de l'action ; il s'étudiait à mettre quelque ordre dans ce drame des revanches européennes qui allait se dérouler à travers une série de péripéties militaires et diplomatiques, où il allait lui-même avoir à déployer toutes les ressources d'un esprit déjà fait à se jouer avec toutes les puissances comme avec toutes les difficultés.

Un homme à l'imagination passionnée et mobile, à la plume brillante et souvent éloquente, asservi au plaisir, enthousiaste et désabusé, un peu diplomate, un peu aventurier, mais qui a eu son rôle

dans l'histoire du temps, Frédéric de Gentz, était alors auprès de M. de Metternich. Il avait traversé toutes les situations en Prusse et en Autriche sans se fixer, poursuivant d'une guerre retentissante de pamphlets la révolution française et Napoléon. Il s'était attaché après 1809 à la fortune de M. de Metternich. Il a passé quelquefois pour avoir été le conseiller secret ou l'inspirateur du chancelier autrichien : il n'était pas un inspirateur, il était le familier, le confident de M. de Metternich, qui se plaisait à ses conversations, aimait son esprit, ne dédaignait pas ses corruptions élégantes et se servait de sa plume. Il était employé pour le moment aux proclamations et aux manifestes de la coalition en même temps qu'à une correspondance avec l'hospodar de Valachie, qu'on voulait retenir dans les intérêts de l'Autriche. Les lettres de Gentz, écrites au courant des choses, sont un document précieux sur cette période de la fin de 1813 ; elles laissent entrevoir M. de Metternich dans son travail de diplomatie, tel qu'il était, tel qu'il s'est peint lui-même, retenant le fougueux Blücher, négociant avec la vanité d'Alexandre, faisant intervenir de temps à autre, et toujours à propos, la raison modeste et grave de l'empereur François pour tout concilier. Au fond, quelle était la pensée de M. de Metternich dans cette phase nouvelle du grand conflit, dès qu'on touchait au Rhin ? Il y a une histoire officielle qui a été racontée partout, qui est dans les livres et dans les protocoles ; il y a aussi une vérité intime qui n'est plus désormais un mystère. L'histoire officielle, c'est ce qu'on a appelé les propositions de Francfort, c'est le congrès de Châtillon, c'est cette série de négociations coïncidant avec l'invasion. La vérité toute simple, c'est que M. de Metternich continue à Francfort comme à Châtillon la comédie de Prague, qu'il ne dit que ce qu'il veut dire, se réservant jusqu'au bout le dernier mot de ses combinaisons.

Les propositions de paix pouvaient et devaient se modifier avec la marche des événemens, avec les succès croissans des alliés : c'était inévitable. On n'avait demandé à Napoléon, à Prague, que la dissolution du duché de Varsovie et de la Confédération du Rhin, l'abandon des villes anséatiques, le rétablissement de la monarchie prussienne, la restitution à l'Autriche de quelques-unes de ses provinces perdues. On lui offrait encore à Francfort ce qu'on appelait les « frontières naturelles, » le Rhin, les Alpes, les Pyrénées. Bientôt, à Châtillon, on n'allait plus lui offrir que les anciennes limites de 1792. En réalité, tout était fiction et tactique dans cette diplomatie. Les propositions de Francfort, qui avaient une apparence si sérieuse, qui laissaient encore la France dans de belles conditions, n'étaient faites que pour l'opinion, pour l'histoire. C'est M. de Metternich lui-même qui l'avoue et qui l'explique. Arrivé sur le Rhin,

avant d'aller plus loin, au moment de laisser l'impétueux Blücher s'élancer et le prince Schwartzenberg violer la neutralité suisse, au grand déplaisir de l'empereur Alexandre, qui avait promis de la garantir, M. de Metternich n'était pas sans quelque crainte. Il éprouvait le besoin de ménager l'esprit public en France, de « flatter l'amour-propre national en parlant du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. Il calculait qu'il pouvait « isoler encore davantage Napoléon, » agir sur l'esprit de l'armée et du pays qu'on allait envahir en « rattachant à l'idée des frontières naturelles l'offre de négociations immédiates, » et il ajoute : « L'empereur François ayant approuvé mon projet, je le soumis à l'empereur de Russie et au roi de Prusse. Tous deux eurent peur que Napoléon, confiant dans les hasards de l'avenir, ne prît une résolution prompte et énergique et n'acceptât cette proposition afin de trancher ainsi la situation. Je réussis à faire passer dans l'esprit des deux souverains la conviction, dont j'étais animé moi-même, que jamais Napoléon ne prendrait volontairement ce parti. La proclamation fut décidée et je fus chargé de la rédiger. » C'était tout le secret de la grande démonstration pacifique. On n'était pas plus sincère à Francfort qu'à Prague sur les conditions de la paix ; on ne commençait à l'être qu'à Châtillon, lorsqu'on n'avait plus rien à cacher, lorsqu'on croyait pouvoir impunément se permettre de présenter les frontières de 1792 au bout de l'épée sans discussion.

Il y a un autre point peut-être plus délicat : à quel moment M. de Metternich, ministre d'un souverain qui avait donné sa fille à Napoléon, faisait-il entrer dans ses calculs la chute et la disparition de l'empire? On peut dire aujourd'hui que, dès la première heure, il avait pris son parti. Lorsque le prince Schwartzenberg avait été envoyé à Paris au commencement de 1813, à une époque où l'alliance existait encore, il avait répondu, dans un mouvement d'impatience, à M. de Bassano, qui lui rappelait toujours l'union des dynasties : « Le mariage! la politique l'a fait, la politique peut le défaire! » Ce que le prince Schwartzenberg disait, M. de Metternich le pensait. Il avait profité du mariage qu'il avait fait en 1810, il était maintenant tout prêt à le défaire, à aller jusqu'au bout. On aurait pu croire qu'il hésitait, qu'il devait plus que tout autre éprouver quelque embarras, songer au moins à sauver du naufrage une régence de Marie-Louise, si Napoléon disparaissait dans la tempête. C'est ce que les historiens ont cru quelquefois. Il n'en était rien : il avait d'avance sacrifié le règne de Marie-Louise ; le scrupule du lien dynastique ne l'arrêtait pas. S'il gardait encore quelque apparence, il jouait la comédie sur ce point comme sur les conditions de paix. Dans le fond, il avait fixé ses idées, et on n'a qu'à opposer aux négociations officielles, qu'il semblait poursuivre, les aveux de ses *Mémoires*

pour voir quel chemin il avait fait rapidement. « Il ne restait, — dit-il après avoir montré que toute paix qui maintiendrait Napoléon en lui enlevant ses conquêtes, ne serait qu'un *armistice ridicule*, — il ne restait que trois solutions possibles : le rappel des Bourbons, la régence jusqu'à la majorité du fils de Napoléon, l'élévation d'un tiers au trône de France. — Le bon droit aussi bien que la raison, l'intérêt particulier de la France aussi bien que l'intérêt général de l'Europe, tout parlait en faveur de la première solution. Aussi l'empereur d'Autriche n'eut-il pas d'hésitation à cet égard. » Voilà où il en était au moment où la question d'un gouvernement pour la France s'agitait, se précisait entre les alliés, et rien n'est plus significatif que la scène qui se passait à Langres entre M. de Metternich et l'empereur Alexandre.

La scène est certes curieuse, elle a été longtemps inconnue. On venait d'arriver à Langres, le 25 janvier 1814. On délibérait, les premiers jours, sur les opérations des armées, on commençait aussi à délibérer sur ce qu'on ferait au lendemain de la victoire définitive. L'empereur Alexandre, singulièrement agité, partagé entre les conseils de ses ministres et les excitations d'un petit entourage d'amis, encouragé par ceux-ci à se croire plus que jamais la providence libérale de l'Europe, avait évité jusque-là de dire sa pensée. Un soir, il faisait venir M. de Metternich et, dans le plus grand mystère, il déroulait brusquement devant lui le système qu'il avait conçu, qui consistait à rendre au peuple français la liberté de décider de lui-même, à convoquer les assemblées primaires pour nommer des députés chargés de choisir un gouvernement et un souverain. M. de Metternich, contenant sa surprise, se bornait d'abord à témoigner quelques doutes et quelques craintes sur cette consultation populaire qui pourrait déchaîner une fois de plus la révolution. L'empereur, suivant son idée, répondait avec une singulière candeur qu'il n'y avait rien à craindre avec des armées nombreuses qui intimideraient les agitateurs, et ajoutait, comme s'il avait tout prévu, tout préparé : « Un point essentiel sera de bien diriger l'assemblée. J'ai sous la main l'homme qu'il faut, l'homme le plus capable de conduire une affaire qui serait peut-être au-dessus des forces d'un novice. Nous chargerons Laharpe de cette tâche délicate. » A ces mots, M. de Metternich n'hésitant plus à entrer au cœur de la question, se hâtait de déclarer que jamais l'Autriche ne se prêterait à un plan dont l'exécution préparerait à la France et à l'Europe un long avenir de confusion, qu'il ne n'y prêterait sûrement pas lui-même. « Que deviendra l'Europe, poursuivait-il vivement, par suite de l'invasion du principe sur lequel repose cette idée? La confiance que Votre Majesté vient de me témoigner en me révélant ses vues sur la plus grande question du moment, exige que

je réponde avec une entière franchise... La puissance de Napoléon est brisée, elle ne se relèvera plus... Le jour de la chute de l'empire, il n'y aura de possible que le retour des Bourbons venant reprendre possession de leur droit imprescriptible. Ils reviendront par la force des choses et conformément au vœu de la nation, qui ne saurait être douteux, selon moi. Jamais l'empereur François ne soutiendra un autre gouvernement que le leur (1)... »

L'entretien avait été des plus animés, il s'était prolongé jusqu'à minuit, et en quittant le tsar, avec la mission de soumettre le fameux plan à son souverain, M. de Metternich trouvait chez lui M. de Nesselrode, M. Pozzo di Borgo, qui, au récit de ce qui venait de se passer, l'encourageaient vivement à « tenir bon » contre des idées dont ils devinaient la source. Le lendemain, M. de Metternich revenait auprès d'Alexandre, autorisé par l'empereur François à aller jusqu'à la menace d'une retraite immédiate de l'armée autrichienne. « L'empereur, ajoutait-il, est opposé à tout appel à la nation; un peuple ainsi consulté et délibérant en présence de sept cent mille baïonnettes étrangères serait dans une situation tout à fait fausse. D'autre part, l'empereur ne voit pas trop quel pourrait être l'objet de la délibération : le roi légitime est là! » Devant cette résistance à laquelle s'associaient quelques-uns de ses conseillers, Alexandre cédait, déconcerté, mais non convaincu, et, en déclarant qu'il avait parlé selon sa conscience, il se bornait à ajouter : « Le temps fera le reste; il nous apprendra qui des deux avait raison. » C'était sa phrase ordinaire quand il cédait, comme la tactique ordinaire du chancelier de l'empereur François avec lui était la menace de la retraite de l'armée autrichienne. M. de Metternich était donc décidé pour le retour des Bourbons avant que la question fût agitée publiquement. Il pouvait avoir l'air d'hésiter dans sa diplomatie officielle, se dérober par des faux-fuyans toujours nouveaux, multiplier les trames et abuser le malheureux M. de Caulaincourt par des paroles : il avait sa pensée dont il poursuivait la réalisation avec une ténacité calculée, cernant de toutes parts cette puissance

(1) On peut voir par là ce qu'il y avait de franchise dans les négociations qu'on affectait de tenir ouvertes avec Napoléon et ce que valent les assertions de Frédéric de Gentz, écrivant encore, le 11 avril 1814 : « ... Le vœu sincère du cabinet d'Autriche était de faire la paix avec Napoléon, de limiter son pouvoir, de garantir ses voisins contre les projets de son ambition inquiète, mais de le conserver, lui et sa famille, sur le trône de France... A partir de la rupture des conférences (de Châtillon), la politique du cabinet autrichien changea de fond en comble. M. de Metternich, en ministre habile, voyant que l'obstination de Napoléon ne lui laissait plus le choix des mesures et que le système qu'il avait longtemps combattu devenait le seul exécutable, résolut de se mettre à la tête de ce système. — *Dépêches inédites* du chevalier de Gentz, t. 1er, p. 72. — Par le fait et de son propre aveu, M. de Metternich n'avait pas tant tardé à se décider pour l'exclusion de Napoléon.

naguère encore si redoutable, maintenant réduite aux dernières extrémités, et contre Napoléon se servant de tout, même de la défection du faible Murat, à qui il laissait espérer la conservation de sa couronne pour prix d'une trahison. Avec moins d'âpreté que les Prussiens et moins de visées chimériques que l'empereur Alexandre, il allait à pas comptés au même but. Il considérait la succession de l'empire comme ouverte, la restauration des Bourbons comme inévitable et seule désirable, pendant que Napoléon disputait encore, par des prodiges d'héroïsme en Champagne, une paix offerte sans sincérité.

Étonnante campagne où un seul homme, réduit à une poignée de soldats, condamné d'avance dans les conseils secrets de la coalition, semblait défier jusqu'au bout toutes les forces du continent, toutes les conjurations des politiques! Lutte singulière entre le génie qui se raidissait d'un effort désespéré contre la fortune ennemie, qui en se sentant accablé refusait encore de se soumettre, et la ruse poursuivant patiemment son œuvre, enlaçant son adversaire, résolue à en finir avec le lion déjà plus qu'à demi abattu! Dans ce dernier duel qui se déroulait depuis Prague, qui n'était, à vrai dire, que la continuation du grand conflit ouvert depuis près de vingt-cinq ans entre l'Europe et la France de la révolution, M. de Metternich pouvait certainement se flatter d'avoir contribué, autant que tout autre, plus que tout autre, à la victoire de la cause commune. On n'en peut disconvenir, il avait déployé, dans sa stratégie diplomatique, autant de souplesse que de sagacité; il avait eu surtout l'art de se décider à propos, de se faire, au moment voulu, le lien de toutes les hostilités, de savoir manier tous les ressorts, exploiter tour à tour les emportemens et les faiblesses de Napoléon. Il avait aussi pour lui, il faut l'avouer, la force des choses, la réaction des peuples soulevés contre la conquête, l'épuisement de la France, même de l'armée et de ses chefs, rassasiés de guerre, à bout d'héroïsme. Tout le servait et, par une étrange combinaison des choses, quatre ans après avoir fait d'une archiduchesse une souveraine des Français, sept ou huit ans après avoir été le plus brillant, le plus choyé des ambassadeurs à la cour impériale, il rentrait à Paris en ennemi, en vainqueur de Napoléon, comme un des négociateurs de la restauration qui replaçait Louis XVIII aux Tuileries, du traité du 30 mai 1814, qui ramenait la France à ses anciennes frontières.

Il avait du bonheur; il y joignait une fatuité qu'il laissait échapper dans ses lettres. Il était homme à écrire un jour : « Le roi a été hier pour la première fois à l'Opéra. J'y suis venu tard. Le roi a été accueilli comme tout souverain assis sur le trône de France. *Si demain je m'y plaçais, j'y ferais fureur.* Les cris et les airs de :

Vive Henri IV! tout a été un train terrible... Les Gosselin ont dansé comme des anges. J'étais dans ma loge comme si j'avais huit années de moins! » On sent ici le mondain infatué et léger dans la politique qui a réussi! M. de Metternich, sans doute, ne se souciait guère de se placer sur les trônes, même en se flattant d'y faire fureur; il se contentait de régenter les rois, de se croire le conseiller infaillible de l'Europe et, après avoir été heureux dans la lutte, il prétendait bien être au partage du butin qui allait s'ouvrir à Vienne, dont le traité de Paris, qui réglait le compte de la France, n'était que le préliminaire.

III.

Un des spectacles les plus curieux du temps, après tous les spectacles de la guerre qui venaient de se dérouler depuis vingt années, est celui du congrès de Vienne, dernier acte et couronnement de la coalition. Par le traité du 30 mai 1814, qui met pour ainsi dire la France hors de cause, que M. de Metternich se plaît à déclarer marqué du sceau de la modération des vainqueurs, l'ère guerrière et impériale est close, au moins pour le moment. Avec le congrès de Vienne commence l'ère diplomatique et européenne. Il faut s'entendre! On va parler, — c'est Frédéric de Gentz qui caractérise ainsi l'œuvre près de s'accomplir, — on parlera de « reconstruction de l'ordre social, » de « régénération du système politique de l'Europe, » de paix durable fondée sur une juste répartition des forces pour tranquilliser les peuples, pour donner à la réunion un air de dignité et de grandeur. » Le véritable but du congrès est « le partage entre les vainqueurs des dépouilles enlevées au vaincu. » Le théâtre est maintenant changé, — et ici s'ouvre ce nouveau drame ou cette comédie nouvelle dont un des plus brillans spectateurs, le vieux prince de Ligne, qui allait s'éteindre avant la fin de la représentation, pouvait dire, avec son esprit de mondain et de lettré : « Ce congrès, où les intrigues de tout genre se cachent sous les fêtes, ne ressemble-t-il pas à *la Folle Journée?* C'est un imbroglio où les Almaviva et les Figaro abondent. Quant aux Basiles, on en trouve partout. Plaise à Dieu qu'on ne finisse pas par dire, avec le barbier : Qui trompe-t-on ici? »

Qu'est-ce, en effet, que ce congrès de Vienne? C'est un mélange de délibérations agitées, d'intrigues, de menées, d'ambitions rivales et de plaisirs. Les plaisirs ne sont pas tout dans cette réunion, ils y ont une grande place. On dirait que toute cette société européenne, si longtemps tenue sous le joug, maintenant presque surprise de se sentir délivrée, a hâte de jouir de sa liberté et de sa victoire, d'oublier un passé importun. Vous souvient-il de ce mot

que Napoléon, avec la familiarité hautaine et la clairvoyance désabusée du génie, disait à M. de Ségur, le père du général, en l'interrogeant sur ce qu'il pensait qu'on dirait de lui, l'empereur, le jour où il disparaîtrait? A cette interpellation inattendue, M. de Ségur se hâtait de répondre que les regrets seraient universels. « Point du tout, reprenait vivement l'empereur, on dira : Ouf! » et il accompagnait le mot d'un geste expressif qui signifiait : « Enfin, nous allons donc respirer et nous reposer ! » C'est le sentiment qui régnait à Vienne, dans cette ville de vieille aristocratie, de mœurs douces et de plaisirs, devenue pour quelques mois la capitale de l'Europe. On commençait par s'amuser.

Autour de l'empereur François, qui exerçait une fastueuse et coûteuse hospitalité, se pressaient ces souverains de toute sorte accourus au rendez-vous : l'empereur Alexandre, qui avait fait le 25 septembre une entrée triomphale à Vienne, qui, sans oublier ses ambitions, déployait partout sa grâce banale ou équivoque, son goût de plaire et de dominer; le roi Frédéric-Guillaume de Prusse, moins brillant, un peu gauche, ayant toujours l'air de disparaître dans l'ombre de son ami le tsar; le gros roi de Wurtemberg, qui s'agitait beaucoup; le roi de Bavière, qui, en soignant ses affaires, gardait des sympathies secrètes pour la France; le jovial roi de Danemark, que le prince de Ligne appelait le « loustic de la brigade royale. » Le roi de Saxe, dont le sort n'était pas encore fixé, qui paraissait même fort menacé, n'avait pas été admis au congrès. De l'ancien monde napoléonien, le prince Eugène seul, en sa qualité de gendre du roi de Bavière, était à Vienne, modeste, réservé, défendu par la dignité simple de son attitude et par la protection attentive, presque affectée, de l'empereur Alexandre. A cet assemblage de souverains et de princes venait se joindre le cortège des ministres, des conseillers de toutes les cours, des généraux de toutes les armées, des personnages de tous les pays. Et comme les femmes ont toujours leur place dans les grands spectacles, Vienne avait ses salons, où brillaient des Polonaises comme la princesse Sapieha, des Russes comme la princesse Bagration, des Autrichiennes comme les princesses Lichtensteni, Esterhazy, ou la comtesse Thérèse Apponyi, des Françaises comme la comtesse Edmond de Périgord, la future duchesse de Dino. Les fêtes se succédaient à la cour d'Autriche comme dans ces salons improvisés où l'on jouait la comédie de société, des charades en action qui pouvaient rappeler à M. de Metternich ses succès mondains à la cour de France en 1807 et 1808. « Le congrès danse, il ne marche pas, » disait le prince de Ligne, qui en était à ses derniers bons mots. Le congrès cependant n'était pas tout entier dans les bals; à travers les plaisirs d'une société qui s'efforçait de revivre en s'amusant, entre les somptueuses « redoutes » et les

carrousels aux costumes éclatans, les questions les plus graves s'agitaient, les ambitions s'entre-croisaient, les hommes, les politiques, princes et ministres jouaient un autre genre de comédie.

Où en étaient réellement les puissances qui étaient venues à Vienne pour régler les affaires du monde, pour remettre la paix partout, après avoir relégué le grand trouble-fête dans une petite île de la Méditerranée? Elles étaient sans doute sorties de la guerre également victorieuses. Elles gardaient entre elles l'apparence de la plus intime cordialité, et même, après le traité du 30 mai, elles affectaient de maintenir en face de la France pacifiée, réconciliée, ramenée à ses anciennes limites, ce qu'on appelait la « quadruple alliance, » la coalition particulière de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse. Elles avaient renouvelé leur pacte sans s'expliquer. En réalité, elles étaient profondément divisées par les ambitions, par les convoitises, par les jalousies promptes à renaître. L'empereur Alexandre, qui, avant de se rendre au congrès, avait eu le temps d'aller chercher des ovations à Londres, puis à Saint-Pétersbourg et à Varsovie, était arrivé à Vienne avec l'idée fixe d'imposer sa volonté, qui n'était nullement désintéressée. Il couvrait ses ambitions du voile des protestations libérales, des déclarations humanitaires. Il se croyait le bienfaiteur des peuples, la « lumière du siècle, » comme le disait plaisamment dans ses lettres le roi Louis XVIII. Il avait, par le fait, jeté son dévolu sur la Pologne, sur l'ancien grand-duché de Varsovie, dont il prétendait faire un royaume lié à son empire; il voulait tout au moins aller jusqu'à la Vistule: c'était sa part de butin dans la grande distribution des territoires. La Prusse, de son côté, avec une âpreté de convoitise que rien ne décourageait, prétendait avoir la Saxe, la Saxe tout entière, par la dépossession du vieux roi, et elle passait la Pologne à l'empereur Alexandre pour avoir l'appui de la Russie dans l'annexion des provinces saxonnes. L'Angleterre, sans s'être encore prononcée, n'était pas loin de favoriser ces prétentions, tout au moins de sacrifier le roi de Saxe à la Prusse. L'Autriche, les yeux fixés sur l'Italie, où elle rentrait en souveraine, sur l'organisation de l'Allemagne nouvelle, où elle entendait maintenir son ascendant, ne se hâtait pas de dire son dernier mot. Autour des principales puissances, les petites cours s'agitaient, jalouses de leurs droits et de leurs intérêts, inquiètes des agrandissemens de la Prusse, cherchant de tous côtés un appui. Tout était contraint dans les rapports de ceux qui se disaient des alliés, et, par un étrange retour des choses, la puissance qui avait la position la plus aisée, la plus libre, était celle qu'on venait de vaincre, qui se trouvait en ce moment représentée à Vienne par l'homme le mieux fait pour déguiser les embarras de la défaite, pour traiter avec les princes: j'ai nommé M. de Talleyrand, grand

seigneur mêlé à la révolution, ancien ministre du Directoire, du Consulat et de Napoléon, naguère encore dignitaire de l'empire, maintenant plénipotentiaire de la monarchie restaurée dans un congrès.

Cet étrange représentant de la France, qui avait à faire oublier ses apostasies, les variations de sa vie et même des actes d'une moralité douteuse, était homme à suppléer à tout par son habileté, à savoir se servir de tout. Il portait dans sa situation nouvelle les traditions d'une aristocratie raffinée et peu scrupuleuse, une affabilité hautaine, le goût du succès, l'expérience des plus grandes affaires, l'habitude de traiter avec les souverains, le sentiment calculé de la dignité du prince dont il était le plénipotentiaire. Il avait eu l'art d'arriver à Vienne sans embarras, de prendre sa place comme si elle lui était due, de se faire une force d'un désintéressement qui était une nécessité et qui devenait une habileté. Du premier coup, il avait déconcerté toutes les combinaisons, troublé les ambitions, découragé les suspicions, en déclarant que la France n'avait rien à réclamer pour elle, qu'elle entrait au congrès sans aucune arrière-pensée, qu'elle ne demandait que le rétablissement de l'ordre partout, la restauration et le respect de toutes les légitimités. Il s'établissait sur ce terrain. Prononçait-on devant lui le mot d'*alliés*, il feignait la surprise, il demandait s'il y avait encore une coalition après la paix que la France entendait respecter, et il obligeait les puissances à désavouer le mot. L'empereur Alexandre lui parlait-il de la Pologne, il répondait que, si l'on voulait rétablir l'indépendance polonaise, le roi était tout prêt à y souscrire, que, s'il ne s'agissait que du partage du duché de Varsovie, la question redevenait secondaire, c'était surtout l'affaire de l'Autriche. Lui parlait-on de la Saxe, il demandait de quel droit les Prussiens voulaient aller à Dresde, si l'on voulait renouveler l'exemple des dépossessions royales par la force; et à Alexandre lui-même, qui croyait l'embarrasser en lui objectant que le roi de Saxe, par ses alliances avec Napoléon, avait trahi la cause de l'Europe, il répliquait lestement que c'était une question de date, que tout le monde avait été plus ou moins allié de Napoléon. Il avait réponse à tout; il jouait même, au besoin, la tragédie ou la comédie en levant les yeux au ciel, en gémissant devant le tsar sur le sort qu'on préparait à la « malheureuse Europe. » — « Talleyrand, disait Alexandre, fait ici le ministre de Louis XIV. » C'était du moins un personnage qui, en peu de temps, avait réussi à déjouer la diplomatie russe et à contenir les ambitions prussiennes, à ramener à demi l'Angleterre et à stimuler l'Autriche, à donner enfin de la France une idée telle que les petites cours, comme la Bavière, commençaient à se tourner de nouveau vers elle. Un homme avait suffi pour changer sensiblement

toute une situation par son esprit, par sa sagacité, par son aisance supérieure qui s'imposait (1).

Placé au centre de ce mouvement et de ces influences, appelé par sa position à être, pour ainsi dire, le ministre de l'hospitalité autrichienne, une sorte de médiateur entre des rivaux qu'il voulait ménager, M. de Metternich ne laissait pas d'être embarrassé; il ne se hâtait pas. Maintenant qu'il était sorti des périlleuses aventures de la guerre et qu'il avait réussi à conduire toutes les puissances à Vienne, comme pour mieux marquer le grand rôle et l'ascendant moral de l'Autriche, il se complaisait dans ses succès, dans le sentiment un peu vain de son importance personnelle. Il gagnait du temps. C'était sa tactique : avec le temps, il se flattait d'adoucir les antagonismes, d'avoir raison des ambitions rivales, d'écarter ou de dénouer toutes les difficultés, et, en attendant, il mêlait les plaisirs aux affaires. Il préparait et il conduisait ce congrès en homme fort occupé des galas de cour, des fêtes qu'il donnait lui-même et dont il traçait minutieusement le programme, des conversations de salons, où il était toujours recherché, entouré et flatté comme un des héros du moment. Il se partageait entre les bals, les représentations de quelque comédie de société et les liaisons mondaines qui étaient pour sa vanité un attrait et quelquefois un piège. C'est son confident, son historiographe, Frédéric de Gentz, qui, à tout instant, a dans son *Journal* de ces mots indiscrets : « Affaire de la duchesse de Sagan. Conversation avec Metternich sur ses relations avec elle. — Chez la duchesse à onze heures pour une des négociations les plus remarquables... — Metternich me fait part de sa rupture définitive avec la duchesse, ce qui est aujourd'hui un événement de premier ordre... — Grande conversation avec Metternich, toujours plus sur la maudite femme que sur les affaires... » Il avait du temps pour tout, même pour d'autres passions, et, au besoin, pour les répétitions du *Bacha de Suresne* (2). M. de Talleyrand, qui avait bien, lui aussi, sa fa-

(1) Voir *la Correspondance inédite du prince de Talleyrand avec le roi Louis XVIII pendant le congrès de Vienne*, publiée par M. Pallain. Sans être tout à fait inconnue, cette *Correspondance*, recueillie pour la première fois il y a quelques années, mise au jour dans sa suite et dans son ensemble, est certainement une des révélations les plus intéressantes, un des documens les plus curieux de l'histoire diplomatique du temps. Elle place M. de Talleyrand très haut parmi les personnages qui ont eu à diriger les affaires de la France dans des momens critiques, et on peut dire qu'ici l'homme est tout. Il faut ajouter aussi que le souverain, le roi Louis XVIII, n'est pas au-dessous des circonstances et de celui qui le représente.

(2) A la même époque, Gentz écrivait, en observateur un peu libre de son chef : « ... La manière de travailler de M. de Metternich est telle qu'il y a une difficulté extrême à mettre une certaine *suite* dans une affaire quelconque qu'on traite avec lui. Il est vrai qu'il est surchargé de travail; mais le mal tient plus encore à toute sa manière d'être, à la mauvaise distribution de son temps, à un certain décousu dans ses arrangemens, à ses goûts, à ses rapports avec le monde, à sa trop grande

tuité, ses histoires intimes, amusait le roi Louis XVIII de ses récits malicieux et de ses portraits de M. de Metternich, « qui, en se piquant de donner l'impulsion à tout, la reçoit lui-même sans s'en douter et jouit des intrigues qu'il croit mener, se laisse tromper comme un enfant... » — « ... Celui qui est à la tête des affaires en Autriche et qui a la prétention de régler celles de l'Europe, dit-il un autre jour, regarde comme la marque la plus certaine de la supériorité du génie une légèreté qu'il porte jusqu'au ridicule... »

Entre ces deux hommes qui se retrouvaient à Vienne après s'être connus, après avoir noué amitié à la cour de Napoléon, il y avait une rivalité mondaine avec la rivalité politique. M. de Metternich avait une frivolité prétentieuse dans les grandes affaires. Il ne faut pourtant rien exagérer. Il n'était peut-être pas aussi léger qu'on le disait ou, du moins, cette légèreté n'excluait pas la duplicité et les calculs d'un homme qui, ayant à traiter avec la vanité d'Alexandre, avec l'ambition prussienne, avec l'Angleterre, avec la France elle-même, éludait, rusait avec tout le monde pour garder dans ses mains les fils enchevêtrés du grand imbroglio européen. Au fond, à travers les séductions qui l'entraînaient et les intrigues où il se perdait quelquefois, il avait son idée fixe, son fil conducteur, qu'il retrouvait dans les momens difficiles : il ne perdait pas de vue le double intérêt de l'Autriche en Italie et en Allemagne.

IV.

Deux affaires surtout mettent en jeu les rivalités, les caractères, la diplomatie des hommes dans ce congrès où les intérêts des peuples s'agitent entre deux fêtes. La première est cette singulière affaire de Naples, où le chef de la monarchie restaurée en France réclamait, sans plus de retard, le rétablissement du roi Ferdinand de Bourbon dans les Deux-Siciles, tandis que l'Autriche temporisait, paraissant soutenir encore Murat, qui, seul, dans la catastrophe napoléonienne, avait sauvé provisoirement sa couronne. Le duel était vif et serré. Dès la première réunion des plénipotentiaires, M. de Talleyrand avait ouvert pour ainsi dire le feu ; comme on prononçait le nom du roi de Naples, il avait dit d'un ton négligent et hautain : « De quel roi de Naples parle-t-on? Nous ne connaissons point l'homme dont il est question... » On avait évité de lui répondre. Il ne poursuivait pas moins sa campagne, soutenu et aiguillonné par le roi Louis XVIII, qui mettait sa fierté et voyait aussi son intérêt dans une restauration qui « ajoutait à la puissance de la France, » qui avait surtout pour effet de bannir des trônes

facilité et amabilité, enfin, à une quantité de détails qu'il me serait impossible d'expliquer... » (*Dépêches inédites* du chevalier de Gentz, t. Ier.)

tout ce qui rappelait Napoléon. M. de Talleyrand, armé de son principe de la légitimité, harcelait sans cesse les alliés, dont quelques-uns se montraient assez indifférens. M. de Metternich, qui était le plus intéressé, le plus engagé en Italie, était aussi le plus embarrassé, et il se défendait contre les impatiences du plénipotentiaire français par une diplomatie évasive qui mettait parfois l'imperturbable Talleyrand hors de lui. Il y avait dans cette affaire ce que le chancelier d'Autriche avouait, ce qu'il pouvait avouer et ce qu'il n'avouait pas, ce qu'on croyait deviner en l'exagérant peut-être.

Ce qu'il pouvait avouer, c'est que la question n'était pas aussi simple que le disait M. de Talleyrand. Au moment où les alliés étaient entrés en France, au mois de janvier 1814, lorsque le dénoûment de la guerre pouvait dépendre encore d'un dernier effort de génie de l'empereur, M. de Metternich, cherchant partout des ennemis à Napoléon jusque dans sa famille, avait attiré ou admis Murat dans l'alliance européenne; il avait signé avec lui un traité, il y avait même ajouté des articles secrets lui garantissant sa couronne. L'Angleterre s'était associée au traité et à la garantie. Si étrange que cela pût être, le faible et mobile Murat était de la coalition; il était censé triompher avec elle, il pouvait se croire couvert ou adopté par elle. Il avait à Vienne des représentans, le prince Cariati, le duc de Campo-Chiaro, qui, sans être admis au congrès, plaidaient habilement sa cause. L'Autriche se sentait liée, tout au moins singulièrement gênée. Le plénipotentiaire anglais, lord Castlereagh, considérait comme indigne de son « caractère » de renier un engagement. M. de Metternich, appuyé par lord Castlereagh, hésitait d'autant plus qu'en ce moment l'Italie était pleine de fermentation, l'Autriche n'avait pas encore une armée suffisante au-delà des Alpes, et Murat, si on le poussait à bout, pouvait, en se mettant à la tête des Italiens, susciter les plus redoutables complications: c'était ce qu'il avouait quand on le serrait de trop près. Ce qu'il n'avouait pas, c'est que la raison qui l'avait conduit à l'alliance, qui l'y attachait encore, c'était peut-être son ancienne passion pour la reine de Naples.

C'est sous l'influence de la belle et remuante Caroline Murat qu'avait été préparé le malheureux traité du mois de janvier 1814, et c'est pour elle que le chancelier d'Autriche semblait garder ses préférences, sans s'inquiéter de l'autre reine, Marie-Caroline, dont la mort, survenue en ce moment même à Vienne, l'avait mis, disait-on, plus à son aise. M. de Talleyrand, avec sa mauvaise langue, écrivait au roi Louis XVIII, en lui racontant une soirée de fête et les légèretés de M. de Metternich: « ... Il avait la tête tellement remplie de l'affaire de Naples, qu'ayant trouvé une femme de sa connaissance, il lui dit qu'on le tourmentait pour cette

affaire, mais qu'il ne saurait y consentir ; qu'il avait égard à la situation d'un homme qui s'était fait aimer dans le pays où il gouverne ; que lui, d'ailleurs, aimait passionnément la reine et qu'il était en relations continuelles avec elle. Tout cela, et peut-être davantage sur cet article, se disait sous le masque... » Et le roi à son tour, renchérissant, commentant la chronique secrète avec son goût des citations et des exemples historiques, répondait à son ministre : « ... On parle d'engagemens, mais ce n'est pas là ce qui nuit au bon droit ; c'est une autre cause, et la plus honteuse dont l'histoire ait jusqu'ici fait mention, — car si Antoine abandonna sa flotte et son armée, du moins c'était lui-même et non pas son ministre que Cléopâtre avait subjugué... » Louis XVIII et son plénipotentiaire expliquaient tout par l'influence mystérieuse dans cette affaire de Naples. C'était un peu exagéré. Toujours est-il que M. de Metternich, encore sous le charme, avait de la peine à se dégager et se dérobait sans cesse devant M. de Talleyrand. Il tenait du moins à ne rien hâter, à paraître ne se rendre qu'à la « force des choses, » qui conspirait pour les Bourbons. C'est Murat lui-même qui, avec ses coups de tête en Italie, allait se charger de le délier et de trancher la difficulté.

L'autre affaire, bien plus compliquée encore, qui mettait à de singulières épreuves la diplomatie de M. de Metternich, était cette délicate question des prétentions russes et prussiennes sur la Pologne et sur la Saxe, qui en réalité touchait à tout, remuait toutes les passions et tous les intérêts. La Prusse et la Russie arrivaient au congrès liées par la solidarité des ambitions, ardentes à la conquête, résolues à se soutenir jusqu'au bout dans leurs revendications. Les autres puissances, pour éviter les scissions, s'étaient réservées jusque-là ou avaient paru plutôt se prêter, par une complaisance résignée, aux projets de l'empereur Alexandre et du roi Frédéric-Guillaume. Tant que la lutte avait duré, on avait vécu dans les sous-entendus. Le jour où la grande liquidation s'ouvrait à Vienne, il fallait bien s'expliquer ; les conflits d'intérêts ne pouvaient manquer d'éclater. Les rivalités se dévoilaient, et c'est là que M. de Talleyrand avait su habilement profiter de sa position désintéressée pour se glisser entre les « alliés, » comme ils affectaient de s'appeler encore. « Comment, disait-il à M. de Metternich, un jour qu'il était resté seul avec lui, au début du congrès, — comment avez-vous le courage de placer la Russie comme une ceinture autour de vos principales possessions, la Hongrie et la Bohême ! Comment pouvez-vous souffrir que le patrimoine d'un ancien et bon voisin, dans la famille duquel une archiduchesse est mariée, soit donné à votre ennemi naturel ? Il est étrange que ce soit nous qui voulions nous y opposer et que ce soit vous qui ne le vouliez pas ! » M. de

Talleyrand, dans une autre conversation où il avait pris, disait-il, « le ton d'une ancienne amitié, » pressait M. de Metternich de toute façon, lui parlait de sa position, de son honneur de ministre, de l'intérêt qu'il avait à ne pas laisser croire qu'il voulait sacrifier la Saxe.

Sûrement, ce que M. de Talleyrand disait ou insinuait avec un art très fin, M. de Metternich se l'était dit et le pensait sans se laisser aller à l'avouer. Il ne demandait pas mieux que de sauver la Saxe de la rapacité prussienne. Il était vivement préoccupé et de l'extension territoriale de « l'ennemi naturel, » et du danger des passions nationales et révolutionnaires qui conspiraient pour la Prusse ; mais il n'osait rien dire, il craignait d'engager la lutte. Il n'était pas sûr d'avoir avec lui l'Angleterre, qui en était encore à se flatter de trouver dans une Prusse agrandie l'alliée qu'elle rêvait sur le continent, et M. de Talleyrand lui-même, qui parlait tant, qui excitait si vivement les autres à la résistance, quel secours avait-il à offrir? Pouvait-on rien attendre de la France, qu'on croyait épuisée? « Votre légation, disait-on à un des envoyés français, parle très habilement; mais vous ne voulez point agir, et nous, nous ne voulons point agir seuls... » Le chancelier d'Autriche attendait que cette situation se débrouillât. Le jour où lord Castlereagh, au nom de l'Angleterre, commençait à se tourner contre les ambitions russes et prussiennes, où la France reprenait une autorité imprévue et montrait qu'elle n'était pas aussi épuisée qu'on le croyait, où les petites cours, la Bavière, le Wurtemberg, le Hanovre, se déclaraient avec vivacité contre l'incorporation de la Saxe à la monarchie prussienne, ce jour-là M. de Metternich n'hésitait plus. Il se sentait assez fort pour se dévoiler par degrés et engager l'action. De là cette lutte qui, pendant quelques semaines de novembre et décembre 1814, se déroulait, à travers toute sorte de péripéties, à Vienne, entre la diplomatie de M. de Metternich et de lord Castlereagh, appuyée, excitée par M. de Talleyrand, et la diplomatie prussienne, acharnée à réclamer sa conquête : lutte singulière, mêlée d'intrigues, de subterfuges, où les Prussiens exhalaient bruyamment leur colère, s'emportant contre la France, cherchant à intimider les petits princes allemands qui se prononçaient pour la Saxe, accusant surtout M. de Metternich de défection et allant jusqu'à menacer de soutenir leurs prétentions par la guerre! Ainsi se réveillait et se précisait, au seuil d'un ordre nouveau, le vieil antagonisme de l'Autriche et de la Prusse en Allemagne.

La lutte pour la Saxe était d'ailleurs inséparable de la lutte pour la Pologne. Les deux questions n'en faisaient qu'une. L'empereur Alexandre, en se faisant admirer dans les salons de Vienne, s'était flatté aussi d'imposer ses désirs comme des lois, d'emporter le suc-

cès par son ascendant. Il entrait dans les affaires avec la hauteur d'un victorieux et l'impatience infatuée de la puissance heureuse. Il ne s'était nullement caché dès les premiers jours. Il avait voulu avoir quelques entretiens avec M. de Talleyrand, qu'il avait connu à Tilsit et à Erfurt, qu'il retrouvait maintenant ministre du roi Louis XVIII, et à ce représentant de la France, qui lui parlait de droit, il avait dit et répété : « ... Plutôt la guerre que de renoncer à ce que j'occupe!.. J'ai deux cent mille hommes dans le duché de Varsovie : que l'on m'en chasse!.. Vous me parlez toujours de principes ; votre droit public n'est rien pour moi. Je ne sais ce que c'est. Il y a pour moi une chose qui est au-dessus de tout, c'est ma parole. Je l'ai donnée et je la tiendrai ; j'ai promis la Saxe au roi de Prusse au moment où nous nous sommes rejoints... Le roi de Prusse sera roi de Prusse et de Saxe comme je serai empereur de Russie et roi de Pologne... » Alexandre en était arrivé à parler en maître, à s'irriter des résistances qu'il rencontrait, qu'il sentait autour de lui. Il ne s'emportait pas trop contre M. de Talleyrand, qu'il n'aimait pas, mais qui lui en imposait un peu par son sang-froid et son esprit de repartie. Il s'irritait ou s'impatientait contre lord Castlereagh, qu'il trouvait froid et pédant. Il avait surtout une vive et amère irritation contre le chancelier d'Autriche, et ici, à vrai dire, c'était entre les deux personnages une sorte de duel intime, personnel, qui continuait, où la vanité avait sa place. M. de Metternich, dans sa complaisance pour lui-même, ne s'en défend pas : il a tout l'air de croire qu'il était dans sa destinée d'avoir des combats singuliers avec les souverains de la terre, avec Alexandre comme avec Napoléon, — et d'en avoir raison!

Ce n'est pas à Vienne que naissait la querelle entre le tsar et le ministre de l'empereur François : elle datait des premiers temps de l'alliance, de l'entrée en campagne ; elle avait commencé le jour où M. de Metternich avait blessé cruellement l'amour-propre d'Alexandre en lui refusant le commandement des armées alliées, qu'il réclamait sous le nom de Moreau. Elle avait continué ou elle s'était ravivée peu après, à l'entrée des alliés en France, au moment où les chefs militaires autrichiens s'étaient décidés à brusquer le passage par la Suisse, malgré l'opposition d'Alexandre, qui s'était engagé, avec ses amis du pays de Vaud, à faire respecter la neutralité helvétique. Depuis, pendant la campagne de France, même à Paris, le conflit n'avait cessé de se reproduire à tout propos, quelquefois assez vivement. A Vienne, le souverain russe voyait plus que jamais, dans le chancelier autrichien, un ennemi toujours prêt à le contrarier et à déjouer ses desseins. Les rapports extérieurs restaient polis, c'était bien le moins entre alliés ; au fond, Alexandre avait de singulières jalousies, dont la politique n'était même pas

l'unique mobile. Il se sentait importuné des succès de M. de Metternich ; il poursuivait contre lui, dans les salons de Vienne, la plus bizarre propagande de sarcasmes et de mauvais propos. M. de Metternich, sûr d'être soutenu par l'empereur François, gardait une impassibilité qui exaspérait encore plus Alexandre. Dès qu'on arrivait aux affaires, à la Saxe et à la Pologne, le choc ne pouvait manquer d'éclater ; il éclatait dans une scène des plus étranges, dont le secret se répandait aussitôt dans Vienne. M. de Talleyrand raconte qu'un matin d'octobre, avant de partir pour la Hongrie, l'empereur Alexandre avait eu avec M. de Metternich un entretien « dans lequel, dit-il, il passe pour constant qu'il traita ce ministre avec une hauteur et une violence de langage qui auraient pu paraître extraordinaires même à l'égard d'un de ses serviteurs. M. de Metternich lui ayant dit, au sujet de la Pologne, que, s'il était question d'en faire une, eux aussi le pouvaient, il avait non-seulement qualifié cette observation d'inconvenante et d'indécente, mais encore il s'était emporté jusqu'à dire que M. de Metternich était le seul en Autriche qui pût prendre ainsi *un ton de révolte*. On ajoute que les choses avaient été poussées si loin, que M. de Metternich lui avait déclaré qu'il allait prier son maître de nommer un autre ministre que lui pour le congrès. M. de Metternich sortit de cet entretien dans un état où les personnes de son intimité disent qu'elles ne l'avaient jamais vu. Lui qui, peu de jours auparavant, avait dit qu'il *se retranchait derrière le temps* et se faisait *une arme de la patience*, pourrait fort bien la perdre... » On en était là entre alliés !

Et cependant M. de Talleyrand ne dit pas tout. L'étrange scène du 24 octobre avait, à ce qu'il paraît, une suite plus bizarre encore. M. de Metternich avait, peu après, une conversation avec le chancelier prussien, le prince Hardenberg, et, avec un peu de perfidie sans doute, il ne lui cachait pas que l'empereur de Russie semblait plus préoccupé de la Pologne que de la Saxe. Le prince Hardenberg, ému, se hâtait de faire appel à la loyauté du tsar, et celui-ci, s'en allant tout droit chez l'empereur François, lui déclarait qu'offensé personnellement par M. de Metternich, il était résolu à le provoquer en duel. L'empereur François s'efforçait de calmer son ami couronné de Russie et lui disait que, s'il persistait dans son idée, M. de Metternich ne refuserait certainement pas de répondre à sa provocation, mais, qu'avant tout, il fallait au moins s'expliquer. L'explication fut, en effet, demandée par l'intermédiaire d'un aide-de-camp, le comte Ozarowski. M. de Metternich s'excusait à demi par la surdité du chancelier prussien, qui avait dû mal comprendre. Tout en restait là. Vienne n'avait pas le rare spectacle d'un tsar allant en champ clos avec un chancelier d'Autriche ; mais Alexandre s'abstenait d'aller à une fête que M. de Metternich donnait le même

soir à tous les princes, et depuis, tant que dura le congrès, il ne voulut plus paraître aux bals du chancelier autrichien; il ne défendait pas aux princes et aux princesses de sa famille de s'y rendre, il n'y allait pas lui-même; il gardait un air de bouderie. Quand le souverain et le ministre se rencontraient dans les salons, — et c'était presque tous les jours, — ils feignaient de ne pas se voir. Ils n'avaient que des rapports de cour ou de diplomatie officielle. La petite comédie des amours-propres se mêlait à la grande comédie des affaires. Dans ce tourbillon d'intrigues, le souverain russe n'avait point, après tout, l'avantage. Il avait visiblement espéré ruiner le crédit et la faveur de M. de Metternich : il s'était heurté contre la tranquille volonté de l'empereur François, qui ne cessait de se fier à son ministre, qui s'amusait même quelquefois un peu, avec son air de bonhomie, de son hôte impérial et de ses fantaisies. Il avait cru enlever par la persuasion ou par la menace les conquêtes qui lui tenaient à cœur : il ne réussissait qu'à raviver les défiances, à rapprocher les intérêts qu'il froissait ou qu'il inquiétait, à couper pour ainsi dire l'Europe en deux. D'un côté, la Russie et la Prusse restaient seules avec leurs revendications impérieuses et leurs défis; dans l'autre camp se rencontraient bientôt, avec la France, l'Autriche, l'Angleterre, la Bavière, les petites cours, s'enhardissant à la résistance, tout au moins pour la Saxe.

Chose curieuse! il y avait à peine trois mois qu'on s'était réuni avec solennité pour fonder l'ordre et la paix en Europe, on en était déjà à se débattre dans une vraie confusion et à se défier. On répétait tout haut, à Vienne, que le conflit des ambitions ne pouvait être tranché que par les armes, que la guerre était inévitable; on s'y préparait même secrètement par des ordres militaires, par des tentatives d'alliance, et de ce tourbillon sortait tout à coup une combinaison que M. de Talleyrand avait eu l'art de suggérer, qui, dans tous les cas, répondait certes à une situation bien nouvelle. Un jour de décembre, M. de Talleyrand, se trouvant avec lord Castlereagh et le voyant résolu à défendre les droits du roi de Saxe, lui avait dit négligemment que, puisqu'on était si bien d'accord, puisque M. de Metternich était du même avis, on pourrait faire à trois une petite convention! « Une convention, dit lord Castlereagh; c'est donc une alliance que vous proposez? — Cette convention, reprenait M. de Talleyrand, peut très bien se faire sans alliance, mais ce sera une alliance si vous le voulez... » L'entretien finissait par cette parole significative du ministre anglais : « Pas encore! » Le premier mot était dit. Peu après, au sortir d'une conférence où la Russie et la Prusse avaient redoublé d'arrogance dans leurs prétentions et dans leur ton, lord Castlereagh, blessé dans son orgueil,

singulièrement animé, renouait avec le plénipotentiaire français la conversation interrompue quelques jours auparavant et revenait de lui-même aux idées qu'ils avaient échangées. M. de Talleyrand n'était pas peu surpris de voir lord Castlereagh arriver dès le lendemain chez lui avec ces idées formulées en articles et un projet tout préparé. « Il demanda, ajoute M. de Talleyrand, que nous lussions son projet avec attention, M. de Metternich et moi. Je pris heure dans la soirée, et, après avoir fait quelques légers changemens, nous l'avons adopté sous forme de convention... Nous l'avons signé cette nuit... » C'était le traité secret du 3 janvier 1815, par lequel l'Angleterre, l'Autriche et la France se liaient pour une action commune, même une action militaire, en admettant dans l'alliance la Bavière, le Hanovre et les Pays-Bas.

L'acte était nouveau autant que hardi moins d'une année après l'entrée des alliés à Paris, et M. de Talleyrand, qui l'avait préparé, en parlait avec quelque fierté en écrivant au roi : « ... Maintenant, Sire, la coalition est dissoute et elle l'est pour toujours. Non-seulement la France n'est plus isolée en Europe, mais Votre Majesté a déjà un système fédératif tel que cinquante ans de négociations ne sembleraient pas pouvoir parvenir à le lui donner. Elle marche de concert avec deux des plus grandes puissances, trois états de second ordre et bientôt tous les états qui suivent d'autres principes et d'autres maximes que les principes et les maximes révolutionnaires. Elle sera véritablement le chef et l'âme de cette union... » M. de Talleyrand s'exagérait peut-être un peu la portée positive de l'acte qu'il avait eu l'art de suggérer. Le traité du 3 janvier restait, dans tous les cas, un sérieux succès moral pour la France, qui, après avoir été quelques mois auparavant une puissance isolée et suspecte, retrouvait maintenant sa place dans une alliance formée pour défendre, même par les armes, l'équilibre de l'Europe. M. de Metternich, après avoir longtemps joué au plus fin avec M. de Talleyrand, avait accepté la combinaison : en liant la France, il s'assurait à tout événement une puissante réserve, et, de plus, par le secret qui devait être gardé, il restait à l'abri des récriminations qu'aurait pu lui attirer en Allemagne une alliance avec « l'ennemi héréditaire. » L'empereur Alexandre ne connaissait pas naturellement le pacte qui venait d'être signé ; il sentait bientôt néanmoins, à l'attitude de l'Angleterre, de l'Autriche et de la France, qu'il devait y avoir de la part de ces puissances quelque résolution concertée. Il avait cru subjuguer ou intimider, il ne voulait pas aller aux dernières extrémités. Il ne tardait pas à faire des concessions, à soutenir moins vivement la Prusse dans ses prétentions sur la Saxe. Il consentait à des cessions de territoire pour laisser vivre la Saxe et désintéresser la Prusse, en gardant toujours pour lui-même, il est vrai, sa con-

quête préférée, 3 millions 1/2 de Polonais du duché de Varsovie.

On bataillait encore pour des détails, la crise aiguë semblait passée lorsque tout à coup la foudroyante nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe Juan venait retentir à Vienne, surprendre le congrès dans ces derniers débats et rapprocher encore une fois dans un effort suprême, plus intime que jamais, ces alliés qui avaient été si près de se brouiller dans le partage du butin. Épilogue tragique et inattendu de la grande comédie des ambitions!

V.

C'est le 7 mars 1815, au matin, que M. de Metternich, brusquement réveillé par le zèle indiscret d'un serviteur, recevait d'Italie une dépêche qu'il ne voulait même pas ouvrir tout d'abord pour ne pas se déranger, — et qui annonçait que « Napoléon avait disparu de l'île d'Elbe! » En un instant, il était auprès de l'empereur François, qui accueillait la nouvelle avec une gravité tranquille et résolue : « Napoléon, disait-il, semble vouloir courir les aventures, c'est son affaire; la nôtre est d'assurer au monde le repos qu'il a troublé pendant de si longues années. Allez sans retard trouver l'empereur de Russie et le roi de Prusse et dites-leur que je suis prêt à donner l'ordre à mon armée de reprendre le chemin de la France. » Du même pas le ministre autrichien se rendait auprès de l'empereur Alexandre, qui se montrait aussitôt prêt à l'action. C'était la première fois depuis trois mois que M. de Metternich se présentait chez le tsar, et celui-ci terminait un rapide entretien en ajoutant : « Nous avons encore à vider un différend personnel. Nous sommes chrétiens, notre sainte loi nous commande de pardonner les offenses. Embrassons-nous et que tout soit oublié. » Les petites brouilles disparaissaient dans le grand événement! Le roi de Prusse, auprès de qui le chancelier d'état se rendait en quittant le tsar, était dans les mêmes dispositions. A peine rentré chez lui, M. de Metternich voyait arriver les ministres étrangers, et, avant tous, M. de Talleyrand, qui gardait une certaine impassibilité à la lecture de la dépêche, avec qui il avait ce court et singulier dialogue : « Savez-vous, disait M. de Talleyrand, où va Napoléon? — Le rapport n'en dit rien. — Il débarquera sur quelque côte d'Italie et se jettera en Suisse. — Il ira droit à Paris... » Pendant ces premières heures de la matinée, tout avait changé de face à Vienne sous le coup de la prodigieuse nouvelle. La guerre était déjà décidée entre les souverains. De toutes parts, les aides-de-camp étaient expédiés pour changer la marche des armées. Il n'y avait plus dans les conseils, dans les états-majors, qu'un mot d'ordre unique et invariable : « Tout est à recommencer! »

Tout recommence, en effet, pour finir bientôt, il est vrai, par un nouveau coup de foudre qui va clore le règne des cent jours, tragique épilogue du drame impérial. Comme M. de Metternich l'avait prévu, Napoléon, une fois débarqué, ne s'était plus arrêté qu'à Paris, aux Tuileries, qu'il trouvait vides. Tout s'était évanoui devant lui : la royauté et le roi. Il avait triomphé au pas de course, sans combat, par sa seule apparition ; il avait en même temps ouvert la plus redoutable des crises par ce prodigieux coup de théâtre. A quels mobiles avait-il obéi en se jetant dans une aventure aussi périlleuse qu'extraordinaire? Napoléon savait que ce qui lui restait de liberté était menacé, qu'on avait médité et proposé à Vienne de l'envoyer dans quelque île lointaine. Il n'ignorait pas que, depuis un an, les Bourbons, par leurs fautes, avaient accumulé les mécontentemens dans la nation comme dans l'armée. Il avait calculé juste sans doute en comptant sur son prestige, sur l'ascendant de son génie et de sa gloire. Il s'était gravement trompé en croyant pouvoir renouer un règne interrompu, diviser ou apaiser l'Europe ; à peine était-il arrivé aux Tuileries, il n'avait plus déjà d'illusions. Il se sentait plus que jamais isolé en face d'une Europe ennemie qui lui fermait toutes les portes et resserrait ses rangs. Dès les premières nouvelles, les fêtes avaient cessé à Vienne ; les agitations mondaines avaient été remplacées par une activité silencieuse. A la prodigieuse aventure de Napoléon l'Europe répondait par la déclaration du 13 mars, qui le mettait hors la loi des nations et le livrait à la « vindicte publique, » par le traité du 25 mars qui reconstituait la coalition, par l'ordre expédié à toutes les armées de reprendre le chemin de la France. On laissait aux diplomates le soin d'achever l'œuvre du congrès et, pendant ce temps, d'heure en heure, se formait le vaste réseau des forces européennes du Hanovre à la frontière italienne : les Anglais, les Prussiens, les Hanovriens, les Hollandais marchant vers la Belgique sous Wellington et Blücher ; les Autrichiens, les Allemands du sud s'avançant par l'est sous Schwartzenberg, en attendant les Russes ramenés à marches forcées sur la ligne des alliés.

Vainement Napoléon avait essayé de pénétrer ce réseau en faisant parvenir à l'Autriche les assurances les plus pacifiques, en réclamant l'impératrice Marie-Louise et son fils, qu'on ne pouvait plus appeler le roi de Rome ; il n'avait pas réussi à se faire écouter. De tous ses émissaires, les uns ne pouvaient pas même arriver jusqu'à Vienne ; les autres étaient des messagers bien peu sérieux, témoin ce sceptique familier de M. de Talleyrand, M. de Montrond, personnage peu sûr, expédié de Paris avec une mission équivoque. L'Europe restait impénétrable, n'admettant d'autre programme que la « destruction de Bonaparte et des siens. » Marie-Louise elle-même, qu'un homme dévoué et fidèle à l'empereur, M. de Meneval, avait suivie à Vienne,

Marie-Louise n'était plus qu'une sorte de prisonnière entourée d'hommages sous la garde de son père, l'empereur François; elle était d'ailleurs une captive volontaire, tout occupée de l'établissement qu'on lui préparait en Italie, déjà subjuguée par le chambellan placé auprès d'elle, le comte de Neipperg, détachée de son redoutable époux et de la France. On avait d'abord laissé le jeune prince impérial sous la garde de sa gouvernante, Mme de Montesquiou; on ne tardait pas à le remettre en des mains autrichiennes, à le séparer de tout ce qui pouvait lui parler de son père. On interdisait à Napoléon les sentimens de famille en lui interdisant le règne; toutes les issues se fermaient devant lui à Vienne. Engagé au centre des intrigues qui se nouaient de toutes parts et des grands événemens qui se préparaient, M. de Metternich restait plus que jamais l'âme et le conseil de la coalition. Plus que tout autre, par sa position, il était nécessairement au courant des missions secrètes venant de Paris; il ne les prenait pas au sérieux. Tout ce qu'il recevait, il le communiquait aux alliés, et ce n'est qu'après avoir consulté l'empereur Alexandre et le roi de Prusse qu'il entrait dans une sorte de négociation clandestine à laquelle le provoquait l'homme aux perpétuelles intrigues, Fouché, qui essayait un moment de savoir si l'Europe ne se contenterait pas d'une régence au nom du fils de Napoléon. Un émissaire autrichien, M. d'Ottenfels, sous le nom de Werner, allait effectivement à Bâle, où il devait se rencontrer avec un émissaire de Fouché, et, par une curieuse combinaison, c'est Napoléon lui-même qui, ayant surpris les menées de son ministre de la police, envoyait un de ses agens au rendez-vous de Bâle. La négociation n'était qu'une intrigue de plus qui ne pouvait servir à rien.

Pendant ce temps, les armées marchaient de toutes parts. M. de Metternich faisait cette campagne nouvelle, comme la précédente, au quartier-général des souverains, qui n'avait pas encore dépassé Heidelberg à la mi-juin, et c'est à Heidelberg qu'il recevait la nouvelle de la grande et sanglante rencontre du 18 juin, qui rouvrait aux armées alliées, comme aux souverains et aux diplomates de l'Europe, les routes de Paris. Chemin faisant, à travers les Vosges encombrées de troupes, de canons, de chariots de guerre, M. de Metternich écrit à sa fille Marie : « Hormis ce qu'il y a de fatigant à notre marche, il faut savoir que nous faisons la guerre pour se douter que nous y sommes. Tout le monde nous reçoit bien et nous prie de faire *vite*. Notre présence en France est un bienfait qui ne ressemble pas mal à une amputation. Nous ferons beaucoup de bien et de mal à la fois. Le peuple est fâché que Napoléon ait reparu pour faire tuer soixante mille hommes et pour s'enfuir après... Le roi est généralement aimé. Toutes les haines se concentrent sur le duc de Berry et sur M. de Blacas. On déteste aussi les émigrés,

dont on n'ose pas prononcer le nom... » Il ne se faisait pas trop d'illusion, même après Waterloo.

Le lion redressé pour un instant d'un si terrible sursaut avait été dur à vaincre et à abattre. Il était cette fois abattu pour ne plus se relever. Il restait à dégager les conséquences de l'événement par la diplomatie qui intervient toujours après le choc des armes. La grande bataille n'était pas seulement le désastre d'un empereur et d'un empire, elle préparait aussi fatalement une aggravation de la paix signée une année auparavant. « Les puissances alliées, dit M. de Metternich, voulurent donner une leçon à la France. » La leçon, c'était une diminution nouvelle de frontières, la spoliation des musées respectés par la première invasion, une contribution de guerre et une occupation temporaire, « afin d'assurer l'ordre à l'intérieur et d'affermir en France le trône des anciens rois autant que cela était possible avec l'appui des forces étrangères... » C'est la paix du 20 novembre 1815 substituée à la paix du 30 mai 1814 et destinée à se rattacher à l'œuvre du congrès de Vienne demeurant après Waterloo le code de l'ordre européen. L'empereur Alexandre, ramené avec les autres souverains à Paris et livré plus que jamais aux ardeurs d'un mysticisme vague sous l'influence de Mme de Krudener, méditait de compléter cette paix définitive, cet ordre nouveau par un acte mémorable qui depuis a retenti souvent dans le monde sous le nom de « sainte-alliance. » Il avait préparé et rédigé lui-même son projet dans le mystère, sans consulter ses conseillers ; il avait tenu à ne communiquer d'abord son secret qu'aux souverains. C'était une pensée toute personnelle à l'empereur Alexandre, une sorte de diplomatie de l'hallucination, qui, à parler vrai, séduisait peu l'Autriche et la Prusse. «... Lisez cet écrit, disait l'empereur François à M. de Metternich en lui remettant le projet du tsar, — examinez-le et vous me direz votre opinion. Quant à moi, je ne le goûte nullement, et les idées que j'y ai trouvées me font plutôt faire des réflexions très sérieuses. » M. de Metternich, avec son esprit à la fois fin et positif, se sentait en garde contre la phraséologie humanitaire et religieuse de l'écrit et du projet du tsar. Il ne voyait pas là « la matière d'un traité à conclure entre les souverains ; » il pressentait surtout les interprétations passionnées et hostiles auxquelles n'échapperait pas cette œuvre assez vaine de diplomatie sentimentale. Le roi Frédéric-Guillaume de Prusse n'en pensait pas mieux. On ne pouvait cependant tout refuser à l'empereur Alexandre, et M. de Metternich se trouvait chargé par l'empereur François et par le roi de Prusse de traiter avec le tsar pour obtenir de lui tout au moins des atténuations ou des suppressions. On cédait à demi, sans conviction, par égard pour un souverain chimérique, et c'est ainsi que naissait ce

qui s'est appelé dans l'histoire la « sainte-alliance, » comme le couronnement étrange d'une lutte d'un quart de siècle entre la révolution française et l'Europe. Œuvre « vide et sonore, » c'est le dernier mot dont l'accable le chancelier autrichien !

Pendant ce nouveau séjour à Paris, suite de la seconde invasion de la France, M. de Metternich ne cessait d'être mêlé à toutes les négociations jusqu'à la dernière, celle du traité mystique dont il était le premier à se railler discrètement. Il restait le médiateur le plus actif entre les ambitions, les cupidités, les jactances, les impatiences de représailles, réveillées par la guerre parmi les vainqueurs, surtout parmi les Prussiens. Il ne se défendait pas d'observer et de juger l'état de la France en curieux sceptique, sans illusion sur le nouveau règne qu'on venait de restaurer. Il avait pris logement à l'hôtel de l'ancien ministre de la marine Decrès, d'où il avait vue sur les champs Élysées transformés en un camp anglais. Les alliés étaient chez eux et ne se refusaient pas l'orgueilleux plaisir de se conduire en maîtres. M. de Metternich a laissé dans une de ses lettres à sa fille Marie un souvenir caractéristique de ce moment unique de l'histoire «... J'ai dîné hier, dit-il, chez Blücher, qui a son quartier-général à Saint-Cloud. Il habite ce beau château en général de housards. Lui et ses aides-de-camp fument là où nous avons vu la cour dans la plus grande parure; j'ai dîné dans la pièce où j'avais eu des conversations de tant et tant d'heures avec Napoléon. Les tailleurs de l'armée sont établis là où l'on allait au spectacle et les musiciens d'un régiment de chasseurs pêchent à la ligne les poissons dorés dans le grand bassin sous les fenêtres du château. En parcourant la grande galerie, le vieux maréchal me dit : Faut-il qu'un homme soit fou pour avoir été courir à Moscou quand il avait toutes ces belles choses ! — En voyant du balcon cette immense cité qui brillait avec tous ses dômes au coucher du soleil, je me suis dit : Cette ville et ce soleil se salueront encore quand on n'aura plus que des traditions de Napoléon et de Blücher, — et surtout de moi !.. » La ville et le soleil se saluent encore, pour parler le langage du diplomate : la nature n'a pas changé d'aspect. A un demi-siècle passé de distance cependant, les housards de Blücher devaient camper de nouveau dans le château de Saint-Cloud, non plus seulement pour fumer dans ses galeries, mais pour le laisser incendié; ils devaient reparaître un jour en destructeurs sur ces collines, et dans l'intervalle, avant le retour de ces tragiques fatalités, M. de Metternich avait devant lui toute une carrière, près de quarante années de prépotence en Allemagne et en Europe. C'est le règne du chancelier autrichien, de sa diplomatie captieuse et souple, — avant le règne du chancelier prussien à la main de fer.

CHARLES DE MAZADE.

LA

SITUATION FINANCIÈRE

DE LA FRANCE

II[1].

L'EMPRUNT ET LE BUDGET DE 1887.

Lorsque l'année 1885 s'ouvrit, la périodicité des déficits, le rapide développement de la dette flottante et les charges imposées par les entreprises lointaines ne laissaient plus d'illusions au gouvernement sur l'insuffisance des ressources budgétaires, et un aveu imprudent, échappé à M. Jules Ferry, au sein de la commission du budget, révéla que le ministère prévoyait, dès ce moment, la nécessité de créer de nouveaux impôts, aussitôt après les élections générales. En dépit de cet aveu, la majorité de la chambre, continuant de fermer les yeux à l'évidence, persévéra dans son optimisme et dans ses habitudes d'imprévoyante prodigalité : d'ailleurs, les rapporteurs des commissions du budget, soit au Palais-Bourbon, soit au Luxembourg, n'épargnèrent rien pour dissiper, au sein du parlement et dans le public, l'impression produite par les paroles du président du conseil.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

I.

La proximité des élections générales ne permit pas à la chambre d'apporter, cette année, à la préparation et au vote du budget la même négligence et les mêmes lenteurs que les années précédentes. Elle y mit, au contraire, une telle diligence, que la discussion générale fut terminée et que les crédits de deux ministères furent votés avant que le rapporteur général, M. Jules Roche, eût déposé son rapport. Le sénat ne demeura pas en arrière d'un si beau zèle. Mis en discussion à la chambre dans les premiers jours de juillet, le budget de 1886 était voté et fut promulgué le 8 août 1885. Il avait été précédé de l'enfantement d'une nouvelle caisse, la caisse des garanties des chemins de fer, qui dut sa naissance aux premiers mécomptes causés par les conventions. On avait présumé que le trésor n'aurait plus à servir de garanties aux compagnies que pour les sommes appliquées à la construction du nouveau réseau, que cette dépense croîtrait graduellement et qu'elle n'atteindrait qu'en 1892 un chiffre maximum de 65 millions, destiné à diminuer rapidement. Tous ces calculs se trouvaient renversés par l'affaiblissement constant des recettes, qui contraignit plusieurs compagnies à réclamer le bénéfice des garanties attachées à l'ancien réseau. Le trésor se trouvait donc en face d'une dépense de 63 millions pour 1886, et comme la paralysie des affaires ne permettait pas d'espérer de sitôt une amélioration dans le trafic des voies ferrées, il était à craindre que cette charge ne s'accrût pendant une période de plusieurs années et ne pesât lourdement sur le budget, qu'il devenait de plus en plus difficile d'équilibrer. Elle s'élèvera, en effet, pour 1887, à 104 millions, dont 15 millions pour les lignes algériennes. On s'avisa tout à coup que les garanties à servir aux compagnies n'étaient que des avances remboursables et portant intérêt, et que les compagnies paieraient, tôt ou tard, le principal et les arrérages. Ne pouvait-on déléguer cette créance de l'état à un compte spécial à ouvrir pour le service des garanties, qui recevrait d'une main et paierait de l'autre? A ceux qui faisaient observer narquoisement que, pendant bien des années, cette institution aurait bon nombre de millions à payer et rien à recevoir, on répondit qu'en attendant les recettes l'institution se procurerait les fonds nécessaires en émettant, avec la garantie de l'état, des obligations dont le trésor servirait les intérêts. On avait d'abord laissé en dehors les chemins de fer algériens, en donnant pour raison que l'espoir d'un remboursement quelconque de la part des compagnies algériennes était trop incertain et trop

éloigné pour qu'on en pût faire état. Cet aveu, dépouillé d'artifice, n'était pas de nature à fortifier le crédit de ces sociétés; aussi l'on revint sur cette exclusion singulière. Ainsi naquit la plus jeune des filles du budget, la caisse des garanties, imaginée pour n'avoir point à inscrire dans la loi de finances la charge des engagemens pris vis-à-vis des compagnies de chemins de fer, et destinée, comme ses aînées, à battre monnaie avec la signature de l'état. C'est toujours le même système : le trésor va emprunter, tous les ans, sous le nom et par l'entremise des compagnies, 250 millions pour la construction du troisième réseau ; il empruntera tous les ans, sous le nom et par l'entremise du compte spécial des garanties, une soixantaine de millions, et souvent plus, pour satisfaire aux obligations qu'il a assumées vis-à-vis de ces mêmes compagnies. Sous ces déguisemens divers, c'est toujours le gouvernement qui emprunte et qui épuise l'épargne nationale à mesure qu'elle se reforme.

Le budget ordinaire de 1886 a été fixé en recettes, par la loi du 8 août 1885, à 3,016,087,060 francs; et en dépenses, à 3,015,474,036 francs, soit un excédent de recettes d'un demi-million. Pour l'évaluation des recettes, on était revenu à l'ancien mode de calcul, en prenant pour base les résultats de l'antépénultième année, et l'on n'a point sujet de le regretter en présence du déclin constant des recettes. La même loi du 8 août 1885 fixa à 163 millions 1/2 les dépenses du budget extraordinaire, où il n'y eut plus d'autres parties prenantes que les ministères de la guerre, des beaux-arts et des travaux publics. Les crédits supplémentaires accordés dès les mois de janvier et de février 1886 ont immédiatement élevé la dépense à 211 millions : il y a été pourvu, pour la presque totalité, par des ressources d'emprunt, à savoir, par l'émission de 172 millions 1/2 d'obligations, par l'application de 23,731,000 francs provenant de l'emprunt du 10 février 1884; et, pour le surplus, par des prélèvemens sur le prêt de 80 millions de la Banque de France et sur les fonds de concours versés par diverses compagnies.

Des discussions auxquelles ce budget donna lieu au sein de la chambre des députés et du sénat, nous ne voulons retenir que quelques chiffres et quelques déclarations qui contiennent tout un enseignement. Les recettes de 1884 étaient demeurées au-dessous des recettes réalisées en 1883, et les frais de poursuites pour le recouvrement des impôts s'étaient élevés de 1 fr. 69 à 1 fr. 82 pour 1,000 francs, soit une augmentation de 0 fr. 13, ou de 9 pour 100 d'une année à l'autre. Les recettes de 1885, à leur tour, étaient sensiblement inférieures à celles de 1884 ; le produit de la

vente des tabacs, qui n'avait jamais cessé de s'accroître depuis un demi-siècle, sauf dans les deux années calamiteuses de 1870 et 1871, était en décroissance pour la première fois : il donnait une moins-value de près de 2 millions. Aucun de ces faits n'altérait l'imperturbable sérénité du président de la commission du budget, M. Rouvier, qui présentait comme un progrès des finances publiques la diminution du budget extraordinaire et qui se portait garant de l'équilibre du budget ordinaire, le déclarant sincère et solidement établi. Or, la réduction du budget extraordinaire était uniquement due aux conventions qui avaient substitué, pour la construction des chemins de fer, l'emprunt indirect, par l'entremise des compagnies, à l'emprunt direct au nom de l'état. Quant à l'équilibre du budget de 1886, l'exposé du budget de 1887 reconnaît que, par l'effet des crédits extraordinaires et des moins-values des recettes en janvier et février, il était, dès le 1er mars, en déficit de plus de 32 millions; au 1er août dernier, les moins-values atteignaient 48 millions. Le rapporteur du budget au sénat, M. Millaud, non moins optimiste que M. Rouvier, faisait honneur au gouvernement de la persévérance avec laquelle il maintenait au budget les sommes destinées à l'amortissement. Il rejetait bien loin l'idée qu'il pût devenir nécessaire de recourir à de nouveaux impôts pour mettre le budget en équilibre : il ne répudiait pas avec moins d'énergie, comme une pure calomnie contre les finances républicaines, l'assertion qu'un emprunt de 1 milliard était indispensable pour apurer la situation et alléger le fardeau de la dette flottante, qu'il déclarait moins lourd sous le régime actuel que sous aucun des régimes antérieurs. On verra ce qu'au bout de quelques mois à peine il est advenu de cette triple affirmation. Enfin, en réponse aux critiques que l'on fondait sur l'accroissement constant de la dette publique, la plupart des orateurs ministériels répondirent par l'éloge de la rente amortissable, et le ministre des finances, M. Sadi-Carnot, renchérissant sur tous, déclara que ce serait pour la république un titre impérissable à la reconnaissance du pays que d'avoir imaginé pour ses emprunts un fonds qui assurait l'amortissement de la dette dès le jour où elle prenait naissance. Qui aurait pensé que ce même ministre serait le premier à renier la création à laquelle il accordait tant de louanges?

II.

L'excès de confiance manifesté par les deux rapporteurs du budget de 1886 sembla partagé par le nouveau cabinet qui arriva au pouvoir aussitôt après les élections du 4 octobre 1885 et qui comp-

tait M. Sadi-Carnot parmi ses membres. Le chef de ce cabinet, M. de Freycinet, annonça dans le programme communiqué aux chambres, le 16 janvier 1886, que le budget de 1887 serait mis en équilibre sans emprunt et sans impôt nouveau. Cette promesse produisit une sensation d'autant plus grande que, d'après les engagemens pris envers le parlement, le budget extraordinaire devait être supprimé et toutes les dépenses ramenées au budget ordinaire, et que les évaluations du budget de 1887 devaient avoir pour bases les recettes réalisées en 1885, qui avaient été inférieures à celles de 1884. Avec des recettes moins fortes et des dépenses plus grandes, arriver sans emprunt et sans impôt à cet équilibre qui n'avait pu être obtenu, depuis plusieurs années, était une sorte de miracle financier. Quel était donc le merveilleux secret que le cabinet avait à sa disposition? Hélas! le cabinet n'en possédait aucun, et le budget de 1887, présenté le 16 mars 1886, avait pour traits essentiels l'émission d'un emprunt considérable et une aggravation de l'impôt sur l'alcool. Avec une subtilité digne des casuistes les plus déliés, M. de Freycinet a bien voulu expliquer qu'on s'était mépris sur le véritable sens des termes employés par lui; qu'il avait uniquement exclu l'hypothèse de pourvoir, par un emprunt spécial, à une partie des charges ordinaires; qu'il ne s'était point interdit de substituer une dette perpétuelle à une partie de la dette temporaire, et qu'une semblable transformation, qui n'accroissait point le montant de la dette antérieure, ne pouvait recevoir le nom d'emprunt. A ce compte, M. Tirard a eu tort, en 1884, de qualifier d'emprunt l'opération qui a substitué des rentes amortissables à 350 millions de bons du trésor et d'obligations à court terme. L'état, avant de faire un appel direct au public, ayant l'habitude de commencer par épuiser les ressources que la dette flottante peut lui fournir, le nom d'emprunt pourrait être contesté à presque toutes les opérations financières dont la France a été témoin. C'est à l'aide d'équivoques de même valeur que le gouvernement s'est défendu d'ajouter une nouvelle charge au fardeau des contribuables, tout en grevant de taxes supplémentaires le commerce des boissons.

L'œuvre valait mieux que les argumens par lesquels on entreprenait de la défendre : elle constituait un retour à cette unité du budget sans laquelle il ne peut y avoir ni ordre, ni clarté dans les finances. Voici en quels termes M. de Freycinet, dans la séance de la chambre des députés du 8 avril dernier, résumait les intentions du gouvernement : « Le projet de budget, disait-il, qui vous a été proposé, s'est inspiré d'une triple pensée et a eu pour but de réaliser un triple objet. Je les indique d'un mot. Il a voulu : 1° rétablir l'équilibre, c'est-à-dire faire une exacte balance entre les recettes

et les dépenses du budget ordinaire; 2° supprimer le budget extraordinaire, ou plutôt incorporer ses dépenses dans le budget ordinaire et en assurer désormais le service à l'aide de ressources normales; et, enfin, il s'est proposé d'alléger la dette flottante ou de réduire les sommes exigibles dans une certaine proportion. » On ne pouvait adresser aucune objection à ce programme, qui était l'abandon et la condamnation implicite de toutes les mauvaises pratiques par lesquelles on avait, depuis huit ans, complètement désorganisé les finances; mais l'exécution de ce programme nécessitait trois projets de loi qui appelaient eux-mêmes diverses mesures complémentaires.

Le premier de ces projets de loi dans l'ordre logique comme dans l'ordre d'importance était le budget de 1887, présenté en recettes à 3,142,687,567 francs et en dépenses à 3,140,994,820 fr., soit avec un excédent présumé de recettes de 1,692,747 francs. Il y a entre ces chiffres et ceux du budget de 1886 un écart d'une centaine de millions qu'il est facile d'expliquer. Il a fallu faire rentrer dans le budget ordinaire les travaux publics neufs pour lesquels des engagemens avaient été pris. On les a classés dans une section spéciale, mais la dépense, prévue au chiffre de 90 millions, a été inscrite avec les autres crédits alloués au ministère des travaux publics. On a, de la même façon, sous le titre de *Dépenses des protectorats*, inscrit au budget des affaires étrangères 30 millions pour les frais d'occupation et d'administration du Tonkin, de l'Annam et de Madagascar. A ces 120 millions qui n'avaient pas figuré au budget de 1886, on a dû encore ajouter 25 millions pour des dépenses diverses, mais obligatoires, qui résultent de votes antérieurs du parlement et dont la plus considérable a pour objet l'application de la loi contre les récidivistes. Le total des charges nouvelles, provenant de ces trois chefs, est donc de 145 millions : il devait, dans la pensée du gouvernement, être compensé en partie par un allégement du service de la dette flottante au moyen de l'emprunt qui faisait l'objet d'un second projet de loi. En outre, si le budget extraordinaire avait subsisté, le ministre de la guerre aurait eu, en vertu des votes précédens du parlement, le droit d'y réclamer l'inscription d'un crédit de 115 millions pour solde du deuxième compte de liquidation : il réduisait sa demande à 105 millions; mais il était nécessaire que cette somme fût comprise dans les crédits alloués à son département. Cette dépense, extraordinaire par son origine et ordinaire par son classement, n'était pas couverte par une recette correspondante : elle devait être prélevée sur le produit de l'emprunt, ce qui ne concordait guère avec l'argumentation de M. de Freycinet.

La façon dont le budget de 1887 est établi appelle de nombreuses observations : nous nous contenterons, pour le moment, d'exposer dans son ensemble le plan financier du gouvernement. Le second projet de loi avait pour objet une combinaison d'emprunt destinée à alléger le fardeau de la dette flottante et à réduire les exigibilités sous le coup desquelles le trésor était placé. L'exposé de motifs reconnaissait que le poids de la dette flottante était « assez lourd » et « qu'une portion de cette dette, par sa constante exigibilité, pourrait, à un moment donné, devenir la source de sérieux embarras. » On était donc déjà revenu à la situation que M. Léon Say déclarait alarmante en 1882 et dont il avait cru faire disparaître le danger. Le ministre faisait connaître que la dette flottante, au 1er mars 1886, s'élevait à 1,539,455,400 francs. Elle s'était, par conséquent, accrue de 245,977,500 francs depuis le 1er janvier, c'est-à-dire dans l'espace de deux mois. Cet accroissement portait presque exclusivement sur les bons du trésor, qui, descendus au chiffre de 44 millions au 1er janvier, étaient remontés à 272,961,800 francs au 1er mars. La difficulté de faire face au coupon du 3 pour 100 en janvier et au coupon du 4 1/2 en février ne serait-elle pas l'explication de cette émission insolite de bons du trésor? Il est à remarquer que l'intérêt de ces bons, fixé à 1 pour 100 depuis le 1er juin 1885, a été soudainement porté à 2 pour 100, le 11 janvier 1886, et à 3 pour 100, le 18 du même mois. On peut croire que, pressé d'argent, le ministre des finances avait dû négocier auprès de ses auxiliaires habituels, la Banque de France et les établissemens de crédit, une avance considérable contre des bons du trésor à court terme. Un autre fait conduirait à la même conclusion. Dans l'indication de l'emploi à faire du produit de l'emprunt, 230 millions environ étaient affectés au remboursement des bons du trésor. Pourquoi cette somme n'était-elle pas appliquée à éteindre complètement la portion la plus dangereuse de la dette flottante, celle qui est constamment exigible? La préférence donnée au remboursement des bons du trésor ne peut recevoir que deux explications : ou elle était l'exécution d'engagemens contractés vis-à-vis des prêteurs obligeans qui étaient venus au secours du trésor, ou le ministre, prévoyant des embarras ultérieurs, désirait rembourser les bons en circulation, afin de pouvoir immédiatement en émettre d'autres sans appréhender d'atteindre la limite de 400 millions posée par la loi de finances. Ni la commission de la chambre, ni celle du sénat ne paraissent avoir souhaité d'éclaircissemens sur ces points intéressans; en tout cas, elles n'ont pas mis le parlement dans la confidence de ceux qu'elles ont pu recevoir.

Le gouvernement demandait l'autorisation d'emprunter en rente

3 pour 100 un capital de 1,466,149,563 francs. On voit à quel point M. le sénateur Millaud s'était aventuré lorsqu'il avait traité si dédaigneusement l'affirmation de M. Chesnelong qu'un emprunt de 1 milliard serait indispensable en 1886. C'était de 1 milliard 1/2 que le gouvernement déclarait avoir besoin. Il faisait deux parts de cet énorme emprunt. Il commençait par rembourser la totalité des obligations sexennaires en circulation, qui s'élevaient précisément à 466,149,563 francs; sur le milliard de surplus il prélevait les 152 millions votés pour le budget extraordinaire de 1886 et qu'il aurait dû se procurer par l'émission d'obligations à l'échéance de 1892, les 105 millions inscrits au budget du ministère de la guerre pour solde du second compte de liquidation, et 12 millions destinés à restituer aux trésoriers payeurs généraux une partie de leur cautionnement; 100 millions devaient servir à rembourser à ces mêmes trésoriers payeurs généraux, dont on voulait modifier la situation, leurs avances en compte courant au trésor; 230 millions à éteindre les bons du trésor; et il ne restait que 400 millions à appliquer à la dette de l'état envers les déposans des caisses d'épargne et de la caisse des retraites pour la vieillesse.

Ces trois dernières sommes se montent ensemble à 730 millions, et il se trouve que les découverts laissés par les régimes qui se sont succédé en France de 1814 à 1870 figurent dans les écritures du trésor pour un peu plus de 725 millions. La similitude fortuite de ces deux chiffres paraît avoir vivement frappé l'esprit du ministre des finances; elle lui a suggéré, dans son exposé des motifs, la réflexion suivante : » Cette somme est égale, à 4 millions près, au montant des découverts antérieurs à 1870. La liquidation actuelle n'aurait donc pour effet que la consolidation du passif légué à la république par les régimes qui l'ont précédée. » On a lieu d'être surpris que M. Sadi-Carnot, qui est un homme sérieux et instruit, se soit laissé aller à consigner dans un document public une remarque aussi enfantine. Il pouvait s'attirer une réclamation de M. Léon Say et de tous les ministres qui, avant lui, ont consolidé une partie de la dette flottante. Il est à présumer que, pas plus que ses devanciers, il n'a l'intention de faire disparaître des écritures du trésor les 725 millions de découverts, qui continueront d'y figurer comme devant, attendu qu'il n'y a aucun rapport entre ces comptes d'ordre et l'emprunt de 1886 ou tout autre emprunt. Cependant, cette naïveté a été relevée avec empressement par les rapporteurs des deux chambres et par divers orateurs, qui en ont fait le thème de développemens éloquens. A prendre au pied de la lettre cette belle rhétorique, on devrait croire que le trésor est journellement assiégé par une légion de créanciers des anciens régimes, qui lui réclament 726 millions,

et que le dernier emprunt a eu pour objet de les satisfaire. Il est à peine besoin de dire qu'aucune dette de l'état n'est en souffrance: que seulement le trésor, dans ses écritures, continue et continuera jusqu'à la fin des siècles d'inscrire au débit de chacun des exercices qui se sont clos par un déficit un découvert égal à la portion de ce déficit qui n'a pas été éteinte par une rentrée équivalente, recette ou emprunt. A quel badaud d'ailleurs pouvait-on espérer de faire croire qu'en remboursant les 230 millions de bons du trésor émis par M. Sadi-Carnot, du 1er janvier au 1er mars 1886, ou les 100 millions d'avances des trésoriers payeurs généraux, la république éteignait une dette de la restauration ou de l'empire? On était d'autant plus malavisé de soulever une discussion sur ce point qu'il en pouvait facilement sortir un argument contre le régime actuel. Le gouvernement de juillet figure dans le total des découverts pour 492 millions, c'est-à-dire pour près des 5 septièmes, parce qu'il a appliqué à la construction des premiers chemins de fer la dotation de l'amortissement, dont il continuait à se reconnaître débiteur dans les écritures; ce chiffre eût été réduit de plus de moitié par l'emprunt du 10 novembre 1847, dont les versemens profitèrent au régime suivant. Ce régime était la république, qui, en trois années, aurait ajouté 372 millions aux découverts du trésor si elle ne s'était pas approprié plus de 300 millions, provenant tant de l'emprunt du 10 novembre 1847 que des fonds des caisses d'épagne. Grâce à la consolidation de ces dépôts, transformés en rentes et mis à la charge de la dette perpétuelle, la part de la république de 1848 dans les découverts du trésor, s'est trouvée réduite de 372 millions à un peu moins de 30. La part du second empire, après dix-huit ans de durée et un immense développement donné aux travaux publics, est de 53,244,149 francs, mais il convient de faire observer que le dernier exercice complet de ce régime, celui de 1869, s'est soldé par un excédent de recettes de 57,973,567 francs, qui faisait plus que compenser le découvert des exercices antérieurs et qui aurait dû être appliqué à l'éteindre; mais il ne pouvait convenir à M. Thiers qu'il résultât des écritures du trésor que la gestion financière de l'empire, fort critiquée par lui, s'était soldée par un *boni* de 4 millions. Il y mit ordre par un artifice de comptabilité, et l'excédent de recettes de l'exercice 1869 fut appliqué à la première partie du compte de liquidation, de même que les 104 millions provenant de la caisse d'amortissement, qu'il s'empressa de supprimer. Un découvert de 53 millions est donc demeuré au compte du second empire, mais ce chiffre ne paraîtra point excessif, si on le met en regard des 431 millions du découvert créé par le gouvernement actuel depuis 1881. Il eût été prudent à M. Sadi-Carnot de consolider ou de faire dis-

paraître ce découvert, s'il en connaît quelque moyen pratique, avant de s'aventurer dans des critiques rétrospectives.

Le troisième des projets de loi présenté par le gouvernement avait trait à la transformation de l'impôt des boissons. Il supprimait l'exercice et quelques menues taxes, et il abolissait le privilège des bouilleurs de cru ; d'autre part, il doublait les licences des débitans de boissons ; il élevait de 156 francs à 215 francs par hectolitre la taxe sur les alcools, et il soumettait à un impôt les fruits secs susceptibles d'être employés à la fabrication du vin. Le trésor sacrifiait, d'un côté, 49 millions de recettes anciennes, il gagnait, de l'autre, 125 millions de recettes nouvelles ; et l'accroissement définitif du revenu était évalué aux 76 millions nécessaires pour équilibrer le budget. Il reste à savoir comment MM. Rouvier et Millaud et surtout M. de Freycinet concilieraient les 20 millions imposés aux bouilleurs de cru, les 8 millions exigés des débitans, les 2 millions demandés au commerce des fruits secs, avec leurs affirmations qu'aucun impôt nouveau ne deviendrait nécessaire en 1886 pour la mise en équilibre du budget. Jamais prophètes ne reçurent des faits un plus complet démenti. Comme suite aux mesures qui viennent d'être analysées, un quatrième projet de loi introduisait rétroactivement, dans le budget de 1886, les modifications qui découlaient de la substitution de rentes 3 pour 100 à une portion notable de la dette flottante, et de la consolidation des obligations antérieurement émises. Enfin, le ministre annonçait l'intention de mettre obstacle à la reconstitution de la dette flottante en limitant, pour l'avenir, à 200 millions la somme que le Trésor pourrait se faire avancer sur les fonds des caisses d'épargne et de la caisse des retraites.

Si la proposition d'un emprunt de 1 milliard 1/2, venant sitôt démentir les affirmations de M. de Freycinet, causa une réelle stupeur dans la généralité du public, en revanche, le monde de la bourse fut loin de faire un accueil défavorable aux combinaisons de M. Carnot. Les spéculateurs de profession, qui luttaient vainement depuis de longs mois contre la paralysie des affaires et voyaient tarir la source de leurs profits, espérèrent qu'une grande opération financière tirerait de sa torpeur le marché des fonds publics et ranimerait les transactions dont ils vivent. Ils étaient disposés à trouver l'emprunt trop peu considérable et regrettaient qu'on ne demandât pas, d'un seul coup, au public, les 2 milliards 1/2 qui étaient nécessaires pour liquider définitivement le passif des huit dernières années. A l'appui de cette thèse, les journaux financiers rappelaient le grand mouvement d'affaires et la période de prospérité qui ont suivi les énormes emprunts contractés pour la libéra-

tion du territoire. Ils méconnaissaient ainsi la véritable cause de ce réveil des affaires, qui a été, non la conclusion de gros emprunts, mais la nécessité où tout le monde s'est trouvé simultanément de réparer les désastres et les vides faits par la guerre, depuis les compagnies de chemins de fer qui ont dû dépenser des centaines de millions en réfections de leurs voies et en acquisitions de matériel, jusqu'aux plus modestes particuliers qui ont eu à remonter leur petit ménage. Quelque défectueux que pût être le raisonnement sur lequel elle s'appuyait, cette impression favorable du monde de la bourse vint en aide au gouvernement et le soutint contre la coalition que formèrent, au sein de la commission du budget, les amis des deux précédens ministères.

Les plans de M. Sadi-Carnot ne pouvaient manquer de rencontrer plusieurs sortes d'adversaires. Les changemens qu'il s'agissait d'apporter dans l'organisation et le fonctionnement des trésoreries générales ne pouvaient satisfaire les utopistes qui en poursuivent la suppression et qui, sans tenir compte de la différence des situations et des lois, rêvent de faire faire, comme en Angleterre, le service financier de l'état par la Banque. D'un autre côté, ces changemens n'étaient pas sans inquiéter ceux qui ont étudié de près le mécanisme de notre organisation financière et qui peuvent mesurer quelle sécurité elle assure au trésor. Le ministre lui-même était contraint de reconnaître qu'après ces changemens les garanties que présente actuellement le service des trésoreries seraient affaiblies, et il proposait d'ores et déjà la création d'un corps de contrôleurs spéciaux. Était-ce la peine de toucher à une organisation consacrée par le temps et par l'expérience pour aboutir à une économie problématique et, dans tous les cas, fort peu considérable? Ici, l'intérêt public était seul en question : la proposition de soumettre à l'impôt les bouilleurs de cru causait de bien autres alarmes parmi les députés du midi, qui forment le noyau de la majorité ; ils avaient sujet d'appréhender qu'elle ne rencontrât une vive opposition dans les départemens vinicoles. Le doublement des licences ne pouvait manquer non plus de mécontenter les débitans de boissons, qui sont les électeurs les plus influens. Comment le ministre avait-il pu être assez imprudent pour soulever de pareilles questions à la veille du renouvellement des conseils généraux? Il était indispensable de les ajourner jusqu'après les élections.

Toutes ces objections furent mises à profit par les ennemis déguisés du cabinet, principalement par les hommes politiques qui croyaient avoir intérêt à défendre les erremens financiers des dernières années. Le nouveau plan de finances ne supprimait pas seulement le budget extraordinaire, il supprimait en même temps l'in-

strument qui avait servi à le faire fonctionner; il remboursait toutes les obligations sexennaires en circulation, et il spécifiait qu'à l'avenir ces obligations seraient exclusivement réservées pour le compte des garanties. Enfin, comme pour achever de rendre impossible la résurrection du budget extraordinaire, il supprimait le crédit qui en était le palliatif, les 100 millions affectés annuellement au remboursement d'une partie des obligations. Or, il était manifeste que le cadre du budget ordinaire, limité par les recettes présumées, était trop étroit pour se prêter à ces largesses envers les départemens et les communes que chacun des renouvellemens de la chambre a ramenées sous la forme de travaux ou de subventions, et qui sont le levier électoral le plus puissant. Nombre de députés croyaient donc leur amour-propre et leur intérêt engagés dans le maintien du budget extraordinaire. La commission de la chambre s'autorisa de la demande d'urgence formulée par le gouvernement en faveur du projet relatif à l'emprunt et, prétextant qu'elle ne voulait pas retarder la décision du parlement et que le temps lui manquait pour examiner le budget, elle décida de retrancher du projet de loi toutes les dispositions qui touchaient de près ou de loin à la future loi de finances. « La partie du projet du gouvernement, disait le rapport de M. Wilson, concernant la conversion en rentes 3 pour 100 des obligations à court terme déjà émises, a paru à votre commission devoir être réservée jusqu'au jour où elle pourra vous soumettre des conclusions définitives sur l'équilibre du prochain budget. La conversion de ces 466 millions d'obligations sexennaires se lie dans la pensée du gouvernement à l'incorporation au budget ordinaire des crédits portés jusqu'alors au budget sur ressources extraordinaires des travaux publics : elle se lie également à la suppression de la réserve de 100 millions inscrite dans les précédens budgets pour amortir les obligations sexennaires. Ces diverses opérations ont semblé à votre commission préjuger les solutions à intervenir pour l'établissement du budget de 1887 : elle a cru préférable d'ajourner l'examen de cette conversion jusqu'au moment de la discussion de ce budget... Votre commission ayant admis en principe qu'elle ne devait maintenir dans le projet aucune des propositions du gouvernement dont la solution semble liée à l'équilibre du budget de 1887, devait également retirer de l'emprunt les sommes destinées à réaliser les modifications proposées au service des trésoriers généraux. Elle a donc fait disparaître du projet la somme de 100 millions destinée au remboursement des avances de ces comptables. » La commission du budget ajournait donc toutes les solutions qui lui déplaisaient : elle ne voulait pas refuser au gouvernement les moyens de trésorerie dont il avait besoin ; mais elle

se réservait de le renverser à l'automne en détruisant de fond en comble toute l'économie du budget.

Après s'être vivement débattu, le ministère finit par souscrire à la mutilation de son projet d'emprunt et à l'ajournement de la partie la plus importante de son plan. La lutte fut remise, d'un commun consentement, à la discussion du budget; et le rapport enregistra, en ces termes, cet accord : « L'article premier du projet du gouvernement a donc été distrait du projet de loi que nous vous soumettons et réservé pour un examen ultérieur. Le gouvernement a adhéré à cet ajournement, sans renoncer à son programme, dont il se réserve de demander à la chambre l'adoption intégrale au moment de la discussion du budget. » Le chiffre de l'emprunt fut donc ramené de 1,466 millions à 900 millions; il fut décidé que les 400 millions destinés aux déposans des caisses d'épargne ne seraient pas mis en souscription publique, mais seraient délivrés directement à la caisse des dépôts et consignations. Une disposition avait même été introduite pour attribuer ces rentes, par préférence, et au taux d'émission, aux porteurs de livrets qui en feraient la demande; mais cette disposition, d'une application difficile, fut supprimée par le sénat. Les 500 millions qui, seuls, devaient être mis en souscription publique, conservaient la destination que le gouvernement leur avait donnée, à savoir de remplacer les 152 millions d'obligations à émettre pour le budget extraordinaire de 1886, de couvrir les 105 millions nécessaires au ministre de la guerre en 1887, et de servir au remboursement des bons du Trésor.

La question la plus délicate, celle qui fut débattue avec le plus de vivacité, fut le choix du fonds dans lequel les rentes à créer seraient émises. Le 4 1/2 pour 100, placé sous la menace d'une conversion, était nécessairement exclu. Un gouvernement qui se serait inspiré des véritables principes financiers et de la pratique des nations les plus expérimentées, et qui aurait eu foi en son propre avenir, n'aurait pas hésité à choisir le 4 pour 100. Ce fonds était au-dessus du pair et on n'avait pas à craindre de le faire baisser, attendu que l'obstacle à son élasticité est dans l'étroitesse extrême du marché qu'il présente actuellement, et qui se serait trouvé élargi. Comme personne ne se fait l'illusion de croire que le 4 1/2 puisse être converti directement en 3 pour 100, le 4 pour 100 sera une étape inévitable. C'est donc un fonds d'attente, destiné à devenir quelque jour le plus important de nos fonds publics : la perspective de la conversion du 4 1/2, rendue plus certaine, ne pouvait manquer de lui faire prendre un essor qui aurait tout à la fois facilité cette grande opération, et préparé peut-être une conversion ultérieure en 3 1/2. En empruntant en 4 pour 100 au-dessus du pair,

le gouvernement aurait reçu plus que la somme dont il se serait reconnu débiteur : en empruntant, au contraire, en 3 pour 100, il s'est reconnu débiteur de 1,125 millions, alors qu'il n'en recevait que 900, et la charge assumée par lui n'est pas susceptible d'allégement, puisque nul n'entrevoit la possibilité d'une conversion du 3 pour 100, s'il devient un jour l'unique fonds français. L'argument qu'on invoqua contre le 4 pour 100 fut que les arrérages à servir seraient un peu plus forts, vu le taux élevé auquel on espérait négocier du 3 pour 100, et que la compensation à provenir d'une conversion ultérieure du 4 en 3 1/2 était problématique et en tout cas fort lointaine. Les calculs qui furent présentés à la chambre, à ce sujet, n'étaient pas rigoureusement exacts, parce que les partisans du 3 perdaient de vue que les 400 millions destinés à la caisse des dépôts et consignations devaient lui être délivrés sur le pied d'un revenu net de 4 pour 100. On aurait donc dû raisonner sur 900 millions d'une part et sur 500 millions de l'autre. La véritable raison qui détermina le gouvernement fut la préférence marquée que le public de la Bourse témoigna pour le 3 pour 100 perpétuel, et que les journaux financiers exprimèrent avec une insistance extrême et presque comminatoire.

Le ministre des finances en reçut une très vive impression, et il ne s'en cacha ni au sein de la commission du budget ni devant le parlement. « Le type du 3 pour 100 amortissable, dit le rapport de M. Wilson, a été abandonné devant la déclaration du gouvernement qu'il ne prendrait pas, en ce moment, la responsabilité d'une émission publique faite autrement qu'en 3 pour 100 perpétuel. » D'après le rapport, le ministre aurait repoussé avec la même énergie le type de l'amortissable pour les rentes à remettre à la caisse des dépôts et consignations ; il aurait donné à entendre que les 1,200 millions remis à cette caisse, en exécution de la loi du 30 décembre 1882, constituaient pour elle un fardeau qu'il était impossible d'aggraver. Le rapporteur de la commission n'hésitait pas à s'associer à cette condamnation de l'amortissable. « En 3 pour 100 perpétuel, disait-il, l'état aurait, au moment de l'émission, un bénéfice immédiat, l'infériorité de l'amortissable, comme parité de cours, ne permettant pas d'emprunter, sous cette forme, d'une façon aussi avantageuse. » Il y avait donc, à la fois, bénéfice sur le capital emprunté et allègement de charge par la disparition de la prime de remboursement, qui pouvait être remplacée par un amortissement direct. Le rapporteur constatait, enfin, que les préférences de la spéculation et de l'épargne n'étaient pas douteuses. Nous qui avons fait, ici même, la critique de l'amortissable, au temps de son éphémère faveur, nous n'avons rien à objecter à cette condamnation ; mais combien elle était inattendue dans la bouche du ministre qui, en juillet 1885,

faisait un éloge enthousiaste de ce même fonds et le préconisait comme une des créations les plus méritoires du régime actuel!

Cependant, le rejet de l'amortissable, venant après l'adoption d'obligations trentenaires pour les avances à faire à la caisse des écoles, impliquait l'abandon définitif de ce fonds. L'amortissement allait-il donc disparaître complètement de notre système financier? Les adversaires du gouvernement se faisaient, depuis longtemps, une arme de l'insuffisance du crédit de 100 millions affecté au remboursement des obligations sexennaires; ils traitaient de vain simulacre une opération qui se réduisait à éteindre d'une main 100 millions de dettes lorsque, de l'autre main, on en contractait pour 150 ou 200 millions. Quand on leur présentait ces 100 millions comme la dotation future d'un amortissement de la dette ancienne, aussitôt après l'extinction des obligations en cours, ils répondaient que cette extinction reculait sans cesse et qu'elle était destinée à être retardée indéfiniment par des émissions nouvelles. Or ce crédit lui-même disparaissait du budget de 1887 et, avec lui, toute perspective d'une atténuation de la dette ancienne. On avait fait un mérite au régime actuel d'avoir, en créant l'amortissable, assuré l'extinction graduelle de chacun de ses emprunts : maintenant, on venait déclarer que l'adoption de ce fonds avait été onéreuse pour le trésor, et préjudiciable au marché des fonds publics, et on revenait aux emprunts en rentes perpétuelles. En dehors des trois emprunts contractés en amortissable, il ne subsisterait donc plus aucun vestige d'amortissement; un complet démenti serait ainsi donné à tous les rapporteurs du budget et à tous les orateurs qui avaient célébré la persévérance avec laquelle ce crédit de 100 millions avait été maintenu. Comment répondre à l'opposition quand elle reprocherait au gouvernement de pousser à l'accroissement indéfini de la dette et de sacrifier l'avenir aux exigences électorales du présent?

Pour aller au-devant de ce reproche, qui fut effectivement formulé, au sein du sénat, par les orateurs de la droite, on conçut la pensée de revenir à l'ancien usage qui attachait à tout emprunt un amortissement déterminé. La commission s'était contentée de la promesse faite par le gouvernement « d'inscrire au budget de 1887 une dotation qui amortirait la somme à émettre en 3 pour 100 perpétuel dans un délai égal à celui dans lequel se trouverait amortie la même somme empruntée en 3 pour 100 amortissable; » c'est-à-dire en soixante-dix ou soixante et onze ans. Cette promesse ne parut pas suffisante au groupe de la gauche radicale : un article additionnel fut présenté par M. Dreyfus en son nom et au nom d'un certain nombre de ses collègues; il était ainsi conçu : « La loi de finances ouvrira à l'amortissement de la rente 3 pour 100 perpé-

tuelle un crédit fixé annuellement. Cet amortissement aura le caractère obligatoire de la dette publique. Le crédit y relatif sera inscrit à un chapitre spécial ouvert à la première partie du budget ordinaire des dépenses de l'exercice, section de la dette consolidée. » Cet article, qui ne visait pas seulement l'emprunt en discussion, mais l'ensemble de la dette en 3 pour 100, fut voté par la chambre. Il avait été accepté par le gouvernement, mais avec une répugnance manifeste. « On amortit quand on peut, » avait commencé par dire M. Sadi Carnot qui ne parla jamais que de 3 ou 4 millions à inscrire au budget, c'est-à-dire d'une somme qui ne représentait pas un amortissement sérieux de l'emprunt, et, à plus forte raison, du 3 pour 100 perpétuel. Quant à M. de Freycinet, sans combattre l'article additionnel, il le traita devant le sénat avec un mélange d'ironie et de dédain. « Assurément, dit-il, cette disposition n'est pas nuisible : je dirai même que c'est l'expression d'une très bonne tendance; elle indique qu'on veut amortir. Le pire qui puisse arriver, c'est que les budgets ultérieurs ne confirment pas cette résolution; mais, à coup sûr, l'énoncé d'une telle disposition, la constatation d'une telle tendance n'est pas chose condamnable et nuisible. » Le sénat ne se méprit pas sur la véritable pensée du ministre; il supprima l'article additionnel, et avec raison. Quelque soin que les auteurs de cet article eussent pris pour le libeller de façon à lui donner un caractère obligatoire, il n'existait aucune sanction pour en assurer l'exécution. Ce n'était jamais qu'un simple article de loi pouvant être abrogé par une autre loi; cela était d'autant moins contestable que la majorité de la chambre s'est toujours attribué le droit de déroger par la loi de finances à toutes les lois antérieures, et de refuser les crédits qui découlent de ces lois. Il n'y avait aucun moyen de contraindre le ministre des finances à inscrire un crédit pour l'amortissement quand il n'aurait pas de fonds disponibles, à moins de retomber dans le système d'emprunter d'un côté pour amortir de l'autre. L'amortissement institué par la loi de 1866 est le seul qui ait fonctionné d'une façon sérieuse pendant les quatre années de son existence, parce qu'il était alimenté par des excédens de recettes, et doté de ressources propres, indépendantes du budget.

L'emprunt voté, le 8 avril, par la chambre, à la faible majorité de 279 voix contre 222, fut également adopté par le sénat après une longue et vive discussion. Dans les deux chambres, les orateurs de l'opposition le considérèrent comme un emprunt de nécessité, imposé au gouvernement par la pénurie du trésor. Pour réfuter cette thèse, les orateurs de la gauche se complurent à faire l'énumération de tous les moyens de trésorerie dont le ministre des finances disposait pour se procurer de l'argent et assurer les ser-

vices publics. C'était déplacer la question; un gouvernement quelconque, et, à plus forte raison, le gouvernement de la France, peut toujours se procurer de l'argent; l'important est de savoir à quel prix et dans quelles conditions il l'obtient. En outre, ces orateurs ne remarquaient pas que, plus ils établissaient l'abondance des ressources de la trésorerie, moins ils étaient fondés à repousser la demande de l'opposition, qui voulait donner le pas à la discussion du budget et à l'examen de la situation générale des finances. L'emprunt fut émis, le 10 mai 1886, au taux de 79 fr. 80; le montant en devait être versé en quatre paiemens : à la souscription, les 1er juillet et 1er octobre 1886, et le 1er janvier 1887. D'après le rapport adressé au président de la république par le ministre des finances, 35,467 souscripteurs à Paris auraient demandé 350 millions de rente, et, en province, 212,940 souscripteurs n'auraient demandé qu'un peu plus de 42 millions. La comparaison de ces chiffres suffit à faire voir quelle part la spéculation et les établissemens de crédit ont eue à la souscription de l'emprunt. Le même fait ressort du chiffre des bons du trésor présentés à l'escompte par les souscripteurs : ce chiffre a dépassé 181 millions. Les établissemens de crédit, qui étaient venus en aide au gouvernement en prenant des bons du trésor dans les premiers mois de l'année, se sont d'autant plus empressés de les appliquer à la souscription que, malgré un escompte de 2 pour 100, ils y gagnaient une bonification d'intérêt de 0 fr. 18, indépendamment de la commission qui a dû leur être allouée. En nous apprenant que, sur 286 millions de bons du trésor en circulation, la veille de l'emprunt, 142 millions avaient été émis à 3 pour 100, le ministre nous fournit une nouvelle preuve de l'intensité des besoins du trésor pendant les deux premiers mois de cette année.

III.

Examinons maintenant à l'aide de quels procédés le budget de 1887 serait mis en équilibre. Reconnaissons tout d'abord qu'on ne saurait équitablement critiquer le prélèvement, sur l'emprunt, des 105 millions destinés au ministère de la guerre. En présence du déclin du revenu public, on ne pouvait demander cette somme qu'à l'emprunt ou à l'impôt. S'il n'est pas ouvert au ministère de la guerre un troisième compte de liquidation, cette dépense ne se renouvellera plus, et son imputation sur une ressource d'emprunt est la conséquence logique des votes antérieurs du parlement. Ce point écarté, on se trouve encore en présence d'une insuffisance de recettes présumée de 223 millions. En effet, d'après les chiffres mêmes du ministre, l'exercice 1887 doit supporter 145 millions de dépenses qui

ne figuraient pas dans le budget de 1886, à savoir : 90 millions pour les travaux publics, 30 millions pour les protectorats et 25 millions nécessités par l'application de divers actes législatifs. En second lieu, l'infériorité des produits de 1885, par rapport à 1884, et la disparition de quelques ressources accidentelles contraignent de réduire de 78 millions les évaluations de recettes, par rapport à celles qui ont été adoptées pour 1886 sur la base des produits réalisés en 1884. Comment retrouver ces 223 millions? C'est ici qu'apparaissait, en dépit des dénégations de M. de Freycinet, de M. Sadi-Carnot et de M. Dauphin, rapporteur du sénat, le lien étroit qui établissait une connexité entre le budget et le projet d'emprunt. En éteignant la totalité des obligations en circulation, le ministre se croyait en droit de rayer du budget les 100 millions affectés à leur remboursement, comme si d'innombrables déclarations du gouvernement n'avaient pas attribué à ce crédit le caractère d'une dotation permanente de l'amortissement, à partir de la disparition, en 1890, des dernières obligations sexennaires. Il rayait, par le même motif, l'intérêt de ces mêmes obligations ; il obtenait ainsi une économie de 120 millions, que la suppression des remises aux trésoriers généraux portait à 132 millions. Ces mesures entraînaient, il est vrai, l'addition au chapitre de la dette consolidée des arrérages de l'emprunt, soit 53,800,000 francs, et l'inscription du traitement des trésoriers généraux, mais, de la compensation faite, résultait pour le trésor une diminution de dépense de 75 millions. Ce n'était encore qu'un tiers de la somme indispensable. Un second tiers, soit 76 millions, doit être fourni par un remaniement de l'impôt sur les boissons, remaniement compliqué qui aboutit à abandonner un produit de 49 millions et à demander 125 millions à diverses aggravations des taxes actuelles : la balance donne une augmentation de recettes de 76 millions. Les points essentiels de ce remaniement sont le remplacement des droits de détail et de circulation par un droit général de consommation, la suppression de l'exercice, et une élévation sensible de la taxe sur les alcools. Ce n'est pas la première fois que l'on entreprend de supprimer l'exercice : la tentative en a déjà été faite; mais la diminution énorme dans les recettes qui résulta immédiatement de sa disparition contraignit bientôt de le rétablir. C'est le grand ressort de l'impôt sur les boissons, et le relâchement apporté dans son application, par suite de préoccupations électorales, a causé au trésor un préjudice que M. Léon Say a signalé avec force lors de son dernier passage aux finances. Le ministre actuel n'est pas lui-même sans inquiétude sur le résultat de la mesure qu'il propose. « La suppression de l'exercice, dit-il, exposerait aux plus graves mécomptes si les garanties que nous demandons pour y suppléer n'étaient pas accordées : c'est un point sur lequel nous appelons

l'attention du parlement. » En présence de semblables déclarations, n'est-il pas permis d'élever un doute sur le résultat fiscal de ces innovations et, par conséquent, sur l'équilibre du budget? Nous arrivons au point le plus délicat, aux réductions qui auraient été obtenues des divers départemens ministériels, par rapport à 1886, et qui sont évaluées tantôt à 72 et tantôt à 74 millions. Tout d'abord, ceux qui se rappelleront qu'il y a deux ans la commission du budget, par l'organe de M. Jules Roche, se vantait d'avoir réalisé 60 millions d'économies dans le budget de 1885 et qu'elle s'est fait honneur d'avoir introduit de nouvelles économies dans le budget de 1886, seront conduits à penser que, si on a pu encore retrancher des dépenses 72 ou 74 millions, il fallait qu'on eût antérieurement grossi le budget de 150 millions de crédits inutiles. Examinons ces économies et voyons si elles méritent ce nom.

On avait, en vue des élections, si largement doté les chemins vicinaux dans le budget de 1885, qu'au 1er janvier 1886 il demeurait 15 millions non employés : comme le budget de 1886 a été pourvu, on fait profiter le budget de 1887 de ces 15 millions, qui représentent un virement ou un transfert de crédit beaucoup plus qu'une économie. Au ministère de la guerre, on trouve 7 millions en moins pour les vivres et les fourrages, autant pour la solde des troupes, 2 millions pour l'artillerie, 1 million pour l'enceinte fortifiée de Lyon. A part cette dernière réduction, qui est facilement réalisable, les autres ne sont-elles pas de la nature de ces fausses économies signalées par M. Léon Say et même par M. Dauphin : ne sont-ce pas là de ces dépenses qui ne disparaissent du budget que pour reparaître sous la forme de crédits extraordinaires? On en peut dire autant des 6 millions retranchés sur les constructions navales et les approvisionnemens de la marine. La diminution de 18 millions annoncée sur le ministère des travaux publics porte uniquement sur les dépenses qui étaient défrayées par l'emprunt et non sur celles qui étaient inscrites au budget ordinaire : c'est à tort qu'elle figure comme une économie réalisée sur le budget précédent. On est donc autorisé à craindre que l'événement ne justifie pas les espérances du ministre. Il en est de même du calcul des recettes. En effet, si l'on a réduit certaines évaluations pour les ramener au niveau des résultats réalisés en 1885, cette réduction a été limitée à l'enregistrement, au timbre, aux douanes, aux sucres, aux forêts ; elle n'a pas été étendue aux autres sources de revenu : on prévoit, au contraire, pour 1887, par rapport à 1886, une plus-value de 4 millions sur les contributions directes et taxes assimilées, et de 46 millions sur les contributions indirectes. Or, les résultats des sept premiers mois de l'année actuelle ne justifient pas cette confiance : les contri-

butions directes ont, jusqu'à présent, donné 1 million de moins qu'en 1885; les contributions indirectes, 10 millions; les douanes, 24; l'enregistrement et le timbre, 5, soit 36 millions de moins qu'en 1885 et 48 millions de moins que les évaluations adoptées pour 1886. En admettant que les recettes de 1887 ne descendent pas au-dessous de celles de 1886, qu'elles demeurent stationnaires, les évaluations seraient déjà trop fortes de 36 millions et le budget ne serait pas en équilibre, puisqu'on n'y a prévu qu'un excédent de recettes de 1,600,000 francs. Est-il besoin d'ajouter que le crédit de 30 millions pour les dépenses des protectorats ne repose sur aucune donnée précise, qu'il a été fixé arbitrairement, et que des insurrections ou de nouvelles contestations avec la Chine ou avec les Hovas peuvent le rendre absolument insuffisant?

Il est donc impossible de reconnaître une assiette solide à ce budget de 1887, mis en équilibre par des moyens aussi compliqués et d'une efficacité aussi douteuse. On peut, dès aujourd'hui, prévoir la dislocation du plan de M. Sadi-Carnot. L'accueil fait à ses propositions relativement aux trésoriers généraux donne lieu de penser que le parlement ne voudra pas, pour réaliser une économie problématique de 4 millions environ, s'exposer à désorganiser un mécanisme financier qui a fait ses preuves, et qu'on aurait sujet de regretter si des complications venaient à surgir. Quant au remaniement de l'impôt des boissons, la chambre ne voudra affronter le mécontentement ni des bouilleurs de cru, ni des producteurs de vins riches en alcool, ni des redoutables débitans de boissons : elle ne retiendra des propositions de M. Sadi-Carnot que l'élévation de la taxe sur les alcools, afin d'avoir à sa disposition les 84 millions qu'elle produira, l'équilibre du budget étant impossible à établir sans une notable augmentation des recettes. C'est sur la suppression du budget extraordinaire que la grande bataille se livrera. Le ministre des finances le supprime afin de pouvoir supprimer, ou plutôt appliquer à d'autres dépenses le crédit de 100 millions qui en était le gage. Si on maintient le budget extraordinaire, il faut rétablir ce crédit de 100 millions, mais alors l'équilibre du budget ordinaire n'existe plus. En faisant reposer cet équilibre sur la suppression du budget extraordinaire et de son gage financier, le ministre a mis une arme redoutable entre les mains de ses adversaires. C'est en invoquant le principe de l'amortissement, en faisant valoir la nécessité de réduire la dette et au nom de l'économie... future, que les partisans de la dépense à outrance attaqueront le budget. Ils feront valoir qu'il est impossible de tenir, avec les seules ressources du budget ordinaire, les promesses faites aux populations; que les dépenses extraordinaires de 1886 et de 1887 sont couvertes par des prélèvemens sur le récent emprunt; qu'on a

donc deux années devant soi pour prendre une résolution et que le moindre réveil de la prospérité rendrait au pays la possibilité d'achever l'œuvre commencée tout en faisant fonctionner l'amortissement. L'adoption du budget est liée à l'existence du ministère, et celle-ci est à la merci des combinaisons parlementaires.

S'il est peu probable que le budget de 1887 ferme l'ère des déficits, il est certain qu'elle ne prendra point fin avec le budget de 1886. Il avait été voté avec un excédent de recettes de 1,013,024 fr.; mais une loi du 27 décembre 1885 a ouvert au gouvernement, pour les dépenses du Tonkin et de Madagascar, des crédits extraordinaires s'élevant à 79,036,488 francs. Trois projets de loi, en date des 21 et 27 janvier ont demandé ouverture d'autres crédits extraordinaires pour 11,499,132 francs. Les dépenses étaient donc déjà accrues de plus de 90 millions. Le vote de l'emprunt nécessite dans ce budget des modifications sur lesquelles le parlement n'a pas encore statué. Il est indispensable d'ouvrir un crédit supplémentaire de 16,458,000 francs pour les intérêts des versemens à opérer sur l'emprunt en 1886, et un autre crédit pour les intérêts de la dette flottante, insuffisamment prévus au budget. C'est donc un nouvel accroissement de dépense de 22 millions. En outre, le chapitre v du ministère des finances contenait un crédit de 122,409,755 francs pour les intérêts et l'amortissement des obligations sexennaires; 22 millions 1/2 avaient été déjà dépensés, à la date du 1er mars, tant pour le remboursement d'un certain nombre d'obligations que pour les arrérages; le ministre demandait l'annulation du surplus, soit 99,927,388 francs, dans l'hypothèse que toutes les obligations seraient remboursées sur le produit de l'emprunt, et qu'il n'aurait plus à s'occuper ni de leur amortissement ni de leurs arrérages. Si l'on déduit de ces 99 millions les 22 millions de nouveaux crédits extraordinaires, on retrouve ces 77 millions d'annulations dont il a été fait état, dans l'exposé du budget de 1887 et dans une note officieuse, comme compensant en grande partie les crédits supplémentaires qui ont grossi le budget de 1886. Mais l'hypothèse dans laquelle le ministre se plaçait ne s'est pas réalisée; le parlement n'a pas encore voté le remboursement des obligations par voie d'emprunt; les arrérages courent donc toujours, et des obligations arrivent journellement à échéance. Les annulations prévues par le ministre se réduisent d'autant et les crédits supplémentaires subsistent dans leur intégrité. Or, ces crédits ont été singulièrement accrus par une série de décrets : au 15 août dernier, ils excédaient les annulations de 132,833,257 francs. Si l'on ajoute à ces 132 millions les 48 millions qui manquaient, au 31 juillet, sur les recettes prévues, on se trouve, au bout de sept mois seulement, en présence d'un déficit de 180 millions, destiné à s'accroître

des moins-values que donneront inévitablement les cinq mois suivans.

Qu'en ce moment, comme il arrive toujours à cette époque de l'année, les impôts rentrent plus rapidement que les paiemens ne s'effectuent, qu'il y ait abondance d'argent dans les caisses et que le compte courant du trésor à la banque se relève temporairement, cela ne change rien au fond de la situation. Le gouvernement a raison de ne pas conserver d'argent inactif dans ses caisses; qu'il l'emploie donc, pour faire un léger bénéfice d'intérêts, à rembourser, par anticipation et sous escompte, des bons du trésor ou des obligations, comme les journaux officieux l'ont annoncé; mais cet argent lui redeviendra nécessaire pour faire face à ses engagemens, et il devra le redemander à cette même dette flottante. La facilité avec laquelle se fait le service de la trésorerie ne diminue en rien la gravité des périls que crée au pays la persistance des déficits. La dette flottante est à peine diminuée par une consolidation qu'elle se reconstitue par suite d'un écart constant entre les dépenses et les recettes; et la dette perpétuelle s'accroît périodiquement, avec la régularité de la marée qui monte, tandis que le pays succombe sous le fardeau qu'on lui fait supporter.

N'est-ce pas la conclusion qui ressort irrésistiblement du tableau des emprunts que le gouvernement a contractés dans le court espace de huit années?

1878. — Emprunt à la Banque de France.....	80	millions.
1878. — Premier emprunt en 3 pour 100 amortissable	440	—
1881. — Deuxième emprunt en 3 pour 100 amortissable	1,000	—
1882. — Troisième emprunt en 3 pour 100 amortissable pour la consolidation de la dette flottante.....	1,200	—
1884. — Quatrième emprunt en 3 pour 100 amortissable.....	350	—
1885. — Obligations trentenaires pour la liquidation des dépenses des écoles et des chemins vicinaux....	334	—
1886. — Emprunt en 3 pour 100 perpétuel..	900	—
1886. — Obligations sexennaires émises et non remboursées.....	466	—
1886. — Obligations sexennaires émises et à émettre pour les garanties des chemins de fer en 1886 et 1887.....	167	—
TOTAL.....	4,937	million

A cette dette de 4,937 millions, qui a entraîné l'addition au budget d'une charge permanente de près de 200 millions, il y a lieu d'ajouter les 11,032,135 francs de rente amortissable, représentant un capital de 294,769,204 francs, qui ont été créés ou plutôt ressuscités pour être remis à la caisse des retraites pour la vieillesse en échange des rentes amorties par elle. Passons maintenant aux engagemens contractés pour l'avenir et qui doivent nécessairement se traduire par un accroissement des charges publiques. Le ministère de l'instruction publique et la commission du budget ont prévu pour la construction des écoles une nouvelle dépense de 618 millions. Le troisième réseau des chemins de fer, malgré les réductions qu'on lui a fait subir, exigera encore 2 milliards 1/2; mais comme le gouvernement, escomptant les ressources de l'avenir, a demandé aux compagnies de se libérer, en travaux, des 320 millions dont elles sont débitrices envers l'état et de concourir à la dépense pour 300 autres millions, il restera seulement à la charge du trésor l'intérêt et l'amortissement de 1,800 millions. Le rapporteur du budget des travaux publics, après la revision faite sur la demande du ministre des finances, a évalué à 900 millions les dépenses restant à faire pour la navigation fluviale et maritime et pour les canaux, et de 250 à 300 millions les travaux nécessaires pour l'achèvement du réseau de l'état. Il faut prévoir, pendant plusieurs années, l'émission d'au moins 100 millions d'obligations sexennaires pour faire face aux garanties des chemins de fer, et les subventions assurées aux compagnies maritimes entraîneront une dépense totale de 236 millions. On ne peut donc évaluer à moins de 4 milliards les capitaux que le trésor devra, dans une courte période, se procurer par voie d'emprunt direct ou indirect et dont il devra, en tout cas, supporter les arrérages et l'amortissement. Qui oserait, en face de pareils engagemens, espérer une atténuation des charges budgétaires?

Quel allégement la dette flottante a-t-elle reçu? Sur le produit de l'emprunt, 242 millions étaient destinés au remboursement des bons du trésor; mais ces bons s'élevaient, le 1er avril, à 302 millions : par conséquent, 60 millions au moins n'ont pas été éteints. Ce chiffre ne peut manquer de s'accroître par suite des besoins du trésor, besoins qu'accuse l'autorisation récemment donnée aux souscripteurs de l'emprunt de se libérer, par anticipation, du dernier versement. Le ministre a-t-il pu demeurer fidèle à la résolution qu'il annonçait au sénat de ne pas excéder, quant à l'emploi des fonds des caisses d'épargne, les limites posées dans son projet de budget? Le montant des dépôts était, au commencement de l'année, de 2,240 millions : l'excédent mensuel des versemens sur les retraits étant de 15 à 20 millions, on ne doit pas être éloigné

aujourd'hui du chiffre de 2 milliards 1/2. Au 1er avril dernier, 1,200 millions étaient représentés par du 3 pour 100 amortissable, et 600 millions par des obligations de diverse nature et de diverses échéances ; il est presque superflu de faire observer que les 350 millions en 3 pour 100 perpétuel qui ont été remis à la caisse des dépôts et consignations ne constituent qu'une consolidation fictive, comme celle qui a été opérée au moyen du 3 pour 100 amortissable : seulement ces rentes sont d'une négociation plus facile. Il sera moins malaisé de les faire accepter par les déposans ou d'en tirer parti à la Bourse, le jour où la caisse se trouverait dans la nécessité de se procurer des fonds ; mais la totalité des 2 milliards 1/2 n'en demeure pas moins constamment exigible. C'est une perspective des plus inquiétantes dans le cas d'une panique ou de quelque calamité intérieure. Le retour de la sécurité est au prix d'une réforme qui ramènerait à bref délai de 2,000 francs à 1,000 le maximum des dépôts ; mais cette réforme ne pourrait s'accomplir qu'au moyen d'un emprunt considérable ou en mettant sur le marché les titres délivrés à la caisse des dépots. Peut-on y songer, lorsque déjà il faut prévoir un nouvel emprunt d'un demi-milliard si MM. de Freycinet et Sadi-Carnot poursuivent l'exécution de leur plan de finances? D'un autre côté, l'abandon de ce plan entraînerait le maintien du budget extraordinaire, la continuation du système des emprunts annuels et le développement indéfini de la dette publique. Dans aucun cas, il n'est possible d'espérer la fermeture du grand-livre.

Il est indispensable cependant de s'arrêter sur cette pente funeste, au bout de laquelle on rencontrerait inévitablement la banqueroute. Pendant que l'état, outre une dépense annuelle de plus de 3 milliards, s'obérait de 5 milliards en huit années et contractait des engagemens pour 4 autres milliards, les départemens et les villes, entraînés dans la même voie de dépenses exagérées et d'abus du crédit, se sont endettés de plus de 1,800 millions.

En 1883, cinquante-trois départemens étaient en déficit et ne pouvaient plus aligner leurs recettes et leurs dépenses qu'à l'aide des fonds de subvention qui leur étaient alloués sur les ressources du budget général. La situation des communes n'est pas plus satisfaisante : de 1881 à 1884, le nombre des centimes additionnels s'est accru de 97,000. Le ministère de l'intérieur fait distribuer aux membres des conseils généraux un tableau résumant la situation budgétaire des communes de leur département ; mais il est extrêmement malaisé de se procurer la collection de ces tableaux départementaux, réunie en un volume. Les députés ne sauraient pourtant faire une étude plus utile que la lecture de ce volume. Ils y appren-

draient que, dans certains départemens, la moyenne des centimes additionnels est supérieure à 100, c'est-à-dire que les charges communales y sont doublées par les dépenses extraordinaires ou le service des emprunts communaux. La Savoie, la Haute-Savoie, le Nord, Seine-et-Oise, etc., sont dans ce cas. La moyenne générale des centimes additionnels communaux est supérieure à 51. Cette progression des centimes additionnels représente un accroissement constant des charges des contribuables. Or, le gouvernement est incontestablement responsable de cette situation. Dans les derniers jours de septembre 1881, le ministre de l'instruction publique adressait aux préfets une circulaire à l'effet d'inviter ces fonctionnaires à exercer une pression sur un certain nombre de conseils municipaux. Il s'agissait de déterminer ces conseils à renoncer au système des locations : les préfets devaient leur faire reconnaître l'avantage de construire des bâtimens d'école dont la commune serait propriétaire, en leur faisant remarquer que la caisse des écoles était toute prête à leur avancer les fonds nécessaires et que l'état viendrait à leur aide par de larges subventions. L'intervention officieuse des préfets n'ayant pu déterminer beaucoup de conseils municipaux à entrer dans cette voie d'emprunts dispendieux, une loi du 18 mars 1883 a donné aux préfets le pouvoir de contraindre les communes à contracter des emprunts pour la construction des locaux scolaires, et d'inscrire d'office aux budgets communaux les sommes exigées par le service de ces emprunts. C'est ainsi qu'après avoir dépensé 669 millions pour les maisons d'école, après avoir augmenté de moitié le fardeau de leurs contributions, et après s'être endettées de plus d'un milliard, les communes se trouvent encore en face d'une dépense qui se chiffre par plusieurs centaines de millions.

Qui pourrait être surpris qu'un pays, dont les épargnes sont ainsi épuisées à mesure qu'elles se forment, ne puisse plus fournir à l'agriculture, au commerce et à l'industrie les capitaux qui pourraient seuls les vivifier, et qu'une langueur générale s'empare du corps social ?

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LE

THÉATRE D'ATHÈNES

AU Ve SIÈCLE

ÉTUDE HISTORIQUE.

Les journées de Marathon, de Salamine et de Platée, en sauvant la Grèce, avaient donné l'essor à son génie, qui fit du ve siècle avant notre ère l'époque du plus heureux développement de l'esprit humain. Ce temps est souvent appelé le « siècle de Périclès. » Le grand modérateur de la politique athénienne n'est pour rien dans l'œuvre d'Eschyle et de Sophocle, d'Aristophane et de Thucydide; mais Athènes y est pour beaucoup; et si elle n'enfanta pas tous les hommes supérieurs qui illustrèrent alors l'Hellade, elle fut leur commune patrie, et leur esprit s'échauffa au contact du sien.

Du milieu des glorieuses manifestations de la pensée et de l'art qui se produisirent alors, nous détacherons pour la mettre, comme il est juste, à la place d'honneur, la poésie dramatique, qui fut la plus magnifique floraison du génie athénien. Il n'est pas besoin de redire à ce propos l'origine et les conditions du théâtre, les qualités littéraires des poètes, pas même le caractère de l'idiome qu'ils ont parlé :

> Ce langage sonore aux douceurs souveraines,
> Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines.

Ces détails se trouvent partout, et il suffira de renvoyer aux histoires de la littérature grecque. Nous rappellerons seulement que la comédie et la tragédie ont un dieu près de leur berceau. Toutes deux sont nées du dithyrambe de Dionysos, tour à tour chant joyeux pour célébrer le don de la vigne et les licences de l'ivresse, ou lamentation funèbre en mémoire de la *passion* de Bacchus, mis à mort par les Titans, descendu aux enfers et ressuscité. Nous essaierons de donner, par quelques citations, une idée de la grâce ou de la force de leurs pensées; mais surtout nous rechercherons quelles opinions, quelles croyances ces maîtres de la scène tragique partageaient avec leurs contemporains ou voulaient faire passer dans leur esprit. Cette étude est d'autant plus naturelle qu'aucun théâtre n'a été plus national que celui d'Athènes. La vie morale de la cité, ses dieux et ses héros, ses croyances et ses idées, ses craintes et ses espérances, tout est là. Les œuvres de ses poètes sont un document historique autant qu'un chapitre d'histoire politique, même davantage, puisque c'est l'âme de ce peuple qu'elles nous montrent. Aristote n'a-t-il point dit, au sujet de la tragédie, ce mot à la fois dangereux et profond : « Il y a plus de vérité dans la poésie que dans l'histoire? »

I.

Le premier en date de ces hommes qui, au ve siècle, poussèrent les esprits vers un idéal supérieur, fut Eschyle, dont les drames ont le double caractère des œuvres puissantes : la simplicité et la grandeur. On sait que le poète fut encore un vaillant soldat, un bon citoyen et un croyant. Aussi son théâtre est-il agité par l'enthousiasme patriotique et religieux.

Le génie, c'est-à-dire l'esprit ou certaines facultés de l'esprit portées à la plus haute puissance, est un don de nature; il ne s'acquiert point par le seul travail, mais il peut être préparé, puis développé par les circonstances d'origine et de milieu. Eschyle, né en 525, à Éleusis, d'une race d'Eupatrides, se trouva contemporain de deux poètes qui ferment avec éclat le cycle de la poésie élégiaque et lyrique : le Béotien Pindare, « chantre des victoires olympiques, » et Simonide de Céos, son émule, qui mérita, par ses sentences morales, d'être mis dans la société des philosophes, et, par ses complaisances à l'égard des riches et des grands, ne méritait pas d'y être reçu. Eschyle n'eut donc qu'à écouter autour de lui pour entendre la voix de Muses glorieuses qui éveillèrent dans son âme de plus puissans échos. Les premières impressions de sa jeunesse donnèrent aussi un tour particulier à sa pensée et une austère gravité à son caractère. Fils d'un prêtre d'Éleusis, initié lui-même aux mys-

tères et élevé, à ce qu'il semble, dans les pieuses doctrines de l'institut pythagoricien, il eut cette constante préoccupation des choses divines qui a fait de lui, en un temps où le doute commençait, non pas le plus orthodoxe, mais le plus religieux des poètes de la Grèce. Des événemens extraordinaires au milieu desquels la vie le plaça, son esprit reçut une secousse profonde, et sa seconde religion, peut-être la première, fut l'amour de la Grèce et d'Athènes. Ses exploits à Marathon, dans l'Artémision et à Salamine l'attestent, mieux encore ses drames des *Perses* et des *Euménides :* l'un, chant de triomphe des Grecs victorieux du grand empire oriental ; l'autre, glorification d'Athènes, de son esprit de justice et de ses institutions.

A vingt-cinq ans, il débuta dans le concours pour les fêtes de Bacchus, fut battu par Chœrilos et Pratinas et ne gagna qu'en 484 sa première victoire, que beaucoup d'autres suivirent. On dit que sa défaite, en 468, par Sophocle, et une accusation d'impiété pour de prétendues révélations des mystères d'Éleusis, le décidèrent à se retirer en Sicile. Il y alla, en effet, plusieurs fois, appelé par Hiéron de Syracuse, « qui tenait le sceptre de la justice dans l'île aux grands troupeaux. » Pindare, en parlant ainsi, oublie les cruautés du tyran, mais ce grand poète n'avait pas le cœur à la hauteur de son talent. Il avait glorifié la trahison de Thèbes se tenant à l'écart de la guerre médique, et il célébrait les bienfaits de cette paix honteuse, tandis que Léonidas mourait aux Thermopyles et que les Athéniens combattaient sur la mer salaminienne. Il n'y a donc pas à s'étonner qu'à « la table hospitalière d'Hiéron où retentissaient de si douces mélodies, » il n'ait pas entendu les cris des victimes. Rien ne nous dit qu'Eschyle ait été un flatteur du roi ; nous aimerions mieux cependant que, comme Sophocle, il fût toujours resté dans Athènes.

Eschyle disait de ses drames qu'ils n'étaient que des débris du grand festin d'Homère : il avait raison. Ses tragédies, véritables fragmens d'épopée, ont un sombre éclat et une majesté mystérieuse ; une divinité redoutable, le Destin, les traverse, silencieuse, invisible, suivie de Némésis, la Jalousie divine, qui ne permet à nulle grandeur humaine de dépasser le niveau qu'elle a fixé, et toutes deux remplissent l'âme des spectateurs de poignantes émotions et de superstitieuses terreurs. La lutte contre cette puissance par qui l'homme est enveloppé de mille liens, que les plus forts ne réussissent pas toujours à briser, suscite de fiers courages et de superbes dédains qui donnent aux personnages du poète une taille surhumaine. Quelle scène grandiose entre les envoyés de Zeus et Prométhée, le héros qui, par son énergie contre le sort contraire et sa haine de l'injustice, représentait une humanité où, avec quelque complaisance, l'Athènes de Marathon et de Salamine se reconnais-

sait! La conception est si large que les générations suivantes ont pu voir, dans le Titan, la figure du sage d'Horace s'écriant : « Que le monde brisé s'écroule, mon âme n'en tremblera pas; » du Rédempteur des pères de l'église rachetant l'humanité par ses souffrances; de l'Hercule, destructeur des monstres, libérateur des victimes, qui, au Caucase, brise les chaînes du fils d'Ouranos et qui, plus tard, brisera celles de l'esprit; enfin, à lui se rattachera cette postérité lointaine qu'on entendra répéter, après son grand aïeul : « Zeus aussi mourra! »

La parole est audacieuse, et ce trait achève bien le caractère du Titan qui a voulu défendre les droits de la volonté humaine contre la jalousie des dieux. Mais le pieux Eschyle n'a pas dû s'arrêter là. Il croyait à une force fatale, et, en même temps, à la puissance de Zeus. Les Océanides qu'il amène auprès du captif essaient de calmer son âpre colère et d'arrêter ses menaces prophétiques : « Les sages, lui disent-elles, vénèrent et craignent Adrastéia, la Nécessité; » et quelques vers plus haut, il écrit : « Jamais les conseils de l'homme ne troubleront l'ordre harmonieux établi par la Divinité. » Aussi le tyran envieux et violent du *Prométhée enchaîné* devenait, dans le *Prométhée délivré*, le dieu pacifique qui pardonne : le monde était replacé sous un gouvernement bienveillant, celui du dieu sauveur, Ζεὺς σωτήρ, et un effort avait été fait par le poète pour concilier les deux idées contradictoires dont la Grèce avait vécu : la liberté morale et l'empire inéluctable de la Moira.

L'*Orestie*, la plus grande œuvre poétique de la Grèce après l'*Iliade*, a un autre caractère. C'est la plus tragique des trilogies du théâtre grec : à une des scènes, l'auditoire tout entier trembla et des femmes s'évanouirent; mais elle est aussi la plus morale, car elle expose magnifiquement la doctrine de l'expiation, c'est-à-dire du rachat de la faute ou du crime involontaire et, par conséquent, l'avènement de la justice véritable. Elle raconte les catastrophes qui s'étaient succédé dans l'effroyable famille des Atrides, sur laquelle, depuis un premier forfait, plane Alastor, le démon des vengeances divines : Agamemnon, fils d'Atrée et neveu de Thyeste, immole sa fille pour s'assurer une victoire; Clytemnestre, afin d'être libre dans l'adultère, égorge son époux; Oreste tue sa mère et le complice dont elle avait dirigé le bras : « Trois fois, dit le chœur, la tempête a rugi sur ce palais... Quand donc Até arrêtera-t-elle ses vengeances? » Par l'intervention du dieu de Delphes, qui aime l'équité, et de la vierge du Parthénon, qui sait découvrir les vrais motifs des actions humaines, la déesse fatale sera pour un moment désarmée. Le ciel, jusque-là si sombre, s'éclaire; les sentimens s'adoucissent. Devant le tribunal de l'Aréopage, que Minerve vient de fonder et où les Furies poursuivent celui dont les oracles de Zeus ont fait l'exé-

cuteur impie d'une juste sentence, Apollon plaide pour le meurtrier involontaire, et Oreste est absous par le suffrage de Minerve sans que le parricide soit justifié : « Voilà la justice bouleversée ! » s'écrient les Érinnyes. Mais non ; c'était une loi d'humanité qui remplaçait l'ancienne et dure loi du talion, et la doctrine morale de l'expiation par la souffrance et la prière qui triomphait de la Fatalité. La chaîne qui liait le meurtre au meurtre est brisée, l'hérédité du crime abolie, et le jugement des dieux remplacé par celui des hommes, ou la justice inexorable par l'équité. La morale se dégage de la religion, la conscience apparaît, et la raison y trouvera bientôt des règles de conduite qui ne dépendront plus d'une vue dogmatique de l'esprit ou d'un intérêt sacerdotal. Les Furies s'en irritent : « Ah ! divinités nouvelles ! vous ne respectez pas d'antiques déesses et des lois vénérables ; » et elles menacent le peuple athénien de leur colère. Mais Pallas les apaise ; elle leur promet en Attique un temple, des fêtes, un culte qui ne sera nulle part aussi brillant. Les Érinnyes, gagnées par les honneurs qui seront rendus à leur divinité, se transfigurent ; elles deviennent les déesses bienfaisantes et elles consentent à prendre, elles aussi, la cité de Minerve sous leur protection. Aux anathèmes des puissances infernales succède un cantique de paix et d'amour, et les dieux réconciliés font, pour les Athéniens, des vœux de victoire. « Qu'avec eux conspirent la terre et les flots, le ciel et les vents ; que le soleil envoie des rayons propices sur leurs champs féconds en fruits et en troupeaux ; que jamais n'y soufflent l'air empesté ou les frémissemens de la Discorde, et que toujours les citoyens y soient animés pour eux-mêmes d'une affection mutuelle, pour l'ennemi d'une haine unanime. » Puis la procession des Panathénées se forme pour conduire « les augustes et chastes déesses » au temple demi-souterrain que Pallas leur a préparé. Les flambeaux sacrés s'allument ; les prêtres amènent les victimes qui vont être immolées et Athéné marche en tête du pieux cortège. Derrière elle s'avancent les prêtresses, gardiennes de son image sainte, les vieillards de l'Aréopage portant de verts rameaux, les matrones en longues robes de pourpre et les jeunes filles « fleurs du pays de Thésée. » Des chants accompagnent leur marche ; les derniers qui sortent de la scène répètent encore : « Chantons, chantons des hymnes. » Et les citoyens se retiraient le cœur rempli des nobles sentimens que le poète y avait versés. Ainsi les spectateurs du *Cid* et d'*Horace* emportaient quelque chose de l'âme de Corneille.

Le théâtre d'Eschyle est toujours un enseignement moral, quelquefois politique. *Les Suppliantes* sont un chant en l'honneur de l'antique vertu qui faisait de l'hospitalité un devoir religieux, une avance aux Argiens de son temps pour qu'ils restent fidèles à l'al-

liance d'Athènes, et une menace contre les Perses d'Égypte, que Cimon allait attaquer. Dans *les Sept contre Thèbes*, où Aristide parut sous les traits du sage Amphiaraos, le poète montre le chef intrépide dont les plus grands périls n'ébranlent pas le courage. Dans *les Perses*, le dévoûment à la patrie; dans l'*Agamemnon*, le châtiment de l'adultère; dans *les Euménides*, la justice même représentée par l'Aréopage que les démocrates attaquaient. Il croit au Destin, mais aussi à la Justice, sans expliquer l'inexplicable problème. Son libre esprit résiste, tout en l'admettant, à l'énervante doctrine de la Fatalité. « Les hommes, dit-il avec une fierté légitime, répètent qu'une fortune heureuse attire nécessairement une inénarrable misère. Moi seul, je pense autrement. Une action impie en fait naître bien d'autres; le bonheur, dans la maison du juste, engendre toujours le bonheur. » Et il explique comment ce bonheur peut s'acquérir par la modération dans les désirs, dans la fortune et dans l'orgueil. « L'homme prudent, dit-il, sait renoncer à une partie de ses biens pour conserver le reste; il sauve sa maison qui se serait écroulée sous le poids des malheurs. » C'est le « Rien de trop » de l'inscription delphique, si nécessaire pour désarmer l'Envie des Dieux; et c'est la pensée morale qu'on retrouve dans toute l'œuvre d'Eschyle. Mais il veut aussi une vertu plus active. Dans la bouche des Furies, il met ces paroles : « Honore tes parens; ne renverse pas d'un pied impie l'autel de la justice et réserve à l'hôte qui arrive sous ton toit un accueil bienveillant. » Ailleurs, il écrit : « Tout ce que tu fais de mal, un œil le voit. » Ce sont préceptes bibliques.

Mais écoutez Aristophane racontant la dispute élevée aux Enfers entre Eschyle et Euripide, en présence de Bacchus, le dieu du drame et le juge du camp. Le poète aux fortes pensées et au grand style s'irrite d'avoir à combattre le « beau diseur, à la langue souple et effilée, qu'il va terrasser de ses mots immenses, hauts comme des montagnes, de ses vers ajustés comme les charpentes d'un navire. »

ESCHYLE. — Réponds-moi : qu'admire-t-on dans un poète?

EURIPIDE. — Les habiles conseils qu'il donne.

ESCHYLE. — Vois alors les hommes grands et braves que je t'avais laissés. Ils ne fuyaient pas les charges publiques et n'étaient pas, comme aujourd'hui, des discoureurs de carrefour, des charlatans et des fourbes; ils ne respiraient que les combats.

BACCHUS. — Et comment leur avais-tu enseigné la bravoure?

ESCHYLE. — En composant un drame tout plein de l'esprit de Mars.

BACCHUS. — Lequel?

Eschyle. — *Les Sept Chefs devant Thèbes*; puis, en donnant *les Perses*, qui vous ont appris à vaincre. Voilà les sujets que doivent traiter les poètes. Combien ont été utiles les plus illustres d'entre eux! Orphée nous a appris les saints mystères et l'horreur du meurtre; Musée la guérison des maladies et les oracles; Hésiode, les travaux de la terre et le temps des semailles et des récoltes. Et le divin Homère ne doit-il pas sa gloire immortelle aux grandes leçons qu'il a données? N'est-ce pas de lui que nous tenons l'art de s'armer et de combattre vaillamment? C'est à lui que j'ai emprunté les Patrocle et les Teucer au cœur de lion, pour inspirer à chaque citoyen le désir de les égaler, dès que retentira la trompette guerrière. Mais je ne leur ai pas montré une Phèdre impudique, et je ne crois pas avoir jamais mis sur la scène une femme amoureuse.

Aristophane aurait pu développer un autre exemple des sentimens virils et de l'ardent patriotisme du poète en rappelant la tragédie des *Perses*, jouée moins de huit années après Salamine. Les Athéniens virent alors, sur leur théâtre, Atossa, cette reine superbe qui demandait à Darius, pour la servir, des femmes de Sparte, d'Argos et d'Athènes. Maintenant que son fils Xerxès est allé chercher ses esclaves, sans nouvelles de lui et pleine d'inquiétude, elle raconte au chœur des vieillards qu'elle a vu un épervier terrible fondre sur l'aigle de la Perse et le déchirer. Le chœur, qui, déjà, sait tout, lui répond que le rêve s'est réalisé : « L'Asie entière gémit, dépeuplée, dit-il. Xerxès a tout emmené, hélas! Xerxès a tout perdu! Chez les nations, plus d'obéissance, plus de tributs, plus de fronts prosternés dans la poussière devant la majesté souveraine; la langue des hommes est libre comme leur pensée! » Ces mots du poète disaient aux spectateurs que deux choses qu'ils aimaient autant que leur délivrance avaient été gagnées par leur victoire : la forme républicaine l'avait emporté sur la royauté orientale, et la liberté de l'esprit sur son asservissement.

Enfin arrivait sur la scène Xerxès couvert de haillons, abattu par le désespoir, et comme pour les anciens la vengeance était un fruit délicieux, les Grecs savouraient ces humiliations du grand roi, alternant avec le chœur ses gémissemens :

Xerxès. — Fonds en larmes.
Le Chœur. — Mes yeux en sont baignés.
Xerxès. — Réponds à mes cris par tes cris.
Le Chœur. — Hélas! hélas!
Xerxes. — Que le cri de douleur remplisse la ville!
Le Chœur. — Des sanglots! encore des sanglots!

XERXÈS. — Hélas! notre flotte a péri!

LE CHŒUR. — Je t'accompagnerai avec de tristes lamentations.

Et ils se retiraient en poussant des cris déchirans, qu'étouffait enfin le bruit des applaudissemens des Athéniens, spectateurs radieux du drame qu'ils avaient joué naguère sur les flots sonores de Salamine.

Les Perses étaient le centre d'une trilogie dont les deux autres pièces sont perdues. On conjecture que la première racontait la conquête de la Toison d'Or, par les Argonautes, au fond de l'Euxin, et la troisième la défaite des Carthaginois par les Grecs siciliens, dans la Méditerranée occidentale. La trilogie était donc la glorification de l'Hellade, victorieuse de la barbarie asiatique et africaine; et l'on se figure les transports qui éclataient dans Athènes et à Syracuse quand le poète montrait « l'Asie tombée lourdement à genoux sous la lance dorienne. »

Quand de tels accens retentissaient sur la scène, le théâtre devenait l'école où se formaient les soldats de Cimon et de Périclès, ceux dont Thucydide dira : « Ce sont les hommes et non les remparts qui font la force des cités. » Mais le poète religieux, tout en exaltant l'orgueil de son peuple, avait soin de lui montrer, au-dessus des trophées de la guerre d'indépendance, la justice divine qui avait précipité l'insolente fortune du grand roi : une leçon de morale et de modération après un chant de victoire.

Eschyle mourut en Sicile (455). Dans l'épitaphe qu'il composa pour son tombeau, ce mâle et fier génie, sûr de l'immortalité de ses vers, ne parla que de ses exploits : « Ce monument couvre Eschyle. Né Athénien, il mourut dans les plaines fécondes de Géla. Le bois tant renommé de Marathon et le Mède à la longue chevelure diront s'il fut brave ; ils l'ont bien vu. » Athènes ne ratifia pas cet exil volontaire de son grand poète. Au siècle suivant, l'orateur Lycurgue lui fit dresser une statue d'airain, comme à Sophocle et à Euripide, et un décret ordonna qu'une copie de leurs œuvres, faite aux frais de l'état, serait remise à la garde du greffier de la république et que les acteurs seraient contraints de la suivre sans y rien changer.

II.

Sophocle était presque du même âge que Périclès, puisqu'on place sa naissance en 498; un contemporain aussi d'Eschyle, plus vieux de trente ans, d'Euripide, plus jeune de quinze ; et un ami d'Hérodote, qu'il célébra dans un poème. A Salamine, il avait été choisi, à cause de sa beauté, pour conduire le chœur des adoles-

cens qui chantèrent, en dansant autour du trophée, l'hymne de la victoire, et il prolongea sa vie jusqu'en 406, ce qui lui donne bien près de quatre-vingt-dix années d'existence, un peu moins qu'il n'a composé de tragédies. Il a donc vu toute la grandeur d'Athènes et le commencement de son déclin, mais il n'eut pas la douleur d'entendre le nom fatal d'Ægos Potamos.

Dans le concours pour les grandes Dionysies de l'année 468, Eschyle et Sophocle se disputèrent le prix. Au moment où l'archonte éponyme, chargé d'instituer les juges, allait tirer leurs noms au sort, un par tribu, Cimon et les neuf généraux ses collègues, au retour d'une expédition heureuse, entrèrent au théâtre de Bacchus pour faire au dieu les libations accoutumées. L'archonte les arrêta près de l'autel et leur fit prêter le serment des juges ; ils donnèrent le second prix au vieux lutteur, le premier à son jeune rival. C'était pour Sophocle, alors âgé de vingt-sept ans, une victoire doublement mémorable, puisqu'il triomphait d'un poète, peut-être plus grand que lui, par le suffrage d'un glorieux général.

A la fin de leur vie, Eschyle et Euripide se retirèrent en pays étrangers, à la cour de deux rois. Sophocle ne quitta jamais Athènes, qu'il glorifia, dans son *Triptolème*, comme le foyer de la civilisation hellénique, et dans l'*Œdipe*, comme l'asile où de grands infortunés venaient chercher un repos inviolable. Il y remplit même des charges importantes : en 440, il fut, avec Périclès, au nombre des stratèges envoyés contre les Samiens révoltés. On peut s'étonner qu'Athènes associe un poète à son grand homme d'état pour une opération militaire ; mais la poésie et la guerre vont ensemble, et des paroles enflammées valent d'habiles combinaisons tactiques. Lacédémone avait pris autrefois Tyrtée comme général et Sophocle venait de soulever l'admiration des Athéniens par sa tragédie d'*Antigone*, où il avait peint ce qu'il y a de plus beau dans l'âme humaine : l'esprit de sacrifice poussé jusqu'à l'immolation volontaire pour obéir à la loi morale. En nommant Sophocle stratège, les Athéniens ont certainement pensé qu'ils donnaient à leurs soldats un chef capable de surexciter le courage ; quant à la stratégie, Périclès était là, et Sophocle n'était pas homme à lui disputer le commandement. Yon, le poète de Chios, qui le vit durant cette expédition, prétend qu'il plaisantait lui-même sur son rôle militaire ; Plutarque raconte à peu près la même chose à propos d'une seconde stratégie avec Nicias, en 415, sans que ces anecdotes, provoquées par le contraste entre la lyre triomphante du poète et l'épée modeste du général, soient plus authentiques que tant d'autres où s'est complu l'esprit des Grecs. Son élection, 413, comme un des dix πρόβουλοι que leur charge mettait au-dessus de l'assemblée générale, prouverait, du moins, si elle est certaine, la confiance per-

sistante du peuple. Alors nous aurions le droit de dire qu'Eschyle finit en homme de parti par un exil volontaire, tandis que Sophocle resta toujours le citoyen qui sert la patrie sans regarder à ceux qui la gouvernent. Il mourut en 406, la même année qu'Euripide. On dit que, sur ses derniers jours, Sophron, son fils, voulut le faire interdire comme n'ayant plus la liberté de son esprit. Pour sa défense, il récita aux juges une description de l'Attique qu'il venait d'écrire à quatre-vingt-neuf ans. Les voyageurs la trouvent encore exacte, mais nulle traduction n'en peut rendre la grâce harmonieuse; en voici quelques vers : « Étranger, tu es arrivé dans la plus belle région de la terre, au pays des chevaux rapides, où le rossignol chante mélodieusement, sous le feuillage sacré, à l'abri des feux du soleil et des froids de l'hiver. Là, Bacchus se promène avec les nymphes, ses divines nourrices; là, fleurissent toujours sous une rosée céleste le narcisse, couronne des grandes déesses, et le safran doré. Le Céphise répand ses eaux limpides et fraîches dans la plaine, séjour des Muses et d'Aphrodite aux rênes d'or. L'Asie et l'île de Pélops n'ont pas l'olivier sacré que gardent Jupiter et les yeux d'azur de Minerve, ni ses nefs qui, poussées par nos bras, bondissent sur les flots, rivales des Néréides. »

Simmias de Thèbes composa pour le poète cette épitaphe : « Sur le tombeau de Sophocle rampe paisiblement, ô lierre! couvre-le, en silence, de tes rameaux verdoyans. Que la rose vienne y éclore; la vigne, y attacher ses pampres pour honorer le poète aux pensées sages et mélodieuses que les Muses et les Grâces avaient formé. »

D'après les œuvres qui nous restent, il semblerait qu'Eschyle et Sophocle se soient partagé les plus lugubres légendes de la Grèce : l'un chante les drames d'Argos et de la famille des Atrides ; l'autre, les tragédies de Thèbes et de la maison des Labdacides. Mais il y a entre eux plusieurs différences. Sophocle était encore très religieux, puisque son biographe, un ancien qui ne nous a point dit son nom, l'appelle « l'ami des dieux, » θεόφιλος, et croit qu'il recevait des révélations d'en-haut. Cependant il accorde, dans son théâtre, moins de place au divin et davantage à l'humanité, de sorte que la distance qui séparait les spectateurs des personnages du drame a diminué. Il introduit sur la scène un troisième acteur, qui donne plus de liberté au poète, plus de vie à l'action et, tout en portant le nombre des choristes de douze à quinze, il réduit l'importance du chœur et le caractère lyrique que ses prédécesseurs lui avaient donné, afin de concentrer l'intérêt sur le développement des caractères. Enfin, Eschyle fait un seul poème des trois pièces de la trilogie, ce qui est une gêne, mais aussi une force, tandis que Sophocle les sépare. Dans son œuvre, rien ne rappelle l'*Orestie*, où

la tragique histoire d'une race entière se déroule, en causant une impression de terreur religieuse par la continuité des coups dont cette famille est frappée. Cependant, les deux poètes agitent la même question, celle de la souveraine justice; Eschyle avec plus de sombre grandeur, Sophocle avec une pensée aussi haute rendue en un style plus souple, et tous deux terminent leur drame par le relèvement de la victime du Destin. OEdipe a-t-il été justement condamné pour des crimes qu'il a commis, mais dont il est innocent; ne sachant pas qu'en défendant sa vie contre un inconnu, il tuait son père, qu'en devenant le mari de Jocaste, il épousait sa mère, qu'enfin, il était tout à la fois le père et le frère de ses enfans? Ce problème de haute philosophie a traversé tous les âges; les spectateurs du théâtre de Bacchus le discutaient, ainsi que le feront les grands esprits du siècle de Louis XIV, et les poètes d'Athènes en ont cherché la solution dans le sens de l'humanité, en mettant la conscience et ses droits au-dessus du fait brutal et des châtimens qu'il entraîne. Quel était donc ce peuple athénien que l'on pouvait convier à de telles fêtes de l'intelligence?

Dans la conception dramatique des deux poètes, il est une autre différence qui annonce de prochains et considérables changemens. Sophocle, dans l'*OEdipe-Roi*, fait apparaître l'amour sans oser encore le faire parler, et il donne aux femmes une place qu'Eschyle ne leur accordait pas. Assez de héros avaient été célébrés par la Muse épique et sur la lyre de Pindare. En face de ces vaillans, Sophocle met Antigone qui les égale par le courage et les surpasse par le dévoûment.

On attribue à Sophocle cent trente pièces, ou tout au moins cent treize, dont vingt furent couronnées et dont pas une ne descendit au-dessous du troisième rang. De cette œuvre considérable, il reste neuf cent cinquante-six fragmens, tous très courts, et sept tragédies entières, dont deux, l'*Ajax* et *les Trachiniennes*, n'intéressent que les lettrés. Les fureurs du fils de Télamon et la jalousie de Déjanire sont des sujets de tous les temps; la poésie en est charmante ou terrible; mais ils ne révèlent rien de particulier à la Grèce et ne donnent, par conséquent, rien à l'histoire. Nous y marquerons seulement la part faite par Sophocle aux passions humaines, sur cette scène qu'Eschyle avait peuplée de dieux et de héros. Quand Ajax a reconnu les tristes effets de sa colère, il plie sous la honte de son égarement, et lui qui bravait la foudre, il reconnaît qu'il faut se soumettre aux dieux et aux rois. « L'Hiver chargé de neige recule devant l'Été qui apporte les fruits. L'astre de la Nuit ténébreuse s'efface, lorsque l'Aurore aux blancs coursiers ramène le jour et un souffle léger calme la mer mugissante. Pourquoi donc, nous aussi, refuserions-nous de nous humilier? » Voilà le plus audacieux des

révoltés qui enseigne au peuple la soumission aux lois établies. Mais son caractère indomptable reparaît promptement. Il a versé un sang impur; son honneur exige une expiation; pour le racheter, il va se jeter sur l'épée d'Hector, et les douces plaintes de sa femme, Tecmessa, ne le peuvent détourner de son funeste dessein : « O roi! lui dit-elle, aie pitié de ton fils! Que de misères tu nous laisseras si tu meurs! Pense à moi; l'homme ne doit pas oublier ce qui lui a plu. »

Le sujet des *Trachiniennes* est la mort et l'apothéose d'Hercule. Il serait de peu d'intérêt sans le rôle de Déjanire, femme dévouée du héros, compatissante au malheur des captives, même lorsqu'elle trouve parmi elles une rivale. Elle n'a point contre la jeune Iole les duretés de la jalousie; c'est l'Amour qu'elle accuse : « Eros règne jusque sur les dieux; moi-même, il m'a domptée; pourquoi ne dompterait-il pas une autre femme? Je serais insensée d'accuser mon mari s'il est atteint de ce mal, ou cette femme qui ne m'a fait aucun outrage. Pour elle j'ai une pitié profonde, en voyant que sa beauté l'a perdue. » De beaux vers ne suffisent pas à porter bien haut cette tragédie, qui est déparée par de tels défauts qu'on a pu en contester l'authenticité.

L'*Electre* de Sophocle, inférieure à celle d'Eschyle pour la conception des personnages, lui est supérieure par le style. Mais cette seconde Electre est trop virile; elle usurpe sur Oreste par la violence de sa haine et de ses imprécations. L'autre n'ose maudire sa mère, tout en ne lui pardonnant pas; celle-ci la hait, la méprise et voudrait la tuer. A ce titre, elle est plus tragique; on aimerait qu'elle le fût moins. « Tu m'accuses, dit-elle à Clytemnestre, d'avoir élevé Oreste pour qu'il t'arrache la vie. Si j'en avais eu la force, je ne l'aurais pas attendu. » Quand Oreste égorge sa mère : « Frappe, lui crie-t-elle, frappe encore une fois; » et lorsqu'il tient Egisthe sous son épée : « Achève-le vite et jette-le aux chiens, qui seront son tombeau. » Le doux poète dépasse ici la mesure.

Arrivons maintenant aux vrais chefs-d'œuvre.

Le *Philoctète* et l'*Œdipe à Colone*, écrits par Sophocle dans l'extrême vieillesse, montrent que l'âge n'eut aucune prise sur ce noble esprit et que, jusqu'à la fin, il garda la sérénité de son génie, l'abondance de sa pensée, la douceur de son style qui l'avait fait appeler l'abeille d'Athènes. D'un fonds, en apparence stérile, d'une action ne comportant qu'un petit nombre de personnages, il tire un poème qui va remuer l'âme jusque dans ses profondeurs. Tel est le *Philoctète*, œuvre simple et pourtant émouvante qui a la nudité d'un beau marbre antique. Trois personnages suffisent à l'action, mais au-dessus d'elle planent deux idées qui, pour les spectateurs, sont toujours présentes : l'une patriotique, la nécessité

d'en finir avec cette guerre de dix ans contre les barbares d'Asie, en donnant Troie à la Grèce; l'autre religieuse, le devoir d'obéir aux dieux. Les oracles avaient dit que Troie ne serait prise qu'avec les flèches d'Hercule; les Grecs chargent Ulysse de les enlever à Philoctète, qui les possède. Puni d'une plaie incurable pour avoir trahi un serment, le héros avait été abandonné dans une île déserte à cause de l'infection qu'exhalait sa blessure. L'astucieux roi d'Ithaque justifie sa réputation, il ment et ruse, sans plus de scrupules que n'en avait son peuple, qui faisait d'Hermès le dieu du mensonge et estimait une fraude habile à l'égal d'un vaillant exploit. En face de cet aïeul de Thémistocle et de Lysandre, le poète place le fils d'Achille, Néoptolème, qui, étant de la race des héros, refuse de se prêter à cette duplicité. « Je sais, lui dit Ulysse, que tu n'aimes ni les paroles ni les actions artificieuses. Mais il est doux de réussir ; après, nous redeviendrons justes. » A quoi Néoptolème répond : « Fils de Laërte, les conseils que j'ai peine à entendre, j'aurais horreur de les suivre... J'aime mieux échouer avec honneur que réussir avec honte. » Il cède cependant, séduit par la gloire qui lui est promise, s'il rapporte au camp des Grecs les flèches d'Hercule, et il les ravit par surprise. Mais bientôt, saisi de honte, il les rend à Philoctète, qui, obstiné dans sa haine contre les Atrides, refuse de quitter son île. Hercule, alors, descend du ciel et décide l'ancien compagnon de ses travaux à accomplir les oracles. En remettant ses armes au fils d'Achille, Philoctète ajoute un conseil : « Prends garde à Némésis ; » c'est-à-dire : Ne tire pas trop d'orgueil des coups que tu vas frapper ; les dieux n'aiment pas les fortunes trop grandes.

Deux choses font l'intérêt puissant de cette tragédie : l'opposition de caractère d'Ulysse et de Néoptolème, double portrait du peuple grec, et les plaintes du malheureux dépossédé des armes qui assuraient sa subsistance. Ses prières rappellent celles de Priam aux genoux d'Achille, et ses souffrances physiques et morales, que Sophocle peint avec une complaisance cruelle, sont d'un pathétique plus humain et, pour nous, plus touchant que les tortures grandioses et divines de Prométhée.

On croirait que l'*Œdipe-Roi*, l'*Œdipe à Colone* et l'*Antigone* ont formé une trilogie, comme l'*Orestie* d'Eschyle. Les événemens se suivent et s'enchaînent, mais les dates de la représentation de ces pièces sont différentes. Œdipe régnait à Thèbes, heureux et respecté, lorsqu'une peste terrible qui s'étend sur la cité annonce la colère des dieux ; cette fois encore, des innocens sont frappés au lieu du coupable. C'est l'ancienne loi : le peuple puni pour son prince. Mais le malheur s'approche de celui-ci. La nouvelle de la mort de son prétendu père, le roi de Corinthe, produit des compli-

cations qui font découvrir les crimes involontaires d'OEdipe. Il s'arrache les yeux, se couvre de haillons et, après avoir erré en mendiant, conduit par sa fille Antigone, il vient mourir près d'Athènes au bois des Euménides. Ses deux fils, qui se disputent son trône, se tuent mutuellement en combat singulier. Leur oncle Créon, devenu roi, décrète que Polynice, traître à sa patrie, n'aura point de funérailles. Antigone brave cette défense impie et est enterrée vivante. Le tissu est simple, mais que de magnifiques broderies et de scènes terribles le poète a tracées!

Sophocle croit à la nécessité de l'expiation par la souffrance: c'est le fond même de la morale ; à la purification par la douleur, comme le feu affine le métal en éliminant les scories ; et il éclaire d'une pure lumière la sombre majesté des antiques légendes. A côté d'OEdipe, que la fatalité a poursuivi dès sa naissance, il place sa fille, qui soutient pieusement ses pas et le conduit à la délivrance. En face de Créon qui viole la loi sacrée des funérailles, il montre Antigone protestant, au nom de la conscience, contre toutes les tyrannies, qu'elles viennent de la terre ou du ciel. Et, du meurtrier de son père, de l'époux de sa mère, du roi déchu, du vieillard aveugle que tout le monde repousse, du grand coupable selon les hommes, mais de la victime innocente suivant l'éternelle justice, il fait un mort glorieux et le génie protecteur de la cité de Minerve.

L'*OEdipe-Roi* est le chef-d'œuvre de Sophocle. Dans cette tragédie, tout, à peu près, serait à citer. J'y relèverai seulement, pour le progrès des idées, le caractère moral que le poète donne au Destin et que l'ancienne croyance ne lui reconnaissait pas; le tableau de l'activité humaine, non plus dans les œuvres de la guerre, mais dans celles de la paix, ce qui substitue les héros de la pensée aux héros des combats homériques ; enfin cette heureuse proclamation des droits de la conscience qui a traversé les siècles, invoquée par toutes les victimes des lois iniques.

Pour Sophocle, quand le Destin frappe un innocent, c'est que cet homme a eu parmi ses ancêtres un coupable. Le châtiment suppose la faute; mais la justice du dieu est lente à venir pour l'individu, comme celle de l'histoire arrive tardivement pour les peuples; la loi de l'expiation héréditaire explique cette injustice par la solidarité des générations. « O le plus imprudent des hommes! répond OEdipe à Créon. Sur qui penses-tu que retombent tes outrages? Est-ce sur moi, vieillard, ou sur toi-même, qui me reproches des meurtres, des incestes, des malheurs involontaires, envoyés par les dieux, irrités sans doute depuis longtemps contre notre race pour quelque faute ancienne? Contre moi tu ne saurais trouver un juste sujet de reproche, ni pour l'hymen avec ma mère, ni pour le meurtre de mon père. » Voilà donc la déité farouche de l'ancien

temps justifiée de ses apparens caprices par une croyance qui reste encore, pour la science et pour l'histoire, une demi-vérité : l'héritier du sang est aussi l'héritier de la faute. Mais ce qui est nouveau dans ce monde toujours si dur, c'est que les droits de l'innocence sont à la fin reconnus ; OEdipe ayant expié les fautes de sa race, la foudre gronde. On entend une grande voix crier : « OEdipe, qu'attends-tu ? Tu tardes bien longtemps, viens. » Il disparaît au milieu des éclairs qui illuminent le bois des Euménides ; mais c'est une apothéose ; il est reçu parmi les bienheureux.

Cette transformation du vieux dogme de la Fatalité se complète par une glorification du génie humain. Tandis que Créon s'éloigne, le Chœur, resté seul en face des spectateurs, leur raconte les conquêtes faites par l'homme sur la nature ; par conséquent sur les dieux, malgré leur jalouse envie : « Le monde est plein de merveilles, et la plus grande de ces merveilles, c'est l'homme. Il franchit la mer écumante et, poussé par les vents orageux, il s'ouvre un chemin au travers des vagues qui mugissent. Chaque année, il promène sur la terre le soc de la charrue et il contraint le cheval à en retourner les sillons. Il sait industrieusement construire des filets dont les replis enveloppent la race légère des oiseaux, les bêtes farouches et les humides habitans des mers. Par son adresse, il dompte l'hôte sauvage des forêts et il force à courber la tête sous le joug le coursier à la belle crinière et le taureau indompté des montagnes. Il s'est formé à la parole, à la pensée aussi rapide que le vent, aux lois propres à régler les états ; et il sait préserver sa demeure des atteintes importunes de la pluie et du froid. Fécond en ressources, il sait parer tous les coups qui le menacent ; même il a trouvé l'art d'échapper aux maladies. Il n'est qu'une chose qu'il ne pourra éviter, la mort. »

Nous sommes habitués à de pareils discours et ne nous en étonnons plus. Mais quel effet de telles paroles devaient-elles produire sur des spectateurs dont l'imagination était pleine encore de la légende de Prométhée, qu'Eschyle leur avait contée en vers audacieux ? Enfin le Titan a vaincu ; le feu et les arts qu'il a donnés aux hommes ont fait d'eux les maîtres du monde, et les deux grands poètes d'Athènes s'accordent pour célébrer l'humanité affranchie, non pas de la Némésis qui punit l'orgueil, mais de celle qui satisfaisait la jalousie envieuse des Olympiens.

Ces pensées sont grandes, et cependant il est des paroles d'Antigone qui vont plus haut et plus loin, parce que les persécutés de tous les temps les répéteront et, avec elles, finiront par tuer la persécution.

Aucun poète, parmi les anciens, n'a créé un type aussi pur que cette fille d'OEdipe, qui est un héros et qui reste une femme, qui

s'obstine jusqu'à la mort dans son dévoûment filial et fraternel, et qui marche fièrement à un supplice terrible, tout en pleurant sa jeunesse perdue et les joies inconnues de la vie. Au tyran qui lui demande un acte impie elle oppose la coutume des aïeux et la loi de nature qui lui fait un devoir de s'y refuser. Ce n'est point une révolte contre la cité : c'est l'accomplissement d'un devoir impérieux imposé par la religion domestique. Son frère est mort; que, du moins, il ne perde pas encore l'autre vie, celle du tombeau.

Créon. — Connaissais-tu ma défense?

Antigone. — Je la connaissais. Mais une telle loi, ce n'est ni Zeus, ni la Justice qui l'ont promulguée. Les décrets d'un homme ne peuvent prévaloir contre les lois non écrites, œuvre immuable des dieux. Celles-là ne sont ni d'aujourd'hui ni d'hier. Elles existent de tous les temps... Si j'avais laissé sans sépulture le corps de mon frère, voilà ce qui m'eût rendue malheureuse ; le reste m'est indifférent.

Elle veut emporter dans la mort, où sera sa récompense, le mérite de son sacrifice : « J'ai plus longtemps à plaire aux dieux d'en bas qu'aux hommes qui vivent sur cette terre ; quand je reposerai chez eux, ce sera pour toujours. » Et elle jette à Créon cette dernière et adorable parole : « Mon cœur est fait pour aimer, non pour haïr. »

Sophocle est de la famille de Phidias et de Virgile, de Raphaël et de Racine, les génies de la beauté pure, et ce siècle est bien le premier printemps de l'humanité.

III.

Sophocle, rejeton d'une grande race, honoré de ses concitoyens et mort plein de jours et de gloire, fut un homme heureux, étant de ceux qui, par le talent et la modération dans la vie, commandent à la fortune. Euripide, né, au dire d'Aristophane, d'un cabaretier et d'une marchande d'herbes (480), eut l'existence difficile et l'esprit ombrageux du parvenu qui ne réussit pas au gré de ses désirs : dans sa maison, des querelles, des répudiations, et jamais, sur sa figure attristée, un sourire; au théâtre, de rares applaudissemens, quelquefois des révoltes, et, sur plus de quatre-vingt-dix pièces présentées, seulement quatre victoires; pour adversaire, Aristophane; pour fin, une mort atroce sous la dent des chiens; et, dernière iniquité du sort ou de la médisance, près de son tombeau, en Macédoine, coulait une source empoisonnée. Cependant Euripide est un grand poète, et le plus populaire aujourd'hui des tragiques grecs.

Quelques années à peine le séparent de ses deux devanciers, et il semble que plus d'un siècle se soit écoulé entre eux et lui. « J'ai peint les hommes tels qu'ils devraient être, disait Sophocle; Euripide les peint tels qu'ils sont. » Si l'on rapproche Euripide d'Eschyle, la différence est plus frappante encore. Tout le théâtre, dieux et hommes, est descendu d'un degré. Au lieu de dominer la scène, les êtres divins y servent de machines, soit pour le prologue, soit pour le dénoûment. La représentation étant une fête religieuse, le poète est obligé de montrer encore au peuple les vieilles idoles, mais lui-même n'y croit plus, et beaucoup le comprennent à demi-mot lorsqu'il dit « qu'il règne une aussi grande confusion dans les choses divines que dans les affaires humaines. » Dans la tragédie de Sophocle et d'Eschyle, le grand combat est contre le Destin et les oracles sont la voix du Dieu. Euripide met ses héros aux prises avec la passion et il ne se préoccupe point des arrêts d'en haut. Tout le passé religieux ou épique de la Grèce vient mourir dans ses drames. Les dieux qui étaient derrière les victimes d'Aphrodite ou d'Apollon disparaissent: Hélène n'est plus qu'une prostituée; Ménélas, un sot; Oreste, un vulgaire assassin. Le drame ne se passe donc plus entre le ciel et la terre; il s'agite dans le cœur de l'homme, et nous l'y mettons encore. De cette lutte dont la conscience est le théâtre, Euripide tire de puissans effets; mais, comme nous aussi, il aime trop à parler aux yeux et il y emploie des procédés vulgaires : il montre des vieillards décrépits qui se traînent péniblement sur la scène et la remplissent de leurs cris plaintifs, des hommes couverts de haillons, abattus par la maladie, le malheur et toutes les misères de l'existence; si ce sont des rois, il les dégrade de leur dignité, et, par tous ces moyens, il excite la pitié ou la terreur. C'est pourquoi Aristote le déclare le plus tragique des poètes, mais il en est aussi le plus énervant, parce qu'il ne fut souvent que le peintre des faiblesses humaines, tandis que ses prédécesseurs avaient été ceux de l'héroïsme. Aristophane l'appelle « le corrupteur des cités et l'ennemi des dieux; » double accusation que mériterait mieux l'auteur de *Lysistrate* et des *Oiseaux*.

D'où vient cette différence? De Marathon à Ægos-Potamos, il s'était accompli une évolution morale. Athènes n'avait plus, dans la dernière partie du siècle, les sentimens, les croyances qui l'avaient faite si simplement grande durant les guerres médiques. Deux mots lui suffisaient alors : les dieux, la patrie. Mais les dieux meurent comme les hommes, et l'idée de patrie, à force de s'étendre, peut se perdre. A l'Agora, au Céramique, ou dans les jardins du héros Academos, il était question de choses bien différentes de

celles qu'avaient entendues Miltiade et Cynégire. On y discutait d'art, de science et de philosophie : de l'art, qui transfigurait les vieilles déités ; de la science, qui les tuait en les expliquant ; de la philosophie, qui bouleversait les doctrines reçues et apprenait à être citoyen du monde ; de la sophistique, enfin, qui, avec toutes les audaces de l'esprit, toutes les habiletés de la parole, enseignait à ranger les idées en un ordre savant pour permettre de persuader tout ce qu'on voulait faire croire. Dans l'âme d'Eschyle et de Sophocle résonnaient les échos de Salamine et les mille voix des légendes divines ; Euripide entend « des prières d'un genre nouveau ; » il voit arriver des dieux inconnus, ou plutôt le dieu qui va détrôner les anciens, et il raille ceux-ci de leurs amours impudiques ; il se moque de leurs miracles : du cygne de Léda, du soleil, qui se détourne de sa route pour ne pas voir le festin d'Atrée ; contes inventés, dit-il, pour faire peur aux gens et enrichir les temples, « qui ne sauraient enfermer dans leurs murs la substance divine. » Ce n'est plus Apollon qui ordonne à Oreste de tuer Clytemnestre : un démon malfaisant a pris sa figure ; ce ne sont plus les Erinnyes qui le poursuivent, mais ses remords. Hercule n'est pas bien assuré de sa descendance paternelle, et lorsque Thésée lui raconte la vie peu édifiante de Jupiter, le héros à l'esprit court, mais honnête, lui répond : « Si les dieux sont adultères, ils ne sont pas des dieux. » Enfin, un personnage d'une pièce perdue, s'écrie : « Zeus ! Qu'est-ce que Zeus ? Je ne le sais que par ouï-dire. » Comme se fanent et tombent les fleurs gracieuses que la légende avait semées le long de la route joyeuse où les Grecs avaient si longtemps marché !

Avant Euripide, tout était divin ou héroïque ; avec lui, tout s'humanise et l'horizon se rétrécit. Toutefois, si sa vue porte moins loin, elle est plus pénétrante. La sophistique lui a rendu de mauvais services. On retrouve son influence jusque dans les chefs-d'œuvre du poète, lorsqu'il déclame au lieu de toucher, et qu'il compromet par de froides sentences les plus pathétiques discours ; quand ses personnages plaident une thèse, alors que devrait éclater le cri de la passion, ou que, soutenant le pour et le contre en de subtiles argumentations, ils finissent par oser dire : « La langue a juré, mais non l'esprit. » Quintilien conseille la lecture d'Euripide aux futurs avocats. Cette recommandation ne serait pas pour lui concilier les poètes si ses drames n'avaient pas d'autres mérites que celui-là. Mais le raffinement de la pensée sert d'aiguillon à l'esprit, et l'analyse patiente des sentimens profite à la vérité de l'observation. Aussi les drames d'Euripide ont-ils été une mine précieuse pour ses successeurs. On y peut faire une riche moisson de

ces belles sentences morales dont la littérature grecque abonde et qui sont comme le bon grain jeté dans le sillon de l'humanité.

D'autre part, si la vieille mythologie n'était à ses yeux qu'une matière poétique; si la divination, les sacrifices, les entrailles brûlées sur les autels lui semblaient d'ineptes pratiques, en revanche, il avait de la divinité la haute idée que commençaient à s'en faire les grands esprits de son temps. Il croit au *Logos* ou à la Raison d'Héraclite, qui est le principe de toutes choses, à l'Esprit d'Anaxagore, qui sait tout et qui peut tout, et il adresse au Dieu suprême cette belle prière : « A toi qui existes par toi-même et as formé l'assemblage de tout ce qui enveloppe le tourbillon éthéré; à toi, qui, tour à tour, es vêtu de la lumière et de la nuit ténébreuse, tandis que la troupe innombrable des astres mène autour de toi ses chœurs éternels... » Ou cette autre : « A toi, Maître souverain, sous quelque nom que tu veuilles être appelé, Zeus ou Hadès, je t'offre ces libations et ces gâteaux de pure farine. Tu tiens, entre les dieux du ciel, le sceptre de Zeus, et tu gouvernes avec Hadès le sombre royaume. Envoie la lumière de l'esprit aux mortels qui veulent savoir d'où vient le mal et quel est celui des bienheureux qu'ils ont à fléchir pour trouver la fin de leurs maux. » Voilà l'annonce d'une révolution morale. De telles paroles : négation d'un côté, affirmation de l'autre, une fois lancées, ne s'arrêtent plus.

Mais Euripide n'aurait pas bu la ciguë de Socrate. Avec la facilité des sophistes à soutenir les thèses les plus différentes, en changeant de lieu il changeait de doctrine. La cour du Macédonien Archélaos, où il passa les dernières années de sa vie, n'était pas encore arrivée au doute philosophique. Dans la tragédie des *Bacchantes*, qu'il y composa, et qui ne fut représentée à Athènes qu'après sa mort, il fit l'éloge de la piété populaire et il condamna les témérités de la raison. « Avec les dieux, dit Tirésias, ne faisons pas les habiles. Aucune parole ne peut prévaloir sur les traditions que avons reçues de nos pères, pas même celle des subtils esprits qui croient avoir trouvé la sagesse. »

Pour l'histoire générale du théâtre, on pourrait établir deux périodes : dans la première, les mystères ou le drame religieux; dans la seconde, le drame humain. Euripide appartient à la dernière : il a commencé le théâtre moderne en faisant monter, sous des noms anciens, ses contemporains sur la scène avec des passions de tous les temps. Un trait caractéristique de sa tragédie est la place qu'il donne aux femmes et à l'amour : c'est le nœud de tous les drames. Sa Phèdre, la victime d'Aphrodite, est l'aïeule de toutes celles qu'Éros agite, charme ou torture. Il avait dû à ses deux femmes bien des tristesses de sa vie; il s'en est vengé dans son théâtre par de telles duretés contre leur sexe qu'on l'appela le *misogyne*, et pourtant plusieurs

de ses héroïnes sont restées des types immortels de dévoûment et de sacrifice. Polyxène accepte la mort pour échapper à la servitude, aux outrages d'un maître, à l'opprobe « d'une couche naguère désirée des rois. » Beaucoup ont fait comme elle. Mais Macaria « sort de la vie par la voie la plus glorieuse » en s'offrant à la mort pour délivrer Athènes; Évadné refuse de survivre à son époux; Alceste meurt pour sauver le sien, et Iphigénie veut mourir pour la Grèce. La mort d'abord l'effraie et elle supplie Agamemnon de ne pas céder aux instances meurtrières de Calchas : « O mon père! je n'ai d'autre science que mes larmes; je mets à tes pieds le rameau des supplians et je presse contre tes genoux le corps que ma mère a mis au monde pour toi : ne me fais pas mourir avant le temps. La lumière du jour est si douce, ne m'envoie pas aux abîmes souterrains. Je suis la première qui t'ai appelé mon père; la première que tu appelas ta fille. Assise sur tes genoux, je t'ai donné de tendres caresses et j'en ai reçu de toi. Alors tu me disais : « O ma fille! te verrai-je quelque jour heureuse au foyer d'un puissant époux? » Et moi, suspendue à ton cou, touchant ta barbe comme je le fais encore, je répondais : « Pourrai-je, mon père, offrir à ta vieillesse la douce hospitalité de ma maison pour te rendre les soins dont tu as entouré mon enfance? » Racine a imité cette prière en des vers d'une solennelle harmonie, mais combien ceux d'Euripide ont plus de naturel et de grâce touchante! André Chénier, cet autre Grec, s'en est souvenu en écrivant sa *Jeune Captive*, qui, elle aussi, disait :

Je ne veux pas mourir encore.

Mais quand Iphigénie sait que l'oracle exige sa mort pour la victoire de la Grèce, son âme se relève, l'enthousiasme la saisit, l'exalte et elle court d'elle-même au-devant du couteau du prêtre : « Eh quoi! des milliers d'hommes sont armés pour venger la patrie, et la vie d'une femme leur serait un obstacle? Je me donne à la Grèce. Immolez-moi et renversez la cité de Priam. Ses ruines rappelleront à jamais mon nom. Voilà mon hymen, mes enfans, mon triomphe! » Après avoir lu ces vers, on pourra pardonner à Euripide d'avoir écrit que la femme est « le plus impudent des animaux. »

Il respecte Sophocle ou, du moins, il ne fait pas contre lui de méchantes allusions, mais il n'a point de sympathie pour Eschyle; cela se conçoit, et Aristophane lui fera payer cher cette injustice. Quant à la politique, il n'y en a pas dans Euripide, sauf quelques allusions à des événemens de la lutte entre Sparte et Athènes. On voit cependant qu'il n'aime ni les Eupatrides, ni les orateurs populaires, et que le gouvernement par la multitude lui semble « un terrible fléau. » Comme Aristote, il donne la sagesse à la classe moyenne, qui ne l'a

pas toujours, et, tout en glorifiant maintes fois le patriotisme, il peint dans l'*Ion* le premier de ces solitaires oublieux des devoirs de la cité qui, prêtre du dieu, se contentent de la tranquille oisiveté du temple. Son homme juste est même celui qui a pour patrie la terre entière, « comme l'aigle a pour son vol toute la région de l'air. » — Où es-tu, soldat de Marathon?

IV.

Molière a pris place entre Corneille et Racine; Aristophane aussi a été mis à côté des grands tragiques d'Athènes, mais il reste au-dessous d'eux parce que l'esprit seul ne suffit pas à faire monter au premier rang. L'historien qu'il renseigne sur une foule d'usages doit le lire tout entier aussi bien que le littérateur, mais tous deux en fermant les yeux de temps à autre, car il a trop souvent l'indécence qui salit l'imagination, et n'a jamais la passion qui l'élève. Lorsqu'on parle de ses pièces comme de comédies satiriques, il faut entendre qu'elles sont autre chose que la satire ordinaire. Les êtres difformes qui composent le cortège lascif de Dionysos, où ils représentent le dieu et l'homme redescendus à l'animalité, sont en mille endroits ses inspirateurs. Rabelais, comparé au grand comique d'Athènes, est un écrivain chaste, et le karagheuz de Stamboul et du Caire est presque dépassé.

La comédie, qui était née aux fêtes de Dionysos à côté de sa grande sœur la tragédie, fut dans ses mains une arme de combat qui frappa sur tout : les dieux, les institutions, la philosophie, la science, les généraux les plus braves, les orateurs les plus éloquens, les hommes les plus sages. Il n'a manqué à ce grand rieur que de rire de lui-même.

On lui a donné un rôle de moraliste et de réformateur social; il n'eut que celui d'amuseur public et il le garde encore. Que, dans ses satires, il ait mis infiniment d'esprit, une verve endiablée, des vérités utiles et des tableaux de la plus gracieuse poésie, on ne le conteste pas; on accorde aussi que bien des abus avaient grandi dans Athènes et dans son empire. Devant le spectacle de sa puissance, le peuple s'était enflé d'orgueil au point d'en oublier, à l'intérieur, toute sagesse, au dehors toute prudence. « Nos alliés, disait le poète, ne sont plus que des esclaves tournant la meule. » Pourtant ne le prenez pas au mot, il y avait encore de la justice dans la cité, puisque Cléon fut un jour condamné à restituer cinq talens, et du bon sens dans les esprits, puisque *les Chevaliers*, sanglante satire des mœurs démagogiques, obtinrent le premier prix et furent représentées sur le théâtre de Bacchus, aux fêtes lénéennes. Dans son ardeur de guerre contre la nouvelle Athènes, Aristophane calomnie

son peuple, ainsi qu'il a calomnié Socrate et Périclès, Phidias et Euripide, même Cléon, qui n'a pas toujours mérité d'être traité comme un pendard. Dans *les Chevaliers*, c'est bien le peuple lui-même, dont le bonhomme Démos joue le rôle et porte le nom, vieillard irascible, radoteur et quelque peu sourd, qui se laisse mener par les flagorneurs et les charlatans. Il a deux fidèles serviteurs, Nicias et Démosthène; mais un méchant esclave, Cléon, est venu mettre le désordre dans la maison. « Ce corroyeur, connaissant l'humeur du maître, fait le chien couchant, flatte, caresse et enlace le vieillard dans ses réseaux de cuir en lui disant : « O peuple! c'est assez d'avoir jugé une affaire (1); va au bain, prends un morceau, bois, mange, reçois les trois oboles. Veux-tu que je te serve à souper? » Puis il s'empare de ce que nous avons apprêté et l'offre généreusement à son maître. Dernièrement, j'avais préparé à Pylos un gâteau lacédémonien; il vint à bout, par ses ruses et ses détours, de me l'escamoter et de l'offrir à ma place. Soigneux de nous éloigner du maître, il ne souffre pas qu'un autre le serve. Debout, le fouet de cuir en main, il écarte les orateurs de sa table, il lui débite des oracles, et le vieillard raffole de prophéties. Quand il le voit dans cet état d'imbécillité, il en profite pour mettre en œuvre ses intrigues; il nous accuse, nous calomnie, et les coups de fouet pleuvent sur nous. »

Jamais poète n'eut liberté si grande et n'en usa si largement. Au lieu d'en tenir compte au peuple, qui, si débonnairement, se laisse bafouer en face, on prend le comique au mot et la caricature devient un portrait. Le Démos d'Athènes ne ressemble pas plus au Démos des *Chevaliers* que le Socrate d'Aristophane au Socrate de Platon. Le bonhomme, qui entend bien, même à demi-mot, ne radote pas, car il protège le poète, qui l'amuse, contre la colère de Cléon, et l'homme qui le sert contre les violences du poète. Il laisse l'un continuer ses chefs-d'œuvre et envoie l'autre se faire tuer bravement pour lui devant Amphipolis.

Écoutez encore ce dialogue entre Démosthène et le charcutier, que les oracles destinent à gouverner Athènes et que les conservateurs veulent opposer à Cléon :

DÉMOSTHÈNE. — Es-tu de naissance honnête?

LE CHARCUTIER. — Non, par les dieux! Je sors de la canaille.

DÉMOSTHÈNE. — Heureux homme! Comme tout s'arrange bien pour toi!

(1) C'est dans *les Guêpes* qu'Aristophane montre surtout le *peuple jugeur* dont Racine a fait son Perrin Dandin, et il est encore des gens qui se persuadent que le plus fidèle portrait des Athéniens est ce ridicule personnage, bien que Thucydide, I, LXXVII, ait dit depuis longtemps ce qu'il fallait penser de la φιλοδικία athénienne.

Le Charcutier. — Mais je n'ai pas la moindre instruction, si ce n'est que je sais mes lettres, encore assez mal.

Démosthène. — Ah! voilà qui te peut nuire de connaître à peu près tes lettres. La république ne demande, pour le gouvernement, ni un savant, ni un honnête homme. Il lui faut un ignorant et un coquin.

Le dialogue continue longtemps sur ce ton; puis survient Cléon, qui s'écrie, selon l'usage des démagogues au pouvoir : « Malheur à vous qui conspirez toujours contre le peuple! » A quoi le chœur répond en l'appelant scélérat, voleur, perfide.

Cléon. — O vieillards héliastes, confrérie du triobole que je nourris en hurlant du bien et du mal, secourez-moi : des conjurés me frappent!

Le Chœur. — Et c'est justice; tu dévores les revenus publics.

Cléon. — Je le reconnais, je suis un voleur!

Le Chœur. — O coquin, impudent braillard! Tu as bouleversé notre ville comme un torrent furieux, et, posté sur une roche élevée, tu guettes l'arrivée des tributs comme le pêcheur guette l'arrivée des thons.

Ces licences sont, dans la démocratie, la rançon du pouvoir, et le sage ne s'en irrite pas. Cléon n'avait nul droit à ce titre; cependant il me semble le voir assis au théâtre de Bacchus, dans la stalle de marbre des magistrats, et recevant impassible toutes ces injures. Du reste, en fait de méchancetés, ils étaient de compte à demi l'un avec l'autre : à plusieurs reprises, Cléon avait essayé de faire enlever au poète, par un arrêt de justice, ses droits de citoyen, et Aristophane se plaisait à rappeler à vingt mille spectateurs que son ennemi avait été condamné à rendre de l'argent volé par lui.

Les Chevaliers furent joués quatre ans après la mort de Périclès; le mal n'était pas encore bien grand; dans *les Guêpes*, représentées en 423, s'accuse plus fortement une des maladies démocratiques : la peur des trahisons. « Pour nous, tout est conspiration, dit un personnage. Je n'ai pas, en cinquante ans, entendu parler une fois de tyrannie. Aujourd'hui, ce mot-là est plus commun au marché que le poisson salé. Veut-on des rougets au lieu de sardines, le marchand crie : « La table de cet homme sent furieusement la tyrannie. » Un autre demande-t-il de la ciboule pour assaisonner des loches, la marchande le regarde de travers et lui dit : « Est-ce que tu vises à la tyrannie (1)? »

Passons quelques années; arrivons au *Plutus*, joué une première

(1) Vers 488 et suiv.

fois en 408, une seconde fois, après remaniemens, en 388, et nous toucherons à une des plaies vives d'Athènes. Sous un gouvernement vigilant et ferme, les accusateurs étaient contenus par la loi qui leur imposait une amende de 1,000 drachmes s'ils n'obtenaient pas au moins le cinquième des suffrages. Avec des gouvernans plus amoureux de popularité que de justice, les sycophantes pullulaient.

CHREMYLE. — Es-tu laboureur?
LE SYCOPHANTE. — Tu me crois donc bien fou?
CHREMYLE. — Marchand?
LE SYCOPHANTE. — J'en prends le nom quand cela m'est utile.
CHREMYLE. — Mais, enfin, n'as-tu pas un métier?
LE SYCOPHANTE. — Non, par Jupiter!
CHREMYLE. — De quoi donc vis-tu si tu ne fais rien?
LE SYCOPHANTE. — Je surveille les affaires publiques et privées.

Tout en faisant la part des exagérations du poète, on reconnaît sous ces tableaux satiriques un fond de vérité. C'est qu'Aristophane, mort plus d'un demi-siècle après le commencement de la guerre du Péloponnèse, avait vu se développer au sein de la glorieuse démocratie de Périclès les défauts particuliers au gouvernement populaire, lorsque, au-dessous de lui, se trouve une foule turbulente qu'il ne sait ni maîtriser, ni conduire. Il y avait maintenant deux peuples dans la ville : les vieux Athéniens, parmi lesquels subsistait un reste d'aristocratie, trop faible pour dominer, mais qui eût été assez fort pour aider à contenir, et la populace que le commerce maritime et la guerre avaient accumulée au Pirée; celle-ci, foule inquiète, envieuse et famélique, voulait vivre du butin sur l'ennemi, des exactions sur les alliés, des amendes et des confiscations sur les riches. Réunis à l'Agora, ces deux peuples n'en faisaient plus qu'un, et le second, accru des pauvres de la ville, dominait. C'était lui qui légiférait, administrait et jugeait sans contrepoids ni contrôle et il n'était pas exigeant quant aux mérites de ceux qu'il prenait pour chefs : de Périclès il était tombé à Cléon, de Cléon à Hyperbolos et tout beau parleur qui le flattait devenait bien vite un important personnage. Ces démagogues dirigeaient moins la multitude qu'ils ne se laissaient conduire par elle en justifiant à ses yeux, par des apparences de raisons, toutes les passions du moment. De là des décisions irréfléchies, de la légèreté dans les affaires les plus graves, et la fortune publique considérée de plus en plus comme une propriété commune qui devait être partagée entre les citoyens sous forme de triobole, de distributions gratuites plus fréquentes et de dépenses sans cesse accrues pour leurs fêtes et leurs

plaisirs. On comprend que ces abus aient excité la verve du poète : les spectateurs en riaient, et nous faisons comme eux.

Mais nous aurons moins d'indulgence pour la guerre qu'il déclara aux institutions religieuses de son pays, parce que si, dans le premier cas, il attaquait des travers, dans le second, il minait les bases mêmes de la cité.

Une croyance tenait fort au cœur des Grecs, même dans la frivole Athènes, la foi aux oracles. Aristophane s'en moque et malmène prophètes et devins. Un d'eux, le Béotien Bacis, dont la vie se perdait dans la nuit des temps et les brouillards de la légende, était d'autant plus en faveur. On avait collectionné ses prétendus hexamètres et on y cherchait les arrêts du Destin, comme les Romains croiront en trouver dans les livres de la Sibylle. Cléon, suivant le poète, en avait fait provision. Pendant qu'il dort, Nicias lui vole ses oracles. Mais le Paphlagonien en a une caisse entière, et le charcutier deux chambres pleines.

Démos. — Et de quoi parlent-ils?

Cléon. — D'Athènes, de Pylos, de toi, de moi, de tout.

Démos, *au Charcutier*. — Et les tiens.

Le Charcutier. — D'Athènes, de lentilles, de Lacédémoniens, de maquereaux frais, de toi, de moi.

Démos. — Eh bien! lisez-les moi, surtout celui que j'aime tant, où il est dit que je serai un aigle planant dans les nues.

Suit une parodie grotesque des réponses « que les trépieds augustes ont fait retentir dans le sanctuaire d'Apollon. »

Il n'est point favorable aux nouveaux dieux qui s'introduisaient dans Athènes : au Phrygien Sabazios, au Phénicien Adonis, à l'Artémis thrace, Bendis, dont la fête était très populaire parmi les matelots du Pirée, à Cotytto, autre étrangère venue aussi de la Thrace, et il avait raison, car ces cultes orgiastiques convenaient mieux à Corinthe la Voluptueuse qu'à la cité placée sous l'invocation de la chaste Minerve. Mais il respecte bien peu les vieilles déités de la Grèce et leur culte.

Le sacrifice est le fond de toute religion ; dans les rites grecs, il était de plus la communion des fidèles avec le dieu, par conséquent un acte deux fois saint. Pour Aristophane, c'est un festin comme un autre dont les dieux ont grand besoin. « Quand le calendrier est en désordre, dit-il, l'Olympe est réduit à jeûner, car on passe des fêtes et l'on immole moins de victimes. » Il respecte Minerve et Cérès, auxquelles, dans Athènes, il ne serait pas permis de toucher; mais Mercure devient un chevalier d'industrie, protecteur des fripons; Hercule, un goinfre qui a toujours faim ; Bacchus, « le fils de la cruche à vin, » un poltron qui a toujours soif. Pluton, Neptune,

ne sont pas épargnés, et le prêtre de Jupiter a bonne envie « d'envoyer promener son dieu, » qui, dit Plutus, « est jaloux de tous les gens de bien.

Grâce aux mystères, il s'était répandu des doctrines qui faisaient envoler les âmes vertueuses vers les régions de la lumière, au voisinage des dieux, pour devenir, elles aussi, des êtres incorruptibles, impérissables. Le poète s'en moque. Les étoiles sont des riches qui sortent du banquet, une lanterne à la main, car on festoie là-haut, il s'y trouve même, tout aussi bien que sur la terre, des maisons de plaisirs faciles.

Enfin comme s'il ne voulait rien laisser dans les croyances à quoi sa fantaisie irrévérencieuse n'ait touché, il fait une cosmogonie en parodiant celle d'Hésiode et remplace les Olympiens par des oiseaux. Une loi venait d'interdire aux poètes dramatiques les allusions aux hommes et aux choses du jour ; Aristophane s'était soumis; il ne nommait plus personne, mais les dieux payaient pour les démocrates.

Si quelques pieuses parabases, précautions semblables à celles que Voltaire prendra contre la Bastille, suffisaient à garantir le poète contre l'action d'impiété, ἀσέβεια, il n'est pas possible que cette façon de traiter les choses du ciel devant un auditoire très intelligent n'ait pas été menaçante pour les Olympiens. Ceux-ci, tout aussi débonnaires que le Démos athénien, ne se vengèrent pourtant point par la main de leurs prêtres et des magistrats préposés à la garde du culte. Des religions bien autrement sévères ont supporté, elles aussi, de grossières bouffonneries qui amusaient leurs fidèles et ne scandalisaient personne. Il en fut longtemps de même chez les Grecs, qu'Homère avait habitués de bonne heure à l'irrévérence envers les dieux. Tout en les adorant, le dévot prenait avec eux les libertés du fils avec son père, sans que le respect et la crainte en fussent diminués. Mais ces jeux, inoffensifs aux époques de foi, deviennent singulièrement dangereux lorsque la religion cesse d'être sûre d'elle-même, et que de graves personnages l'ébranlent en jetant au milieu de la foule des idées qui font le vide dans les temples.

Alors on a le droit de demander au poète ce qu'il propose de mettre à la place de ce qu'il cherche à renverser. Il vit au milieu d'un peuple renommé pour sa sobriété, et sa morale est celle du ventre ; sa sagesse consiste à jouir, à boire sec, à manger tranquillement un filet de lièvre ou une anguille du lac Copaïs, tandis que les autres vont à la bataille ; le courage est une sottise et le brave Lamachos, qui revient blessé du combat, n'est qu'un niais. Et puis quelle sensualité épaisse, que de réalités triviales et de grossièretés repoussantes, bien qu'elles se trouvent souvent enchâssées dans

l'or pur! *Lysistrate,* ou la grève des femmes, la plus salement impudique de ses comédies, a des chœurs dignes d'Eschyle.

Sur ce point on l'excuse en rappelant les rites impurs que la Grèce avait reçus de l'Orient et le culte de Dionysos, ce représentant de la Nature ivre d'une sève exubérante, qui se plaisait aux libres manifestations de la vie et du plaisir. Sans doute, la pudeur antique ne ressemblait pas à la nôtre; le vieux naturalisme avait laissé, dans les fêtes les plus solennelles, d'étranges emblèmes qui n'étonnaient ni femmes ni jeunes filles; et Aristophane avait affaire à un auditoire tout à la fois très délicat et très grossier, amoureux de la poésie la plus élevée et des plaisanteries les plus grossières. Mais à un certain âge de la civilisation, le poète n'est plus forcé de suivre la foule en lui demandant ses inspirations; il la doit précéder. Aristophane, avec son génie, avait le pouvoir d'attirer ses auditeurs à d'autres spectacles, et il les entraîne trop souvent au plus épais des bas instincts.

L'histoire littéraire n'a pour lui que de l'admiration, séduite qu'elle est par tant d'esprit et de grâces incomparables. Mais puisque le poète s'est donné un rôle politique, il devient justiciable d'une autre histoire. Alors la question ne se résout plus au théâtre; c'est à l'agora qu'il faut aller: je veux dire que, pour juger le poète, il faut connaître la constitution d'Athènes et la vraie nature de son gouvernement; les intérêts et les passions des partis en présence; les nécessités d'une ville maîtresse d'un empire maritime, remplie de négocians, d'industriels, de marins, et à qui ses antécédens, comme sa situation présente, imposaient un régime très démocratique. Sur tout cela il a régné longtemps bien des erreurs que la critique moderne commence à dissiper. Ces discussions ne seraient pas ici à leur place. Je les ai exposées ailleurs; il suffira de dire qu'Aristophane, en avance sur beaucoup de ses concitoyens à l'égard de certaines questions, est en retard d'un siècle pour quelques autres.

Quelle influence utile a donc exercée ce politique qui ne voyait que le mal ou ce qu'il croyait l'être, et qui ne sut indiquer d'autre remède qu'un retour au passé, comme si les peuples pouvaient, mieux que les fleuves, remonter le courant qu'ils ont descendu? Sans doute, aux yeux de ceux à qui le présent déplaît, le passé se colore d'une teinte de poésie, comme la colline dont le soleil du soir dore le sommet quand elle a déjà le pied dans la nuit. Mais le passé d'Athènes avait subi la loi commune: il était mort et des conditions nouvelles d'existence s'étaient produites. Aristophane les réprouve, parce qu'il ne les comprend pas ou ne veut pas les comprendre. L'important pour lui n'était pas de savoir, mais de rire. Or l'éloge ennuie, la caricature amuse: il se décida pour elle

et il se fit applaudir en travestissant toutes choses, même les bonnes, et en donnant pour cause aux plus graves événemens les circonstances les plus futiles : « C'est pour trois filles de joie que la Grèce est en feu, » dit-il. A cette explication des causes de la plus terrible des guerres, répond l'austère et véridique introduction de Thucydide, qui fut cependant une des victimes de cette lutte formidable. En la lisant, vous diriez que, parmi les privilèges de la comédie, n'est pas le droit de fausser à ce point l'histoire d'un peuple qui durant un siècle et demi a fourni la glorieuse carrière commencée à Marathon et finie à Chéronée sur ce cri de Démosthène : « Non, non, Athéniens, vous n'avez pas failli en courant au-devant de la mort pour le salut de la Grèce! » Ah! l'esprit! quelle chose charmante, mais parfois redoutable!

Il est inutile d'ajouter que le poète irascible n'a pas épargné ses émules : Théognis, l'homme de neige, dont la poésie glacée ressemble aux frimas de la Trace; Morsimos, qui a grand tort de donner ses pièces au printemps, saison qui ne leur convient pas; Mélétos, qu'il envoie chez Pluton consulter les vieux maîtres, « et cette foule de petits jeunes gens qui font des tragédies par milliers, rameaux sans sève, babillards qui jacassent comme des hirondelles. » S'il honore Eschyle, on a vu comme il traite Euripide; et s'il respecte Sophocle, il lui donne un vilain défaut : l'avidité au gain. Périclès, du moins, ne reprochait au doux poète que de trop sacrifier à Vénus.

Le poète a des privilèges; il ne faut pas lui demander à quoi ses vers peuvent servir, car les plus belles choses sont souvent les plus inutiles. Cependant, lorsqu'il veut faire la leçon à son temps, il est tenu de frapper juste. Molière corrige en riant : l'hôtel de Rambouillet est mort des *Précieuses ridicules*, et *Tartufe* a tué la dévotion hypocrite; mais Aristophane n'a corrigé ni rien ni personne. Le triobole et le peuple jugeur ont survécu à ses sarcasmes, parce que, si le poète peut détruire une mode, un travers momentané de l'esprit, le temps seul défait les institutions qu'il a formées.

Les religions surtout sont très résistantes; aussi ne saurait-on dire qu'Aristophane ait beaucoup ébranlé celle d'Athènes; du moins a-t-il aidé à l'œuvre de destruction qui commençait. Pour nous, les dieux helléniques, admirables sujets de poésie et d'art, vivent toujours, et nous nous consolons facilement des attaques qu'ils ont subies, en pensant que la ruine du polythéisme a élargi la conscience morale de l'humanité. Mais elle perdit la Grèce, car ces petits états étaient constitués de telle sorte que d'eux on peut dire : « Morte la religion, morte la cité. »

Nous avons gardé d'Aristophane onze pièces sur cinquante-quatre que Suidas lui attribue : *les Acharniens*, *Lysistrate* et *la Paix*,

trois plaidoiries contre la guerre ; *les Chevaliers*, contre Cléon ; *les Nuées*, contre les sophistes et Socrate ; *les Fêtes de Cérès* et *les Grenouilles*, contre Euripide ; *les Guêpes*, que Racine a imitées ; *l'Assemblée des femmes*, contre l'utopie que Platon développera bientôt et qui déjà se montrait : la communauté des femmes et des biens ; le *Plutus*, protestation contre l'aveugle répartition de la richesse et apologie du travail, sans lequel toute prospérité disparaît ; enfin, *les Oiseaux*, fantaisie charmante, mais satire du ciel et de la terre, des hommes qui ne font que des sottises et des dieux qui gouvernent si mal le monde.

Platon, ennemi de la démocratie, fait naturellement grand cas de l'écrivain qui la combattit si vaillamment. Dans son *Banquet*, il lui donne place à côté de Socrate, bien que le poète ne se soit jamais réconcilié avec le philosophe, et lorsque Denys de Syracuse voulut connaître le gouvernement d'Athènes, Platon lui envoya *les Acharniens* et *les Chevaliers*, ce qui était de sa part une nouvelle satire et, peut-être, une mauvaise action contre sa patrie. Enfin, il est de Platon, cet éloge qui nous surprend : « Les Grâces, cherchant un sanctuaire indestructible, trouvèrent l'âme d'Aristophane. » Pour sauver la réputation du philosophe comme moraliste, il faut croire qu'en parlant ainsi, il ne pensait qu'aux nombreux passages qui, sur un fond trop souvent ordurier, se détachent en étincelantes saillies de bon sens ou en doux éclat de pure poésie. Lisez dans *les Nuées*, parodie de la sophistique et de Socrate (1), la dispute fameuse du juste et de l'injuste. Le vieux Strepsiade, ruiné par les désordres de son fils, voudrait bien trouver le moyen de ne pas payer les dettes que le prodigue a contractées : pour cela il l'envoie à l'école des sophistes. « Qu'irai-je y apprendre ? » demande le fils.

Strepsiade. — Ils enseignent, dit-on, deux raisonnemens : le juste et l'injuste. Par le moyen du second, on peut gagner les plus mauvaises causes. Si donc tu apprends ce raisonnement injuste, je ne paierai pas une obole de toutes les dettes que j'ai contractées pour toi. »

Sur le refus de son fils, le vieillard se rend lui-même chez Socrate, et bientôt il y apprend à ne plus croire aux dieux. Il rencontre son fils et l'entend jurer par Jupiter olympien : « Voyez,

(1) *Les Nuées* furent jouées en 424 ; elles n'eurent donc pas d'influence sur le condamnation de Socrate. Mais, bien que Platon, dans son *Banquet*, fasse asseoir le poète à côté du philosophe, Aristophane garda sa rancune, témoin les vers 1491-1499 de la pièce des *Grenouilles*, jouée en 405. Socrate était toujours pour lui un diseur de niaises subtilités, et, en parlant ainsi, il a dû exprimer l'opinion d'un certain nombre de ses auditeurs qui se retrouveront parmi les juges de 399.

voyez, *Jupiter olympien!* quelle folie! Tu crois donc à Jupiter, à ton âge?»

PHIDIPPIDE. — Y a-t-il en cela de quoi rire?

— Tu n'es qu'un enfant pour croire à de telles vieilleries. Approche pourtant, que je t'instruise; je vais te dire la chose, et alors tu seras homme; mais ne vas pas le répéter à personne!

— Eh bien! qu'est-ce?

— Tu viens de jurer par Jupiter?

— Oui.

— Vois comme il est bon d'étudier : il n'y a pas de Jupiter, mon cher Phidippide.

— Qui est-ce donc?

— C'est Tourbillon qui règne; il a chassé Jupiter.

C'est le *Nous avons changé tout cela* de Molière, et cette bonne dupe de Strepsiade rappelle notre Bourgeois gentilhomme. Il ne faut pas oublier qu'il a perdu son manteau et ses souliers : insinuation de vol calomnieuse, assurément, contre Socrate, et qui l'était aussi contre les sophistes, dont le procès a été, pour une part, revisé, et méritait de l'être.

Après cette parodie des nouvelles doctrines qui substituaient à la royauté divine de Jupiter la domination des lois physiques, le poète met en scène le Juste et l'Injuste : tous deux se livrent bataille à coups d'argumens ; le Juste trace le tableau de la vie ancienne qui se passait au milieu des exercices de la palestre, et dans la pratique de la vertu, avec la pudeur, la modération et le respect des vieillards. L'Injuste étale toutes ses séductions, et c'est à lui qu'Aristophane fait demeurer le champ de bataille, comme s'il désespérait désormais de ramener les Athéniens à la justice.

L'INJUSTE. — Or ça, dis-moi, quelle espèce de gens sont les orateurs?

Le JUSTE. — Des infâmes.

— Je le crois; et nos poètes tragiques?

— Des infâmes.

— Bien; et les démagogues?

— Des infâmes.

— Et les spectateurs, que sont-ils? Vois quelle est la majorité:

— Attends, je regarde.

— Eh bien! que vois-tu?

— Les infâmes sont en majorité. En voilà un que je connais pour

tel; celui-là encore, et cet autre avec ses longs cheveux. Qu'as-tu à dire maintenant?

— Je suis vaincu. O infâmes, je vous en prie, recevez mon manteau; je passe dans votre camp.

Le Démos des *Nuées* était plus maltraité encore que celui des *Chevaliers*.

Phidippide se décide enfin à aller à l'école de Socrate. Mais le bonhomme Strepsiade ne tarde pas à s'en repentir; on le voit accourir bientôt sur la scène, battu par son propre fils : « Ho! là, là! voisins, parens, citoyens, secourez-moi! On me tue!.. Ah! la tête! ah! la mâchoire!.. Scélérat, tu bats ton père!

Phidippide. — Il est vrai, mon père.

— Vous l'entendez, il avoue qu'il me frappe.

— Sans doute.

— Scélérat! voleur! parricide!

— Répète tes injures; dis-en mille autres; sais-tu que j'y prends plaisir?

— Infâme!

— Tu me couvres de roses.

— Tu bats ton père!

— Et je te prouverai que j'ai eu raison de te battre.

— L'impie! peut-on jamais avoir raison de battre son père?

— Je le démontrerai, et tu seras convaincu.

— Je serai convaincu?

— Rien de plus simple. Dis seulement lequel des deux raisonnemens tu veux que j'emploie.

Plus loin, Socrate adresse une invocation aux Nuées qui, pour le poète, représentent la matière vaporeuse et vide de la nouvelle philosophie. Les vers, cette fois, sont pleins de grâce et de poésie.

Socrate. — Venez, Nuées que j'adore, soit que vous reposiez sur les sommets sacrés de l'Olympe, couronnés de frimas, ou que vous formiez des chœurs sacrés, avec les Nymphes, dans les jardins de l'Océan, votre père; soit que vous puisiez les ondes du Nil dans des urnes d'or, ou que vous habitiez les marais Méotides ou les rochers neigeux du Mimas, écoutez ma prière, acceptez mon offrande.

Et elles lui répondent :

Le Chœur. — Nuées éternelles, paraissons : élevons-nous des mugissans abîmes de l'Océan, notre père, vers les hautes montagnes; étendons nos voiles humides sur les cimes chargées de forêts d'où nous dominerons les collines lointaines et les moissons que nourrit

la terre sacrée, et le murmure des divins fleuves, et les flots retentissans de la mer, que l'astre infatigable illumine de ses éclatans rayons. Mais secouons ces brouillards pluvieux qui cachent notre immortelle beauté.

Ou encore, en traits plus humbles, cette pastorale de *la Paix*. Le traité vient d'être conclu. Les armuriers, les fabricans de casques, d'aigrettes et de boucliers se désolent : pour eux, c'est la ruine; mais les laboureurs sont dans l'allégresse.

Le Chœur. — O joie! ô joie! Plus de casques, plus de fromage, ni d'oignons (1). Non, je n'ai point la passion des combats. Ce que j'aime, c'est de boire avec de bons camarades au coin du foyer où pétille un bois bien sec, coupé au cœur de l'été; c'est de faire griller des pois sur les charbons et des glands de hêtre sous la cendre... Non, rien n'est plus charmant, quand la pluie féconde nos semences, que de causer avec un ami. Dis donc, Comarchide, je boirais volontiers pendant que le ciel arrose nos terres. Allons, femme, fais cuire trois mesures de haricots où tu mêleras un peu de froment, et donne-nous des figues... Qu'on m'apporte la grive et les deux pinsons; il y avait aussi du caillé et quatre morceaux de lièvre... Quand la cigale chante sa douce mélodie, j'aime à voir si mes vignes commencent à mûrir. Je regarde aussi grossir la figue, et, lorsqu'elle est à point, je la mange en connaisseur et je m'écrie : « O aimable saison ! »

Enfin, il ne sera pas sans intérêt de connaître l'opinion qu'Aristophane avait de lui-même et celle qu'il voulait qu'on en eût. Dans la parabase de *la Paix*, il énumère les services qu'il prétend avoir rendus à la scène comique, et, avec la persévérance de la haine, il se glorifie, trois ans après que Cléon fut tombé en soldat devant Amphipolis, d'avoir déchiré à belles dents celui qu'il appelle encore le monstre.

Le Chœur. — Notre poète croit avoir mérité une renommée glorieuse. D'abord, c'est lui seul qui a contraint ses rivaux à ne plus rire des haillons; et ces hercules mâchant toujours, et toujours affamés, poltrons et fourbes, qui se font battre à plaisir, il les a, le premier, couverts de ridicule et chassés de la scène; il a aussi congédié cet esclave, qu'on ne manquait jamais de faire pleurnicher devant nous, pour que son camarade eût occasion de le railler sur les coups qu'on lui distribuait. Après nous avoir délivrés de ces ignobles bouffonneries, il nous a créé un grand art, semblable à un palais aux tours élevées, construit avec de belles paroles, de grandes

(1) Nourriture du soldat.

pensées et des plaisanteries qui ne courent pas les rues. Et ce ne sont pas des particuliers obscurs, ni des femmes qu'il met en scène; intrépide comme Hercule, c'est aux plus grands qu'il s'attaque. Il a le droit de dire : « Je suis le premier qui ait osé marcher droit à cette bête aux dents aiguës (1)... A la vue d'un tel monstre, je n'ai pas reculé d'horreur; mais, pour votre salut, pour celui des insulaires, j'ai lutté contre lui sans relâche. Tels sont les services qui doivent me mériter votre reconnaissance. »

Les spectateurs du théâtre de Dionysos, et, après eux, bien des Athéniens qui n'étaient pas d'Athènes, lui ont accordé la reconnaissance qu'il exige. L'historien serait plus difficile; cependant, pour n'être pas accusé d'une sévérité trop grande, je citerai encore un passage des *Guêpes* où se trouvent du moins quelques accens virils.

Le Chœur. — Si vous vous étonniez, spectateurs, de me voir une taille si fine, avec cet aiguillon des guêpes, je vous expliquerais la chose : nous sommes la vraie race attique. C'est nous qui, dans les combats, avons rendu de si grands services à la république quand arriva le barbare remplissant le pays de flammes et de fumée pour nous ravir nos ruches. Nous accourûmes avec la lance et le bouclier, animés d'une âpre colère, homme contre homme et les lèvres serrées de rage. Le ciel était obscurci par les traits. Cependant, avec l'aide des dieux, nous les mîmes en déroute et nous les poursuivîmes l'aiguillon dans le flanc, comme on harponne les thons. Aussi pensent-ils, aujourd'hui encore, qu'il n'est rien de plus redoutable que la guêpe attique.

Accordons à Aristophane le bénéfice des circonstances atténuantes que les Grecs ont réclamé pour les gaillardises du théâtre comique. « Dionysos, disent-ils, a inventé les leçons d'une muse amie des jeux; il conduit le joyeux cortège, qui cache le blâme sous la grâce et l'aiguillon sous le rire; c'est l'ivresse qui enseigne la sagesse à la cité. » Mais était-ce toujours la sagesse qu'enseignait Aristophane?

Du moins, si aucun de ses conseils n'a été suivi; s'il n'a ni ramené la paix, ni chassé les démagogues et les sycophantes, il a égayé quelques-uns des jours sombres d'Athènes et il nous charme encore. Il mériterait peut-être qu'on lui appliquât le mot de La Bruyère sur Rabelais; mais n'en prenons que la moitié et disons : « Ses comédies sont le mets des plus délicats. »

Victor Duruy.

(1) Cléon.

LA

FORME NOUVELLE DU GOUVERNEMENT

AUX ÉTATS-UNIS ET EN SUISSE

I. Woodrow Wilson, *Congressional Government*. Boston, 1885. — II. Sir Henry Maine, *Popular Government*. London, 1886. — III. Theodor Curti, *Geschichte der Schweizerischen Volksgesetzgebung*. Bern, 1885. — IV. A. Prins, *la Démocratie et le Gouvernement populaire*. Bruxelles, 1885. — V. Fedele Lampertico, *lo Statuto et lo Senato*, 1886. — VI. Gumersindo de Azcarate, *el Regimen parlamentario*, 1885.

En analysant les difficultés que rencontre aujourd'hui le régime parlementaire, j'ai montré précédemment (1) que cette forme de gouvernement traverse partout, même dans son pays d'origine, l'Angleterre, une crise qui s'aggrave à mesure que le droit de suffrage est accordé à un plus grand nombre de citoyens. Faut-il en conclure que ce régime, le privilège et l'honneur des peuples libres, est destiné à disparaître devant les progrès irrésistibles de la démocratie? N'y a-t-il pas certaines mesures qui pourraient lui donner, même en pays démocratique, la stabilité et la prévoyance, dont l'absence semble la rendre de plus en plus impropre à diriger les destinées des états engagés dans les nombreuses et redoutables épreuves de l'époque actuelle? Voilà le point que je voudrais élucider, en essayant de répondre ainsi à la question si bien formulée par M. V. Cherbuliez, à propos du livre récent de sir Henry Maine : « Quelles institutions une démocratie doit-elle adopter pour ne pas verser du côté où elle penche et comment doit-elle s'y prendre pour se tempérer elle-même? » Il ne sera pas sans intérêt de voir de quelle façon deux républiques où la démocratie existe et dans les condi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1884.

tions sociales et dans les institutions politiques, d'une façon plus complète encore qu'en France, c'est-à-dire les États-Unis et la Suisse, sont parvenues à éviter certains inconvéniens du parlementarisme, non toutefois, il est vrai, sans en faire naître d'autres.

I.

Les États-Unis et la Suisse sont des républiques démocratiques, comme la France; mais la forme de gouvernement dans ces trois pays diffère complètement. En France, la direction des affaires publiques a été presque entièrement accaparée par la chambre des députés, et, au milieu des continuels changemens de ministère, le rôle du pouvoir exécutif s'efface de plus en plus. Aux États-Unis, au contraire, l'initiative et la législation ont été enlevées peu à peu au congrès et elles sont passées aux mains des comités parlementaires désignés par le président de la chambre, de sorte qu'il s'est constitué ainsi un gouvernement très autoritaire, occulte et dont le fonctionnement échappe aux regards non-seulement des étrangers, mais même du peuple américain. En Suisse, par une évolution tout opposée, le pouvoir législatif est maintenant exercé, en dernier ressort, par le peuple lui-même au moyen de plébiscites. Ainsi, dans la confédération helvétique, la volonté populaire fait tout, aux États-Unis, rien, et en France, presque rien.

On sait que les constituans américains ont voulu appliquer rigoureusement la théorie que Montesquieu avait empruntée à l'Angleterre concernant la séparation des trois pouvoirs : le législatif, l'exécutif et le judiciaire. Ainsi que l'a si bien expliqué M. Boutmy, aux États-Unis, l'exécutif n'a aucune action directe sur le législatif, et, réciproquement, le législatif aucune sur l'exécutif. Comme dans les autres pays constitutionnels, le président nomme les ministres, toutefois avec le consentement du Sénat; mais ces ministres ne sont admis dans aucune des deux assemblées et ils ne peuvent y présenter aucun projet de loi. Il est loisible au président de recommander, dans son message annuel, certaines questions à l'attention du congrès; mais il n'a aucun moyen de l'amener à s'en occuper. En fait de législation, le seul pouvoir dont il dispose, c'est un *veto* qui peut être annulé par le vote d'une majorité des deux tiers. D'autre part, le corps législatif ne peut pas davantage faire agir le président et les ministres conformément à sa volonté. Il lui appartient de faire des lois, mais non de diriger la politique, car il n'a le pouvoir ni de renverser les ministres, ni de se débarrasser du président, à moins de les mettre en accusation, procédure longue et compliquée qui n'a guère chance d'aboutir, puisqu'elle n'a pu faire condamner le président Johnson. Il n'existe donc aux États-Unis rien de sem-

blable au régime parlementaire, tel du moins qu'il est pratiqué en Europe.

En Angleterre, au contraire, par des changemens successifs et insensibles, non des lois, mais des usages et de l'opinion, la séparation de l'exécutif et du législatif, qui existait encore à l'époque où Montesquieu en faisait la condition de tout régime libre, a cessé d'être même une fiction. Comme l'a clairement montré Bagehot, la chambre des communes a complètement accaparé le pouvoir exécutif, car elle désigne par ses votes le premier ministre, et, par conséquent, son cabinet, lequel ne peut se maintenir et gouverner que conformément à la volonté de la chambre. Les anciennes prérogatives de la couronne ne sont plus qu'un souvenir. Ainsi, il n'a plus été fait usage du *veto* depuis un temps immémorial. Le droit de paix et de guerre, considéré comme le privilège essentiel de la souveraineté, appartient, en réalité, aujourd'hui, au parlement, car les ministres négocient sous la surveillance inquiète et incessante de la chambre, sous le feu continu des questions et des interpellations, et au moment où finit la session, ils promettent de ne rien décider sans convoquer le parlement. Ils ne songeraient même pas un instant à conclure un traité qui serait contraire aux vœux de la majorité. Prévost-Paradol ayant dit que le souverain peut faire appel au pays par une dissolution, s'il croit que le ministère et la majorité ne représentent pas le pays, Bagehot lui répondit que chose pareille est impossible en Angleterre et très dangereuse partout. Le souverain ne conserve donc du pouvoir exécutif que le nom. Il ne dispose même plus de l'octroi des places pour agir sur les députés et sur les électeurs, car la loi règle d'une façon très stricte les conditions de nomination et d'avancement dans les diverses administrations.

Des hommes éminens, mais d'opinions très différentes, lord Salisbury, sir Henry Maine et Frédéric Harrison s'accordent à constater, non sans inquiétude, que la démocratie rencontre en Angleterre bien moins de barrières qu'aux États-Unis et même qu'en France. La France, la Fédération américaine et chacun des états confédérés ont une constitution écrite qui ne peut être modifiée que par une série de résolutions exigeant un mouvement très décidé de l'opinion. En Angleterre, la chambre des communes peut, par un vote à la simple majorité, changer toutes les lois et toutes les institutions du pays. En France et aux États-Unis existe un sénat qui représente assez complètement les forces vives du pays pour oser et pour pouvoir résister aux volontés de la chambre basse. La chambre des lords ne représente que l'intérêt de la grande propriété; aussi ne dispose-t-elle plus guère que d'un *veto* suspensif. Elle n'ose pas rejeter définitivement un *bill* voté par la chambre basse, avec l'appui de

la majorité du pays. L'abolition des lois céréales et les différentes réformes électorales, surtout celle de 1885, lui ont été imposées par la volonté nationale. Elle a perdu toute autorité, toute confiance en elle-même, parce qu'elle sait que son existence même est en jeu et qu'il suffit d'une grande vague démocratique pour l'emporter. Cette « partie imposante » de la constitution anglaise, à laquelle Bagehot attribuait une si grande autorité, l'a certainement perdue aujourd'hui, et l'on ne trouve pas en Angleterre comme en France, aux États-Unis et en Suisse, cette masse profonde de paysans-propriétaires qui forme la réserve invincible de l'armée conservatrice. D'anciennes habitudes de déférence cachent encore, sous les pompes de la royauté et de l'aristocratie, la complète impuissance des hautes classes à se défendre elles-mêmes : il ne leur reste plus aucune force réelle. Désormais l'appareil du luxe et de l'autorité, loin d'en imposer au peuple, ne fera que l'irriter. Ce qui seul préservera l'Angleterre des excès démagogiques et d'une révolution violente, c'est, d'une part, le solide bon sens de la nation, et, d'autre part, la longue habitude des concessions, dont les privilégiés se départiront aujourd'hui moins que jamais.

Aux États-Unis, la séparation complète du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif a eu des conséquences que n'avaient certes point prévues les auteurs de la constitution et qui donnent au mécanisme gouvernemental un caractère très particulier, inconnu partout ailleurs. Les ministres ne pouvant, comme en Angleterre et dans les autres pays libres, entrer dans les chambres pour y proposer et y faire adopter des projets de loi, le travail de législation a été dévolu exclusivement au congrès. Or, une assemblée peut, à la rigueur, voter de bonnes lois, mais, réunie tout entière, elle est incapable de les préparer. Dans nos états constitutionnels, ce travail de préparation est exécuté, sous la direction du cabinet, par les bureaux, par des commissions spéciales, ou par un conseil d'état. Rien de semblable n'est possible ici, puisque les ministres n'ont pas le droit de présenter des projets de loi. Il a donc fallu que tout fût fait au sein du congrès. A cet effet, la chambre et le sénat ont constitué des comités permanens (*standing committees*) qui s'occupent des différentes matières soumises à la législature : voies et moyens (*ways and means*), appropriations, circulation monétaire et banques, commerce, terres publiques, routes et poste, justice, agriculture, affaires militaires, marine, mines, instruction, patentes, travail, manufactures, douanes, affaires indiennes, etc. Ils discutent et formulent les *bills* dont ils prennent l'initiative, ils examinent ceux qui émanent des membres eux-mêmes et en font l'objet d'un rapport présenté à la chambre. La chambre des députés compte en ce moment quarante-sept comités permanens. Ce qu'il

faut étudier de près, c'est comment ces comités se sont emparés de tout le pouvoir législatif, au point de le soustraire presque complètement au contrôle de la nation et même du congrès lui-même. Ils exercent ce pouvoir d'une façon plus autocratique que le Conseil-des-dix ou que l'empereur de Russie, car ils échappent à toute responsabilité. Rien n'est plus extraordinaire et moins connu, même en Amérique, me dit-on. On me permettra donc à ce sujet quelques détails précis et même minutieux. Je les emprunte au livre très instructif de M. Woodrow Wilson : *Congressional Government* et à une étude faite sur le vif par M. Hoar, sénateur du Massachusetts : *the Conduct of business in Congress.*

Pour faire comprendre comment fonctionne, aux États-Unis, l'étrange machine parlementaire dont aucun non-initié ne peut soupçonner les complications, M. Wilson met en scène un représentant qui, pour la première fois, vient occuper sa place au congrès. Le nouvel élu a fait sa campagne électorale sur une question qui le passionne, et, comme il a promis à ses électeurs de présenter un projet de loi sur le sujet qui les intéresse, il saisit la première occasion pour demander la parole. Le président lui répond qu'il ne peut l'obtenir, et les objurgations de ses collègues lui font comprendre qu'il a manqué à tous les usages. C'est seulement le lundi, à mesure qu'on appelle les différens états, que les membres qui les représentent peuvent proposer un *bill*. Il se conforme au règlement et il « introduit » son projet de loi au jour voulu. Le greffier en donne une lecture sommaire. Le député se lève pour donner quelques explications ; mais le président lui coupe de nouveau la parole et lui apprend qu'en ce moment le seul point à décider est de savoir auquel des quarante-sept comités son projet sera soumis. De vives discussions s'élèvent souvent à ce sujet, car un *bill* touche fréquemment à deux ou trois matières diverses, et l'avenir qui lui est réservé dépend, en grande partie, de la composition du comité auquel il est renvoyé. Aucun *bill* n'échappe à ce renvoi, sauf ceux qui sont proposés par les comités eux-mêmes ou ceux qui en sont dispensés par un vote spécial et à la majorité des deux tiers.

A en croire M. Wilson, un *bill* renvoyé à l'un des comités (*committed*) est ordinairement condamné à mort. En même temps que la masse innombrable de *bills* introduits chaque année, il disparaît dans cet empire du silence dont nul ne revient. Personne ne sait au juste quand il expire, ni ce qu'il devient ; ses amis mêmes ne parviennent pas à connaître son sort. Certes les comités n'ont pas le pouvoir de condamner un projet de loi ; ils sont tenus d'en faire rapport à la chambre, et, s'ils le désapprouvent, ils peuvent seulement recommander de ne pas le voter. Mais, comme le temps fait

défaut pour examiner tous les projets qui leur sont soumis, ils s'occupent d'abord de ceux qui leur paraissent, à eux, les plus importans et surtout de ceux qu'ils formulent eux-mêmes. Après deux ans, le congrès arrive à son terme; de nouvelles élections ont lieu, et tout ce qui n'a pas été présenté à la chambre tombe dans le néant. Des milliers de *bills* s'évanouissent ainsi; ils n'ont pas été rejetés; ils n'ont pas même été lus : leur tour n'est pas arrivé.

Les comités ne peuvent prendre eux-mêmes l'initiative d'un *bill*. Mais un de leurs membres le présente à l'appel du lundi; il est renvoyé au comité compétent, qui l'examine sans désemparer et le soumet à la chambre, laquelle d'ordinaire l'adopte; c'est ainsi seulement que les ministres peuvent saisir le congrès d'un projet de loi. Ce sont donc les comités seuls qui préparent les lois, et, de plus, ainsi qu'on va le voir, ce sont eux seuls qui ordinairement les font voter.

Comme la chambre, même en prolongeant ses sessions, ne peut prendre connaissance de tous les rapports présentés par ses quarante-sept comités, ceux-ci sont amenés à se disputer le tour d'inscription que le président règle. Seuls, quatre comités passent avant tous les autres, parce qu'ils traitent de matières qui ne souffrent pas de retard. Ce sont ceux qui s'occupent des élections, des impressions, des voies et moyens et des appropriations.

La chambre doit toujours expédier la besogne en très grande hâte, car elle a peu de séances disponibles. Le lundi est pris par l'appel des états au nom desquels des *bills* sont déposés; le vendredi est le jour des *bills* privés (*private bills*) et, le samedi, il y a ordinairement vacances. Reste donc trois jours par semaine, dont une partie est prise par les résolutions adoptées en vertu d'un consentement unanime et de la suspension du règlement. Chacun est donc pressé d'en finir le plus tôt possible, la chambre, parce qu'elle sait qu'elle ne pourra, quoi qu'elle fasse, accomplir que le dixième de sa tâche; et chacun des membres, parce qu'il désire voir arriver en discussion les projets et les rapports du comité dont il fait partie. Le comité qui a la parole (*holding the floor*) est pressé aussi, parce qu'il a toujours d'autres *bills* qu'il croit pouvoir faire arriver en temps utile. La discussion est, en conséquence, limitée dans des bornes si étroites que toute délibération sérieuse est supprimée.

Le rapporteur du comité dispose d'une heure pour faire connaître les résolutions du comité qu'il représente; mais il n'occupe pas cette heure tout entière. Il est d'usage qu'il en cède quelques minutes à divers orateurs. Seulement, comme le temps lui appartient sans réserve, c'est de lui qu'il faut obtenir le droit de prendre la parole. Le *fair play*, la lutte loyale exige qu'il l'accorde aussi à ses adversaires. Mais gare à eux s'ils dépassent le nombre exact des minutes

qui leur ont été concédées; le président, qui est prévenu de l'arrangement conclu avec le rapporteur, leur impose aussitôt silence. Avant que l'heure soit écoulée, le rapporteur réclame la question préalable (*previous question*), qui n'est presque jamais repoussée par la chambre; car, dans sa hâte d'en finir, elle est toujours prête à voter tout ce qui peut mettre un terme à la discussion. Dès lors, aucun amendement n'est plus admis. Si le rapporteur néglige cette précaution, le contrôle des débats lui échappe. Ceux-ci peuvent se prolonger assez longtemps pour que le bill ne passe pas, et alors on reprochera durement au rapporteur son impardonnable négligence.

La chambre vote ordinairement les résolutions ou les projets de loi proposés par les comités. On le voit, nulle place n'est laissée pour des discours ou pour une discussion approfondie. Quelques observations sont rapidement échangées, puis vient le vote et tout est terminé. Sauf pour ce qui concerne le revenu et son emploi, que le congrès examine toujours avec soin, tout le reste est abandonné aux comités. En théorie, leur pouvoir se borne à préparer les lois. En réalité, ils les font seuls, car la chambre les suit aveuglément. Elle siège non pour discuter à fond, mais pour voter le plus vite possible ce que les comités lui proposent.

D'autres prescriptions du règlement tendent à donner à ce mode de légiférer un caractère encore plus autocratique. Les délibérations au sein des comités sont strictement secrètes. On peut y appeler des personnes compétentes pour qu'elles fournissent des renseignemens ou donnent des avis sur la matière examinée; mais le rapport ne peut faire aucune allusion aux opinions émises et aucune publicité ne leur est donnée. L'œuvre de la législation se fait donc à l'insu du public, et très souvent les membres mêmes de la chambre ignorent ce qui a été voté. C'est ainsi que la suspension de la frappe de l'argent a été décidée sans que le congrès eût compris ce qu'il avait voté, et c'est pour porter remède à la proscription du métal blanc, que la majorité ne voulait nullement, que les représentans Alison et Bland ont fait voter le fameux Bland bill, ordonnant la frappe mensuelle d'au moins deux millions de dollars d'argent.

Voici qui est encore plus étrange. Ces comités tout-puissans, qui légifèrent comme ils l'entendent, sans contrôle sérieux, sans responsabilité, autocratiquement, sont nommés par le président seul (1). Ce président (*speaker*) n'est pas, comme celui de la chambre des

(1) Jusqu'en 1790 la chambre choisissait elle-même ses comités permanens, mais des difficultés s'étant présentées, on confia ce droit au président de la chambre. Le règlement porte : « Tous les comités seront nommés par le *speaker*, à moins que la chambre n'en décide autrement. » Chaque assemblée nouvellement élue peut reviser son règlement, mais cette disposition est restée immuable; chaque parti y trouve, tour à tour, son profit.

communes, un personnage impassible et complètement impartial, qui n'a d'autre mission que de faire respecter le règlement et qui serait perdu s'il se laissait influencer en quoi que ce soit par ses sympathies politiques. Le *speaker* aux États-Unis est, au contraire, un homme de parti et il est admis qu'il fasse usage de son immense pouvoir au profit de son opinion. Il compose donc les comités de façon à favoriser l'adoption des bills auxquels tiennent ses adhérens. Aussi la nomination du président de la chambre est-elle l'objet de luttes formidables. L'enjeu en fait de législation est bien plus important que dans l'élection du président de la république. Il est des exemples où les opérations du scrutin se sont renouvelées sans relâche pendant plusieurs jours. Dans la grande république démocratique des États-Unis, la direction générale du pouvoir législatif appartient donc à un seul homme.

Toutefois, il est obligé, par l'opinion, de distribuer les membres dans les différens comités, en raison de leur compétence spéciale. Il s'ensuit que les comités sont toujours composés de représentans des divers partis. Les conclusions et le rapport votés par les comités sont ordinairement une œuvre collective qui est adoptée à la suite de concessions réciproques. On se met presque toujours d'accord pour écarter ce qui pourrait provoquer l'opposition de la chambre ou soulever de trop vives discussions. Les mesures que les comités font voter sont donc le plus souvent modérées, étant le résultat d'une transaction entre des opinions extrêmes. De là résulte que des amendemens sont rarement présentés lors de la discussion générale et que la votation peut se faire presque sans débats. L'antagonisme des divers partis paraît s'effacer complètement ici. Les présidens des 47 comités permanens, dont l'influence est grande, sont nommés d'ordinaire en vertu de leur âge ou, pour mieux dire, de leur ancienneté comme représentant. Dans ces nominations si importantes, l'esprit de parti est également exclu.

Les lois faites par ces nombreux comités ne portent aucunement l'empreinte de l'opinion dominante, comme dans les autres pays parlementaires. Chaque comité s'inspire de la tendance qui domine dans son sein. Entre ces comités il n'existe aucune communauté de vues, nulle solidarité. Au contraire, ils sont plutôt en état d'hostilité latente ou patente, car ils se disputent toujours le temps du congrès et la priorité dans l'ordre du jour. Au sein du congrès, les partis ne sont donc nullement organisés en corps d'armée compacts, obéissant à des chefs connus et se tenant systématiquement en échec. Pour le vote de chaque bill, les membres se divisent d'une façon différente, suivant leurs convictions, leurs intérêts, ou ceux de leurs commettans.

Le système de gouvernement que nous venons d'esquisser semble

répondre aux *desiderata* formulés par des politiques éminens comme Stuart Mill, Thornton et Minghetti. « Il y a une distinction essentielle à faire, dit Mill dans son Autobiographie, entre la confection des lois, fonction à laquelle une assemblée est complètement impropre, et celle de faire que de bonnes lois soient votées, ce qui est son premier devoir et ce qui ne peut être accompli que par elle. En conséquence, une commission législative doit former une part intégrante de la constitution de tout état libre. Cette commission devrait être composée d'un petit nombre d'hommes spécialement compétens, à qui serait confiée la tâche de préparer les lois que le parlement voudrait voter. Le parlement garderait le pouvoir d'adopter ou de rejeter le bill qui lui serait soumis, mais non de le modifier, sauf en renvoyant à la commission les amendemens qu'on voudrait proposer. » Aux États-Unis, on a fait mieux encore. Comme la commission désirée par Mill ne peut être également compétente en toute matière, on a formé autant de commissions qu'il y a de matières à examiner, et ainsi il y a toute chance que les lois proposées seront bien faites par celles-ci,.. à moins qu'elles n'aient un intérêt contraire.

Minghetti et Thornton, qui ont fait voir tous les maux que l'esprit de parti inflige au régime parlementaire, auraient lieu d'être satisfaits aux États-Unis. L'esprit de parti, qui fait rage et ne recule devant aucun moyen lors des élections, s'apaise subitement au sein du congrès et n'exerce presque plus aucune influence sur la confection des lois. Dans tous les degrés de la vie politique, la démocratie règne en maîtresse. Le peuple choisit directement ses législateurs, ses hauts fonctionnaires et même ses juges. Comme toutes ses nominations se renouvellent à courte échéance, la volonté populaire semble devoir être souveraine. Et cependant elle vient expirer au seuil du congrès. Là, le président de la chambre, et les comités qu'il nomme, font les lois à leur guise, presque à l'insu du public et sans responsabilité. Au sommet du gouvernement, la démocratie cesse d'exercer son empire.

J'ai dit : à l'insu du public. En effet, ouvrez un journal américain, même le plus complet : l'espace consacré à rendre compte de ce qui se passe au sein du congrès, et surtout dans la chambre des représentans, est très limité, et ce qu'on en dit est, la plupart du temps, inintelligible, sauf pour les initiés. On ne peut reproduire en entier le texte des lois votées, et la sèche analyse qui en est faite n'est guère attrayante à lire : point de discours intéressant à signaler; des votes à enregistrer, voilà tout. Les Américains suivent avec passion les débats du parlement anglais : le câble transatlantique leur en transmet chaque jour le récit détaillé; mais, sauf pour quelque grande question, ils s'intéressent peu à ce qui se fait et se dit à leur Capitole. Les moindres paroles de Gladstone et de

lord Salisbury sont reproduites et commentées. Que sait-on des faits et gestes des *leaders* américains?

J'ai dit aussi qu'au défaut de publicité s'ajoutait le manque de responsabilité. C'est ici que se montre la différence complète qui existe entre le système de gouvernement en Angleterre et aux États-Unis. En Angleterre se déploie, dans toute son ampleur, dans tout son éclat, ce que l'on appelle un gouvernement de cabinet. Chaque parti a ses chefs qui le dirigent et parlent en son nom. Quand un parti conquiert la majorité, ses chefs arrivent au pouvoir et forment le ministère. Ce ministère gouverne sous la surveillance et sous l'impulsion de la chambre. Il prépare les lois, pour lesquelles il doit obtenir l'assentiment de la majorité. Ainsi, au lieu de quarante-sept comités permanens entre lesquels s'éparpille la responsabilité, comme aux États-Unis, ici il n'y a qu'un comité qui la porte tout entière. Chaque bill donne lieu à un débat acharné, prolongé, émouvant, où s'entre-choquent les orateurs des deux partis. C'est une lutte retentissante, héroïque, comme celles des héros d'Homère. Chaque groupe, concentré en face du groupe rival, met en œuvre toutes les ressources de la tactique et de l'éloquence parlementaires. C'est qu'en effet l'enjeu est énorme : les portefeuilles appartiennent aux vainqueurs. Si le cabinet subit un échec, il doit se retirer et céder la place à ses adversaires. La discussion est l'âme d'un semblable régime. C'est un combat où l'arme est la parole, un drame dont le public suit avec avidité toutes les péripéties, car de son issue dépend la direction de l'état. Si de mauvaises lois sont votées, si des fautes sont commises, le peuple sait à qui s'en prendre. Le cabinet et la majorité en portent la peine. Les électeurs les abandonnent.

Aux États-Unis, rien de pareil. Les chefs des partis ne se rencontrent pas en champ clos dans une bataille suprême. Ils sont disséminés dans les divers comités ; c'est là qu'ils agissent et qu'ils arrivent à leur but. Les bills proposés ne sont nullement l'œuvre de la majorité au sein du congrès, mais celle de la majorité au sein de chaque comité, qui se compose de représentans de nuances très différentes. Chaque mesure est examinée, discutée, votée en raison de sa portée intrinsèque, non pour soutenir ou renverser un ministère. Les portefeuilles, la direction des affaires publiques, ne sont jamais en cause, car ce n'est pas le congrès qui en dispose. Une loi est-elle mauvaise, le peuple ne sait qui en accuser. Il ne peut s'en prendre ni à la majorité, car elle n'y est pour rien ; ni aux démocrates ou aux républicains, car, la loi ayant été faite au sein d'un comité dont les délibérations et les résolutions sont secrètes, nul ne peut dire quel est le groupe à qui il faut l'attribuer. Les députés n'ont donc pas, en général, à tenir grand compte de la

volonté du peuple, puisque celui-ci ne saura pas sur qui faire retomber la peine de son mécontentement. On voit ainsi cette chose étrange : une république toute démocratique où la démocratie n'a presque aucune part dans la confection des lois et dans la direction des affaires.

Dans un livre publié récemment, *American Diplomacy*, un ancien ministre américain, M. Eugène Schuyler, définit de la façon suivante le gouvernement de son pays : un despotisme absolu et irresponsable, exercé à l'abri des formes constitutionnelles, par six personnes : le président de la république, le secrétaire d'état et le secrétaire du trésor, le président de la chambre, et, en sous-ordre, les présidens des deux comités des appropriations et des voies et moyens, qu'il nomme à sa guise.

On peut soutenir que ce n'est pas à regretter. Mais ce qui est sans contredit une imperfection grave du mécanisme gouvernemental des États-Unis, c'est qu'il ne remplit en aucune façon l'une des fonctions les plus essentielles du régime parlementaire, la fonction « éducative. » Les parlemens, où de grands orateurs prennent tour à tour la parole, sont pour le pays un moyen d'éducation politique incomparable. Les problèmes qui intéressent la nation et même souvent l'humanité sont exposés en termes à la fois élevés, simples et intelligibles pour tous ; car, d'une part, ce sont des hommes supérieurs qui les traitent, et, d'autre part, ils savent qu'ils doivent se faire comprendre non-seulement par la chambre, mais par le peuple tout entier. La situation financière, les intérêts économiques, les affaires étrangères, les réformes de la législation, tout ce qui doit occuper l'esprit public est examiné, discuté devant la nation, qui écoute.

La plupart des gens ne lisent ni de gros livres ni de longs rapports, ni même les innombrables pages du *Journal officiel* ; mais, chaque matin, le journal apporte à tous un résumé des débats et le texte complet des discours importans (1). Quel foyer de lumière, non-seulement pour la France, mais pour l'Europe, que la tribune française quand elle était occupée par les Royer-Collard, les Guizot, les Thiers, les Berryer, les Garnier-Pagès, les Tocqueville, les Rémusat et tant d'autres ! Les idées émises par de semblables orateurs ont un retentissement, une autorité, une diffusion que rien ne remplace. Par les questions qu'il adresse au gouvernement, le parlement éclaire le pays sur ce qui l'intéresse. En discutant ses griefs,

(1) En Belgique, chose excellente, il paraît sous le titre de *Annales parlementaires*, un compte-rendu complet des discussions dans les deux chambres, au prix de 3 francs par an. Chacun peut ainsi obtenir la physionomie exacte des débats, au lieu d'un résumé écourté et trop souvent défiguré par les prédilections de parti du journal qui le publie.

il en provoque le redressement. La tribune est un centre d'où la vie politique rayonne jusqu'aux extrémités du pays.

Aux États-Unis, la chambre des représentans ne contribue nullement à l'éducation politique de la nation. Les partis ne se livrent point de batailles rangées pour conquérir le pouvoir ou pour faire passer un projet de loi; donc le drame parlementaire fait complètement défaut. Les députés ne peuvent ni interpeller les ministres, ni leur adresser des questions, ni leur exposer des griefs, puisque ceux-ci n'ont pas leur entrée au congrès. Comme nous l'avons vu, il n'y a point de discours prononcés et pour divers motifs. D'abord, le temps fait défaut, quelques minutes à peine sont consacrées au débat, et le temps écoulé, le marteau du président tombe et coupe impitoyablement la parole, même au milieu d'une phrase. En second lieu, le local où la chambre siège ne se prête pas à la discussion; il est immense, et les 324 députés y sont perdus. Comme le dit très bien M. Wilson, l'impression qu'il fait éprouver est celle du vide. En Angleterre, la petite chambre des communes ne peut pas, il s'en faut, contenir tous les députés, serrés les uns à côté des autres, sur des bancs très rapprochés; les membres du cabinet et les chefs de l'opposition sont assis face à face, à très petite distance, comme pour faciliter les luttes oratoires; c'est un vrai champ-clos pour les duels parlementaires. A Washington, chaque représentant a son pupitre et son fauteuil éloignés de ceux du voisin, et tout autour s'étendent de vastes espaces inoccupés. On dirait une salle de théâtre où manquent les spectateurs. Enfin, les représentans n'ont nul désir de parler longuement; ce n'est pas l'usage et c'est parfaitement inutile. Pour satisfaire leurs électeurs, ils obtiennent l'autorisation de faire imprimer dans le *Record* (compte rendu officiel) de magnifiques discours qu'ils n'ont jamais prononcés, et cela suffit. Si, par extraordinaire, une lutte s'engage entre les partis, ce n'est nullement un tournoi d'éloquence. C'est un combat à coups de scrutin poussé jusqu'à l'obstructionisme: par une série de moyens qu'on appelle *flibusteering*, la minorité parvient à retarder le vote pendant toute une journée et même une nuit entière. Les journaux, alors, rapportent ces manœuvres en grand détail; le public les comprend et s'en amuse, comme s'il s'agissait d'une course de chevaux ou d'une régate. On ne peut pas dire que la chambre remplisse ainsi sa fonction éducative.

Voici un autre vice encore du mécanisme gouvernemental aux États-Unis. Les comités, tout-puissans, légiférant en secret et sans responsabilité, peuvent, sans grand risque, se faire l'instrument de certains intérêts privés. Certes, ailleurs, les majorités font parfois des lois qui favorisent certaines classes; mais, au moins, elles agissent à la pleine lumière de la publicité, et si le corps élec-

toral est mécontent, il sait qui il doit frapper. L'empereur de Russie est plus retenu par l'opinion que les comités de la chambre américaine; car, devant le pays, l'autocrate est responsable de ses ukases, tandis que les comités ne le sont pas de leurs bills.

Dès 1755, John Adams proclamait ce grand principe, qui est le fondement de la constitution des États-Unis et des autres pays libres : « Tous les pouvoirs émanent de la nation. » En consacrant le nouveau cimetière de Gettysburg, où étaient enterrés tant de braves défenseurs de l'unité nationale, le président Lincoln disait : « Cette nation, conçue dans la liberté, vouée à l'égalité, veut maintenir sur la terre le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. » Nous avons tous cru Laboulaye sur parole quand il nous enseignait que la souveraineté du peuple est appliquée d'une façon plus complète aux États-Unis que partout ailleurs. Illusion pure : cela est vrai pour la commune, moins vrai déjà pour chaque état, et cela n'est plus vrai du tout pour le gouvernement fédéral. Les votes que les citoyens émettent, les représentans qu'ils choisissent, le président qu'ils nomment, toutes ces manifestations de la souveraineté populaire n'exercent presque aucune influence sur les lois qu'adopte le congrès.

Il existe aux États-Unis des partis compacts, admirablement disciplinés par le *caucus*, c'est-à-dire par l'organisation qui prépare les élections. Mais aucun candidat démocrate ou républicain ne peut annoncer ce qu'il fera à la chambre, car les chefs n'y trouvent pas d'armée prête à les suivre. Chaque parti a son programme, « sa plate-forme ; » mais au congrès, dans le fractionnement de l'assemblée et dans l'emmêlement des votes, il est impossible de voir à quel point chaque député reste fidèle à son programme. En Angleterre, la direction de la législation et des affaires est exercée par les chefs de l'opinion à qui le pays a donné la majorité et qui arrivent au pouvoir. En Amérique, tout est différent : il n'y a pas, à vrai dire, de *leaders*, comme le sont par exemple, en ce moment, en Angleterre, M. Gladstone et lord Salisbury. Les hommes les plus éminens des différens partis ne sont pas toujours ceux que l'on élit, et, élus, ils sont tellement enlacés dans les rets du règlement, qu'ils sont réduits à l'impuissance. Il s'ensuit que le peuple se défie de la chambre, dont il ne peut suivre la marche ni comprendre les résolutions. L'assemblée nationale devrait être l'instrument de ses volontés, et elle ne l'est à aucun degré. Elle n'est donc nullement populaire.

La puissance des parlemens dépend, dit-on avec raison, du pouvoir qu'ils ont de disposer du revenu public. Dans aucun pays libre, la proportion des dépenses que votent annuellement les chambres, n'est aussi minime qu'aux États-Unis. Ainsi, dans le budget de 1880,

sur 307,000,000 dollars, 16,500,000 dollars seulement constituaient la somme que le congrès pouvait refuser. Tout le reste, soit 290,500,000 dollars, avait une affectation fixe et obligatoire. En matière financière également, l'action des partis et le pouvoir effectif de la chambre sont presque nuls. Tout est décidé, en dernier ressort, par le comité permanent des voies et moyens, dont les onze membres appartiennent aux deux opinions. Les départemens ministériels n'obtiennent l'argent qu'ils réclament que par des négociations et des entrevues avec les présidens et les membres influens des comités. Ordinairement la chambre des représentans se montre très économe et opère de grands retranchemens. Le sénat, se rendant mieux compte des nécessités du gouvernement, rétablit les crédits. Une commission mixte se forme; elle propose un compromis, et comme on arrive ainsi à la veille de la clôture de la session, tout est voté en grande hâte. Les ministres n'obtiennent presque jamais tout ce qu'ils ont demandé, mais cela ne les oblige pas à donner leur démission; ils s'en tirent comme ils peuvent. Leur responsabilité est à couvert et celle du congrès est fictive.

Un autre très grand vice du régime que nous venons de décrire, c'est qu'il ne peut former ni grands orateurs politiques, ni administrateurs éminens. Il n'offre nulle part de place à une noble ambition ni de récompense pour de grands services rendus. A moins qu'ils ne soient des généraux, ce ne sont pas les citoyens les plus en vue que l'on choisit comme candidats à la présidence. Quel rôle peuvent jouer des hommes d'état éminens dans la chambre américaine? Tout au plus exercer leur influence au sein des comités. Ils arrivent ainsi à faire voter certaines lois, ils obtiennent des résultats matériels; mais, agissant en secret, ils n'acquièrent ni notoriété, ni action sur le pays. Arrivent-ils à être ministres, ils doivent quitter le parlement pour devenir des administrateurs sans avenir. Dans une république comme dans une monarchie, le meilleur titre à conserver une fonction doit être la capacité révélée par la pratique. Ici, à peine en ont-ils fait preuve qu'ils doivent se retirer, car il est rare que le nouveau président les conserve. Le président de la chambre jouit d'une puissance énorme, très supérieure à celle du président de la république, mais il l'exerce en silence, et seulement en composant les comités permanens.

Dans beaucoup de pays de l'Europe, on se plaint des longs discours et du verbiage inutile des députés. Macaulay dit à ce sujet : « On peut posséder l'art de la parole au plus haut degré et n'avoir ni jugement, ni courage, ni aptitude à discerner les signes des temps et les caractères des hommes, aucune connaissance des principes de législation et d'économie politique, nulle capacité pour bien diriger la diplomatie ou la guerre. Il se peut que ces qualités

de l'orateur qui charment tant soient incompatibles avec celles qui rendent propre à faire face, avec promptitude et décision, à des circonstances graves et imprévues. Dans une crise périlleuse, certains hommes d'état doués d'une admirable éloquence se trouveront très inférieurs à Cromwell, qui disait des sottises, ou à Guillaume le Taciturne, qui ne disait rien du tout. » On peut répondre que Walpole, Chatham, Burke, Canning, Pitt, M. Gladstone, pour ne citer que des Anglais, ont été à la fois d'éloquens orateurs et d'habiles hommes d'état. En tout cas, le régime parlementaire américain, tel que le règlement l'a fait, ne peut ni former des hommes pareils ni leur offrir un rôle digne de leur mérite. Il y a certes des politiques éminens aux États-Unis, mais, s'ils guident l'opinion, c'est malgré leurs fonctions, comme Jefferson et Jackson, ou en dehors de toute fonction, comme Daniel Webster. La chambre est un mécanisme à faire des lois, muet et sourd, fonctionnant sous une direction anonyme.

Outre ce système qui, on l'a vu, annule presque entièrement l'influence de la volonté populaire, il existe dans la constitution américaine d'autres freins encore destinés à modérer la démocratie. Il ne faut pas oublier que les auteurs de cette constitution n'abordaient leur œuvre qu'avec grande appréhension, ainsi qu'on le remarque en lisant le *Federalist*. Le souvenir de la destinée des démocraties antiques n'était pas rassurant. La république avait échoué en Angleterre, et dans les Pays-Bas, elle était gouvernée par la bourgeoisie, à Venise, par l'aristocratie. Aussi prirent-ils toutes les précautions possibles contre les excès démagogiques. Les principales consistent dans le *veto* du président, dans les pouvoirs très grands accordés au sénat, et dans les difficultés opposées à un changement de la constitution.

Le *veto* du président des États-Unis n'est pas, comme celui de nos souverains constitutionnels, une arme vieillie, désormais hors de service. C'est un droit dont il ose fréquemment faire usage, parce que la durée de ses fonctions est en tout cas limitée, et parce que, pour annuler son *veto*, il faut, dans les deux chambres, une majorité des deux tiers qu'il n'est pas facile d'obtenir.

Les attributions du sénat sont grandes, et la façon dont il les exerce remarquable. Comme le disait récemment lord Rosebery, dans un discours sur la réforme de la chambre des lords, le sénat des États-Unis est l'assemblée la plus puissante du monde. Il est composé en ce moment de soixante-seize membres représentant les trente-huit états de l'Union, lesquels ont chacun, quelle que soit leur population, le droit de nommer deux sénateurs. De petits états comme Rhode-Island ou le Maine ont donc une représentation égale à celle des grands états comme New-York ou l'Ohio. C'est la consé-

cration du principe de l'autonomie des états fédérés. Le pouvoir n'est donc ici nullement distribué en proportion du nombre, contrairement au principe fondamental de la démocratie.

Les sénateurs sont ordinairement choisis parmi les hommes les plus capables qui s'occupent de politique dans chaque état, parce que celui-ci veut être bien représenté, afin que ses intérêts soient bien défendus. Un représentant aux États-Unis a bien moins de prestige qu'un membre de la chambre des communes en Angleterre, mais un sénateur américain en a plus qu'un lord anglais.

Le sénat possède d'abord tous les droits de la chambre basse ; en outre, il est investi de pouvoirs exceptionnels, car il est associé à l'exercice du pouvoir exécutif. Les principales nominations faites par le président sont soumises à la ratification du sénat. Il est même d'usage que, pour les places à donner dans chaque état, on consulte ses sénateurs, de sorte que ce sont ceux-ci qui en disposent, ce qui, sous le régime de la fameuse maxime : *Aux vainqueurs les dépouilles*, leur assure une énorme influence. On se rappelle tout le tapage fait naguère et la démission donnée par le sénateur de New-York, Conkling, parce que le président se refusait à nommer ses créatures.

Le sénat exerce aussi une grande influence sur la direction des affaires étrangères, car il contrôle la nomination des ministres qui représentent la république à l'étranger et tous les traités doivent lui être soumis. Il les examine, à porte close, et les ratifie ou les rejette sans en entretenir le président. Celui-ci ne peut défendre ses actes que par une communication écrite ou bien par l'intermédiaire d'un sénateur confident ou ami.

Le sénat américain n'est pas, comme la chambre, une simple machine à voter. Il s'acquitte d'une façon convenable et parfois très brillante de « la fonction éducative » que l'on attribue au régime parlementaire. Les sénateurs peuvent parler à leur aise, sans être soumis à la tyrannie des comités, aux entraves du règlement et à la guillotine de la question préalable. Sur les questions importantes, il se prononce de longs discours, bien étudiés, et qui forment parfois tout un traité de la matière, comme celui du sénateur Jones sur la question monétaire. C'est là un des avantages des assemblées peu nombreuses. Ces discours sont lus partout : ils contribuent à former l'opinion du pays, et ainsi des hommes de talent peuvent se faire connaître. Les hommes d'état dont la réputation a franchi l'Atlantique sont pour la plupart des sénateurs. Le sénat compte dans son sein beaucoup de légistes distingués. Comme l'autre chambre, il expédie les affaires en des comités permanens, au nombre de vingt-neuf ; mais leur composition est déterminée par un tirage au sort,

non par la volonté seule du président. Ils ont ainsi un caractère tout différent et ils ne règlent pas la discussion à leur guise, comme dans la chambre des représentans. Tout ce qui concerne le revenu et la dépense est examiné et discuté à fond par le comité des finances qui, jusqu'à présent, s'est montré un administrateur très sagace et très économe des deniers publics.

Comme l'a reconnu lord Salisbury, l'autorité du sénat en Amérique, — pouvoir essentiellement modérateur, — est incomparablement plus grande que celle de la chambre des lords. Il ne représente pas, comme celle-ci, la grande propriété et le privilège, dont le joug devient vite insupportable à la démocratie, mais l'indépendance des états fédérés, que chacun respecte, et le prestige du talent qui partout s'impose. Il s'ensuit que le sénat peut rejeter sans crainte les bills votés par la chambre des représentans, car sa popularité est plus grande, tandis qu'en Angleterre, si la chambre des lords repousse une loi importante adoptée par la chambre des communes, il se produit dans tout le pays un tel soulèvement de l'opinon, que bientôt l'obstacle, s'il ne cédait pas, serait emporté. Le gouvernement populaire rencontre donc aux États-Unis un frein puissant, effectif, dirigé par l'expérience, par la sagesse, par l'intérêt vraiment national : rien de semblable n'existe plus en Angleterre.

Autre différence essentielle. Tandis qu'en Angleterre les institutions, même les plus anciennes, peuvent être modifiées comme une loi ordinaire, par un simple vote du parlement, aux États-Unis, les innovations improvisées ou hâtives sont empêchées par une constitution écrite très détaillée, qui ne peut être changée que par une procédure longue et compliquée. La difficulté d'y apporter un changement est prouvée par ce fait qu'elle a été la plus stable des constitutions modernes. Une seule modification importante y a été introduite, pendant la guerre de la sécession, l'abolition de l'esclavage.

Un article de la constitution fédérale ne peut être changé que par un vote du congrès émis à la majorité des deux tiers et ratifié par les trois quarts des états. Dans les états particuliers, la revision de la constitution est soumise à plus de difficultés encore. Ainsi, dans l'état de New-York, l'article 13 de la constitution porte : « Aux élections générales, tous les vingt ans, et aussi à une époque que la législature peut fixer par une loi, la question : « Y aura-t-il une convention pour reviser la constitution et pour l'amender? » sera décidée par les électeurs ayant droit de voter pour la chambre, et dans le cas où ces électeurs décideraient qu'il y aura une élection à cet effet, la législature, à sa prochaine session, votera une loi pour l'élection de délégués à une semblable convention. » Dans

beaucoup d'états, tout vote ordonnant une revision doit réunir les deux tiers des voix dans les chambres, une convention spéciale doit être nommée a cet effet, et le projet de revision, arrêté par cette convention, doit être soumis à l'approbation du peuple, article par article. Ce n'est donc ni une coterie, ni une faction, ni une majorité de hasard qui peut décider une revision. Il faut qu'elle soit voulue nettement et d'une façon suivie par la plus grande partie de la nation.

C'est à ces freins divers qu'est dû le succès durable du régime démocratique aux États-Unis. D'autres causes, souvent signalées, y ont contribué : d'abord un vaste territoire où la population croissante peut se répandre et trouver toujours de quoi subsister largement et même faire fortune ; ensuite le système fédéral qui modère les mouvemens populaires, en les localisant, et surtout les origines mêmes de la grande république. Les états qui se sont fédérés en 1787 étaient composés de communes où les citoyens étaient habitués à régler les affaires publiques librement et directement. Ces citoyens professaient un culte qui supprime toute autorité ecclésiastique et qui remet aux hommes eux-mêmes le gouvernement de leur conscience et de leur église, et ainsi le gouvernement populaire rencontrait chez eux des précédens et un appui là où, dans les pays catholiques, il ne trouve qu'obstacle et hostilité, — dans les croyances religieuses. L'esprit puritain, essentiellement démocratique, mais en même temps soumis à la loi, capable de se contenir, austère, moral, a été le sel qui a préparé et qui conserve les institutions populaires aux États-Unis. Dans la même partie du monde, elles ont échoué partout où cet esprit n'existait pas.

On voit, d'après ce qui précède, que le nouveau mécanisme gouvernemental des États-Unis supprime quelques-uns des inconvéniens du régime parlementaire : l'instabilité des ministères, l'influence excessive de l'esprit de parti, les résolutions improvisées, l'ingérence abusive des coteries dans l'administration, les débats confus et trop prolongés, les interpellations intempestives sur la politique extérieure, les coalitions des divers groupes de l'opposition, mais ce résultat, pour excellent qu'il soit, n'est obtenu qu'en enlevant à la chambre basse son éclat et son utilité comme instrument d'éducation politique.

II.

Alors qu'aux États-Unis le gouvernement se concentre de plus en plus aux mains des comités et du président de la chambre et d'un sénat peu nombreux et très aristocratique, dans le sens grec du mot, en Suisse, au contraire, après avoir été exercé par des as-

semblées élues au suffrage universel, il a été revendiqué récemment par le peuple, qui n'entend plus obéir qu'à des lois votées directement par lui-même. Parmi les milliers de voyageurs qui, chaque année, vont visiter les Alpes, bien peu s'arrêtent pour suivre les expériences politiques qui s'accomplissent dans les cantons qu'ils traversent, et pourtant il n'est guère d'étude plus instructive.

Tout en proclamant que la démocratie est le seul gouvernement légitime, Rousseau désespérait de la voir jamais s'établir chez les nations modernes. Il ne la comprenait pratiquée que comme dans les républiques anciennes, avec le peuple réuni sur l'agora, pour légiférer, juger, élire ses fonctionnaires, voter les impôts, en décider l'emploi, et, en un mot, pour régler directement toutes les affaires publiques. Et, en même temps, tout utopiste qu'il fût, il voyait que dans les états actuels ce régime était impossible. « La souveraineté, dit-il, ne peut être représentée par la même raison qu'elle ne peut être aliénée. Elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté ne se représente pas (*Contrat social*, IV, 14). » — « Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle ; ce n'est point une loi. A l'instant qu'un peuple se donne des représentans, il n'est plus libre ; il n'est plus (III, 16). » « A prendre le terme dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie et il n'en existera jamais; il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reste incessamment assemblé pour vaquer aux affaires publiques... S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas aux hommes (III, 4). » Ainsi donc, d'après Rousseau, la souveraineté du peuple n'est réelle que là où existe le gouvernement direct, et celui-ci est aujourd'hui impraticable. Ce que le citoyen de Genève considérait comme impossible est maintenant le principe fondamental de toutes les constitutions de sa patrie. Dans la confédération et dans tous les cantons, sauf celui de Fribourg, toutes les lois et même tous les règlemens d'intérêts général, doivent être ratifiés par le vote populaire. Ce vote populaire, ou plébiscite, s'appelle, en Suisse, le *referendum*, mot emprunté à l'ancienne organisation fédérale, où les délégués ne pouvaient voter et s'engager que *ad referendum*, c'est-à-dire sauf à en « référer » au conseil cantonal qu'ils représentaient. Deux espèces de référendum sont en usage actuellement : le référendum facultatif et le référendum obligatoire. Il est obligatoire, quand toutes les lois adoptées par l'assemblée représentative sont soumises au vote populaire une ou deux fois par an ; facultatif, quand ce vote n'a lieu que sur la demande qui en est faite par un certain nombre d'électeurs. La

confédération fédérale n'admet encore que le référendum facultatif. L'article 89 porte : « Les lois fédérales sont soumises à l'adoption ou au rejet du peuple, si la demande en est faite par 30,000 citoyens actifs, ou par huit cantons. Il en est de même des arrêtés fédéraux qui sont d'une portée générale et qui n'ont pas un caractère d'urgence. » Depuis que le référendum a été introduit dans la constitution fédérale, en 1874, il y a été fait appel presque chaque année.

Pour rendre effective l'intervention du peuple dans le gouvernement, certaines constitutions cantonales ont admis encore d'autres mesures : le *veto*, l'initiative et la demande de démission. Le *veto* est le droit accordé à un certain nombre d'électeurs de s'opposer à la mise en vigueur d'une loi votée par l'assemblée législative jusqu'à ce qu'elle soit soumise au suffrage populaire. L'initiative est le droit reconnu à un certain nombre d'électeurs de soumettre un projet de loi au pouvoir législatif, qui est tenu de le mettre en délibération pour le rejeter ou le ratifier. La demande de démission est le droit qu'ont un certain nombre d'électeurs, d'exiger que le peuple décide, oui ou non, s'il veut la démission de la chambre, laquelle sera alors tenue de se soumettre à une réélection. On sait que, dans certains cantons, tous les citoyens majeurs se réunissent une ou deux fois par an pour élire les fonctionnaires et pour voter les lois directement, comme le faisait le peuple athénien. Ces assemblées populaires, exerçant la souveraineté ainsi que le rêvait Rousseau, s'appellent *Landsgemeinde* ou « communes nationales. »

Voyons maintenant comment la Suisse, ce pays qui précède tous les autres en fait d'expériences démocratiques (1), est arrivé à adopter le nouveau système de gouvernement que nous venons de faire connaître. Le gouvernement direct, où le peuple réuni délibère, règle les affaires publiques et choisit ses magistrats, est le régime politique primitif et naturel. Il reste en vigueur à l'origine, chez toutes les populations, tant que l'inégalité ou la conquête n'ont pas donné naissance au despotisme. On le rencontre dans toutes les républiques antiques et chez les Germains, où, comme le dit Tacite, les chefs discutent les petites affaires et le peuple en-

(1) L'activité politique en Suisse en fait de revisions constitutionnelles est vraiment extraordinaire. Nous voyons dans les tableaux publiés par M. Chatelanat dans le *Manuel statistique de la Suisse*, que de 1830 à 1879 il y a eu 115 revisions de constitutions cantonales et 3 revisions de la constitution fédérale. De 1830 à 1849, 27 revisions ont pour but de transformer les républiques aristocratiques en républiques démocratiques; de 1846 à 1862, 22 revisions achèvent d'établir le régime représentatif, et, de 1862 à 1880, 66 revisions ont lieu pour passer au gouvernement populaire direct, plébiscitaire.

tier, les grandes : *de minoribus consultant principes ; de majoribus omnes*, et il a survécu dans le *Tunscipmot* saxon, devenu le *Township* américain, dans la paroisse anglaise, *Vestry*, comme récemment encore dans les communes rurales de la Lombardie. Dans les cantons à *Landsgemeinde*, le champ de mai des Germains s'était maintenu à travers les siècles, parce que ces contrées montagneuses avaient échappé d'abord à la féodalité, puis à une influence plus hostile encore, celle de la centralisation organisée par la royauté, avec l'aide de l'armée permanente. Mais évidemment ce régime n'est applicable que dans une cité ou dans un petit district. Quand l'état s'agrandit et que la population accrue vit dispersée sur un vaste territoire, les citoyens cessent de se rendre à l'assemblée nationale, qui peu à peu tombe en désuétude. Tant que les peuples ne comprirent leur intervention dans la gestion des affaires publiques qu'exercée directement et qu'ils n'eurent pas l'idée de déléguer leurs pouvoirs à des représentans, l'agrandissement de l'état amenait le triomphe de l'autocratie, qui seule pouvait maintenir l'unité de la nation. C'est le régime représentatif qui a rendu possible le *self-government* pour une grande nation, mais, en Suisse, on a voulu assurer au peuple une action plus immédiate encore sur la législation.

Déjà, au moyen âge, les historiens citent plusieurs cantons où des questions importantes ont été décidées par voie de plébiscite. C'est ainsi que la réforme religieuse a été adoptée au XVIe siècle. En 1802, la constitution de la république helvétique fut soumise à l'acceptation du peuple, et depuis lors il a été de règle que toute loi constitutionnelle et de la fédération et des cantons, soit votée par la majorité des électeurs. Bientôt on alla plus loin : on accorda au peuple le droit d'opposer son *veto* aux décisions prises par les assemblées législatives. Saint-Gall introduisit le *veto* populaire en 1831, Bâle-Campagne en 1832, le Valais en 1835, Lucerne en 1841. Les discussions qui eurent pour résultat cette application nouvelle de la démocratie, remirent à l'ordre du jour les principes du *Contrat social*. L'idée que la souveraineté ne se délègue pas et que le peuple doit intervenir directement dans la confection des lois s'empara des esprits. Comme on ne pouvait dans les grands cantons imiter les cantons forestiers et réunir le peuple entier, deux fois par an, dans une prairie, pour légiférer, on décida que les lois n'auraient force exécutoire qu'après avoir été ratifiées par un plébiscite. Le Valais, Vaud et Berne adoptèrent le référendum dès avant 1848, et depuis lors, il a été inscrit successivement dans la constitution de tous les cantons, Fribourg excepté.

Les résultats du régime plébiscitaire ont été très différens de ceux qu'on attendait : il a déçu les espérances de ses partisans et

les craintes de ses adversaires. Il s'est montré souvent conservateur et presque toujours très hostile à la centralisation, au pouvoir fort, aux grosses dépenses, en un mot à ce que l'on appelle la politique radicale ou jacobine. Chose en apparence inexplicable ! les mêmes électeurs qui persistent à renommer des radicaux rejettent, par le plébiscite, tout ce qu'ils votent. C'est que les élections ordinaires se font sous l'influence de la popularité et des brigues des candidats et par obéissance à un mot d'ordre des partis, tandis qu'au plébiscite chaque mesure est jugée en elle-même et dans le rapport qu'elle a avec le bien général. Aussi, par une volte-face très curieuse, les conservateurs commencent à voir dans le référendum un moyen de salut, et les démocrates, qui l'ont introduit, une institution contre-révolutionnaire, comme l'avait nommée Louis Blanc.

Voici quelques exemples de plébiscite fédéral, où l'on voit le peuple suisse tout entier, votant par *oui* ou par *non*, décider directement des questions souvent de minime importance. Une loi votée par l'assemblée nationale organisait, en vertu de l'article 27 de la constitution, un bureau fédéral de l'instruction publique avec un secrétaire et quelques employés, ce qui exigeait une dépense annuelle d'environ 20,000 francs. Ce bureau devait se borner à réunir et à publier des informations et des statistiques, comme le fait aux États-Unis le *Board of Education*. Mais les cantons catholiques et les conservateurs des cantons protestans virent dans cette mesure un premier pas vers la centralisation de l'instruction, que rêvent, dit-on, les radicaux. Le référendum fut réclamé ; et, le 26 novembre 1882, 318,139 *non*, contre 172,010 *oui* rejetèrent la loi fédérale. Autre exemple : un arrêté fédéral alloue 10,000 francs à la légation suisse à Washington pour frais de secrétariat ; le plébiscite le rejette, le 10 mai 1884, par 219,728 *non* contre 137,824 *oui*. Trois autres lois furent repoussées le même jour.

J'ai sous les yeux un tableau, publié par M. Niederer, de tous les plébiscites qui ont eu lieu dans le canton de Zurich depuis la revision de la constitution en 1869 jusqu'en 1882 : dans 28 référendums, le peuple s'est prononcé sur 52 lois et décrets, dont 11 émanés du droit d'initiative. Contrairement à ce qui se passe pour les lois fédérales, que le référendum réclamé repousse très souvent, je trouve ici 66 confirmations et seulement 31 rejets. Chose remarquable, les questions les plus difficiles et les plus compliquées ont été soumises au vote populaire ; ainsi la revision de certains livres du code de procédure civile et de procédure criminelle, des lois sur les faillites, sur les expropriations, sur l'organisation de l'enseignement, sur le monopole des banques d'émission et jusqu'à un règlement sur la destruction des hannetons. Les votes du peuple zurichois ont été la

plupart bien inspirés, sauf quand il fallait délier les cordons de la bourse; alors il vote *non* impitoyablement. Ainsi, par trois fois, il repousse une augmentation des traitemens; il refuse d'accorder une indemnité d'attente aux instituteurs et aux pasteurs; il ne consent pas à augmenter le subside en faveur du Gothard et du Polytechnikum; il ne veut pas d'un impôt sur le revenu des communes, mais je ne remarque aucune tendance niveleuse ou socialiste. En vertu du droit d'initiative, 5,000 électeurs demandent que l'état prenne en mains le commerce des blés : cela est rejeté par 30,000 *non* contre 16,000 *oui*. Dans le canton de Neuchâtel, la majorité radicale du grand-conseil avait établi l'impôt progressif : le plébiscite l'a repoussé. Récemment pourtant, dans le canton de Vaud, le référendum a approuvé une taxe sur le capital si durement progressive qu'elle fera fuir, dit-on, toutes les personnes aisées.

Ne datant pour la législation fédérale que de 1874, l'expérience de gouvernement direct tentée en Suisse est si récente qu'on ne peut encore émettre un jugement définitif. Toutefois, jusqu'à présent, on serait tenté d'y voir une confirmation de ce mot profond de Tocqueville : « L'extrême démocratie prévient les maux de la démocratie. »

Concluons. J'ai essayé de montrer que, dans les pays les plus démocratiques de notre temps, l'évolution naturelle des institutions avait apporté au gouvernement populaire certains freins, qu'on trouve aux États-Unis dans l'omnipotence des comités parlementaires, et en Suisse dans l'intervention directe du peuple souverain par la voie du plébiscite. Il reste à examiner jusqu'à quel point les autres peuples libres peuvent tirer parti de ces exemples pour améliorer leur régime politique.

Il n'y a pas encore lieu, j'imagine, de recommander le régime plébiscitaire. Nul n'y pense et, d'ailleurs, il ne pourrait être raisonnablement introduit, en certaine mesure, que chez les nations où les lumières sont aussi généralement répandues qu'en Suisse, c'est-à-dire dans certains états de l'Union américaine et dans les trois états scandinaves. Mais je crois que nous pourrions faire au mécanisme gouvernemental des États-Unis plus d'un emprunt, notamment en ce qui concerne l'organisation des comités parlementaires, la permanence des ministères et la prépondérance du Sénat. Disons rapidement un mot de ces trois points.

Les grandes assemblées législatives ne sont partout que des *meetings*, incapables de faire elles-mêmes de bonnes lois, comme nous ne le voyons, hélas! que trop souvent. Sans doute, on peut confier à un conseil d'état le soin de préparer les projets, mais toujours la chambre, jalouse de ses prérogatives, les modifie et fréquemment en

dérange l'économie, par des amendemens trop peu étudiés ou même improvisés. Il est donc excellent de réunir en des comités permanens les députés qui se sont occupés d'une matière spéciale, en leur renvoyant l'examen de toutes les lois qui s'y rapportent. Il est même bon qu'il y ait autant de ces comités qu'il y a d'objets différens dont la législature doit s'occuper, afin d'appliquer à la confection des lois le principe de la division du travail, si favorable à la production de la richesse. Seulement les comités ne doivent pas être, comme aux États-Unis, nommés par le président de la chambre; il faut qu'ils soient élus par l'assemblée législative et qu'ils n'aient pas le pouvoir d'étouffer la discussion.

L'un des pires inconvéniens du régime parlementaire est le changement trop fréquent de ministères. Il est impossible de trouver, chaque année, un nouveau personnel capable pour les divers départemens. Un portefeuille est-il confié à un homme compétent, il peut à peine se mettre au courant de ses fonctions que déjà il doit les quitter. Un dessein suivi est impossible, et cependant, il est indispensable pour certains services publics, comme l'enseignement et l'armée. Aux États-Unis, les ministres restent en place quatre ans et même huit ans, quand le président est réélu. Pendant ce temps, ils peuvent se consacrer tout entiers aux affaires publiques. Ils n'ont pas sans cesse à lutter pour conserver la majorité. A mesure que le progrès de la démocratie rendra le terrain de la politique plus instable, l'infériorité du gouvernement démocratique deviendra, si l'on n'y avise, plus marquée et plus périlleuse. Le seul remède pour une république est d'avoir, comme aux États-Unis, un ministère soustrait à l'action directe du parlement, ou tout au moins, de confier la direction des administrations qui exigent impérieusement l'esprit de suite à de hauts fonctionnaires, élus par la chambre en raison de leur compétence spéciale et qui ne seraient pas obligés de donner leur démission avec le cabinet. C'est ainsi que, dans les états de l'Union américaine, l'instruction publique, le service le plus important de tous, est confiée à des surintendans qui sont élus par le peuple et qui conservent souvent leurs fonctions pendant très longtemps.

Ce qu'il faudrait encore emprunter aux États-Unis, c'est la prépondérance assurée au sénat. Plus le gouvernement devient démocratique, plus il est nécessaire qu'une place y soit réservée à tout ce qu'un pays renferme d'hommes instruits, expérimentés, prévoyans, capables de discerner ce qui est vraiment utile au bien général. C'est à la science que nous devons tous nos progrès économiques : n'est-ce pas à elle qu'il faut demander aussi le progrès politique? La chambre haute ne doit pas représenter spécialement ce que l'on appelle le principe conservateur, sinon son autorité

serait faible et son droit de *veto* illusoire, ainsi qu'on le voit en Angleterre. C'est un point qui vient d'être clairement exposé par le marquis Alfieri, vice-président du sénat d'Italie, et par le comte de Rosebery, l'un des membres les plus éclairés de la chambre des lords. Réunir dans une assemblée les plus grands propriétaires d'un pays et leur donner pour mission expresse de s'opposer à la volonté populaire, c'est, dans l'époque où nous entrons, dresser la liste des proscriptions et des confiscations. La chambre haute devrait être largement ouverte à toutes les opinions et recevoir dans son sein les représentans les plus éminens de tous les partis, même les plus extrêmes. Le sénat français est peut-être aujourd'hui l'assemblée qui se rapproche le plus de cet idéal. Ce n'est évidemmen pas au suffrage universel direct qu'il faudrait confier l'élection des sénateurs. On pourrait l'attribuer, en partie, à la chambre des députés, mais nécessairement avec le principe de la représentation proportionnelle, en partie aussi aux groupes et aux corps déjà constitués dans l'état : à l'université, aux académies, aux chambres de commerce, à l'armée, à la marine, au barreau, aux syndicats des différens métiers. Dans ses études sur les constitutions libres, Sismondi préconise ce système de représentation, qui était en vigueur dans les communes du moyen âge, et M. A. Prins a développé cette idée dans un livre des plus instructifs intitulé *la Démocratie et le Régime parlementaire*.

Aux États-Unis, le président ne peut conclure de traités que « de l'avis et du consentement du sénat. » Il s'ensuit que tout ce qui concerne la politique étrangère est presque exclusivement du ressort de la première chambre. Elle n'aborde cette matière délicate qu'avec une très grande prudence et elle ne discute les traités qu'à huis-clos. On évite ainsi les interpellations des députés et l'intervention, souvent intempestive ou même périlleuse de la presse et de l'opinion publique surexcitées, qui peuvent conduire aux résolutions les plus funestes.

Dans certains pays, la démocratie, résultant du développement naturel et historique, favorise la diffusion de l'instruction et du bien-être, ce qui est le but pour lequel l'état est institué. Seulement, aucun gouvernement, et la république pas plus qu'un autre, ne peut se passer de sagesse, de connaissances spéciales, de prévoyance et d'esprit de suite; et, comme ce n'est pas d'ordinaire le suffrage universel qui fournit ces qualités essentielles, c'est à une autre source qu'il faut les demander.

ÉMILE DE LAVELEYE.

L'ACCLIMATEMENT

DANS

LES COLONIES FRANÇAISES

Les problèmes qui touchent aux grands intérêts des nations ne peuvent pas être abordés avec l'impartialité qu'ils exigent lorsque les passions politiques s'en sont emparées et que les partis en ont fait des armes de combat. Il faut attendre que le calme se soit fait dans les esprits et que l'indépendance y soit entrée. C'est pour cela qu'une étude sur les colonies françaises eût été inopportune il y a six mois. Aujourd'hui, la question n'a rien perdu de son importance, mais on peut la traiter sans être contraint de prendre fait et cause pour une doctrine ou pour une opinion. Elle est assez complexe, assez mal élucidée pour qu'il y ait intérêt à l'étudier sous toutes ses faces, et il en est une qu'il faut, de toute nécessité, placer sous son véritable jour, c'est celle qui concerne l'acclimatement. Les personnes qui ont la passion des entreprises coloniales, ou qui ont intérêt à en prendre la défense, ne consentent pas à tenir un compte suffisant de l'influence du climat. On s'aperçoit qu'elle les gêne lorsqu'elles traitent cette question à la tribune ou dans la presse et qu'elles s'efforcent de l'écarter.

Les livres, les brochures, les articles de journaux consacrés à l'étude de nos affaires coloniales sont presque toujours écrits par des hommes qui ont pris une part active aux événemens dont ils parlent, ou qui aspirent à s'y mêler. C'est assurément une bonne

condition pour bien connaître les choses que de les avoir vues de près et de les avoir dirigées; mais ce n'est pas une garantie d'impartialité. Il est naturel de se passionner pour des intérêts qu'on a été chargé de défendre, de même qu'on se trouve porté, malgré soi, à s'exagérer l'importance des entreprises auxquelles on désire s'associer. On ne peut qu'applaudir aux sentimens qui dictent une pareille conduite, mais il serait dangereux de les prendre pour guides. Dans les affaires de ce genre, l'enthousiasme est un mauvais conseiller. La première condition pour les bien juger, c'est de les aborder sans parti-pris, ainsi qu'on peut le faire lorsqu'on a parcouru et habité les pays dont on parle, sans y avoir joué aucun rôle, quand on s'est tenu constamment au courant de leurs affaires sans avoir jamais été appelé à y prendre part. Ce sont là les conditions dans lesquelles a été écrit le présent travail.

I.

L'insalubrité du climat a été, de tout temps, l'obstacle principal que les peuples colonisateurs ont trouvé sur leur route. C'est presque le seul aujourd'hui. Dans les siècles qui ont précédé le nôtre, la lenteur, la difficulté des communications apportaient de sérieuses entraves aux grandes entreprises d'outre-mer. Il était impossible de transporter au loin un personnel et un matériel suffisant pour vaincre, sans effort, la résistance des naturels, dont l'armement n'était pas sensiblement inférieur à celui de leurs conquérans, et que leur nombre rendait redoutables. Aujourd'hui on peut, à coup sûr, et en très peu de temps, porter d'un bout du monde à l'autre une armée munie de tous ses approvisionnemens, escortée d'engins de guerre d'une telle puissance que toute résistance est d'avance vaincue. Ce n'est plus qu'une affaire d'argent, et il suffit de savoir si la possession qu'on va conquérir vaut le prix qu'il faut y mettre; mais la question de climat reste tout entière, et elle acquiert chaque jour plus de prépondérance parce que les peuples ne font plus, comme autrefois, bon marché de la vie humaine et que leurs conditions d'existence ont complètement changé.

En dehors même de l'idée de conquête, ils sont en proie aujourd'hui à une véritable fièvre de locomotion dont la race anglo-saxonne a donné l'exemple, et devant laquelle il faut que toutes les barrières tombent. Ce besoin d'expansion a remplacé l'isolement systématique des anciennes nations et tend à mélanger les races dans des proportions inconnues jusqu'ici. Les grandes migrations des temps anciens n'étaient que des accidens dans la vie des peuples, des perturbations momentanées séparées par de longues périodes d'immobilité; aujourd'hui, le mouvement devient une con-

dition normale de leur existence, une nécessité de leur développement. La notion du climat ou du degré de salubrité des contrées vers lesquelles la navigation les emporte, intéresse donc au même titre les nations et les individus.

L'espèce humaine peut vivre sur tous les points du globe. On la rencontre, très inégalement répartie, il est vrai, depuis l'équateur jusqu'à une petite distance des pôles, et l'univers est son domaine; mais si l'homme, en tant qu'espèce, peut habiter partout, il ne s'ensuit pas qu'il puisse changer à son gré de latitude et de climat. La nature a mis quelques restrictions à l'exercice de ce droit, et les désastres que les tentatives de colonisation mal dirigées ont amenés à toutes les époques, montrent ce qu'il en coûte aux peuples pour méconnaître ses avertissemens.

Changer de climat, c'est naître à une vie nouvelle. Toutes les conditions hygiéniques sont changées à la fois, et la question se présente sous des aspects différens suivant qu'on l'envisage au point de vue de l'individu ou de la race. Il suffit à celui qui s'exile de pouvoir vivre dans sa nouvelle patrie; mais, pour la race, il faut qu'elle s'y maintienne et s'y développe sans que de nouveaux contingens soient nécessaires pour remplir ses vides, sans qu'elle ait besoin de bras étrangers pour cultiver le sol qui doit la nourrir. Ces deux conditions sont difficiles à remplir. Elles dépendent avant tout de la latitude. L'émigration peut se faire dans le sens des parallèles terrestres sans rencontrer d'obstacles. L'acclimatement dans des zones comprises entre les mêmes lignes isothermes s'opère de lui-même, et il n'est soumis qu'à l'influence des localités. Il n'en est plus ainsi lorsque le déplacement s'opère en sens inverse. Toutefois, il est beaucoup plus facile quand le mouvement se fait vers les pôles que lorsqu'il se dirige vers l'équateur. Cette remarque, faite il y a deux mille ans par Vitruve, est tout aussi juste aujourd'hui. Tous les explorateurs des mers polaires ont reconnu que leurs équipages jouissaient d'une santé parfaite, tant qu'ils avaient les moyens de se réchauffer et de se nourrir. Les factoreries établies au Spitzberg par les Hollandais, au XVIIe siècle, ont permis de faire les mêmes observations, et chaque jour elles se vérifient à bord des baleiniers. Cette tolérance pour le froid le plus rigoureux est un privilège de la race caucasienne, et, chose étrange, les populations du midi la possèdent à un plus haut degré que celles du nord. La désastreuse campagne de Russie en a fourni un triste exemple. Toutes les nations de l'Europe étaient représentées dans cette armée sans égale, qui franchit le Niémen le 24 juin 1812 et qui se trouva bientôt aux prises avec un hiver si rigoureux, que les vieillards du pays ne se souvenaient pas d'en avoir vu de semblable. Cette expérience, faite sur

400,000 hommes, fut toute à l'avantage des méridionaux. Ce furent, dit Larrey, les Espagnols, les Portugais, les Italiens et les populations du midi de la France, même les créoles, qui résistèrent le mieux au froid pendant la retraite. Les Allemands, les Hollandais et les Russes succombèrent dans une énorme proportion, et l'hiver fit plus de victimes dans les rangs de l'ennemi que dans ceux de la grande armée, vaincue et dépourvue de tout. La même observation fut faite parmi les personnes transportées en Sibérie. Les gens du midi se portent très bien dans le nord, et les créoles eux-mêmes s'habituent parfaitement au climat de l'Europe.

La race éthiopienne ne possède pas la même facilité d'adaptation. Elle ne peut pas s'acclimater dans les régions froides et subit même très difficilement un petit déplacement vers le nord. Les nègres du Sennaar meurent par milliers lorsqu'ils viennent en Égypte; ceux de l'intérieur de l'Afrique sont décimés par la fièvre et par la dyssenterie, quand on les transporte en Arabie; et chacun sait qu'en France ils sont moissonnés par les maladies de poitrine. Boudin cite le fait d'un régiment anglais, composé de 1,800 noirs, qui fut envoyé en garnison à Gibraltar en 1817, et qui fut détruit par la phtisie pulmonaire en moins de quinze mois. Les Annamites subissent le même sort lorsqu'ils quittent la Cochinchine pour venir se fixer au Tonkin.

Cette souplesse d'organisation, qui permet à la race blanche de se déplacer vers le nord, ne lui confère pas le même privilège d'immunité lorsqu'il s'agit d'émigrer vers les régions intertropicales. C'est cependant dans cette direction que toutes ses aspirations l'attirent : les peuples du nord ont toujours marché vers le soleil. Tous les grands déplacemens se sont faits du nord au sud. Les barbares se tournaient vers l'Italie et l'Espagne; les courans de l'émigration se portent aujourd'hui vers l'équateur, et pourtant les résultats n'ont pas été de nature à encourager ces tendances. Les régions intertropicales, dit Michel Lévy, ont dévoré plusieurs milliers de générations d'Européens. Les colonies les plus florissantes ont un lugubre passé d'épidémies et de désastres dont elles ont gardé le souvenir. Il est vrai que la plupart du temps elles ont été fondées dans des conditions déplorables. On est allé le plus souvent s'établir à l'embouchure des grands fleuves, au milieu des marais, des palétuviers : les fièvres paludéennes, les maladies de tout genre sont venues s'abattre sur les malheureux émigrans et les ont fait disparaître. De pareilles entreprises ne pouvaient aboutir qu'à des revers. En se plaçant dans de meilleures positions, sur des points mieux choisis, on n'aurait pas subi de pareils désastres; mais il est certain, pourtant, qu'on ne serait pas parvenu à y donner naissance à une population valide, susceptible

de se suffire à elle-même et de mettre en valeur le sol sur lequel elle serait venue s'établir.

Il n'y a pas, à proprement parler, d'acclimatement pour l'Européen dans les régions intertropicales. On ne s'habitue pas aux maladies qu'on y rencontre. Elles récidivent presque fatalement après une première atteinte et le temps ne fait que les aggraver. La fièvre jaune seule fait exception, parce qu'elle est au nombre des maladies qu'on n'a qu'une fois. Les gens qui l'ont eue ou qui ont traversé impunément une ou plusieurs épidémies peuvent se considérer comme à peu près indemnes, à la condition toutefois de ne pas s'éloigner trop longtemps du pays. Ils ont, sous ce rapport, une supériorité marquée sur les nouveau-venus; mais là s'arrête leur immunité; et, en fin de compte, la mortalité, en dehors des épidémies, va croissant à mesure que le séjour se prolonge. C'est une observation qui a été faite, sur les troupes, dans les colonies anglaises, comme dans les nôtres. Elle a conduit, chez nous, le département de la marine à réduire notablement le temps de service de nos soldats dans les contrées malsaines. Il n'est plus que de deux ans au Sénégal, à la Guyane et en Cochinchine. C'est le maximum de ce que nos hommes peuvent supporter, sans payer à la mort un tribut trop considérable. Dans les pays chauds mais salubres, le séjour peut se prolonger beaucoup plus longtemps; cependant les forces s'épuisent peu à peu, et l'Européen, qui se faisait remarquer à son arrivée par son activité, son ardeur au travail, son insouciance pour la fatigue et le soleil, voit peu à peu sa vigueur décliner, son teint pâlir, ses forces décroître. Il est envahi par l'anémie des pays chauds, qui ne lui laisse plus que tout juste la force de vivre, à moins qu'il ne puisse aller se refaire sous un ciel moins brûlant. Les habitans de Bourbon et des Antilles vont chercher un refuge dans leurs montagnes; les Anglais du Bengale, sur les pentes de l'Himalaya, ceux des côtes de Malabar et de Coromandel dans les Nilghéries ou au cap de Bonne-Espérance. Nos nationaux reviennent en France, et c'est encore le moyen le plus sûr pour rétablir leur santé. Un pareil état de faiblesse est incompatible, on le conçoit, avec tout travail un peu fatigant et à plus forte raison avec la culture du sol; aussi est-il reconnu aujourd'hui, par les hygiénistes et les médecins de toutes les nations, que les races européennes ne sont pas propres à cultiver la terre dans les régions intertropicales et qu'elles ne peuvent s'y maintenir qu'à la condition de recevoir constamment du renfort de la mère patrie. Cette règle, ai-je besoin de le dire, ne s'applique pas aux régions montagneuses. En s'élevant en altitude, on passe par une succession de climats échelonnés dans le sens vertical, et l'impression est la même que si on marchait vers les pôles. On a même calculé que cent mètres d'as-

cension équivalent à un déplacement d'un degré vers le nord. En même temps que la température s'abaisse, la végétation change, l'air devient moins dense et plus pur, parce que les émanations des marais ne s'élèvent pas à une grande hauteur. A partir de 1,000 mètres on trouve des conditions météorologiques sensiblement analogues à celles de l'Europe centrale, et, par conséquent, la race blanche peut y vivre, s'y maintenir et se livrer à la culture. C'est ce qui arrive à Bourbon, où les petits blancs vivent et travaillent sur les hauteurs, ainsi qu'aux Antilles, où quelques colons cultivent eux-mêmes leurs propriétés au pied des pitons. Les Européens prospèrent sur les hauts plateaux de la Bolivie. La race espagnole se maintient et se développe sur celui de l'Anahuac, au centre duquel s'élève Mexico et où la température moyenne de l'année est de 19° 7 seulement. Cette nation, du reste, constitue une exception au point de vue de l'acclimatement dans les pays chauds. C'est la seule qui ait pu fonder des colonies prospères entre les tropiques. A Cuba, d'après Ramon de la Sagra, la population blanche s'est élevée, en moins d'un siècle, de 96,440 habitans à 793,484. A Porto-Rico, elle a presque doublé en dix ans. Au Pérou, au Chili, dans les républiques du Pacifique, comme au Mexique, on la retrouve florissante par suite de son mélange avec l'élément indien. Cette facilité d'acclimatement, cette aptitude à se croiser partout avec les indigènes, tient à ce que la race espagnole est une des plus mélangées de l'Europe. C'est très probablement, dit Bertillon, un mélange complexe de plusieurs rameaux indo-européens, avec la race primitive ibérienne, avec le rameau syro-arabe, et enfin, avec les Maures d'Afrique, qui ont possédé l'Espagne, pendant plusieurs siècles, avec un éclat et une puissance favorable aux croisemens. Par ces origines, ajoute le savant démographe, on peut affirmer que le sang africain a été, par trois fois, largement infusé dans les veines espagnoles, et la température élevée de la Péninsule a dû conserver à ce sang sa facile adaptation aux climats tropicaux, ainsi que sa propension à se mêler avec celui des races colorées. Les autres nations du Midi de l'Europe, sans jouir d'une flexibilité aussi grande, ont cependant plus d'aptitude à s'acclimater dans les pays chauds que les races du nord. Celles-ci n'y parviennent pas. Les Anglais supportent très mal le climat des régions équatoriales. Aux Antilles, leurs garnisons sont affligées d'une mortalité quadruple de celles qu'elles subissent en Europe. Il en est de même dans l'Inde et c'est encore pis dans leurs possessions africaines. D'un autre côté, la race anglo-saxonne n'est pas propre au croisement. Tandis que le mulâtre espagnol est vigoureux et vivace, le métis anglais est débile et sans postérité durable.

Les Allemands supportent tout aussi mal le climat des colonies.

En Algérie, ce sont eux qui ont la plus forte mortalité et la natalité la plus faible. On se rappelle encore la triste fin de mille émigrés allemands transportés au Brésil par une société d'émigration et casés à Santa-Leopoldina, Monitza et Théodora. En 1874 il ne restait plus qu'une centaine de ces malheureux épuisés par les maladies et manquant de tout, qui attendaient à Bahia leur rapatriement. Ceux de leurs compatriotes qui ont fait partie, en mai 1874, du convoi de 15,000 agriculteurs que Bento-José da Corté avait obtenu l'autorisation de transporter à Alagoas, ont eu exactement le même sort. Ils n'ont trouvé au Brésil que la ruine et la mort. Il est à craindre que l'Allemagne n'éprouve des mécomptes semblables si elle cherche à coloniser dans l'Afrique centrale.

Pour nous, nous n'en sommes plus à compter les expériences désastreuses de ce genre. Il serait inutile d'en réveiller le lugubre souvenir, mais il est indispendable d'en tirer un enseignement dont les autres peuples doivent profiter comme nous : c'est qu'à notre époque, les nations de l'Europe doivent y regarder à deux fois avant d'aventurer dans de pareilles entreprises leurs capitaux et la vie de leurs enfans. Cette fièvre de colonisation qui s'empare d'elles à certaines époques et dont elles viennent d'avoir tout récemment un accès, ne trouve pas son explication dans des motifs d'intérêt bien entendu. Le sentiment qui les pousse est fait de préjugés, d'illusions et de souvenirs. C'est l'esprit de conquête transformé, avec ses passions et son aveuglement.

Dans les siècles qui ont précédé le nôtre, les nations, en élargissant leur domaine colonial, voyaient s'accroître leur prépondérance et leur prestige ; elles pesaient alors d'un poids plus lourd dans la balance des intérêts internationaux, et puis, il s'agissait pour elles d'ouvrir à leurs industries et à leur commerce des débouchés certains, en imposant leurs produits à des peuples asservis et soumis à leur domination. Cela ne s'accomplissait pas toujours sans violences et sans sacrifices ; mais enfin, une pareille ligne de conduite avait alors sa raison d'être. L'a-t-elle encore aujourd'hui? C'est ce qu'il convient de rechercher.

Depuis un demi-siècle, les lois économiques et les intérêts qui règlent les rapports des nations entre elles se sont profondément modifiés. Pour comprendre cette évolution, il est indispensable de reprendre les choses d'un peu plus haut, et d'étudier ce mouvement colonial depuis la découverte de l'Amérique, qui leur a servi de point de départ.

Lorsque Christophe Colomb partit pour aller à la recherche du Nouveau-Monde que ses calculs lui avaient révélé, il fit route à l'ouest et les vents alizés conduisirent tout naturellement ses cara-

velles vers les Antilles. Ces îles furent donc découvertes les premières. De là les Espagnols étendirent leurs conquêtes à la partie la plus voisine de la terre ferme; leurs premiers établissemens se fondèrent ainsi dans la zone intertropicale de l'Amérique. Ces régions convenaient admirablement à leurs convoitises, car ce n'était pas la nécessité qui les poussait vers le Nouveau-Monde, c'était l'esprit d'aventure et le zèle religieux. Ils allaient chercher de l'or et propager la religion catholique. S'ils ont créé des établissemens durables, c'est grâce à la flexibilité de leur race et parce qu'ils ne pouvaient asseoir leur domination sur le pays qu'à la condition de s'y maintenir par la force.

Les Portugais, dans leurs entreprises sur la côte d'Afrique et dans l'Inde, obéissaient aux mêmes sentimens; mais il venait s'y joindre un peu de cet esprit mercantile que le spectacle de la prospérité de Venise avait excité chez les nations moins guerrières que le peuple espagnol. Aussi ont-ils créé plus de comptoirs commerciaux que de colonies proprement dites. Ils n'allaient pas aux grandes Indes pour s'y établir, mais pour les exploiter et pour en rapporter, avec les épices, les riches produits d'une industrie avec laquelle l'Europe n'était pas encore en état de rivaliser. Pour s'assurer le monopole du trafic, ils établirent des forteresses dans leurs comptoirs, y envoyèrent des garnisons, firent le commerce avec des navires de guerre et entrèrent en lutte avec les naturels. Cette façon de trafiquer, ruineuse et tyrannique, ne tarda pas à porter un coup fatal à leurs possessions.

Les Hollandais, lorsqu'ils vinrent à leur tour réclamer leur part dans le commerce du monde, ne commirent pas les mêmes fautes. Ce peuple industrieux, économe et surtout navigateur, avait depuis longtemps accaparé le cabotage dans les mers de l'Europe. A l'époque où les Portugais firent de Lisbonne le grand marché des produits de l'Inde, ce furent les Hollandais qui se chargèrent de porter ces marchandises aux autres nations, et, quand Philippe II, après avoir réuni le Portugal à la couronne d'Espagne, en ferma l'accès aux marchands des Pays-Bas, ceux-ci s'en allèrent chercher les produits des Indes dans les contrées où ils naissent, et firent concurrence aux Portugais. Seulement ils se gardèrent bien de procéder de la même façon: ils se présentèrent aux princes et aux populations comme des commerçans uniquement occupés de leur trafic et profitèrent habilement de la haine que leurs prédécesseurs avaient inspirée. Plus tard, lorsqu'ils furent devenus les maîtres absolus du commerce des épices et qu'ils eurent fondé leur célèbre compagnie des Indes, celle-ci ne tarda pas à prendre d'autres allures. Pour conserver son monopole, elle ne recula devant aucune injustice, devant aucun acte de barbarie. Elle s'en-

gagea dans des guerres ruineuses. Bientôt les exactions, la fraude et la corruption, à tous les degrés de la hiérarchie administrative, amenèrent sa décadence et sa ruine, qui furent consommées en 1795. C'est ainsi, comme le fait observer M. Paul Leroy-Beaulieu dans ses remarquables Études historiques (1), que les Hollandais, malgré toutes leurs qualités nationales et leur esprit de colonisation, n'ont rien fondé de grand et de durable, parce qu'ils avaient donné pour base à leurs entreprises une forme économique que l'intérêt et la justice condamnent également : le monopole. J'ajouterai que le climat ne s'y prêtait pas : chacun sait que leur comptoir principal, Batavia, a été, pendant longtemps, le tombeau des Européens.

Les Anglais, qui sont entrés plus tard que les peuples précédens dans la voie des entreprises lointaines, ont été le peuple colonisateur par excellence, et cela parce qu'au lieu de se laisser guider par l'esprit d'aventure et de trafic, de courir après des bénéfices considérables et immédiats, ils ont fondé la prospérité de leurs établissemens sur le défrichement et la culture du sol. Ils ont créé des colonies agricoles, mis en rapport d'immenses territoires et fondé ainsi, de l'autre côté de l'Atlantique, un des états les plus riches et les plus puissans du monde. Grâce à cette sage direction, une nation de 50 millions d'habitans, parvenue au plus haut degré de la civilisation, s'est substituée, en moins de deux siècles, à quelques tribus d'Indiens qui parcouraient, du nord au sud, cet immense territoire, en chassant le bison et en se faisant la guerre entre elles. C'est en restant fidèles aux mêmes principes que l'Angleterre a fondé ses belles colonies du cap de Bonne-Espérance et de l'Australie. Cette différence dans la manière de coloniser tient sans doute au caractère national ; mais elle a été puissamment aidée par le choix du pays à occuper.

L'Amérique du nord est située sous les mêmes parallèles, elle a le même climat que l'Europe, et la race anglo-saxonne a pu s'y établir et s'y multiplier sans le moindre effort d'acclimatement. Il en a été de même au Cap, dans la Nouvelle-Galles du sud, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande, qui sont situées dans la zone tempérée de l'hémisphère sud, tandis qu'il lui a été impossible de s'implanter dans l'Inde et de s'y approprier le sol. Comme la Hollande, elle s'est bornée à y rechercher des avantages commerciaux ; comme la Hollande aussi, elle en a livré l'exploitation à une compagnie, qui, après avoir commis les mêmes fautes et les mêmes exactions, a fini de la même manière.

En résumé, les Espagnols, les Portugais et les Hollandais avaient

(1) *De la Colonisation chez les peuples modernes.* Paris, 1874.

choisi pour les exploiter les contrées riantes, fécondes et riches, situées sur la zone torride; ils n'ont pas pu s'y maintenir, parce que le climat ne convenait pas à leur race; les Anglais, mieux inspirés ou mieux servis par le hasard, sont tombés sur des régions moins séduisantes, en apparence, mais beaucoup plus en rapport avec leur tempérament et leur constitution; ils y ont fondé de puissantes colonies, dans lesquelles ils se trouvent aussi à l'aise que chez eux.

C'est donc tout simplement une affaire de climat et de race, et nous allons voir que, dans nos entreprises coloniales, nous nous sommes trouvés aux prises avec les mêmes influences et qu'elles ont produit le même résultat.

Les Français se sont lancés les premiers dans la voie des découvertes. Dès le XIVe siècle, sous le règne de Charles V, des marins dieppois commerçaient aux Canaries, sur les bords de la Gambie et descendaient jusqu'à la côte d'Or. C'est en 1535 que Jacques Cartier prit possession des deux rives du Saint-Laurent au nom de François Ier et fit du Canada une terre française.

Depuis lors, notre domaine colonial est allé toujours croissant jusqu'à l'heure de nos désastres, et, pendant deux siècles, nous avons lutté avec l'Angleterre à armes égales. Toutefois, si vastes qu'aient été nos possessions, nous n'avons jamais été bien solidement installés qu'au Canada et aux Antilles. Notre établissement du Canada a été lent à se former. Ce rude pays, avec ses forêts immenses, ses lacs, ses fleuves glacés, n'avait pas, pour nos ancêtres, la même force d'attraction que le ravissant climat des Antilles. Le commerce des pelleteries ne donnait pas d'aussi beaux revenus que les plantations de cannes à sucre. Cependant, en 1608, Champlain fonda Québec et y attira quelques agriculteurs. Vingt ans après, une compagnie se forma sous le patronage de Richelieu, et la colonie commença à se peupler. Toutefois, elle n'avait encore que 3,418 colons en 1666; et, lorsque, un siècle après, en 1763, Louis XV céda le Canada aux Anglais, il ne comptait encore que 60,000 habitans. Aujourd'hui, il en renferme plus de 1,500,000, sans compter ceux qui ont passé le Saint-Laurent pour aller s'établir aux États-Unis et plus particulièrement dans la Nouvelle-Angleterre. Le nombre de ceux-là dépasse 500,000. Les Canadiens sont demeurés Français par les sentimens comme par les mœurs; ils ont conservé la langue, le costume, la religion et même les lois de leur pays. Le culte de la mère patrie a résisté chez eux au temps, à la distance, à l'absence de relations et s'est accru par nos malheurs et nos revers.

Il n'est donc pas vrai de dire que notre race est inapte à la colonisation et qu'elle ne s'est jamais développée loin de la patrie. Lorsqu'elle a trouvé des conditions climatologiques qui lui convenaient,

elle a pris, au contraire, un merveilleux essor, et le Canada en est la preuve. Lorsqu'elle a tenté de s'établir dans la zone intertropicale, elle a échoué malgré tous ses efforts, comme les autres peuples du nord de l'Europe.

Jamais colonies n'ont été plus florissantes que les Antilles françaises depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'au commencement de celui-ci. Elles s'étaient peuplées beaucoup plus rapidement que le Canada et avec des élémens bien autrement énergiques. Ses colons étaient, pour la plupart, des gentilshommes ruinés ou désireux de s'enrichir; d'autres fuyaient leurs créanciers, la justice, ou les lettres de cachet. Tous ces gens étaient braves, entreprenans et instruits; ils étaient secondés par un clergé actif, intelligent et animé de la fièvre de la colonisation. La prospérité rapidement croissante de ces îles y attira bientôt les commerçans, les petits capitalistes, et, enfin, de pauvres artisans, des paysans las de la corvée et de la taille, des domestiques sans place qui venaient chercher à vivre aux Antilles. Le recrutement de ces travailleurs se faisait à Dieppe, au Havre et à Saint-Malo, et le courant établi entre ces ports et les Antilles dura jusqu'au moment où les engagés blancs furent remplacés par des esclaves noirs. Cette substitution, comme le démontre M. Leroy-Beaulieu, fut nécessitée par la culture de la canne, qui détrôna rapidement toutes les autres. De grandes habitations exploitées par des milliers d'esclaves couvraient le pays; les petits blancs refluèrent dans les villes et les Antilles ne furent plus que des colonies de plantation, que de vastes fabriques de café, de sucre et de tabac. Elles atteignirent alors un haut degré de richesse, mais cette prospérité, fondée sur l'esclavage et sur le pacte colonial, devait s'écrouler avec ces deux institutions aussi condamnables l'une que l'autre.

Il résulte de ce rapide aperçu que la race blanche n'a jamais pu s'établir solidement et s'approprier le sol sous la zone torride. Elle n'y a créé que des comptoirs commerciaux et des plantations; or, les colonies de plantations ne peuvent subsister qu'avec la traite et la protection à outrance; elles ne sont donc plus possibles aujourd'hui. Quant aux colonies de peuplement, comme M. de Lanessan les appelle, elles n'ont plus leur raison d'être pour des motifs d'un ordre différent. En admettant que les puissances européennes trouvent encore, sur le globe, de grands territoires fertiles et inoccupés, elles n'ont plus d'excédent de population à y déverser. La plupart de ces nations ne s'accroissent plus que dans la proportion rigoureusement nécessaire pour faire face au progrès régulier de l'agriculture et de l'industrie, qui réclament partout un nombre croissant de travailleurs. L'Angleterre et l'Allemagne sont les seules qui voient encore augmenter d'une manière notable le nombre de

leurs habitans, mais elles n'ont pas besoin de s'en préoccuper. Leurs nationaux trouvent d'eux-mêmes à s'employer à l'étranger sans qu'il soit nécessaire de leur y chercher une place. Les Anglais regardent le monde entier comme leur domaine, et les Allemands ont depuis longtemps choisi leur terrain d'émigration. Leur gouvernement vînt-il à s'approprier tout le bassin du Congo, qu'ils ne seraient pas tentés de l'y suivre. Ils continueraient à s'étendre dans l'Amérique du nord, où les appellent des relations établies de longue main, où leurs compatriotes les attendent, où ils trouvent, sous un climat semblable au leur, l'emploi de leur activité et de leurs aptitudes.

On ne dirige pas plus les courans d'émigration que les courans commerciaux, et les gouvernemens ne les détournent pas au gré de leurs fantaisies. Ils s'épargneraient bien des mécomptes s'ils avaient la sagesse de suivre le mouvement au lieu de vouloir l'imprimer. Il ne reste donc plus à l'expansion des vieilles nations d'autre aliment intérieur que les colonies commerciales, mais elles ne doivent pas s'attendre à y trouver les bénéfices qui rendaient ces spéculations si productives dans les siècles précédens. Il y a toujours avantage sans doute à nouer des relations avec les peuples qui commencent; mais il n'est plus aussi facile de les exploiter qu'autrefois. D'une part, on n'a plus besoin d'aller chercher les produits exotiques dans les pays de production, car ils se rendent d'eux-mêmes sur nos marchés et les encombrent quelquefois; de l'autre, lorsqu'on cherche des débouchés à son industrie, il ne faut plus compter sur le monopole. Toute nation qui ouvre un marché nouveau est certaine d'y rencontrer la concurrence des puissances rivales, et il faut qu'elle soit sûre de l'emporter sur elles par la qualité ou par le bon marché de ses produits. Sans cela, elle travaille pour les autres, et les sacrifices qu'elle fait profitent à ses concurrens.

En réalité, la colonisation se borne aujourd'hui à administrer et non à exploiter les pays qu'on occupe. La puissance colonisatrice assure aux indigènes la sécurité pour leurs personnes et pour leurs biens. Elle les protège contre leurs ennemis du dehors. Elle prélève des impôts dont le produit se dépense dans le pays, pour assurer tous les services publics et créer des ressources nouvelles. Il n'en revient rien à la métropole. Elle garde à sa charge l'entretien de ses fonctionnaires, de ses troupes et de ses navires. Ce n'est pas là ce qui peut enrichir un pays; encore les colonies qui peuvent se soutenir par elles-mêmes sont-elles rares, et il n'y en a que deux qui rapportent de sérieux bénéfices à la mère patrie : c'est Cuba pour l'Espagne et Java pour la Hollande. Il en est enfin qui sont de véritables charges, mais que la métropole est obligée d'entretenir, dans l'intérêt de sa sécurité et de sa marine; ce sont les positions straté-

giques et les points de ravitaillement. Les premières n'ont pas l'importance qu'elles avaient autrefois, alors qu'une escadre pouvait s'abriter sous les canons d'un fort ou dans le fond d'une rade; quand on pouvait, avec des batteries établies à terre, interdire l'entrée d'un détroit. Les navires d'aujourd'hui, avec leur grande vitesse, leurs puissantes machines, leur artillerie et leur blindage, n'ont plus à tenir le même compte des défenses de terre que par le passé; mais celles-ci sont encore respectables pour les navires de guerre d'un plus faible échantillon. Les points de ravitaillement sont devenus, au contraire, absolument indispensables pour les navires à vapeur. Ces bâtimens ne peuvent pas embarquer au départ la quantité de charbon qui leur est nécessaire pour tenir la mer, ni pour atteindre une destination un peu éloignée. Il faudrait pour cela leur donner des dimensions démesurées, et ce serait au détriment de leur vitesse et de leur chargement. Il est donc indispensable qu'ils trouvent, de distance en distance, des approvisionnemens de houille, et chaque nation doit avoir les siens, pour ne pas se trouver à la merci de ses rivales, pour ne pas voir ses forces navales paralysées par un simple refus de concours. C'est ce qui a failli nous arriver pendant notre guerre avec la Chine. L'Angleterre a menacé un instant de refuser le charbon à notre escadre de l'extrême Orient. Nous devons nous mettre en garde contre le retour de telles éventualités. C'est dans ce dessein que nous avons fondé le petit établissement d'Obock, à la côte orientale d'Afrique, en face d'Aden et sur la grande route maritime qui conduit de Suez à nos possessions d'Orient. Le territoire qui nous a été concédé est assez vaste et pourra donner naissance un jour à une colonie. Il serait facile de nouer des relations commerciales avec l'intérieur, mais le climat est sec, brûlant et inhospitalier, comme celui de l'Afrique équatoriale. Il n'est question, pour le moment du reste, que d'y créer un port de relâche, un dépôt de charbon pour ceux de nos navires qui se rendent en Cochinchine ou au Tonkin.

Réduites à ce rôle modeste, les possessions coloniales ont encore des avantages. Une nation maritime ne peut pas s'en passer. Les intérêts de son commerce et ceux de sa marine marchande les lui rendent indispensables, mais du moment où il ne s'agit plus que d'établissemens commerciaux, ces relations exigent une bonne volonté réciproque; il faut donc s'attacher à vivre en bons termes avec les naturels et ne pas débuter par leur déclarer la guerre. Le temps n'est plus où on s'en allait, le mousquet sur l'épaule, conquérir et convertir des royaumes, à la façon des Fernand Cortez et des Pizarre. Le moment même est passé de traverser l'Afrique comme un boulet de canon, à la manière de Stanley. En opérant ainsi,

on ne récolte que des haines, on ne laisse derrière soi que des défiances, et des difficultés pour l'avenir. Ce qui importe aujourd'hui, c'est de se présenter aux populations avec des intentions et des allures pacifiques, de leur inspirer de la confiance d'abord, de la sympathie ensuite. On ne doit recourir à la force qu'en présence d'une trahison, ou d'un refus de tenir ses engagemens; mais il faut alors le faire avec vigueur. Cette ligne de conduite serait facile à suivre pour les Français, grâce à l'aménité de leur caractère national et elle produirait de meilleurs résultats que ceux que nous avons obtenus jusqu'ici. Je vais essayer de le prouver en jetant un coup d'œil sur l'état actuel de nos colonies.

II.

De toutes les puissances de l'Europe, la France est, après l'Angleterre, celle qui possède le plus beau domaine colonial. Il a passé, comme le pays lui-même, par des alternatives de splendeur et de décadence; mais, depuis un demi-siècle, il s'est considérablement accru. Chaque génération doit compte à celle qui la suit de l'héritage qu'elle va lui transmettre; la nôtre n'a rien à redouter du jugement de ses descendans en ce qui concerne les possessions d'outre-mer. Elle a trouvé dans son berceau les traités de 1815: ils ne nous avaient laissé que d'insignifians débris de notre grand empire colonial. En Amérique, où nous avions jadis possédé le Canada, la Nouvelle-Écosse, la Louisiane, Saint-Domingue et la plupart des petites Antilles, il ne nous restait plus que Saint-Pierre et Miquelon, la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances, la Guyane avec ses marécages et ses forêts. Dans l'Inde, où presque tout l'Hindoustan nous appartenait au temps de Dupleix, nous conservions Pondichéry et son territoire grand comme le Champ de Mars, Chandernagor, où les navires ne peuvent remonter qu'en passant sous les canons du fort William; les postes insignifians de Karikal, de Mahé et d'Yanaon. Dans les mers où notre pavillon avait si longtemps flotté en maître, nous n'avions plus que l'île de Bourbon, qui n'avait pas un port pour abriter les navires et l'îlot de Sainte-Marie à la côte de Madagascar. Sur le littoral africain, il nous restait le Sénégal, c'est-à-dire Saint-Louis, les postes du fleuve et la petite île de Gorée.

Voilà ce que la pitié de nos ennemis nous avait laissé. En moins d'un demi-siècle, nous y avons ajouté l'Algérie, la régence de Tunis, sur laquelle nous avons étendu notre protectorat; la Nouvelle-Calédonie, Taïti et les îles Marquises; la Cochinchine avec le Tonkin auquel le Cambodge et le reste de l'Annam viendront sans effort s'adjoindre un jour, si nous savons nous y conduire avec sagesse.

Ce domaine colonial suffit pour satisfaire notre amour-propre national, et pour donner carrière à tous nos besoins d'expansion. Peut-être dépasserait-il même les exigences de notre situation actuelle, si nous ne tenions compte que des intérêts de la métropole, mais toutes les parties qui le composent sont loin d'avoir la même valeur, de se prêter au même régime et au même mode d'administration. Rien de plus dissemblable, en effet, que le climat, les productions et les conditions économiques de ces possessions éparses sur tous les points du globe, présentant dans leur ensemble une étendue trois fois plus grande que celle de la France et une population qui n'est inférieure que d'un tiers à celle de la mère patrie (1). Aussi, lorsqu'on veut se rendre compte des avantages qu'elles procurent au pays, des charges qu'elles lui imposent et de la ligne de conduite qu'il convient de tenir à leur égard, il est impossible d'arriver à une formule générale et il faut, de toute nécessité, les passer successivement en revue.

L'Algérie n'est plus pour nous une colonie, c'est maintenant une partie de la France qui n'est séparée du reste que par un bras de mer, et qui peut rivaliser avec les plus belles contrées du midi de l'Europe. L'étendue de son territoire, la richesse de ses cultures et leurs rapides progrès, le mouvement commercial qui y a pris son essor, tous ces élémens de prospérité réunis font de notre grande possession africaine la plus belle conquête qu'une nation européenne ait pu réaliser. Elle nous a coûté cher en argent et en hommes; mais nous ne devons pas regretter ces sacrifices, et lorsqu'on voit ces campagnes en plein rapport, cette plaine de la Mitidja, qui ressemble à un jardin fleuri, ces voies ferrées, ces routes bien entretenues, et cette merveilleuse ville d'Alger; lorsqu'on pense qu'il y a cinquante ans à peine que nous y avons mis le pied, qu'il a fallu quinze ans de luttes pour nous assurer la possession de la majeure partie du territoire et que nous y comptons aujourd'hui 375,000 Européens dont 166,000 Français, on se demande quelle est la nation qui aurait pu mieux faire en aussi peu de temps. On s'étonne que l'élément français n'y soit pas plus fortement représenté, mais on oublie qu'au début l'émigration n'a pas été encouragée. Tant que le pays n'a pas été tranquille, le gouvernement y a mis des entraves. En 1835, on n'y comptait encore que onze mille deux cent vingt et un Européens. A cette époque, l'Algérie n'était pas salubre comme elle l'est aujourd'hui. La fièvre paludéenne et la dyssenterie y faisaient de grands ravages, même aux portes

(1) La surface des colonies réunies est de 1,457,707 kilomètres carrés et celle de la France de 528,400. La population de la France est de 38,100,000 habitans, celle des colonies de 21,897,000. (Alfred Rambaud, *la France coloniale*. Paris, 1886.)

d'Alger. Il a fallu dessécher les marais, assainir le pays, et tout cela ne s'est pas fait sans coûter la vie à un grand nombre de nos compatriotes. Enfin, la prépondérance de l'armée en éloignait nécessairement l'élément civil. Les généraux, les officiers et les soldats eux-mêmes, avaient plus de sympathie pour la race belliqueuse, mais irréconciliable des Arabes, que pour les petits colons du Var et de l'Hérault qui venaient pourtant là faire les affaires de la France. Si on réfléchit de plus à ce fait que la population française ne s'accroît plus que par l'addition d'élémens étrangers et qu'elle ne peut trouver nulle part un plus beau pays que le sien, on cessera de s'étonner de la lenteur avec laquelle l'émigration a marché jusqu'ici; mais le mouvement commence à s'accentuer, l'Algérie est en grand progrès, et il suffirait d'une bonne direction et d'un peu moins d'entraves administratives pour qu'elle prît le plus brillant essor, pour que les Français qui partent chaque année pour l'Égypte, le Chili, le Brésil ou les bords de la Plata, prissent la route de notre belle possession africaine, qui leur offrirait les mêmes ressources, avec une distance beaucoup moins grande à parcourir.

Nos colonies proprement dites n'offrent ni les mêmes séductions ni les mêmes avantages. A l'exception des petites îles de Saint-Pierre et Miquelon, toutes sont situées dans la zone intertropicale et ne se prêtent, par conséquent, ni à l'expansion de notre race ni à la formation de colonies agricoles; mais elles sont, pour la plupart, le siège d'un mouvement commercial qui n'est pas sans intérêt, et, malgré l'insalubrité de la plupart d'entre elles, elles nous rendent de réels services. Les Antilles sont, comme je l'ai dit, les îles les plus séduisantes qu'on puisse habiter. La beauté du ciel, la richesse de la végétation, l'aspect pittoresque des mornes et des savanes, le charme et la douceur du climat, tout y attire les Européens et les ravit au premier abord. Elles ne sont pas insalubres; les maladies endémiques y règnent comme dans toute la zone intertropicale, mais la mortalité n'y est pas élevée, en dehors des épidémies de fièvre jaune qui sont le fléau de ces latitudes. Les blancs peuvent y vivre, à la condition de ne pas cultiver le sol, sauf dans les montagnes.

Elles ont été riches et prospères tant qu'elles ont été cultivées par des esclaves et tant que le placement de leurs produits sur le marché français a été assuré par le monopole; elles ont commencé à décliner quand le sucre indigène est venu faire concurrence à la canne, et l'émancipation leur a porté un coup plus fatal encore. C'est en vain qu'on a fait appel à l'immigration, qu'on s'est efforcé de remplacer les noirs par des travailleurs indiens et chinois. La Martinique et la Guadeloupe n'ont pas recouvré leur prospérité d'autrefois; il est même à craindre qu'elles ne la retrouvent

plus. L'élément noir est aujourd'hui prépondérant dans ces deux îles, et ce n'est pas un élément de progrès. Depuis que les colonies ont été admises à se faire représenter à la chambre des députés et au Sénat, les noirs, étant de beaucoup les plus nombreux, sont devenus les maîtres des élections. Leurs mandataires sont voués à leurs intérêts, et l'administration des colonies est dans leurs mains. Or cette race a peu de besoins, et elle est guidée par deux sentimens également impérieux : l'horreur du travail et la haine des blancs. Elle est en grande partie parvenue à expulser ceux-ci. Il y a longtemps que les Européens ne vont plus se fixer aux Antilles, et les créoles qui ont encore des propriétés dans ce pays, tâchent de les vendre pour venir vivre en France. Les métiers, les petites industries, le commerce de détail sont entre les mains des mulâtres et des Chinois, qui ont tous déserté les campagnes. Quant aux Indiens, au nombre de 36,000 environ pour les deux îles, ils sont répartis sur les habitations et ne comptent pas. Les noirs, affranchis de la tutelle des blancs, tendent à retourner à cet état de demi-sauvagerie qui paraît convenir à leur race et dont l'île de Saint-Domingue nous offre le spectacle navrant. On ne peut pas mettre le pied dans cette colonie, que nos ancêtres avaient faite si florissante, sans éprouver un serrement de cœur.

Il en sera vraisemblablement ainsi de la Martinique et de la Guadeloupe, si nous les abandonnons à elles-mêmes; mais nous n'en avons pas le droit. C'est une partie de la France que nous ne pouvons pas séparer du grand tout. Les convertir en départemens, comme elles le désirent, serait pour la métropole assumer inutilement une lourde charge; mais nous devons continuer à les administrer. Elles ont encore de grandes ressources. On y a compris qu'il fallait renoncer à planter exclusivement de la canne, qu'il était nécessaire de varier et d'alterner les cultures, d'améliorer l'outillage et de consacrer une partie du sol à la production des denrées alimentaires qui viennent encore du dehors. La division de la propriété, qui a été la conséquence de l'abolition de l'esclavage, a rendu cette transformation facile. La métropole, de son côté, a donné aux colonies la liberté presque absolue du commerce et la disposition entière de leurs revenus. C'était le point principal, et maintenant elle ne doit plus y avoir d'autre rôle que celui de maintenir l'ordre, la sécurité pour les personnes et pour les biens ; de tâcher de faire l'apaisement entre les différens élémens de la population en maintenant la balance égale entre elles ; et de les diriger de son mieux dans l'évolution qu'elles doivent inévitablement subir.

A part la ville de Cayenne et les petites îles du Salut, la Guyane tout entière n'est qu'un grand marais de 500 kilomètres de lon-

gueur, borné par des montagnes, par des forêts presque inaccessibles et dont les limites sont inconnues. Ce terrain d'alluvion, avec sa température moyenne de 28 degrés, ses pluies diluviennes qui tombent pendant six ou sept mois de l'année, est le type des pays palustres. Les fièvres intermittentes, les affections du tube digestif y sont à l'état endémique, et la fièvre jaune y fait de temps en temps son apparition. Il est inutile d'ajouter que la race européenne ne peut ni s'y développer ni s'y livrer à la culture du sol. On a toujours confondu la ville de Cayenne, qui s'avance dans la mer, et que les vents du large balaient en tout temps, dont le sol a été assaini, et dans laquelle les Européens jouissent habituellement d'une bonne santé, avec le reste de la Guyane, où les maladies les déciment. On conçoit que l'émancipation ait été mortelle pour une pareille colonie. Elle n'a jamais été l'objet d'une exploitation bien importante; la population n'a jamais dépassé 17,000 âmes pour une superficie évaluée à 150,000 kilomètres carrés; mais elle vivait dans un état de prospérité satisfaisante, au temps de l'esclavage. En 1838, quand je l'ai visitée pour la première fois, on y voyait encore des habitations en plein rapport, quelques routes bien entretenues et un petit mouvement commercial suffisant pour faire vivre la population. Depuis cette époque, les habitations et les routes ont disparu sous le flot montant de la végétation équatoriale; l'herbe pousse dans les rues de Cayenne et le commerce y est devenu presque nul. Depuis le mois de juillet 1855, époque à laquelle les mines d'or ont été mises en exploitation, tous les bras valides ont émigré vers les placers et toutes les cultures ont été abandonnées. Ce pays, d'une fertilité inouïe, ne peut plus aujourd'hui nourrir ses habitans. Toutes les denrées alimentaires y sont apportées du dehors, et coûtent tellement cher que les fonctionnaires sont dans l'impossibilité de vivre avec leurs appointemens. On ne peut pas désespérer d'une manière absolue de l'avenir de cette colonie, en présence de la prospérité des possessions anglaises et hollandaises qui l'avoisinent. La fécondité du sol, la richesse des mines, les admirables bois de construction que renferment les forêts, sont des ressources qu'on pourra peut-être utiliser un jour, mais jusqu'ici la France n'en a pas tiré grand parti.

Quant à la valeur de la Guyane comme colonie pénitentiaire, elle est jugée par les tentatives désastreuses qu'on y a faites à diverses reprises, et dont la dernière est trop récente et trop décisive pour qu'on puisse la recommencer. L'expérience a duré vingt-six ans. Sur 21,906 transportés qui sont arrivés à la Guyane, du 10 mai 1852 au 1er janvier 1878, il en est mort 10,837 et 2,452 ont disparu. La mortalité annuelle a été, en moyenne, de 88 pour 1,000; la durée de la vie probable était, pour tout arrivant, de sept ans six mois et

sept jours. On a vainement tenté d'atténuer la portée de ces statistiques; elles sont irréfutables, et le témoignage de tous les médecins en chef qui se sont succédé dans la colonie depuis trente ans, est venu confirmer l'exactitude des faits sur lesquels elles s'appuient. Depuis 1868, les Arabes et les indigènes des colonies sont seuls transportés à la Guyane. Sur dix-sept pénitenciers, on n'en a plus conservé que quatre : Cayenne, les îles du Salut, Kourou et le Maroni. Ce dernier est le plus important de tous. Sur 2,700 transportés de toutes catégories, il en renferme 1,100. La mortalité moyenne est tombée à 56 pour 1,000. Au Maroni, elle n'est même que de 24. Réduite à ces proportions, ne s'appliquant plus qu'aux races colorées, qui supportent beaucoup mieux que les Européens le climat de la zone torride, la transportation à la Guyane peut être maintenue sans inhumanité.

Nos colonies d'Afrique sont les plus malsaines de toutes. L'insalubrité du Sénégal est légendaire. Les maladies endémiques des pays chauds y sont à leur summum d'intensité, et la fièvre jaune y est souvent importée. Les épidémies sont extrêmement meurtrières : celle de 1878 a enlevé près de la moitié de la population européenne et coûté la vie à vingt-deux médecins de la marine. Le climat est extrêmement désagréable et le pays d'une aridité sans pareille. Il faut de puissans motifs pour conserver une colonie semblable. Le commerce qu'elle fait avec la France, et en particulier avec Marseille, se chiffre par une somme annuelle de 47 millions; mais il est évident qu'il est appelé à se développer dans l'avenir. L'Afrique centrale ne sera jamais un pays de grand rapport; mais elle a une très grande étendue et ses productions sont assez variées pour devenir un jour l'objet d'échanges importans avec les nations civilisées. Elles commencent, du reste, à entrer en relations avec elle par tous les points où elle est abordable, et nous devons tenir à développer un des plus anciens courans commerciaux qui se soient établis à la côte occidentale, le long d'un fleuve dont tout le cours nous appartient. On peut même espérer, dans un avenir lointain, de voir nos deux grandes possessions africaines se tendre la main à travers le désert. Ce rêve est plus réalisable que celui que la France a fait, il y a quelques années, lorsqu'elle a entrepris d'établir un chemin de fer entre le Sénégal et le Niger pour amener dans notre colonie le commerce du Soudan occidental, avec tout ce que produit la vallée du grand fleuve africain, et pour accaparer le marché de Tombouctou en détournant à notre profit le courant qui se porte de cette ville vers le Maroc. Les hommes qui ont conçu cette pensée et qui ont entrepris de la réaliser connaissaient pourtant bien le pays : leur bonne foi et leur loyauté sont aussi incontestables que leur compétence; mais ils ont obéi à ce sentiment si

commun chez nous, et qui consiste à prendre les espérances pour des réalités, à se laisser séduire par le côté aventureux et grandiose d'un projet sans calculer les difficultés d'exécution, sans faire la balance des sacrifices certains et des avantages problématiques qui pourront en résulter.

M. de Lanessan, dans l'important ouvrage qu'il vient de faire paraître (1), a traité cette question avec une ampleur et un talent remarquables. Il approuve complètement la politique que nous avons suivie au Sénégal depuis 1854, et pour laquelle je ne partage pas son admiration. Il convient, pourtant, que l'entreprise du haut fleuve est difficile à mener à bonne fin ; que le chemin de fer, avant d'être achevé, coûtera une centaine de millions et ne transportera pas grand'chose. Il reconnaît qu'il est impossible de continuer à dépenser 2 millions 1/2 tous les ans pour ravitailler les postes échelonnés sur la route du Niger, mais il ne peut pas se résigner à en proposer l'abandon : « Reculer, dit-il, ce serait enlever à notre drapeau tout son prestige. La moindre faiblesse de notre part aurait les plus graves conséquences, et nous perdrions toute notre autorité si nous manifestions, par notre abandon de la région du Haut-Sénégal et du Niger, notre impuissance à conserver cette conquête. » Alors, s'il est si difficile d'y rester et si périlleux d'en sortir, il aurait été beaucoup plus sage de n'y pas aller. Et puis, des raisonnemens comme ceux qui précèdent peuvent conduire un peuple bien loin. Pour moi, qui ai vu commencer cette entreprise avec inquiétude et qui en ai suivi les phases avec douleur, je serai plus logique que M. de Lanessan, et, dût-il en coûter quelque chose à notre prestige dans le Soudan, je n'hésiterais pas, si j'étais chargé de la direction de ces affaires, à envoyer une dernière colonne pour ramener les garnisons des forts, avec l'intention de n'y plus retourner. On pourrait conserver la partie du chemin de fer déjà construite et même l'exploiter, si elle en vaut la peine; mais je crois qu'il faut attendre des temps plus prospères pour le pousser plus loin et qu'il faut laisser aux générations de l'avenir le soin d'exploiter le commerce du Soudan occidental.

Si l'on entrait dans cette voie politique et sage, on ferait bien du même coup de diminuer autant que possible le nombre des postes du fleuve et de la côte d'Or, à cause de leur insalubrité, de ne développer, pour le même motif, notre établissement du Gabon que dans la mesure indispensable et de tâcher de vivre en bonne harmonie avec les gens du pays. Cela nous serait facile, en nous

(1) *L'Expansion coloniale de la France*, étude économique, politique et géographique sur les établissemens français d'outre-mer, par M. de Lanessan, député de la Seine. Paris, 1886.

montrant moins ombrageux dans nos relations avec les indigènes et en n'intervenant dans leurs querelles que pour les apaiser. Nous éviterions ainsi ces expéditions meurtrières qui se sont si fréquemment renouvelées, depuis quelques années, au grand détriment de notre commerce et de nos véritables intérêts. On pourrait ainsi réaliser des économies sérieuses et les appliquer au développement du point le plus important de la colonie. Dakar, par sa position au sommet du triangle que forme le cap Vert, par son accès facile et la sûreté de son port, est devenu le point de relâche des paquebots des Messageries maritimes. C'est la tête de ligne du chemin de fer du Cayor et le centre de la station navale. On y a créé un dépôt de charbon et fondé les établissemens les plus indispensables; mais il reste encore beaucoup de travaux à exécuter pour que les nombreux navires qui y font escale trouvent le moyen de se réparer et pour qu'on puisse y transporter le chef-lieu de la colonie, ainsi que tout le monde le désire, Saint-Louis n'étant accessible qu'aux navires d'un très faible tirant d'eau et lorsque la barre est praticable. Je n'ai rien dit du Congo français et de l'entreprise que M. de Brazza poursuit depuis dix ans, parce que son œuvre, ainsi qu'il le déclare lui-même, est encore à l'état embryonnaire; mais toutes les sympathies du pays doivent être acquises à ce courageux explorateur, qui n'a jamais fait appel à la force, qui par sa patience et sa douceur est parvenu à nous concilier la sympathie et la confiance des populations et à nouer avec elles des relations qui pourront un jour être utiles à la prospérité de notre pays.

Si la nécessité d'une conduite prudente et d'une sage réserve s'impose à la côte occidentale d'Afrique, elle est bien plus indispensable encore à la côte orientale. Nous n'y possédons, il est vrai, que quelques petites îles malsaines et sans importance : Sainte-Marie, Mayotte et Nossi-Bé; mais nous y avons de grandes convoitises. Madagascar nous attire et maintes fois déjà la pensée nous est venue de nous en emparer. Elle n'est peut-être pas encore complètement écartée, car nous venons d'étendre notre protectorat sur tout le groupe des Comores. Or l'occupation de la grande île africaine serait, pour notre pays, une entreprise bien autrement sérieuse que nos expéditions du Niger. Madagascar est un des points les plus insalubres du globe. Le massif montagneux qui enferme le centre est entouré par une triple zone de forêts impénétrables, de marécages et de palétuviers. Tous les Européens qui séjournent sur le littoral contractent la fièvre. C'est l'ennemi contre lequel nous avons à lutter dans toutes nos expéditions. La dernière vient de nous prouver une fois de plus à quel point la côte est malsaine. Nous n'y avons pas perdu beaucoup de monde, mais presque tous les hommes qu'on a débarqués ont été malades. Il fallait incessamment les en-

voyer se refaire à la Réunion ou les diriger sur la France, et ceux qui les remplaçaient contractaient la fièvre à leur tour. Ce serait bien autre chose, s'il s'agissait d'une grande expédition dans l'intérieur de l'île. Les hauts plateaux du centre sont très probablement salubres, comme tous les points élevés ; mais pour y parvenir il faut traverser la zone palustre du littoral. Il n'y a point, à Madagascar, de cours d'eau navigables qui permettent à des troupes d'arriver au centre du pays, comme au Sénégal, en Cochinchine et au Tonkin. Il n'y a pas de routes pouvant livrer passage à un corps d'armée. A l'époque où je m'y trouvais, il était défendu sous peine de mort d'en établir de la côte vers l'intérieur. Je ne sais s'il en est encore de même, mais, aujourd'hui comme autrefois, les communications ont lieu par des sentiers tracés dans les forêts, et les transports se font à dos d'hommes. Ce serait donc une laborieuse entreprise et dans laquelle il ne faudrait pas s'aventurer à la légère. J'ai été comme un autre, plus qu'un autre, fanatique de la conquête de Madagascar. Cette entreprise était la chose la plus simple et la plus naturelle du monde, aux yeux de tous les officiers qui ont pris part à l'occupation de Mayotte et de Nossi-Bé. Lorsque nous étions réunis dans la paillotte du commandant particulier de la dernière de ces îles, et qu'il nous exposait son plan pour marcher sur Tananarive, par le pays des Antankares, personne ne faisait d'objection et nous étions prêts à nous mettre en route; mais l'âge et l'expérience sont venus montrer aux jeunes enthousiastes de 1841 la difficulté de réaliser ces rêves qu'on fait quand on a la fièvre et qu'on a vingt ans.

La grande île malgache coûterait bien des millions et bien des milliers d'hommes, avant de se laisser conquérir. Les Hovas le savent bien. En 1846, lorsqu'on apprit à Ranavalo-Mantjaka que les Français s'apprêtaient à diriger contre elle une formidable expédition : « C'est bien, répondit la reine, je leur enverrai le général Tako » (c'est ainsi qu'on nomme la fièvre en langue malgache). Le général Tako est toujours là. En donnant à l'expédition des proportions suffisantes, nous parviendrions, sans nul doute, à nous emparer de Tananarive et à nous y maintenir; mais on n'occupe pas une île grande comme la France, dont le centre est difficilement accessible et dont le littoral est inhabitable, en présence d'une population hostile, guerrière, habituée à nous résister. Conservons nos droits sur Madagascar : ils sont incontestables et nous ne devons pas souffrir qu'on les méconnaisse. Protégeons nos nationaux de tout notre pouvoir, défendons les Sakalaves, comme nous en avons pris l'engagement ; soyons fermes avec les Hovas comme avec les Anglais : c'est le moyen le plus certain de vivre en bonne intelligence avec les uns comme avec les autres, et laissons à nos descen-

dans la conquête de la grande île malgache. Ils auront peut-être pour la réaliser des moyens d'action qui nous manquent encore et des ressources dont nous ne disposons plus.

La France aurait depuis longtemps oublié ses droits sur Madagascar s'ils ne lui étaient pas incessamment rappelés par la plus sympathique de nos colonies. L'île de la Réunion a les yeux constamment tournés vers cette grande terre, qu'elle considère comme sa propriété, et insiste pour que nous l'ouvrions à tout prix à son commerce. Sa cause est défendue avec tant d'autorité par les hommes qui représentent ses intérêts dans nos assemblées qu'il est bien difficile de leur résister, et pourtant il est des entraînemens contre lesquels il faut savoir se tenir en garde. La Réunion, comme les Antilles, a dû sa prospérité passée et sa décadence actuelle à la culture exclusive de la canne. L'abolition de l'esclavage lui a été moins fatale qu'à nos colonies américaines, en raison du voisinage de l'Inde et grâce à la prévoyance de ses habitans. Ils n'ont pas attendu le dernier moment pour se procurer de l'extérieur les bras qui allaient leur manquer. Lorsque l'émancipation est arrivée, l'île comptait déjà 5,629 travailleurs, dont 4,631 Indiens. Aujourd'hui, le chiffre des immigrans s'élève à près de 50,000. Ce ne sont donc pas les bras qui manquent, c'est le placement avantageux de l'unique produit de la colonie. La canne, pour laquelle on a arraché les magnifiques plantations de café, de girofle, de muscade, qui faisaient le charme du pays, la canne ne donne plus aujourd'hui de produits rémunérateurs. Elle ne rapporte pas plus de 1 pour 100, et les habitans n'ont plus les fonds nécessaires pour opérer une transformation qui pourrait être leur salut. La plupart des propriétés sont grevées d'hypothèques considérables ou tombées aux mains du Crédit foncier, qui ne trouve pas à les vendre. Les institutions de crédit elles-mêmes sont dans la situation la plus précaire. Enfin, le déboisement des hauteurs opéré par les noirs qui ont quitté les habitations aussitôt après l'émancipation, l'abandon des cultures arborescentes qui retenaient les eaux, ont déterminé la formation de petits marais, et cette île au climat enchanteur, à la salubrité sans égale, est maintenant devenue presque malsaine. Nous venions autrefois nous y rétablir en sortant de Madagascar, et pas un de nous n'a perdu le souvenir de cet accueil si cordial que les Européens étaient sûrs de trouver dans les villes, comme sur les habitations. Pour ma part, je garde à cette population créole, si élégante, si bonne, si hospitalière, une reconnaissance et une affection que le temps n'a pas affaiblies. La France tout entière partage cette sympathie. Elle est prête à tout faire pour rendre à l'île de la

Réunion sa prospérité des anciens jours, tout jusqu'à la conquête de Madagascar exclusivement.

Nos récentes acquisitions dans l'extrême Orient ont plus d'avenir que nos anciennes colonies. Cela tient à leur étendue considérable, à leur fertilité, à leur population nombreuse, active et civilisée. Ce sont des pays en plein rapport et, sans être d'une salubrité absolue, ils sont habitables dans les conditions où nous devons y résider.

La Cochinchine, qui a été si meurtrière pour nous au commencement de l'occupation, alors que nos soldats vivaient sous des paillottes et buvaient l'eau des arroyos, est devenue moins malsaine depuis qu'on a construit de belles casernes, qu'on a creusé des puits et des citernes. C'est toujours un pays dont le séjour fatigue les Européens et leur interdit toute activité physique; mais ils s'y maintiennent dans un état de santé suffisant pour remplir leurs fonctions, et, à la condition de ne pas y passer plus de deux ans de suite, ils n'y subissent que des pertes supportables.

Le climat est énervant dans ces plaines d'alluvion arrosées par d'innombrables cours d'eau. La température est toujours élevée et presque invariable. La moyenne des cinq dernières années a été de 27° 45, et il n'y a pas 3 degrés de différence entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid. Il n'y a pas de saison fraîche; les variations diurnes sont insignifiantes, les nuits brûlantes et sans rosée. La saison sèche coïncide avec la mousson de nord-est; la saison des pluies avec la mousson de sud-ouest. La première commence à la mi-octobre, la seconde débute en avril : ce sont des torrens qui tombent alors sur tout le pays et l'inondent pendant sept mois. Car les pluies continuent pendant la lutte qui s'établit aux deux changemens de moussons. Tant qu'elles durent, le temps est couvert, l'atmosphère lourde, accablante, chargée de vapeur d'eau et d'électricité.

En dépit de son climat débilitant, la Cochinchine est aujourd'hui la plus recherchée de nos colonies. La vie y est facile, les rapports avec les naturels agréables. C'est un pays de ressource, et Saïgon est devenu une ville européenne. La vieille cité annamite avait été détruite par la conquête; nous l'avons reconstruite en entier. On y a tracé de larges rues, bordées de beaux trottoirs et ombragées par des arbres magnifiques. Un réseau d'égouts que beaucoup de villes de France lui envieraient, conduit à la rivière les eaux et les immondices. Les édifices publics, les casernes, l'hôpital, les halles ont un aspect monumental, et l'hôtel du gouvernement est un véritable palais. Une population presque aussi variée que celle d'Alger donne à ses rues le mouvement et la vie. Des chemins bien plantés, des tramways à vapeur font communiquer Saïgon avec les localités

voisines, qui ont elles-mêmes pris de l'importance depuis l'occupation. Près de 3,000 kilomètres de routes classées, un réseau télégraphique très complet et un service régulier de paquebots mettent cette grande ville en communication avec les différentes parties de la Cochinchine et du Tonkin, ainsi qu'avec la France et le monde entier. Lorsqu'on se rappelle ce qu'elle était à l'époque où nous nous y sommes établis, quand on songe que tous ces édifices ont été construits, toutes ces voies de communication créées, en vingt ans et que le service des travaux publics y a dépensé près de 65 millions, on ne peut pas s'empêcher de reconnaître que nous ne sommes pas devenus si inhabiles en matière de colonisation que beaucoup de gens se plaisent à le dire. Toutes ces dépenses ont été faites avec les ressources de la colonie, qui se suffit à elle-même, et parfois le budget des recettes y dépasse celui des dépenses (1).

Le Tonkin jouit d'un climat plus salubre et moins énervant que celui de la Cochinchine. Plus éloigné de l'équateur, il est la limite de la zone intertropicale et commence à présenter quelques-uns des caractères des zones tempérées. Il a comme eux une saison fraîche pendant laquelle le thermomètre s'abaisse jusqu'à 7 degrés, tandis qu'en Cochinchine on ne l'a jamais vu au-dessous de 16 degrés. La température moyenne est de 23° 9 au Tonkin au lieu de 27° 45. Au mois de janvier, on aperçoit quelquefois le matin de la gelée blanche sur les premiers contreforts de la chaîne de Quan-Yen. C'est un véritable hiver, pendant lequel on éprouve le besoin de se couvrir et d'allumer du feu. La constitution des Européens se raffermit pendant cette saison ; ils prennent des forces pour supporter les chaleurs de l'été, qui sont aussi pénibles et aussi accablantes que celles de la Cochinchine.

Pour les habitans de Saïgon, le Tonkin est un pays plein de charme, et ils envient le sort de ceux qui sont appelés à y résider. A diverses reprises, même, on a songé à les envoyer s'y rétablir afin de ne pas être forcé de les diriger sur la France. Les maladies qui y règnent sont les mêmes qu'en Cochinchine, mais elles y présentent moins de gravité. Les fièvres paludéennes y sont d'une bénignité surprenante, pour un pays d'alluvion comme celui-là. On en observe quelques cas au printemps et en automne, à l'époque du labourage des rizières, mais on en a facilement raison.

(1) En 1885, le budget de la colonie s'est réglé de la façon suivante :

Recettes.	28,483,141 fr.	70
Dépenses obligatoires . . .	18,285.930	70
— facultatives . . .	8,141,136	25
— extraordinaires . .	2,056,074	75
Total des dépenses. .	28,483,141 fr.	70

Il en est de même des affections gastro-intestinales. Les insolations sont plus à craindre. Quant au choléra, il est, on le sait, endémique dans l'extrême Orient, mais il y est moins redoutable pour les Européens que pour les Annamites, et, en dehors des conditions de guerre et d'épidémie, il fait peu de victimes dans nos rangs.

Il est impossible de déterminer d'après une statistique régulière le degré de salubrité du pays, mais les observations faites sur nos troupes, pendant l'occupation, fournissent quelques données à cet égard. Tant que celles de la marine y ont été seules engagées, elles n'ont jamais eu plus de quarante malades sur 1,000 hommes d'effectif. Si l'armée a souffert davantage, cela tient à ce que ses régimens n'étaient pas habitués, comme les nôtres, à faire campagne sous les tropiques; qu'ils n'étaient pas équipés pour cela; qu'ils ont été forcés d'opérer dans la zone la plus insalubre du pays et qu'ils ont eu à subir une épidémie de choléra. Cette maladie a nécessairement fait de nombreuses victimes parmi ces jeunes soldats affaiblis par le climat et surmenés par des expéditions successives.

En résumé, lorsque nous aurons fait pour ce pays ce que nous avons fait pour la Cochinchine, il sera beaucoup plus agréable à habiter et beaucoup plus sain qu'elle ne l'est.

Les ressources du Tonkin sont considérables. Le delta est d'une fertilité sans égale et admirablement cultivé; il rapporte deux récoltes de riz par an, et produit tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie. Les montagnes renferment des mines dont on a peut-être exagéré la valeur, mais qui seront pourtant un jour susceptibles d'une exploitation fructueuse. Tout le pays est en plein rapport, et, comme il est extrêmement étendu, qu'il nourrit, d'après les documens officiels, une population de 9 à 10 millions d'habitans, il pourra devenir pour notre commerce une ressource précieuse; seulement nous y trouverons la concurrence des Anglais et des Chinois. Ces derniers ne sont pas des adversaires bien redoutables sur le champ de bataille, mais ce sont des marchands incomparables. Partout où ils s'établissent, ils accaparent le commerce local. Sobres, économes, d'une finesse et d'une patience sans égale, ils ont sur les Européens, dans les pays de l'extrême Orient, une supériorité invincible. Ils sont là chez eux, ils ont les mœurs du pays, ils en parlent la langue; ils vivent comme les indigènes et à aussi peu de frais, tandis que les Européens, dépaysés, obligés de se servir d'interprètes, sont contraints pour vivre de dépenser en un jour ce qui suffirait à un Chinois pour subsister pendant un mois. L'Europe, du reste, aura dans l'avenir à compter avec la Chine sur un autre terrain que celui-là. Nous avons forcé le Céleste-Empire à nous ouvrir ses ports, nous le regretterons peut-être un jour, lorsqu'il prendra la route des nôtres et qu'il les

inondera de ses produits à vil prix. L'Amérique, avec ses denrées alimentaires, nous fait dejà, sur nos propres marchés, une concurrence contre laquelle nous ne pouvons pas lutter ; l'Australie et l'Inde nous menacent; la Chine entrera quelque jour dans le mouvement et l'équilibre économique du globe sera ébranlé. Les vieilles nations ont à supporter le poids de leur passé. Avec leurs dettes, leur sol épuisé, leur outillage en retard et leurs institutions rétrogrades, elles ne peuvent pas lutter contre les peuples plus jeunes qui commencent sur de nouveaux frais et profitent de l'expérience de leurs aînés. Quelque libre-échangistes que soient les états de l'Europe, il est possible qu'ils soient un jour contraints d'oublier leurs dissentimens, de renoncer à se faire la guerre à coups de tarifs ou à coups de canon, pour former entre eux une union douanière, un grand *Zollverein*, afin de se protéger contre les autres parties du monde qu'ils ont considérées jusqu'ici comme leurs tributaires et comme un terrain sans limites pour le placement de leurs produits.

Nos possessions de l'*Océanie* n'ont ni les vastes territoires, ni les grandes populations industrieuses de l'Indo-Chine; mais elles ont pour elles leur admirable salubrité et leur climat incomparable. Les maladies endémiques des pays chauds y sont inconnues. Les Européens peuvent y vivre, s'y multiplier, comme dans leur pays natal. Après un séjour de plusieurs années en Océanie, nos soldats reviennent en France aussi bien portans qu'au départ. Pendant les huit années qui ont suivi l'occupation, malgré les expéditions de guerre et les travaux nécessités par la colonisation, le chiffre de la mortalité annuelle ne s'est pas élevé à 1 pour 100 de l'effectif; en 1850, il s'est abaissé jusqu'à 0.39 pour 100.

Cette facilité d'adaptation au climat de l'Océanie paraît en désaccord avec ce que j'ai dit en commençant, au sujet de la zone torride, de l'impossibilité pour les Européens de s'y multiplier et d'y cultiver le sol; mais je ferai observer que les îles que nous occupons dans ces régions privilégiées sont situées à la limite de cette zone inhospitalière, et que l'hémisphère sud est plus froid que l'hémisphère nord. La température moyenne dans cette partie de la Polynésie est de 24° 79, et parfois le thermomètre s'abaisse jusqu'à 14°.

La Nouvelle-Calédonie, la plus étendue de ces possessions, remplit toutes les conditions qu'on peut exiger d'une colonie pénitentiaire. Il est à regretter seulement que le sol montagneux de cette île n'offre pas de plus grandes étendues de terre propres à la culture, car tout y vient à merveille. Il suffira, du reste, pour nourrir sa population lorsqu'il sera mis en rapport et mieux distribué. La Nouvelle-Calédonie, indépendamment des produits alimentaires,

fournit du sucre, du café et du tabac. Ses forêts contiennent de fort beaux bois, et ses mines de nickel, de cuivre, d'antimoine et de cobalt sont déjà l'objet d'une exploitation avantageuse.

Tahïti, que les premiers navigateurs ont surnommée la « reine de l'Océan-Pacifique, » est un séjour d'un charme incomparable. Les chaleurs accablantes de la zone torride y sont inconnues. Son atmosphère lumineuse, sereine, est rafraîchie par les vents alizés. La température est inférieure de plusieurs degrés à celle des îles Philippines. Très accidentée, couverte de hautes montagnes volcaniques, elle offre aux regards, quand on approche du rivage, une série de vallées fertilisées par de nombreux cours d'eau et dans lesquelles tous les végétaux des régions tropicales croissent en abondance. La salubrité de Tahïti dépasse celle de nos colonies les plus favorisées. Les Européens y jouissent d'une santé parfaite, sans acclimatement préalable, malgré les imprudences et les excès contre lesquels il est si difficile de se prémunir, dans un pays où tout porte à la vie sensuelle, où la plus incroyable liberté de mœurs vient se joindre à l'action provocatrice du climat. L'île produit tout ce qui est nécessaire à la nourriture de ses habitans. On y cultive principalement le coton, la canne à sucre, le cocotier, la vanille, le maïs, le tabac et le café. Les orangers y croissent en liberté. Quelques usines s'y sont formées dans les derniers temps pour la fabrication du sucre et l'égrenage du coton; mais il n'y a pas lieu d'espérer que le commerce y prenne jamais un développement considérable. La véritable importance de cette île au point de vue des services qu'elle peut rendre à la mère patrie consiste dans sa situation. Lorsqu'on aura percé l'isthme de Panama, elle deviendra le point de ravitaillement de tous les navires qui se rendront en Australie après avoir traversé le canal. Elle est à moitié route entre Panama et Sydney, et elle réunit toutes les conditions nécessaires pour devenir un point de relâche des plus agréables.

III.

Dans cette course rapide à travers nos possessions d'outre-mer, j'ai laissé de côté celles qui n'avaient pas d'importance et je me suis borné à déterminer, à l'aide de documens officiels et plus souvent en faisant appel à mes souvenirs, quelles sont les conditions dans lesquelles les Européens peuvent y vivre, la somme de dangers qu'ils y courent, les avantages que le pays peut en retirer. Quelque incomplète qu'ait été cette revue, elle suffira cependant, je l'espère, pour justifier les conclusions que je vais en tirer.

Notre domaine colonial est assez vaste pour que nous ne devion pas songer actuellement à l'accroître et il faut, pour le moment, re-

noncer à toute entreprise, à toute aventure de ce côté-là. L'état de nos finances nous fait un devoir de gérer ce patrimoine avec économie, et notre intérêt nous conseille de l'administrer avec prudence. Il faut éviter, autant que faire se peut, les conflits et les expéditions militaires. On le peut presque toujours lorsqu'on ne les provoque pas. Se jeter au milieu de populations à demi sauvages pour leur imposer sa volonté par la violence, c'est commettre une injustice et une maladresse tout à la fois. La force n'a jamais rien fondé de durable, et quand on tient à faire respecter son droit, il faut commencer par respecter celui des autres. Les armes dont il faut se servir avec les peuples qui commencent, comme avec les enfans qui débutent dans la vie, sont la douceur, la patience et la justice unies à une fermeté inébranlable. Comme le père de famille, l'Européen doit savoir se faire aimer et craindre en même temps, par les populations primitives au milieu desquelles il vient se placer. Cette conduite est assurément plus difficile à suivre que celle qui consiste à les soumettre par la violence; mais elle est plus digne, plus équitable et plus conforme aux véritables intérêts du pays.

L'entretien de nos possessions d'outre-mer n'est pas très dispendieux par lui-même. Tandis que leurs budgets locaux réunis s'élèvent à 55,238,737 francs, elles ne coûtent à la métropole que 37,294,325 francs. C'est à peine le prix de deux navires cuirassés, et l'Algérie seule coûte deux fois davantage. Les colonies françaises ne peuvent donc pas être considérées comme une charge par un pays qui dépense 3 milliards par an.

Nous pouvons, comme on le voit, sans nous imposer de grands sacrifices, conserver notre domaine d'outre-mer tout entier, à la condition de le gérer avec sagesse; de ne pas chercher à l'accroître et d'éviter, autant que possible, les conflits et les expéditions de guerre. Les partisans des aventures et de la colonisation à outrance trouvent qu'une pareille conduite manque de prestige et n'est pas conforme au passé chevaleresque de la France. Ils estiment qu'il n'est pas digne de nous de reculer devant les difficultés et qu'il faut aller jusqu'au bout dans les entreprises commencées. A leurs yeux, le patriotisme exige que nous soumettions les Hovas comme les Toucouleurs. Le patriotisme est un sentiment de premier ordre, qu'il ne faut pas mettre en avant dans les questions où il n'est pas en cause. Il n'est personne qui songe à épargner l'argent ou les hommes lorsque les grands intérêts du pays l'exigent, ou quand l'honneur national le commande; mais ces grandes choses-là n'ont rien à voir dans les petites questions coloniales. Il n'y a pas plus de gloire à vaincre des peuples qui se défendent avec des sagaïes et des fusils de traite, qu'il n'y a de honte à quitter un pays parce qu'il est trop malsain pour qu'on puisse y vivre. La seule

chose que l'honneur national exige impérieusement, c'est qu'on reste fidèle aux engagemens qu'on a contractés; c'est pour cela qu'il ne faut pas les prendre à la légère. Nous ne pouvons pas abandonner nos anciennes possessions. Elles nous sont unies par un passé qui fut glorieux et prospère, par des dangers courus en commun; ce sont là des liens qu'on ne brise pas. La mère patrie se doit surtout à ses enfans malheureux. Il ne nous est pas permis davantage de nous retirer des pays dans lesquels nous nous sommes récemment implantés, parce que nous nous y avons contracté des engagemens et signé des traités qui nous enchaînent. Nous ne pouvons pas, sans manquer à la parole de la France, abandonner des populations qui ont eu confiance en elle à la vengeance de leurs ennemis. Nous n'avons pas de ces choses-là dans notre histoire. On y trouve bien des légèretés, bien des erreurs, parfois même des fautes, mais on n'y voit ni trahisons ni infamies : ne commençons pas, et à défaut d'une situation plus prospère léguons au moins à nos enfans un passé dont ils n'aient pas à rougir. C'est encore le plus bel héritage qu'un père puisse laisser à ses fils, une génération à celle qui lui succède.

Pour conduire nos affaires coloniales avec cette prudence et cette habileté, il faudrait d'abord les bien connaître. Elles sont délicates, compliquées; elles exigent une étude approfondie de toutes les questions économiques et commerciales, jointe à l'expérience personnelle de la vie des colonies; à la notion parfaite du passé et des intérêts de chacune d'elles. Les administrateurs qui réunissent ces conditions sont rares. On en trouvait pourtant autrefois, lorsqu'on savait les choisir en dehors de la politique et qu'on les maintenait à leur poste pendant une longue suite d'années. Aujourd'hui, on place à la tête de cet important service des hommes d'état éminens sans doute, mais absolument étrangers aux intérêts dont ils prennent la charge. Ils n'ont pas le loisir de se familiariser avec eux, parce qu'ils ne font que passer à la direction des colonies. « On s'y arrête si peu, me disait récemment l'un d'eux, qu'on n'a pas le temps de recevoir de réponse aux lettres qu'on a écrites en arrivant. » Un pareil état de choses explique la façon dont nos intérêts coloniaux sont gérés; mais, s'il se prolongeait, il ne tarderait pas à les compromettre d'une manière définitive. Il n'est que temps de revenir aux erremens du passé, de remettre la direction de nos affaire d'outre-mer à ceux qui en ont fait une étude sérieuse et de les y laisser à poste fixe, en les plaçant en dehors du courant de la politique, à l'abri de ses secousses et de ses fluctuations.

JULES ROCHARD.

L'ABDICATION

DU

PRINCE ALEXANDRE DE BULGARIE

Si les marques d'une sympathie aussi bruyante que sincère peuvent consoler un prince de la perte de son trône, le prince Alexandre de Bulgarie a dû trouver quelque adoucissement à sa disgrâce dans les témoignages qui lui ont été prodigués non-seulement par ses anciens sujets, mais en Autriche, en Hongrie, en Allemagne, en Italie, en Angleterre. Le héros de Slivnitza avait su se recommander à l'estime de l'Europe et à l'affection de son peuple par ses hauts faits dans la guerre serbo-bulgare. Au moment où ses affaires semblaient désespérées, quand les Serbes étaient près d'entrer à Sofia, capitale trop excentrique, trop rapprochée d'une frontière dangereuse, son courage, sa résolution, ses talens militaires avaient rétabli sa fortune. On l'avait vu refouler l'invasion, poursuivre chaudement l'envahisseur, et les grandes puissances avaient dû intervenir pour arrêter ce jeune vainqueur qui semblait prendre la route de Belgrade, et pour l'obliger à remettre l'épée au fourreau. Il avait montré dans ces conjonctures périlleuses tout ce que vaut, tout ce que peut un homme de cœur, qui a pris de bonnes leçons et étudié la guerre à Potsdam.

Il était tout naturel d'imaginer qu'un prince qui avait si bien mérité de sa patrie d'adoption, et dont l'Europe avait consacré les succès en le nommant pour cinq ans gouverneur général de la Roumélie orientale, pouvait compter à l'avenir sur le dévoûment empressé des Bulgares, qu'il ne lui restait plus qu'à se marier, par les soins obligeans

de la reine d'Angleterre, pour enraciner à jamais la dynastie des Battenberg dans cette petite principauté transformée par lui en Grande-Bulgarie. On fut bien étonné d'apprendre que quelques-uns de ces soldats qu'il avait conduits à la victoire venaient de le détrôner nuitamment, le pistolet sur la gorge, et de l'expédier à la frontière comme un vil malfaiteur. Dans ces cruelles extrémités, il s'est souvenu de ce qu'il devait à son rang et à son passé; il ne s'est point abandonné. On l'a vu rentrer dans ses états en triomphateur, s'y faire acclamer par les populations, et, après avoir démontré à la galerie que les Bulgares lui étaient demeurés fidèles, abdiquer volontairement, s'immolant à la paix de l'Europe et à la sûreté de ses sujets. Il n'est pas indifférent de tomber bien ou mal. Le prince Alexandre est bien tombé, et l'accueil que, d'étape en étape, il a reçu tout du long de son voyage, des rives du Danube jusqu'à Darmstadt, lui a prouvé qu'on le considérait comme la victime d'une noire intrigue, comme un prince digne d'un meilleur sort, qui, en perdant sa couronne, avait su sauver son honneur et la moitié au moins de sa fierté.

On peut avoir du cœur et un mérite rare, et n'être pas un politique. Quand on se charge de gouverner un pays et qu'on n'a pas le sens politique, les bonnes intentions, la fierté, le goût des entreprises, la générosité du courage sont des dons inutiles ou pernicieux; on ne fait rien qui ne tourne à mal, on se perd par ses qualités mêmes. Le prince Alexandre prétend que ce qui lui avait attiré les ressentimens de l'artificieuse et vindicative Russie, ce n'était pas sa personne, c'était sa fonction, que tout prince de Bulgarie, fût-il un ange tombé du ciel, finira comme lui. Mais la politique consiste précisément à avoir l'esprit de la fonction qu'on remplit, et longtemps encore les petits souverains de la péninsule du Balkan seront tenus de mettre beaucoup de réserve dans leurs discours et dans leurs actions. De toutes les vertus qu'ils pourraient pratiquer, la modestie est celle qui leur rapportera le plus de profit; c'est la vertu vraiment préservatrice, qui sauve des accidens et conjure les dangers. On a dit qu'il faut risquer ou se cacher. Un prince de Bulgarie aurait tort de trop risquer; quand il posséderait toutes les qualités d'un paladin, s'il n'y joint pas l'humilité de la violette qui se dérobe à sa gloire, tôt ou tard il se laissera prendre dans un piège, et le Balkan est plein de chausse-trapes. Un homme d'état serbe disait, en 1883, à un Français fort distingué, qui a écrit, sous le pseudonyme d'Erdic, un livre important sur la Bulgarie, que la politique des petits peuples jougoslaves ne peut être qu'une politique expectante, qu'ils sont condamnés à une prudence de toutes les heures, qu'ils devraient borner leurs prétentions à vivre le plus possible de leur vie propre sans heurter violemment personne, sans soulever des questions intempestives, attendant de l'avenir et du destin la solution du grand problème que

leur faiblesse est impuissante à résoudre, « et s'abstenant avec soin de jouer le rôle d'allumette. » On ne saurait prendre trop de précautions quand on vit près d'une poudrière et qu'on n'a aucun intérêt à la faire sauter.

Les diplomates instruits des affaires de la Bulgarie n'avaient pas attendu les événemens pour annoncer que le prince Alexandre aurait de la peine à se maintenir, qu'il avait trop de goût pour les entreprises, pour les actions d'éclat, qu'il ne saurait pas maîtriser l'inquiétude de son esprit, qu'il commettrait des imprudences. L'un de ces diplomates clairvoyans écrivait à M. de Laveleye : « Il ne suffit pas d'être lieutenant dans l'armée prussienne pour savoir gouverner les peuples, alors qu'on n'a que vingt et un ans et qu'on ne rêve que palais fastueux, armées formidables, décorations et alliances européennes. Toujours la fable de l'astronome qui finit par tomber dans le puits à force de contempler les astres! Autre chose est Berlin et autre chose Sofia. Le prince Alexandre est un charmant homme, mais lorsqu'il débarqua en Bulgarie, il n'avait pas la moindre notion de ce que c'est que gouverner. » Ce même diplomate ajoutait : « Qu'on ne regrette pas de ne pouvoir entendre à Sofia le *Lohengrin* et la *Tétralogie!* Quand on a de pareils goûts, on reste à Berlin ou à Darmstadt, et on ne se mêle pas de vouloir gouverner les Bulgares (1). » Qu'ils s'appellent Alexandre Ier ou Louis II, roi de Bavière, la musique de l'avenir semble porter malheur aux princes qui la préfèrent à toute autre. Quand on n'est qu'un souverain d'arrière-plan, condamné à vivre dans la dépendance des puissans de la terre, mieux vaudrait prendre son plaisir à jouer sur un vulgaire clavecin quelques petites sonatines dans le vieux style. « Fais-toi petit! » disent les mandarins chinois. Leur vieille sagesse leur a révélé depuis longtemps tous les maux qu'attirent sur les hommes l'ambition de faire grand et la fureur de se montrer.

Quand le prince Alexandre se fut installé à Sofia, quand il eut visité sa maison et fait le tour de sa métairie, il regretta, paraît-il, d'avoir accepté trop facilement la mission dont l'Europe l'avait chargé. On l'appelait à régner sur un petit peuple dont on a vanté plus d'une fois la douceur, l'honnêteté, les habitudes laborieuses et réglées, la vaillance opiniâtre au travail. Mais ce peuple, vêtu de peaux de mouton et chaussé d'espadrilles en cuir de chèvre, est connu aussi pour son esprit d'économie qui dégénère souvent en avarice, pour son attachement excessif à ses petits écus péniblement amassés, pour sa défiance à l'endroit de tous les collecteurs d'impôts, pour la curiosité chagrine avec laquelle il s'informe de ce qu'on peut bien faire de ses piastres, dont il ne se dessaisit qu'à bon escient. Le prince Alexandre se plai-

(1) *La Péninsule des Balkans*, par M. Émile de Laveleye. Paris; Félix Alcan, 1886. Tome II, pages 145-152.

gnit plus d'une fois qu'ayant en abondance la viande et la volaille, ses sujets se contentaient de pain cuit sous la cendre et d'oignons. Il se promit de les rendre carnivores et un peu plus dépensiers, et, pour les encourager par son exemple, il construisit de belles casernes, un palais, qui a coûté 3 millions 1/2. On ne sait ce que les Bulgares en pensèrent; ils ne disent pas toujours ce qu'ils pensent.

En traversant les champs labourés de la Bulgarie, on aperçoit de place en place, posés sur les sillons, de grands vautours fauves qui semblent y faire sentinelle et qui, sans se déranger, regardent passer le voyageur avec un flegme insolent. Ces vautours sont le symbole des politiciens de toute couleur qui, dans les états des Balkans, ne s'occupent des affaires publiques que pour y chercher leur proie. Dans toutes les provinces qui composèrent autrefois l'empire de Byzance, les gouvernés sont honnêtes, les gouvernans le sont moins. Conservateurs ou libéraux, quel que soit leur programme, tous les partis qui se disputent l'honneur d'administrer la Bulgarie sont avides de places, d'emplois lucratifs, de gros traitemens. Le prince Alexandre goûtait médiocrement la plupart de ses ministres et il affectait de les regarder de haut, de les tenir à distance, de leur prouver par ses procédés le peu d'estime qu'il faisait de leur vertu. Mais ce qui le contrariait le plus, c'était la constitution qu'on lui avait imposée et qui de toutes les constitutions imaginables, était assurément la plus constitutionnelle, la plus outrageusement libérale. Il ne tarda pas à la prendre en dégoût, il résolut de s'en débarrasser. En 1881, il faisait un coup d'état, et, comme cela se pratique en pareil cas, il convoquait une grande assemblée nationale dont la complaisance lui était assurée et qui, à sa demande, l'investit de pouvoirs extraordinaires pour sept ans.

Si quelque chose peut excuser ou justifier un coup d'état, c'est l'usage qu'on en fait, l'heureux et utile parti qu'on en tire. Le prince Alexandre n'a su que faire du sien, et son omnipotence, plus apparente que réelle, ne lui a servi qu'à fournir des prétextes aux criailleries de l'opposition. Au surplus, il n'avait pas senti qu'en supprimant sa charte, il se privait d'un point d'appui, d'un secours. Quand le roi Léopold voyageait en Allemagne, il s'amusait quelquefois à déclamer sous le manteau de la cheminée contre *ces satanées petites constitutions* qui sont si incommodes pour les souverains; mais, soucieux de ses vrais intérêts, dès qu'il rentrait à Bruxelles, il redevenait sans effort le plus parlementaire de tous les rois. Le tout-puissant chancelier de l'empire allemand a maudit plus d'une fois son parlement, contre lequel il bataille sans cesse et qui lui cause beaucoup de chagrins. Il n'a jamais tenté de s'en défaire, certain qu'il est de trouver l'occasion de s'en servir. Il se réserve le droit de répondre à tel ministre étranger qui réclame de lui une concession ou une garantie : « S'il ne tenait qu'à moi, nous serions

bientôt d'accord; mais il est des choses que je ne ferai jamais accepter à mon parlement; si je vous cédais sur ce point, il ne me le pardonnerait jamais. »

C'est surtout dans les petits états du Balkan, exposés à tant d'ingérences indiscrètes et tyranniques, qu'un souverain doit tenir à rejeter sur une assemblée la responsabilité de ses résistances et de ses refus : « Ce que ces nouveaux petits princes d'Orient ne semblent pas comprendre, écrivait le diplomate cité par M. de Laveleye, c'est qu'une constitution, si elle gêne quelque peu leurs mouvemens à l'intérieur, est cependant leur plus grande sauvegarde contre l'intrusion de puissans et envahissans voisins dans leurs affaires. Quand un prince est omnipotent chez lui, que peut-il dire au représentant de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Russie ou de la Porte qui vient demander plus ou moins impérieusement une faveur ou un service ou soutenir la revendication d'un prétendu droit? Au contraire, quand on a une bonne petite constitution par devers soi, on répond, les larmes dans la voix : « Bien fâché, mais ce n'est pas de mon ressort! Vous savez qu'on a limité mes pouvoirs; voyez le ministre des affaires étrangères, le parlement. » Le prince Alexandre, qui devait fuir comme la peste les responsabilités apparentes, a paru s'appliquer à les rechercher; il a pris plaisir à se découvrir, à s'exposer, il a abattu de ses mains ses défenses naturelles. Il n'avait pas l'esprit assez politique pour savoir s'appuyer sur ce qui lui résistait et se servir de ce qui le gênait.

Il a commis une imprudence plus dangereuse encore en s'abandonnant à ses généreuses ambitions, en oubliant ses origines et le sang russe qui avait coulé en abondance sur les champs de bataille de la Bulgarie et de la Roumélie. Il ne s'est pas dit que, pour posséder longtemps en paix un trône qui avait coûté si cher, il était tenu de ménager les intérêts et l'ombrageux orgueil de son auguste protecteur lequel avait cru trouver dans un cadet de Darmstadt le docile instrument de ses desseins. Il aspirait à un rôle plus glorieux que celui de protégé de la Russie; il a voulu être un vrai prince de Bulgarie, il a pensé que la reconnaissance de son peuple serait la meilleure garantie de son pouvoir et de son avenir; il a cherché à rétablir sa popularité, compromise par ses coups de tête, en déclarant bien haut que les Bulgares avaient le droit de s'appartenir. Il a oublié que l'ingratitude n'est permise qu'aux forts.

Certains publicistes de grand mérite, animés des plus nobles sentimens et qui sacrifient volontiers la politique à la philanthropie, estiment que les petits peuples récemment émancipés doivent s'opposer résolument à toute ingérence de l'étranger dans leurs affaires intérieures, que donner et retenir ne vaut, qu'une grande puissance qui affranchit des populations opprimées est tenue de respecter religieusement leur indépendance et leurs droits, qu'elle aurait grand tort de

leur imposer sa tutelle, qu'il lui est permis de protéger, de conseiller, qu'il lui est interdit d'ordonner ou d'intriguer. C'est parler d'or; mais, si respectables que soient les principes, on les respecte peu, ils ne trouvent dans le train ordinaire des choses de ce monde qu'un champ d'application fort limité, et les peuples doivent régler leur conduite moins sur ce qu'ils désirent que sur ce qu'ils peuvent; ils s'exposent à de graves accidens quand ils exigent de leurs bienfaiteurs un désintéressement évangélique et des vertus surhumaines.

Nous lisons dans de charmantes notes de voyage, encore inédites, que M. Erdic a bien voulu nous communiquer, que lorsqu'il parcourait la belle vallée de la Morava, sa mauvaise fortune lui donna pour postillon un petit boiteux au masque énergique, mélomane redoutable, qui croyait que la musique est un remède à tous les maux et l'infaillible moyen de sortir sans encombre d'un mauvais pas. Apercevait-il sur la route une voiture venant à sa rencontre, il saisissait impétueusement son petit cor et sonnait une fanfare autoritaire. Si les voitures ne s'écartaient pas, au lieu de quitter son instrument pour gouverner ses rênes, il s'acharnait à sonner, laissant à ses bêtes le soin d'éviter l'abordage comme elles pourraient. Ce fut le troisième cheval, placé en serre-file, qui eut le plus à pâtir de l'aventure; les roues d'une charrette accrochèrent son harnais, qui se rompit et lui laboura le flanc. L'enragé postillon s'empressa de jouer une valse pour raccommoder le harnais, un galop pour raccommoder le cheval, après quoi on repartit à fond de train. Les éminens philanthropes qui se flattent d'arranger les affaires humaines en invoquant les principes sont, eux aussi, des mélomanes qui attribuent trop d'influence à leur musique. Une valse n'a jamais raccommodé un cheval, une déclaration de principes n'a jamais réparé les affaires d'un petit peuple lorsque, voulant ne se souvenir que de ses droits, il oublie ses périls et ses fatales dépendances.

Ce n'est pas seulement au désir de se gagner le cœur de ses sujets qu'a cédé le prince Alexandre; il a ouvert une oreille trop complaisante aux suggestions, aux encouragemens d'une grande puissance qui fait métier d'exciter les peuples à revendiquer leurs droits, sans croire pour cela contracter aucun engagement de les secourir à l'heure des embarras et des détresses. L'Angleterre trouvait un immense avantage à réunir les deux Bulgaries sous la main d'un prince possédant à un haut degré l'indépendance du cœur, avide de s'affranchir de la tutelle moscovite, commandant à 50,000 hommes et pouvant mettre à sa disposition, dans le cas d'une guerre avec la Russie, les ports de Varna et de Bourgas. Entraîné par ses conseils intéressés, le prince Alexandre a tout osé. La Russie répétait sans cesse aux Bulgares qu'elle seule pouvait les agrandir et créer la Grande-Bulgarie. Il a entrepris de la créer lui tout seul, sans la Russie et contre la Russie.

Plus d'un homme d'état, étonné de son audace, pensait que non-seulement il avait obtenu de l'Angleterre des garanties d'assistance effective, mais qu'il s'était assuré aussi de l'appui secret de l'Autriche et de l'Allemagne. Il n'en était rien; le jour où la Russie a réglé ses comptes avec lui, il s'est trouvé seul, sans protecteurs, sans alliés, simple prince de Bulgarie révolté contre son patron, et le dénoûment d'une lutte si inégale ne pouvait être douteux pour personne. M. Thiers disait un jour que les politiques devraient prendre exemple sur le perroquet, lequel ne lâche jamais l'échelon où se cramponnent ses ongles crochus, sans qu'au préalable il en ait saisi un autre avec son bec, qui lui sert de troisième patte, et qu'il se soit bien assuré qu'il le tient solidement. Le prince Alexandre de Battenberg n'a pas eu la sagesse du perroquet. Peut-être est-il en train de l'acquérir : il se montrera plus circonspect si jamais quelque caprice de la changeante fortune lui rouvre les portes de la Bulgarie.

La politique chevaleresque des nationalités, préconisée aujourd'hui encore par plus d'un Français dont la mémoire est courte, a ceci de fâcheux que tôt ou tard elle condamne les émancipateurs aux inconséquences ou aux hypocrisies et leurs obligés à la méconnaissance des services reçus. On ne peut en vouloir beaucoup à la Russie d'avoir décidé qu'elle ne ferait point un métier de dupe, qu'elle toucherait le prix de ses immenses sacrifices en enchaînant les petits peuples du Balkan à ses intérêts et en châtiant leurs infidélités. Pour arriver à ses fins, elle a exploité avec art leurs rivalités et leurs âpres jalousies. Assurément il est permis de désirer qu'ils s'appartiennent à eux-mêmes et que, pour résister aux pressions étrangères, ils se réunissent en faisceau, qu'ils se constituent en confédération. On les y engage, on leur cite l'esclave de Phrygie et son apologue, on leur représente que « toute puissance est faible à moins que d'être unie. » On leur dit : « Soyez joints, mes enfans; que l'amour vous accorde ! » Mais comme les trois frères de la fable, ils ont hérité d'un bien fort mêlé d'affaires, et ils ne s'entendent sur rien :

L'un veut s'accommoder, l'autre n'en veut rien faire.

Serbes, Bulgares, Roumains, Grecs, l'intérêt les sépare, l'ambition, l'envie les travaillent; chacun d'eux voit son mal dans le bien d'autrui et sa propre diminution dans l'agrandissement de son voisin. On leur dit encore : « Que la Suisse vous serve de modèle ! Elle est partagée entre trois races qui diffèrent d'esprit, de goûts et de mœurs, et les cantons qui la composent sont les uns fort petits, les autres beaucoup plus grands. Elle ne laisse pas de vivre dans la concorde et l'union, l'attachement à de communes institutions la maintient en paix. »

On oublie que la Suisse a été l'œuvre du temps et une œuvre presque aussi laborieuse que la création du royaume de France, qu'elle s'est faite pièce par pièce, morceau par morceau, canton par canton, que plus d'une fois elle a failli se défaire, qu'elle a traversé des crises, des guerres civiles, qu'il a fallu près de six siècles pour la bâtir à chaux et à ciment. On ne fabrique pas de parti-pris une Suisse, et l'Orient n'a jamais produit rien qui lui ressemble.

Ce ne sont pas seulement les jalousies internationales que la Russie exploite dans les provinces slaves détachées de l'empire ottoman; les cabales, les zizanies, les querelles des partis lui viennent aussi en aide. On n'a jamais vu de couvens de moines sans discordes, de ménages sans chipoteries et de principautés nouvellement fondées, où tout le monde se déclarât satisfait de son sort. Depuis le lieutenant ou le major, contant à qui veut l'entendre tous les passe-droits qu'on lui a faits, jusqu'au commerçant qui se plaint qu'un peuple trop économe ne fait pas aller le commerce, qu'il allait mieux du temps des Turcs et des officiers russes qui les ont remplacés, les mécontens abondent en Bulgarie, et il était aisé de prévoir que le jour où la Russie se déciderait à frapper un coup, ils se mettraient de son côté et lui offriraient leurs services. Il était facile de prévoir aussi que, sous peine d'abdiquer, elle ne supporterait pas longtemps la cuisante humiliation qu'on lui avait infligée, que tous les moyens lui seraient bons pour en finir avec une Grande-Bulgarie qui méprisait ses conseils et coquetait avec l'Angleterre. Elle annonça clairement son intention lorsqu'elle ne consentit à signer le traité consacrant la réunion personnelle de la Roumélie orientale à la Bulgarie qu'à la condition que le nom du prince Alexandre n'y figurerait point. Elle entendait ne s'engager qu'envers un prince de Bulgarie dont le nom resterait en blanc.

Les peuples les plus avisés, les plus subtils, les plus disposés à se mettre au-dessus de tout préjugé, ont leurs candeurs et leurs illusions. Ils répudient pour leur compte la politique de sentiment, mais ils croient aux sentimens des autres, et, capables de plus d'une ingratitude, ils se fient cependant à la reconnaissance de leurs obligés. Les Russes avaient rendu à l'Allemagne de si grands services, en 1870, et l'Allemagne les en avait remerciés avec tant d'éclat et d'ostentation, qu'ils faisaient fond sur sa gratitude. Ils se flattaient que par un juste retour elle se prêterait à leurs visées en Orient, qu'au besoin elle leur donnerait un coup d'épaule. L'événement a trompé leurs espérances, et, au congrès de Berlin, ils n'ont pas trouvé dans M. de Bismarck le concours empressé et la chaleur de sympathie qu'ils attendaient de lui. Il a aidé l'Angleterre à rogner leurs conquêtes, à mutiler le traité de San-Stephano, et ils en conçurent la plus vive, la plus aigre irritation. Dès lors, l'opinion se répandit en Europe qu'un

jour ou l'autre les deux puissans voisins auraient à en découdre. « Je n'ai pas rencontré en Orient un seul homme attentif, diplomate ou non, écrivait M. Erdic, en 1883, dans les curieuses notes de voyage que nous avons déjà citées, qui ne soit convaincu qu'il se produira, à un moment donné, entre l'Allemagne et la Russie un choc aussi fatalement inévitable que la chute du torrent entraîné par sa pente dans un gouffre prochain. Où que l'on frappe le sol, il rend un son de guerre. Peu importe la façon dont s'engagera le duel; peu importe qu'un coup de diplomatie découvre par intervalles au ciel troublé un coin de bleu. Il n'y a, dans ce flux et ce reflux apparent de la politique, pas autre chose que les hésitations de pontes à la veille de risquer une grosse partie, que les feintes d'adversaires qui cherchent, avant de s'étreindre, le point faible et la seconde favorable. »

Dans l'été de 1879, à plusieurs reprises, l'empereur Alexandre II avait tenu un langage si comminatoire aux ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche qu'on s'en émut à Berlin comme à Vienne. M. de Bismarck prescrivit à M. de Schweinitz de tout écouter sans jamais rien répliquer; le comte Andrassy donna les mêmes instructions à son ambassadeur, et le tsar, encouragé par ce silence, en vint à formuler nettement des menaces de guerre contre ses deux voisins. Puis, au mois d'août, après une nuit d'insomnie, il écrivit de sa main deux lettres, l'une à son oncle l'empereur Guillaume, l'autre à l'empereur François-Joseph. Ces deux lettres d'un style fiévreux étaient une sorte d'ultimatum où il annonçait la guerre dans le cas où on lui refuserait toute satisfaction. L'empereur Guillaume, en recevant la sienne, ressentit une vive émotion. C'était le temps où la presse russe jetait feu et flammes contre l'ingrate Allemagne, où le général Chanzy était admis à visiter les forts des provinces baltiques, où le prince Gortchakof nous prodiguait les encouragemens.

L'empereur Guillaume, qui aimait beaucoup son neveu, s'occupa aussitôt de le calmer, de l'adoucir. Il lui demanda une entrevue; on se vit à Alexandrowo. Mais M. de Bismarck, qui, en matière de médecine politique, ne croit pas beaucoup à l'efficacité des émolliens, résolut de se rendre à Vienne pour y conclure avec l'Autriche, en vue de certaines éventualités, un accord écrit, rédigé en double et pouvant tenir lieu d'un traité formel. On jugea bon d'en donner connaissance au cabinet russe. Il y eut, paraît-il, à ce sujet un débat presque violent entre M. de Bismarck et l'empereur, qui craignait que cette notification ne fût regardée à Saint-Pétersbourg comme une provocation offensante. Il refusa durant plusieurs jours son consentement. Le chancelier recourut aux grands moyens et donna sa démission ; l'empereur se déclara prêt à abdiquer, mais on finit par s'entendre. La notification se fit, et peu après, les journaux russes recevaient l'ordre

de s'abstenir de toute attaque contre l'Autriche et l'empire allemand; le grand-duc héritier, accompagné de la grande-duchesse, sa femme, prenait la route de Berlin, et M. de Bismarck disait : « L'ours de combat rentre ses griffes en voyant debout les dogues de garde. »

M. de Bismarck est intéressé à gagner du temps, à retarder indéfiniment la solution de la question d'Orient. Tant qu'elle n'est pas résolue, il dispose des destinées, il est le courtier nécessaire, l'arbitre inévitable entre l'Autriche et la Russie. L'accord qu'il avait conclu à Vienne et qu'il vient de renouveler doit lui servir à inquiéter la Russie, à l'enrayer dans son action. Il s'en sert aussi pour tenir l'Autriche, pour l'empêcher de pourvoir elle-même à ses intérêts en s'arrangeant directement avec les Russes. Au mois de novembre 1879, il disait à un diplomate français : « Au moment même de l'entrevue d'Alexandrowo, la Russie n'ayant eu qu'un médiocre succès dans ses tentatives auprès de vous et exaspérée de nous voir appuyer l'Autriche, a essayé de la détacher de notre alliance par l'appât de Salonique. Elle lui a proposé un partage de la Turquie d'Europe, Constantinople à l'une, Salonique à l'autre, et un traité d'alliance offensive et défensive contre nous ou l'Angleterre, selon les cas, comme sanction de tout l'arrangement. J'ai été prévenu à Gastein de cette manœuvre et elle m'a décidé à hâter mon départ pour Vienne. Je ne craignais pas que l'Autriche se laissât prendre au piège; mais, en politique, je crois toujours à votre vieux proverbe que deux sûretés valent mieux qu'une. »

Il est des situations où certaines conduites s'imposent : l'empereur Alexandre III a hérité et des souvenirs et de la politique de son père. Il a peu de goût pour la France républicaine et pour les hommes qui la gouvernent. Il considère M. de Bismarck comme le type le plus achevé des grands ministres qui font prospérer les monarchies. S'il avait le choix, il serait charmé de s'entendre avec lui, de devoir son bonheur à l'amitié complaisante de l'Allemagne. Mais quand M. de Bismarck résiste ou se dérobe, la Russie se souvient de nous, et quelque journal de Moscou ou quelque colonel au parler libre s'empresse de déclarer à l'univers que c'est sur les bords de la Seine qu'elle trouvera l'allié dont elle a besoin pour accomplir ses grands desseins. Ainsi en usait jadis le grand Frédéric quand il hésitait encore s'il lierait partie avec les puissances maritimes ou avec la France pour s'assurer la possession de la Silésie. Le comte Truchsess, qu'il envoyait à la cour de Hanovre complimenter le roi d'Angleterre, avait l'ordre « d'affecter devant les ministres ou les créatures françaises beaucoup de cordialité avec les ministres anglais quand même il y en aurait très peu. » D'autre part, il faisait dire aux Anglais que son envoyé extraordinaire à Versailles, le colonel Camas, qui n'avait qu'un bras, « était un de ses intimes, possédait toute sa confiance et que ce

manchot n'était pas allé en France pour y enfiler des perles. » — « Si nous n'avançons point, écrivait-il, il ne nous reste qu'à les amuser. Voyez si la jalousie ne serait pas un ressort capable de les faire agir en notre faveur; mettez en mouvement toutes les machines de la rhétorique. » C'est ce qu'un spirituel diplomate appelait la politique des cantharides, et il faut convenir qu'en 1886 la Russie en a retiré beaucoup plus de profit qu'en 1879.

Durant ces sept dernières années, l'état du ciel et la conjonction des astres ont changé, et les tireurs d'horoscopes ont dû reviser leurs calculs. Il y a sept ans, la France avait accueilli froidement les insinuations du prince Gortchakof, et M. de Bismarck chargeait le prince de Hohenlohe de remercier M. Waddington de son attitude loyale, du précieux service que le cabinet français venait de rendre aux gouvernemens pacifiques dont l'office est de veiller sans relâche sur le repos de l'Europe. La France cherchait alors sa sûreté dans l'entente cordiale avec l'Angleterre, qui se faisait un devoir de ménager nos intérêts. M. Waddington et le marquis de Salisbury conféraient à Dieppe, et M. de Bismarck disait à ce sujet : « Votre alliance avec l'Angleterre est à mes yeux un gage essentiel de notre tranquillité à tous. La France, appuyée sur l'Angleterre, n'a rien à craindre pour sa sécurité; l'Angleterre la contient, la préserve des entreprises hasardeuses, et, à son tour, elle contient l'Angleterre, qui pourrait se laisser entraîner dans la voie des aventures si elle se trouvait isolée. L'alliance austro-allemande, l'alliance franco-anglaise, les bons rapports entre ces deux groupes, voilà le meilleur avertissement que nous puissions donner aux brouillons et la garantie la plus solide du maintien de la paix européenne. » Mais depuis lors, l'Angleterre a fait ses réflexions, elle a changé d'objectif, elle refuse de prendre en Orient des mesures conservatoires, elle se soucie moins du salut de l'empire ottoman que de s'assurer la part du lion dans ses dépouilles. Elle abandonnera, s'il le faut, Constantinople à la Russie; elle ne pense qu'aux Indes et, renonçant à ménager nos intérêts, c'est à l'Égypte qu'elle en a.

Quand M. de Bismarck eut acquis la certitude que l'Angleterre n'interviendrait en Bulgarie que par une politique d'intrigue, mais qu'elle était résolue à n'y point payer de sa personne, qu'elle se désintéressait plus qu'à moitié du sort d'un prince dont elle avait longtemps chauffé les ambitions et qu'elle n'était pas disposée à lui sacrifier les os d'un seul fusilier cipaye, le chancelier prit son parti de s'arranger avec la Russie, de lui rendre la main. On se rappelle que, pendant plusieurs semaines, M. de Giers erra comme une comète sur les confins de l'empire allemand, se plaignant des perpétuels obstacles que le mariage de sa fille apportait à sa rencontre avec M. de Bismarck. On se disait : « Se verront-ils? ne se verront-ils pas? » Ils ont fini par se

voir. Le chancelier russe avait laissé au chancelier allemand le temps de causer à Gastein avec l'Autriche, de la décider à sacrifier le prince de Bulgarie en le livrant au hasard des événemens et aux implacables rancunes de son grand ennemi. C'était à lui de se maintenir sur son trône, personne ne se chargeait de l'y remettre. Autres temps, autres pratiques : en 1879, M. de Bismarck blâmait sévèrement l'excessive condescendance qu'avait montrée son auguste maître en allant à Alexandrowo; en 1886, il est allé lui-même à Franzensbad pour y trouver la Russie et lui donner carte blanche. Sans doute il a dit à M. de Giers, comme Pilate : « Je ne trouve en cet homme point de faute, et je suis innocent du sort de ce juste; cela vous regarde. » Durant quarante-huit heures, les Autrichiens et les Hongrois avaient craint que ce juste, victime d'une conspiration nocturne, ne fût en route pour la Sibérie. A quoi bon? On savait, à Saint-Pétersbourg, que, s'il rentrait en Bulgarie, il n'y pourrait rester, et quelle meilleure vengeance pouvait-on tirer de lui que de lui montrer à quel point l'Europe l'avait abandonné et de lui faire savourer toute l'amertume de son délaissement?

Cette catastrophe produisit en Allemagne une vive et douloureuse sensation. Les Allemands considéraient le prince Alexandre comme un des leurs; ils ne pouvaient oublier sa naissance et qu'il avait appris à Potsdam le métier de soldat, qu'il était général-major prussien à la suite du régiment des gardes du corps. Il leur paraissait aussi que ce jeune prince, dont ils avaient admiré la bravoure, méritait une meilleure fortune, qu'il n'avait rien fait pour s'aliéner les bonnes grâces de M. de Bismarck, et ils s'étonnaient que ce grand politique abandonnât ainsi ses protégés aux rancunes moscovites. Alors la presse officieuse, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, la *Gazette de Cologne*, le prirent de très haut avec la nation et lui expliquèrent qu'elle manquait de sens et de jugement, que la politique de sentiment est une niaiserie, qu'un peuple qui connaît ses devoirs ne s'échauffe et ne s'indigne jamais sans en avoir demandé la permission à ses maîtres, qu'il y a à Berlin un bureau d'enthousiasme et d'indignation où l'on peut se procurer à peu de frais tous les renseignemens désirables. On ajoutait que l'abdication du prince Alexandre était le meilleur moyen de conjurer le danger d'une alliance franco-russe, que tout véritable patriote allemand qui n'était pas un progressiste ou un ultramontain devait se réjouir de cet événement heureux et profiter de cette occasion pour admirer une fois de plus la sagesse du chancelier et de ses combinaisons : *Noli turbare circulos meos.*

M. de Bismarck, qui de la caresse à l'ironie et de l'ironie au défi superbe, possède à un si haut degré toutes les nuances de la parole humaine, n'a pas réussi à faire école, et ses journalistes le servent mal.

Les journaux officieux de Berlin et de Cologne signifièrent ses volontés à l'Allemagne sur ce ton de valetaille insolente dont ils ne se départent jamais, et l'Allemagne goûta peu leurs hautaines réprimandes. — « Quelle est votre morale politique? leur a-t-on répondu; sied-il à des feuilles monarchistes d'applaudir à un complot militaire, à la dépossession d'un prince par ses soldats révoltés? Vous affirmez que c'était le seul moyen de sauver la paix de l'Europe. Qui sommes-nous donc? et que faisons-nous de notre prépondérance? Si la Russie vous paraît si dangereuse, pourquoi l'avoir mécontentée au congrès de Berlin, et à quoi pensiez-vous de soutenir contre elle la Turquie, quand vous prétendez n'avoir point d'intérêts à défendre dans la péninsule du Balkan? Au surplus, quel profit tirons-nous de notre alliance avec l'Autriche, dont vous faites tant de bruit? De quoi sert-elle à l'Autriche, qui se plaint d'être sacrifiée par vous? De quoi nous sert-elle à nous-mêmes, si après l'avoir renouvelée avant-hier, vous en êtes réduits à une politique de complaisance pour la Russie? » On avait vu depuis longtemps la presse allemande critiquer la politique intérieure du chancelier, mettre en doute son génie financier et administratif, s'attaquer à ses douanes, à son socialisme d'état; pour la première fois, on la vit discuter avec acrimonie sa politique étrangère, lui reprocher les incertitudes, les inconséquences de sa conduite, se demander si le grand homme qui répond à l'Allemagne de sa sûreté es aussi infaillible qu'on l'avait pensé jusqu'alors.

La presse officieuse s'est tirée d'embarras en s'en prenant à nous; c'est toujours par là qu'elle commence lorsqu'elle a des chagrins, et c'est par là qu'elle finit. La *Gazette de Cologne* a bien voulu nous avertir que le chancelier saurait déjouer nos manœuvres et réduire à néant nos desseins pervers. Sûrement ce n'est pas là ce qu'on l'a chargée de nous dire. Cette feuille honnête et polie sait d'ailleurs à quoi s'en tenir sur nos prétendues manœuvres; elle ne peut ignorer que la forme de nos institutions nous interdit la politique agressive et intrigante, que nos hommes d'état sont trop prudens pour jouer avec la paix de l'Europe, que si la France se sent assez forte pour mépriser les menaces, les insolences et les insolens, elle est trop sage pour s'occuper d'autre chose que de la défense de ses intérêts, qu'elle n'ira pas chercher la vague, qu'elle attendra patiemment que la vague vienne la chercher. La France n'a aucun marché à proposer à personne; mais est-il de son devoir de tenir à distance ceux qui désirent lui parler, et peut-elle empêcher qu'on ne sache où elle demeure?

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LA PHILOSOPHIE DE SCHOPENHAUER.

Un amateur de philosophie, M. J.-A. Cantacuzène, à qui nous étions déjà redevables d'une traduction de *la Quadruple racine du principe de raison suffisante* et des *Aphorismes sur la sagesse dans la vie*, vient de publier à Leipsig, Paris et Bucharest, la première traduction française du *Monde comme volonté et comme représentation*. C'est le titre, personne aujourd'hui ne l'ignore, du grand ouvrage de Schopenhauer, l'ouvrage capital, son *Discours de la méthode*, son *Éthique* à la fois et sa *Critique de la raison pure*, le livre unique, dont ses autres écrits ne sont à vrai dire que le complément, le commentaire ou le développement. L'occasion est donc favorable à reparler du philosophe. Puisqu'il se pourrait bien que Schopenhauer fût un jour, avec Darwin, l'homme dont les idées auront exercé sur cette fin de siècle la plus profonde influence, nous ne saurions d'ailleurs être trop curieux de le bien connaître. Et, d'une manière générale, — c'est-à-dire en faisant les exceptions qu'il faut faire, — on l'a traité si légèrement en France que nous lui devons au moins quelque réparation.

C'est surtout comme pessimiste que Schopenhauer est connu parmi nous, c'est comme pessimiste que ses disciples le suivent ou que ses adversaires le combattent, et c'est au pessimisme que l'on croit adresser les coups que l'on lui porte. Cependant je ne parlerai ni principalement ni d'abord du pessimisme de Schopenhauer, et cela pour plusieurs

raisons, dont voici les plus fortes. En premier lieu, si Schopenhauer est un pessimiste, et un pessimiste sincère, il n'est ni le premier, ni le plus original, par conséquent, ni même le plus éloquent. Quelques accens qu'il ait trouvés pour maudire l'existence, de quelques traits forts et profonds qu'il ait marqué « les douleurs du monde » ou « la misère de l'homme, » Leopardi, dans ce siècle même, Swift au XVIIIe, ou Pascal avant eux, sans remonter plus haut dans l'histoire, en ont trouvé bien d'autres que Schopenhauer. Et, ni dans *le Monde comme volonté et comme représentation*, ni dans les *Parerga et Paralipomena*, je ne vois rien, ou peu de chose, pour la sincérité de la plainte ou l'amertume de la dérision, pour la violence de l'invective ou l'âpreté de l'ironie, qui soit comparable à telles pages des *Voyages de Gulliver* ou à certains fragmens des *Pensées*. En second lieu, je n'admets pas, comme le veulent pour lui ses disciples, comme il en a lui-même plusieurs fois affecté la prétention, que Schopenhauer ait le premier systématisé le pessimisme, et encore bien moins qu'il lui ait donné ce que l'on appelle une base métaphysique. Dirai-je que son pessimisme est extérieur ou excentrique à sa métaphysique? trop facile à en détacher? entièrement et absolument indépendant de son système? On peut prouver du moins qu'il n'en fait pas partie constitutive. J'ajoute que, si peut-être, avant qu'on eût tracé de cercle, tous les rayons étaient égaux, avant qu'il y eût des hommes, il ne pouvait y avoir de jugement sur la vie; elle n'était ni mauvaise ni bonne, elle *n'était* pas; et ceci revient à dire que le pessimisme ne saurait avoir de base métaphysique, n'étant et ne pouvant être qu'un jugement sur la vie. Enfin, puisque l'on s'autorise du pessimisme de Schopenhauer pour refuser d'étudier de plus près son système, je tiens à montrer que son originalité véritable et durable est ailleurs. En même temps qu'un pessimiste, Schopenhauer est autre chose; son pessimisme, en servant sa fortune, a masqué sa valeur; et c'est pourquoi je ne prendrai point Schopenhauer par son pessimisme.

Ce que j'aime d'abord de sa philosophie, c'en est ce qu'il appelait lui-même le caractère *expérimental :* on dirait *réaliste*, et on dirait mieux, si ce malheureux mot, en philosophie comme ailleurs, ne prêtait trop à l'équivoque. Le système de Schopenhauer, en un certain sens, et par comparaison à ces « magnifiques palais d'idées » qu'aimait à construire l'ancienne métaphysique, est à peine un système; il est fait des morceaux, des débris de vingt autres; on en donnerait volontiers le texte proprement dit ou le corps, pour les *Appendices* et les *Compléments;* mais il est avant tout et surtout d'un observateur des mœurs et de la vie. La métaphysique s'égarait dans les espaces; elle agitait avec Hegel des questions qui paraîtront un jour aussi ridicules à nos descendans que les problèmes accoutumés de l'ancienne scolastique : « *Utrum*, la froidure hibernale des Antipodes,

passant en ligne orthogonale par l'homogenée solidité du centre, pourroit, par une douce antipéristasie, échauffer la superficielle connexité de nos talons; » elle faisait sa joie, son honneur et son orgueil de l'inutilité de ses spéculations. C'est le principe de la haine de Schopenhauer pour Hegel et l'hégélianisme, c'est le secret de ses invectives outrageuses contre les professeurs de philosophie. Considérant donc que la raison dans sa marche a constamment besoin d'être contrôlée par l'intuition, la dialectique par l'expérience; qu'il est naturel à l'homme, étant homme, en toute occasion, de « tout rapporter à la nature humaine; » et, qu'en somme, il n'y a pour nous qu'un problème, un seul, qui est celui de notre destinée, il y réduisit ou il y ramena toute la métaphysique. En effet, la recherche de l'origine ou de la fin des mondes n'a d'intérêt pour nous qu'autant que nous sentons bien que la connaissance de notre origine et de notre fin à nous-mêmes y est forcément impliquée; nous ne sommes curieux de ce qui se passe au centre de la terre qu'autant que la vie de l'espèce est liée à celle de la planète; et si nous pouvions penser sous la forme de l'éternité, c'est-à-dire si nous ne mourions pas, nous n'aurions sans doute souci des destins hypothétiques de Sirius ni d'Aldébaran.

C'est pourquoi Schopenhauer, après avoir procédé, en 1818, dans le premier volume de son grand ouvrage, un peu encore à la façon de ceux dont il se séparait, a repris dans le second son système en sous-œuvre, pour en chercher la démonstration ou la confirmation *a posteriori* dans les écrits des philosophes eux-mêmes, qu'il a tous lus; dans les vers des grands poètes, qu'il n'a pas moins bien connus, anciens et modernes, anglais et italiens, allemands et français; dans les observations des moralistes ou des romanciers; et jusque dans les faits divers du *Journal des Débats* ou du *Galignani's Messenger*, des gazettes allemandes et des feuilles espagnoles. A ce point de vue, sa méthode est déjà celle de Darwin, et le second volume au moins du *Monde comme volonté et comme représentation* ressemble, sous ce rapport, à la *Descendance de l'homme* ou à l'*Origine des espèces :* des faits, des faits réels, authentiquement établis, et leur loi dégagée de la comparaison d'eux-mêmes pour être à son tour traitée comme un fait. C'est la méthode qui, depuis vingt ans, en Allemagne, en Angleterre, en France, « a maintenu solidement la philosophie sur le terrain de l'observation, » comme disait Schopenhauer; et c'est la seule sur laquelle ou par laquelle on puisse espérer de fonder une métaphysique positive. Tout Allemand qu'il soit, — et en raison, si l'on veut, de l'origine hollandaise qu'il se plaisait à s'attribuer, — nul philosophe plus que Schopenhauer, pas même Bacon, n'a eu le goût, l'instinct et le sens du réel. D'aucuns voudraient pour lui qu'il ne l'eût pas poussé plus d'une fois jusqu'au cynisme.

Si ce goût du réel, si cette préoccupation des actions humaines et

de leurs mobiles derniers n'avait inspiré à Schopenhauer que sa théorie de la volonté, c'en serait assez pour le mettre en un rang plus qu'éminent parmi les philosophes.

Presque tous les philosophes, avant Schopenhauer, mais surtout depuis Descartes, cet homme de si peu de corps, avaient fait de l'intelligence ou de l'entendement, de la faculté de connaître ou de concevoir, non pas même l'attribut essentiel, ce serait trop peu dire, mais véritablement le fond et le tout de l'homme. Le seul Pascal peut-être, — et il est important d'en faire ici la remarque, — tout en reconnaissant la « dignité de la pensée, » semblerait avoir soupçonné qu'elle ne saurait suffire à rendre compte de notre nature, si du moins, comme je le crois, on peut interpréter ainsi la parole célèbre: « que le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. » Schopenhauer renverse le rapport; il dépossède l'intelligence de la royauté qu'elle avait exercée jusqu'alors; et, du principal faisant désormais l'accessoire, il met la substance et l'essence de l'homme dans la volonté. Vouloir, c'est vivre, et vivre, c'est vouloir, non point par métaphore, mais proprement et absolument; l'équation est parfaite, ou plutôt l'identité, et les deux termes entre eux sont toujours et partout convertibles. La preuve en est écrite au fond de notre conscience, ou plutôt, et à vrai dire, nous n'avons conscience en nous que de notre volonté. Lorsque nous percevons ou que nous croyons percevoir le monde extérieur dans la diversité de ses couleurs ou de ses formes, on peut nous démontrer que formes et couleurs ne sont pas dans les choses, mais uniquement en nous. Tout de même, quand nous connaissons ou que nous croyons connaître l'enchaînement des effets et des causes, on prouve, et l'on prouve aisément, que toute causalité n'est que dans l'entendement, pour et par l'entendement. Mais ce qui est réel, le seul réel et le seul objectif, dont l'existence nous est assurée en même temps et aussitôt que l'intuition nous en est donnée, qui ne subit pas d'éclipses et qui ne connaît pas de rémissions ni d'intermittences, c'est nous-mêmes, nous qui craignons et nous qui désirons, nous qui aimons et nous qui haïssons, et, d'un seul mot, c'est nous qui voulons. Voilà le fond de l'homme et voilà le support du monde; disons mieux et disons davantage: voilà le monde même et voilà l'homme tout entier. A nous regarder du dedans, nous ne trouvons en nous, dans notre conscience, que notre volonté qui soit pour nous l'objet d'une connaissance immédiate et d'une certitude absolue. Si nous nous regardons du dehors, ce ne sont pas nos *perceptions* changeantes, nos *pensées* contradictoires, nos *conceptions* abstraites ou vides; ce sont nos *affections*, ce sont nos *désirs*, ce sont nos *passions* qui seules constituent notre *moi*, l'identité de notre personne et la continuité de notre individu. Et, à tous les degrés de la nature enfin, ce que nous retrouvons, et ce que nous reconnaissons comme tel pour l'avoir éprouvé premièrement en

nous, c'est la volonté, la volonté de vivre, « aussi inséparable de la vie que l'ombre l'est du corps, » la volonté perpétuelle, constante, universelle, immuable, indestructible.

C'est à cette conclusion que Schopenhauer, d'une manière assez subtile et d'ailleurs arbitraire, essaie de rattacher son pessimisme. La volonté, dit-il, étant l'essence de l'homme, le *vouloir-vivre* étant le principal ou l'unique mobile de la volonté, et le besoin ou le manque, la privation ou la souffrance étant l'âme du *vouloir-vivre*, il en résulte que la vie, à son tour, n'étant qu'effort n'est que douleur, un mauvais rêve que nous faisons les yeux ouverts, dont les prétendues joies nous rengagent à de nouvelles occasions de souffrir, et quelque chose enfin de si profondément misérable, que l'imagination échauffée des poètes ou l'enfer même des religions n'en a pas pu épuiser la notion. Mais on voit le vice de son raisonnement. Le *vouloir-vivre*, comme il l'appelle, et conséquemment la volonté dans son essence, ne sont des causes de douleur qu'autant d'abord qu'ils ne peuvent pas atteindre leur objet, car, s'ils l'atteignent, le manque est réparé, le besoin est satisfait, la douleur est transmuée en plaisir; et, ensuite, qu'autant que cet objet lui-même, cessant d'être un bien du moment qu'on le possède, ne vaut pas la peine d'être poursuivi, ce qui reste à prouver, et ce qui ne se prouve que par le témoignage ou l'expérience de la vie. L'artifice est donc manifeste. A un instant donné de son raisonnement, Schopenhauer introduit dans la notion du *vouloir-vivre* une ou plusieurs idées qui n'y sont pas implicitement, ni surtout nécessairement contenues; qu'il a lui-même tirées d'ailleurs : du spectacle du monde et de la connaissance de l'histoire; et que l'on peut, si l'on le veut, lui permettre d'y introduire, mais que l'on a le droit aussi d'en disjoindre, comme de refuser de les unir ensemble. Le pessimisme de Schopenhauer peut être celui de tout le monde, et sa théorie de la volonté n'est qu'à lui.

On a dit là-dessus, je le sais, qu'en donnant au mot de volonté cette étendue ou cette portée, Schopenhauer en avait méconnu la légitime et véritable acception. Ce qu'il appelle *Volonté*, l'usage, entre les philosophes, est en effet de le nommer *Force;* et même d'opposer la *Force*, aveugle, inconsciente et fatale, à la *Volonté*, libre, consciente et intelligente. Oserai-je dire que, si le reproche était juste, je louerais encore Schopenhauer, qui n'a pas négligé d'y répondre, de l'avoir tout de même encouru? Sous le nom de *Liberté*, comme cela s'est vu plusieurs fois dans l'histoire, les partis politiques ne réclament d'abord que le droit pour chacun d'eux d'imposer sa tyrannie aux autres; mais le mot emporte la chose; et, tôt ou tard, mais immanquablement, il faut bien qu'ils finissent par donner aux hommes ce que les hommes ont entendu qu'on leur promettait sous ce nom. Pareillement, il n'importe pas que la *Volonté* de Schopenhauer ne soit pas celle des philosophes; en fait, il a réintégre dans ses droits un pouvoir qui

ne diffère pas entièrement d'elle, qui même n'en diffère que pour être plus étendu, comme le genre diffère de l'espèce, en l'enveloppant; c'est assez, le temps fera le reste, et l'auteur du *Monde comme volonté* demeurera dans l'histoire le théoricien de la volonté.

Est-ce bien lui d'ailleurs qui donne trop d'extension au mot de *Volonté*, ou ne serait-ce pas ses adversaires qui le prennent eux-mêmes dans un sens trop étroit? La distinction qu'ils prétendent maintenir entre le *Désir* et la *Volonté* n'est-elle pas bien subtile, ou peut-être entièrement factice et arbitraire? Peut-on nier que l'enfant, ou même l'animal *veuille* ce qu'il *désire* avec autant de suite, et de force, et de ténacité que l'homme? Et qui des deux abuse vraiment des mots, Schopenhauer, quand il dit que le cerf *veut* se soustraire à la dent des chiens, ou celui qui dira qu'il le *désire* seulement? « De même que, selon les besoins de sa volonté, chaque espèce animale se montre à nous pourvue de sabots, de griffes, de cornes ou de dents; de même elle est douée d'un certain cerveau, plus ou moins développé, dont la fonction est l'intelligence nécessaire à sa conservation. » Là, et non ailleurs, gît effectivement et uniquement toute la différence, dans l'entendement, qui, selon qu'il est plus ou moins développé, suggère à la volonté des motifs plus nombreux, et conséquemment plus divers, de faire ou de ne pas faire. Mais ni la diversité des motifs, ni leur nombre, s'ils peuvent bien modifier la nature, la direction ou le caractère de l'action, ne modifient ni n'altèrent surtout l'essence de la volonté. Le vouloir demeure toujours identique à lui-même, et dans l'homme comme dans la nature, par des chemins plus ou moins détournés, il tend toujours au même but, qui est la protection, la conservation et la continuation de la vie. Au surplus, et en nous conformant nous-mêmes à la méthode que recommande Schopenhauer, il suffirait, pour nous convaincre de la valeur de sa « découverte, » de regarder aux faits jusqu'alors mystérieux qu'elle nous a expliqués pour la première fois; on n'en demande pas davantage aux hypothèses scientifiques elles-mêmes, ou plutôt c'est justement là, dans l'explication qu'elles donnent de l'inexpliqué, c'est là leur raison d'être et leur légitimation.

Je serais infini, si je voulais signaler toutes les applications qu'il en a faites lui-même à tant de problèmes que les philosophes ses prédécesseurs n'avaient pas habitué de traiter. Car, et précisément parce qu'ils avaient mis l'essence de l'homme dans l'intelligence, les actions humaines ne les intéressaient guère, et ils ne se servaient de la réalité que comme d'un prétexte à s'élancer dans la spéculation, quand encore ils daignaient autoriser leurs rêveries d'un prétexte. Mais, au moins, je veux dire quelques mots de sa *Métaphysique de l'Amour*, qu'il considérait comme « une perle, » nous dit-on; — car il n'était pas modeste, et la justice que ses contemporains lui refusaient, il savait

bien se la rendre lui-même. Déjà M. Ribot, dans sa *Philosophie de Schopenhauer*, avait donné de ces quelques pages une excellente analyse; et M. J. Bourdeau, depuis lors, dans ses *Opuscules, Fragmens et Pensées de Schopenhauer*, les avait entièrement et élégamment traduites. Cependant, il me semble pas qu'on les ait appréciées en France à leur juste prix ; je veux dire, et je dis bien : comme la première et la seule théorie qu'il y ait, complète, cohérente, et ainsi vraiment philosophique des passions de l'amour.

Considérons, en effet, les autres passions, l'avarice ou l'ambition, par exemple: elles s'expliquent, non pas entièrement, mais dans quelque mesure, par l'empire des motifs intellectuels sur la volonté; comme le choix et le calcul s'y mêlent, nous pouvons entrer dans le secret de leurs résolutions; elles sont intelligibles. En outre, leurs objets sont toujours identiques, et comme tels, susceptibles de connaissance abstraite; on n'est avare que d'or, on n'est ambitieux que d'honneurs, de pouvoir ou de gloire. Mais les passions de l'amour sont un mystère pour l'intelligence. Mystère, — l'attrait subit et indélibéré qui pousse les amans l'un vers l'autre, sans calcul et sans choix, Roméo vers Juliette ou des Grieux vers Manon Lescaut. Mystère, — cette consécration ou cette immolation de soi-même à un « unique objet, » une seule Rachel, un seul Titus, une seule Charlotte, que l'on attend sept ans, ou toute la vie, ou que l'on meurt plutôt que d'en aimer un autre. Mystère, — ces amours disparates, « lui, vigoureux, ignorant et borné, elle, délicate, spirituelle et charmante » ou, inversement, Molière et sa Béjart, Jean-Jacques et sa Thérèse, Goethe et sa Christiane. Mystère, — cette importance tragique donnée, selon le mot célèbre, à « l'échange de deux fantaisies et au contact de deux épidermes, » tant d'indignités pour si peu de chose, tant de crimes, tant de suicides. Et mystère encore, — mais non pas enfin, — l'impossibilité aux plus grands, aux meilleurs, à l'amour même d'éveiller l'amour dans le cœur d'une Agnès qui résiste, ou à la passion de ressusciter la passion de ses cendres. Tout est mystère dans les passions de l'amour, tout est brouillé pour l'intelligence, tout est confus pour la raison. Mais au contraire, du point de vue du *vouloir-vivre* et de la volonté, voyez comme tout s'éclaire, se démêle et s'ordonne ! Supposez un instant que l'amour soit en nous la manifestation du génie de l'espèce, le *vouloir-vivre* de la race future, l'aspiration de la volonté à la continuation d'elle-même. Et cette seule formule, en changeant l'état de la question, a dissipé toutes les obscurités et résolu l'inquiétante énigme. Ni la fortune, ni le mérite, ni l'intelligence, ni la beauté même, et encore bien moins la tendresse ou le dévoûment, ne touchent les Agnès qu'autant qu'elles y trouvent joint ce qui leur manque à elles-mêmes pour maintenir l'équilibre ou la moyenne de la race. Pour la même raison, en tombant dans les bras

du More, il n'importe à Desdémone que l'avenir lui réserve les plus cruelles souffrances, ou la mort même des mains d'Othello : elle ne suit pas l'impulsion de son cœur, mais celle de la nature. Pareillement, et quoi qu'ils en pensent, de quelque égoïste illusion qu'ils se flattent ou se dupent eux-mêmes, ce n'est pas pour eux, pour être heureux, qu'ils aiment, les Roméo, les don Juan, les Lovelace, et leur félicité serait précisément de n'avoir jamais rencontré Clarisse ou Juliette. Sans le savoir, mais non sans le vouloir, et au contraire, en le voulant de toutes leurs forces, ils tendent, ou plutôt ils courent vers une fin qui n'est pas la leur. Et c'est ce qui explique l'indulgence que nous avons pour eux; la pitié que nous témoignons aux victimes, non-seulement aux victimes, mais aux criminels d'amour; l'intérêt passionné que nous prenons, vraies ou fausses, aux récits de leurs aventures, dans le roman ou dans la vie. C'est ce qui explique aussi leur réelle grandeur et ce qui les consacre de tout temps aux chants des poètes : ils n'aiment pas *pour eux*, ils ne poursuivent pas la satisfaction d'un désir égoïste, et la vie même de l'humanité est en quelque sorte impliquée dans le succès de leurs entreprises. Irrationnelles et inintelligibles du point de vue de l'individu, les passions de l'amour cessent de l'être du point de vue de l'espèce. Même on ne les entend que de ce point de vue. Et si Schopenhauer a donné le premier la théorie des passions de l'amour, c'est que sa théorie du *Primat de la volonté*, substituée dans les droits de la théorie de l'homme-intelligence, pouvait seule et peut seule y conduire.

Le lecteur curieux de ce genre de sujets pourra comparer, s'il le veut, ces trente ou quarante pages de Schopenhauer au livre de Stendhal sur *l'Amour*, si décousu, si prétentieux surtout, avec cela si vide ; au galimatias lyrique et amphigourique du professeur Mantegazza : *Fisiologia dell'amore;* ou encore aux chapitres de Darwin et d'Haeckel sur la même matière, dans *la Descendance de l'homme* et dans l'*Histoire naturelle de la création*. S'il est frappé de quelques ressemblances, — attendu que l'on se tromperait sûrement en voulant être trop neuf sur le sujet de l'amour, — il le sera, je crois, bien plus encore des différences qui font la supériorité du philosophe sur ses rivaux. Mais j'ai hâte maintenant de passer à la morale de Schopenhauer, combinaison singulière et puissante de son pessimisme avec sa théorie de la volonté. Il l'a exposée pour la première fois dans le quatrième livre du *Monde comme volonté et comme représentation ;* il l'a reprise par la base dans ses *Opuscules* sur *le Libre arbitre* et sur *le Fondement de la morale;* enfin et non content de l'avoir complétée dans ses *Compléments*, il l'a encore perfectionnée dans ses *Parerga et Paralipomena*.

Dans son *Essai sur le Libre arbitre*, il nie le libre arbitre, et, dans son opuscule sur *le Fondement de la morale*, il nie que la morale ait pour objet de régler la conduite. En effet, puisque la volonté, comme il l'a dé-

montré, n'est déterminée en toute occasion que par le *vouloir-vivre*, aucune règle, aucun précepte, aucun *impératif* n'en saurait changer la nature; et puisque d'autre part nous ne *pouvons* exactement que ce que nous *voulons*, l'idée seule du libre arbitre est une idée contradictoire. On ne se demande pas sans quelque inquiétude ce qu'il peut advenir d'une morale fondée sur de telles prémisses, et l'on s'étonne d'abord, qu'ayant débuté par ces deux assertions, la morale ait tant exercé la pensée de Schopenhauer. Mais il faut creuser plus profondément, et voici ce que l'on discerne. En premier lieu, et à prendre le mot dans son sens ordinaire, il est au moins une liberté dont le plus rigoureux déterminisme nous permet toujours l'usage : c'est celle qui consiste, en contraignant nos pensées par une certaine discipline, à purifier en quelque sorte d'avance les mobiles ou les motifs de nos déterminations futures : « La roue agitée par le cours d'une rivière, dit un illustre théologien, va toujours, mais elle n'emporte que les eaux qu'elle trouve en son chemin; si elles sont pures, elle ne portera rien que de pur... Ainsi, si notre mémoire se remplit de pures idées, la circonvolution pour ainsi dire de notre imagination agitée ne puisera dans ce fonds et ne nous ramènera que des idées saintes. » Je suis bien aise, comme j'appelais tout à l'heure Pascal au secours de Schopenhauer, de pouvoir ici lui prêter l'appui de Bossuet. Nous ne sommes pas libres, dans un cas donné, de prendre indifféremment l'un ou l'autre parti, mais nous étions libres, par une longue accoutumance, de substituer en nous les motifs qui nous eussent décidé pour le bon au lieu de ceux qui nous ont incliné vers le pire. En d'autres termes encore, il ne dépend pas de nous, au moment où je parle, d'être autres que nous ne sommes, et différens de nous-mêmes, mais nous l'eussions pu, si, connaissant plus tôt la nature de la vraie liberté, laquelle consiste uniquement à réaliser la justice, et non pas à nous « promener d'une passion à l'autre, » nous y eussions travaillé constamment.

Cette considération nous élève à une plus haute. Ce qui *détermine* en effet ou ce qui *nécessite* la volonté, c'est qu'elle est engagée dans le monde, c'est que ses actes sont eux-mêmes autant de *phénomènes* et, comme tous les phénomènes, puisque c'en est ici la définition même, rigoureusement *conditionnés*. Mais diminuons, retranchons, anéantissons en nous le *vouloir-vivre*, supprimons les *passions*, mortifions les *désirs* et, sans tomber pour cela dans les pratiques de l'ascétisme, tirons-nous hors de la nature, et voilà qu'insensiblement la volonté, dégagée des liens qui la captivaient, revient à son essence; et la justice, la charité, l'esprit de sacrifice triomphent de l'égoïsme; et, en « mourant au monde, » nous naissons à un nouvel être. Ainsi s'établit une morale supérieure sur les ruines de la morale vulgaire, infectée d'*eudémonisme* ou d'*utilitarisme*, et dont tout l'édifice, quand on en sonde les derniers fondemens, se trouve reposer sur cette illusion que

nous serions placés ici-bas pour être heureux. Aucune religion ne l'a jamais admis, ne l'admettra jamais.

Je crois devoir insister à ce propos sur une particularité remarquable, et qui prouverait une fois de plus, s'il le fallait, combien est courte la logique des hommes. Tandis que l'on reproche au pessimisme, en prêchant sa doctrine, d'énerver les courages et de briser les volontés, c'est lui justement, en tout temps et presque en tous lieux, qui a fait en réalité l'éducation du caractère et du vouloir humains : « Or, quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti? disait encore Pascal. Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnaissant, bienfaisant, ami sincère et véritable. » En effet, l'anéantissement de la volonté n'en est que le suprême effort, et ce n'est qu'à force de l'exercer qu'on arrive à la vaincre. Mais, en attendant, et tandis que l'on travaille à gagner cette suprême victoire, on pratique justement les vertus que les hommes aiment tant (et avec raison) à rencontrer, — dans les autres. On comprend que son bien, quel qu'il soit, ne vaut pas la peine d'être poursuivi au prix d'une injustice; et l'on quitte à de moins pessimistes sa part de plaisirs, d'honneurs et de pouvoir. On comprend qu'étant déjà mauvaise, il ne faut pas ajouter aux misères de la vie en rejetant son fardeau sur les épaules des autres; et on le porte soi-même avec plus de résignation ou de véritable vaillance. Et quelques-uns, plus courageux encore, parce qu'ils sont encore plus convaincus de la vanité de l'existence, non contens de leurs douleurs, prennent encore pour eux ce qu'ils peuvent de celles des autres. Que voit-on là qui justifie les invectives que l'on lance contre le pessimisme? Ce que le pessimisme enseigne, avec le détachement de la vie, c'est l'abnégation de soi-même, et il n'y a pas de vertu plus haute, parce qu'effectivement il n'y en a ni de plus rare, ni de plus féconde, ni de plus bienfaisante.

Et que l'on ne dise pas que nous exagérons, que nous prêtons à Schopenhauer des conclusions qu'il n'aurait pas souscrites, ou que nous composons à l'usage des bonnes âmes, en nous aidant des débris du sien, un pessimisme hétérodoxe. Il nous serait facile de prouver le contraire. Lisez seulement le quatrième livre du *Monde comme volonté et comme représentation*, lisez dans les *Compléments* son quarante-huitième et son quarante-neuvième chapitre : *la Négation du vouloir-vivre* et *la Voie du salut;* ou lisez encore cette seule page que je n'ai pas vue souvent citer, sans doute parce qu'elle dérangerait l'image conventionnelle que l'on a résolu de se faire de Schopenhauer et du pessimisme : « De même que des torches et des feux d'artifice pâlissent et s'éclipsent à l'apparition du soleil; ainsi l'esprit, comme le génie, et comme la beauté même sont rejetés dans l'ombre et éclipsés par la bonté du cœur. L'intelligence la plus bornée ou la laideur la plus grotesque, dès que la bonté les accompagne et parle en elles, en sont transfigurées; le

rayonnement d'une beauté de nature plus élevée les enveloppe et elles expriment une sagesse devant laquelle toute autre sagesse doit se taire. *Car la bonté du cœur est une propriété transcendante, elle appartient à un ordre de choses qui aboutit plus loin que cette vie, et elle est incommensurable par rapport à n'importe quelle perfection.* Quand elle habite un cœur, elle l'ouvre si largement qu'il embrasse le monde, tout y pénètre et rien n'en est exclu, car il identifie tous les êtres avec le sien et il communique envers les autres cette indulgence intime dont chacun n'use habituellement qu'envers soi-même.— Auprès de cela que pèsent esprit et génie, que vaut un Bacon de Verulam? » Qu'il y ait un autre Schopenhauer, je le veux bien; mordant et cynique, je l'ai déjà dit; celui de l'*Essai sur les femmes*, par exemple et celui de la petite dissertation sur *l'Honneur féminin*, j'y consens bien encore; mais celui-ci aussi existe qui a écrit cette page, et, pour n'être pas le Schopenhauer de tous les jours, il n'en est pas cependant moins vrai. Car je me suis efforcé de le montrer un peu plus haut, comme cette belle page résume l'enseignement moral de tout pessimisme, de même elle est la conclusion nécessaire du système de Schopenhauer. Et je ne disconviens pas qu'il y manque peut-être quelques traits de l'homme, et des plus accentués, mais le philosophe y est assurément tout entier. En connaissez-vous beaucoup dont la morale soit plus pure et qui, sur une vue plus originale du monde, ait fondé un plus sévère, et, pour tout dire, un plus noble enseignement?

Il y aurait encore bien des choses à signaler dans ces deux gros volumes. Mais la place dont je dispose n'y saurait aujourd'hui suffire; et plutôt que d'abréger, j'aime mieux terminer par une ou deux observations plus générales.

Le succès quasi posthume de la philosophie de Schopenhauer a donné le signal en Allemagne d'une renaissance de l'idéalisme. Le caractère essentiel et nouveau de cet idéalisme, on l'a vu, c'est d'être pour la première fois, dans l'histoire, appuyé sur l'expérience ou, pour mieux dire encore, d'en être sorti tout entier. Ce que n'avaient pu faire Auguste Comte en France, ni Stuart Mill en Angleterre, Schopenhauer l'a fait : il a rompu les dernières attaches qui retenaient encore la métaphysique dans les régions du *transcendantalisme*. Mais, de plus, et ce que personne avant lui n'eût cru possible sans dépasser la sphère de l'expérience, il a remis la métaphysique en honneur, et cette métaphysique est une métaphysique idéaliste. Cependant, et dans un temps où les progrès du matérialisme devraient alarmer tous les philosophes, et d'autres hommes aussi peut-être que les philosophes, comme si l'on ne voyait pas l'originalité du système, on a préféré s'égayer, dans Schopenhauer, aux dépens du pessimiste et prendre parti contre lui pour le matérialisme, en essayant de prouver qu'il est bon d'être au monde et meilleur d'y rester.

Mais laissant de côté le pessimiste, n'aurait-on pas pu lui savoir quelque gré d'avoir fortifié, si je puis ainsi dire, les positions de l'idéalisme en le distinguant à jamais du scepticisme de Hume et de Kant, du panthéisme de Schelling et Hegel, et du matérialisme? Dans sa *Critique de la philosophie de Kant*, qui sert à la fois d'introduction et de supplément à son *Monde comme volonté et comme représentation*, il a rétabli contre Kant la possibilité de la métaphysique; et quoique son système, au fond, soit peut-être une morale plutôt qu'une métaphysique, il a démontré cette possibilité de la meilleure manière, en faisant œuvre de métaphysique. Dans les quelques pages qui forment la conclusion de son grand ouvrage, et qu'il a intitulées *Épiphilosophie*, il a encore mieux établi la faiblesse de tout panthéisme, et surtout la profondeur de son immoralité. De toutes les formes de l'optimisme, celle-ci, comme l'on sait, est sans doute la plus dangereuse, parce qu'elle ne se contente pas d'applaudir au succès et de le justifier, mais elle fait du succès la mesure de la justice. Et enfin, quant au matérialisme, en réduisant la matière à n'être, comme il dit, qu'une manifestation de la volonté, si l'on a certainement quelque peine à le bien entendre, toutefois, en rétablissant le *volontaire* dans ses droits, il a fait plus, lui tout seul, qu'aucun démonstrateur de l'immortalité de l'âme ou de l'existence de Dieu. Car Dieu est bien loin; l'immortalité de l'âme se sent ou ne se sent pas, mais ne se démontre point; mais la volonté « est de toutes les choses que nous pouvons connaître la plus connue et la seule qui nous soit immédiatement connue. » Ne sont-ce pas là ce que l'on appelle de bons et loyaux services, et parce que Schopenhauer fut Allemand, refuserons-nous de les reconnaître?

Et j'ajoute enfin que, son pessimisme ne concluant pas comme on l'a généralement prétendu, on pourrait l'avoir critiqué sur des opinions qui ne sont pas les siennes. Il s'était pourtant expliqué sur ce point. Il avait déjà dit, au quatrième livre du *Monde comme volonté et comme représentation :* « Je fais observer que la notion de *Néant* est toujours relative, qu'elle se rapporte toujours à un sujet déterminé qu'il s'agit de nier.» Et, précisant davantage encore dans son *Epiphilosophie*, il s'était exprimé de la manière suivante : « *Le monde pour moi n'exclut pas la possibilité d'une autre existence;* il y reste encore beaucoup de marge pour ce que nous ne désignons que négativement par négation du vouloir vivre. » Qu'est-ce à dire, sinon qu'*Anéantissement* dans sa langue, et faute d'autre terme, est uniquement synonyme de *Libération* de l'existence actuelle, mais nullement de *Non-être* absolu? C'est même pour cela qu'il condamne formellement le suicide, parce que, n'étant pas sûr, n'ayant même aucune raison de croire que tout finisse pour nous avec la vie de ce monde, et plutôt en ayant de contraires, si cette vie se prolonge ou se renouvelle ailleurs, le suicide n'est qu'un

leurre et qu'une duperie. Quand on croit faire merveille contre les pessimistes, en les sommant *hic et nunc* de se brûler la cervelle, on oublie, en effet, qu'il faudrait tout d'abord leur prouver qu'il n'y a rien d'ultérieur à la vie dont ils vont sortir. Or, pour eux, comme pour Schopenhauer, la question est toujours pendante, et c'est pourquoi, partant ensemble de cette affirmation « que la vie est mauvaise, » on les voit tous, en un point de leur raisonnement, se séparer, pour aboutir à des solutions différentes. Celle du bouddhisme n'est pas celle du christianisme, ou, pour ne pas nous engager dans ces difficultés d'exégèse, celle de Swift n'est pas celle de Pascal, celle de Schopenhauer n'est pas celle de Leopardi : celle non plus de M. Taine n'est pas celle du comte Tolstoï. — Je ne parle pas de ceux qui, comme Rousseau, déclamant contre l'institution sociale bien plutôt que contre la vie, croient avoir en eux, si l'on les laissait faire, les moyens de la rendre, non-seulement meilleure, mais bonne : ce ne sont pas des pessimistes, mais au contraire les plus fougueux des optimistes et quelquefois les pires.— C'est qu'aussi bien une seule affirmation fonde le pessimisme : il suffit de trouver que la vie est mauvaise, mais il y a vingt manières de le démontrer; et une seule affirmation le résout, à savoir que la vie ne saurait être son but ou sa fin à elle-même, mais il y a vingt manières de concevoir ce but ou d'imaginer cette fin. Et c'est pour cette raison, on le comprendra mieux maintenant, — parce qu'il n'est pas plus difficile et qu'il est tout aussi logique, plus logique même de tirer du pessimisme la *Béatitude* chrétienne que le *Nirvana* bouddhique, la continuation de la vie que son anéantissement, — c'est pour cette raison qu'en faisant sa place au pessimisme dans la philosophie de Schopenhauer, nous n'avons pas cru qu'il y eût avantage ni pour l'un ni pour l'autre à les rendre solidaires l'un de l'autre.

Il convenait d'ailleurs de rappeler, puisqu'on n'en parle pas beaucoup, à l'occasion d'une traduction de son principal ouvrage, les titres philosophiques de Schopenhauer. C'est l'écrivain que l'on loue et la qualité de son style, dont j'avoue humblement que je ne saurais me porter juge; c'est le moraliste et l'acuité de son observation, qu'en effet il y a lieu d'admirer; c'est l'humoriste et la vivacité de ses boutades, qui peut-être sont plus spirituelles en allemand qu'en français; mais on oublie un peu le philosophe, ou du moins on n'en fait pas tout le cas qu'il faudrait. Or, son système, assurément, passera, comme tous les systèmes; on peut même dire qu'en tant que système il a déjà passé; mais non pas sans avoir exercé une grande influence, plus grande peut-être qu'on ne le croit; et du milieu de tout cela il restera l'honneur à Schopenhauer d'avoir aussi lui prononcé dans l'histoire de la philosophie une parole qui ne s'oubliera pas. Que reste-t-il davantage à Hegel ou à Kant?

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

Par ce temps de vacances, par cette saison d'utile et bienfaisant repos où les théâtres de la politique sont provisoirement fermés, où ministres, sénateurs et députés sont en voyage ou dans leurs provinces, notre bon pays de France a du moins une certaine tranquillité.

Il n'a pas à se demander tous les jours s'il n'y aura pas pour le lendemain quelque surprise nouvelle, quelque question violente soulevée à l'improviste, des agitations factices toujours fatales aux affaires et aux intérêts. Il ne s'émeut guère des représentations ambulantes des personnages officiels, des excursions de M. le ministre de la guerre et des discours scabreux qu'on lui prête, des éternelles polémiques, amusement des jours oisifs. Il sait que tout cela n'a pas grande conséquence et n'est qu'une diversion d'automne. Il a la paix, une paix relative du moment, en l'absence de ceux qui, sous prétexte de le représenter et de le gouverner, sont perpétuellement occupés à le troubler dès qu'ils sont réunis. Malheureusement la trêve est de courte durée; avant qu'il soit longtemps, elle sera finie; les chambres vont se retrouver au Luxembourg et au Palais-Bourbon dans quinze jours, et avec elles reviendront les incidens, les violences de discussion, les excitations stériles, peut-être les crises de gouvernement ou de parlement. La représentation des partis recommencera avec le même cortège de passions et de fantaisies, de récriminations sans mesure et de conflits sans fin. Le temps qu'on pourrait, qu'on devrait employer à s'occuper des affaires de la France, on le passera encore une fois à s'agiter et à inquiéter le pays. C'est une sorte de fatalité à laquelle on ne peut se dérober, parce que les

républicains qui règnent aujourd'hui se sont engagés sans raison et sans réflexion dans une voie où ils auront désormais de la peine à s'arrêter, où ils sont la proie de leurs préjugés et de leurs idées fausses, où ils ne peuvent faire un pas sans se trouver en face des difficultés qu'ils ont accumulées dans leur imprévoyante politique. Ils ont mis les difficultés partout, ils les retrouvent devant eux sous toutes les formes et dans toutes les directions : difficulté de créer un gouvernement sérieux avec l'anarchie administrative qu'on a préparée, difficulté de rétablir la paix morale avec les fanatismes de secte dont on subit le joug; difficulté de faire face aux crises industrielles avec les passions qu'on a encouragées; difficulté de relever les finances publiques avec les déficits qu'on a amassés et les nécessités de nouveaux impôts devant lesquelles on recule.

On continuera, parce qu'on ne voudra pas faire autrement ou parce qu'on ne saura jamais s'arrêter. Ce n'est pas que, dans cet amalgame qui s'appelle la majorité républicaine, il n'y ait des hommes qui ont à peu près le sentiment de la situation fausse et périlleuse faite à la république, qui préféreraient qu'il y eût moins de temps perdu, plus d'œuvres utiles, une direction plus régulière et plus éclairée. Ils sentent le mal, ils se sont créé l'impossibilité de trouver et d'appliquer le remède en se faisant les premiers complices de la fausse politique qu'ils subissent en se donnant les airs de la conduire, à laquelle ils se croient obligés de donner sans cesse de nouveaux gages, et M. le président du conseil, avec tout son art des réticences, ne réussit pas même à pallier cette perpétuelle équivoque. Un ancien ministre, M. Waldeck-Rousseau, dans un discours récemment prononcé en Bretagne, disait que le pays demandait au gouvernement « une fermeté de dessein, un esprit d'ordre hautement affirmé, une certitude et une persistance d'orientation, sans lesquels ni les entreprises de quelque durée, ni les projets de quelque portée ne sont possibles; » il ajoutait que la république ne pouvait pas être « un perpétuel recommencement. » Eh! c'est justement la question. Les républicains n'ont su donner au pays ni la « fermeté de dessein, » ni la direction, ni « l'esprit d'ordre, » sans lesquels il n'y a rien de possible; ils ne s'en sont même guère préoccupés. Ils n'ont su que désorganiser, satisfaire leurs passions et leurs cupidités, mettre en péril ou en doute tous les intérêts, exclure tout ce qui les gênait, agiter et proscrire sans s'inquiéter des résultats. Les républicains qui s'appellent des hommes de gouvernement n'ont réussi tout au plus qu'à donner au désordre une certaine apparence d'ordre, sans s'apercevoir qu'ils se trouveraient un jour ou l'autre en face des conséquences de cette singulière politique éclatant à la fois sous les formes les plus diverses, même sous la forme burlesque. M. le ministre de l'instruction publique se croit bien habile en régularisant la tyrannie de secte dans sa loi sur l'enseignement pri-

maire; la conséquence, c'est le petit despote, maire de Saint-Germain, faisant à tous les fonctionnaires municipaux une obligation d'envoyer leurs enfans à l'école laïque de son choix. D'un seul coup, cet étrange républicain a trouvé le moyen de violer la loi, de supprimer la liberté de conscience pour les pères de famille, et de donner un nouveau spécimen des passions exclusives de son parti. — Le gouvernement, dira-t-on, a annulé cet arrêté. Oui, le gouvernement a cassé l'arrêté compromettant du maire de Saint-Germain : il se garde bien de rompre ouvertement avec l'esprit qui l'a inspiré. Il fait ici ce qu'il fait partout. Il envoie des soldats pour maintenir l'ordre là où les grèves menacent la paix politique, il amnistie en même temps ceux qui ont mérité d'être condamnés pour avoir porté le désordre parmi les malheureuses populations ouvrières de l'Aveyron. Il ne veut pas trop se brouiller avec les radicaux, — et voilà pourquoi la session qui va se rouvrir dans quelques jours ne sera, on peut le craindre, que ce qu'ont été jusqu'ici toutes les autres sessions.

Rien n'est changé dans nos affaires ni dans les idées de ceux qui les conduisent, et si l'on pouvait avoir quelque doute sur l'esprit qui va régner dans la session prochaine, on n'a qu'à voir les premières délibérations de la commission du budget, qui vient de reprendre ses travaux suspendus pendant les vacances. M. le ministre des finances est allé devant la commission soutenir les combinaisons qu'il a présentées il y a déjà sept mois, et aussitôt ont surgi les dissidences, les propositions de remaniemens d'impôts, les fantaisies de réformes radicales. Bref, M. le ministre des finances a son budget, la commission veut faire son budget, chacun des membres de la commission a son projet, et, avec tout cela, il y a bien des chances pour qu'on n'arrive ni à l'équilibre financier que le pays désire, ni même à un examen sérieux, utile et opportun des finances publiques. Le vice profond et sensible de cette situation est dans cette prétention qu'ont les commissions parlementaires de substituer leur omnipotence au contrôle qui est leur droit constitutionnel, de se mêler de tout, de s'emparer par le budget de l'administration du pays, au risque de confondre tous les pouvoirs et de déplacer toutes les responsabilités. Cette fois encore, on le pense bien, la commission n'a pas manqué de satisfaire ses passions au détriment du budget des cultes, qu'elle maintient par grâce en le mutilant. Elle est allée jusqu'à supprimer une somme de cent mille francs, dont M. le cardinal de Lavigerie se sert patriotiquement dans l'intérêt de notre domination en Afrique. Ce qu'il y a de bien clair, c'est qu'avec l'anarchie politique, on ne refait pas l'ordre financier, et si l'on veut, à l'heure qu'il est, chercher un symbole de la situation présente, c'est dans cette statue qu'on élevait audacieusement, ces jours derniers, dans une ville du midi, à l'insurrection. Voilà qui est fait pour préluder heureusement à la session prochaine et pour attester un état mo-

ral que tous les discours-programmes de M. le président du conseil ne peuvent ni guérir, ni pallier.

A mesure que les années passent agitées ou stériles à travers les mobilités du siècle, les générations se pressent, les hommes s'en vont. Ils s'en vont souvent de cette scène publique dix fois renouvelée sans avoir eu le temps de jouer tout leur rôle, après une carrière coupée et interrompue. Ils disparaissent victimes des révolutions qui les dévorent, des dominations exclusives de parti qui se font un triste jeu d'une sorte d'ostracisme périodique, comme si une nation était inépuisable et pouvait impunément changer tous les quinze ans son personnel politique! Le duc Decazes, qui vient de s'éteindre à soixante-sept ans, — il datait de 1819, — au château de La Grave, dans son pays de la Gironde, a eu la destinée ingrate de beaucoup de ses contemporains, à qui tout semblait sourire à leur entrée dans la vie publique et dont les événemens ont plus d'une fois trompé les vœux. Par sa naissance et ses traditions, par les habitudes de son esprit comme par son éducation libérale, il était fait pour être un des meilleurs serviteurs du pays dans un ordre constitutionnel régulier. Par son âge il s'est trouvé être d'une génération à demi sacrifiée, qui, à un moment du siècle, était pour ainsi dire, prise entre deux révolutions, tout au moins arrêtée dans son essor ou détournée de ses voies et rejetée pour vingt ans hors des affaires publiques, vingt ans perdus pour le service de la France, qui a certainement souffert surtout dans le maniement de ses intérêts extérieurs, dans sa diplomatie, de cette éclipse momentanée d'une élite grandissante.

Fils d'un père qui fut un des plus habiles ministres de la restauration, qui eut son heure de faveur royale et même de faveur populaire, élevé dans l'atmosphère libérale du temps, engagé dès sa jeunesse dans la carrière diplomatique sous le nom du duc de Glucksberg, qu'il devait, par un bénéfice de parenté de sa mère, au roi de Danemarck, le duc Decazes était déjà, dans les dernières années de la monarchie de 1830, un brillant secrétaire d'ambassade à Madrid. Il s'était trouvé mêlé activement à l'affaire retentissante des « mariages espagnols, » qui passait alors pour un succès de la diplomatie française; il avait mérité d'être avant trente ans ministre plénipotentiaire, il avait l'avenir devant lui lorsqu'éclatait à l'improviste la fatale révolution du 24 février 1848, qui dispersait tout, qui, avant peu, par une redoutable logique, allait conduire au 2 décembre et à une résurrection de l'empire. Bien que jeune et impatient d'action, le duc de Glucksberg n'hésitait pas à accepter une retraite prématurée. Attaché par ses sentimens, par ses opinions à la monarchie constitutionnelle, il partageait la fortune de sa cause : il restait parmi les vaincus. Pas plus sous l'empire que sous la république de 1848, il ne cédait à la tentation de rentrer dans une carrière qui lui aurait été sans doute aisément ouverte, et

s'il cherchait à reconquérir une place dans la vie publique, c'était par l'élection, par la lutte contre les candidats officiels dans la Gironde. A défaut de l'action régulière et des postes publics pour lesquels il était fait, il ne cessait pas d'être un serviteur du pays en disponibilité, vivement engagé dans l'opposition libérale qui se formait sous l'empire, s'affermissant dans ses goûts pour le régime parlementaire et pour un gouvernement éclairé, trouvant peut-être parfois les années un peu longues.

Ce n'est qu'au lendemain des grandes catastrophes de 1870 que, naturellement désigné par son nom, par ses opinions, le duc de Glucksberg, devenu duc Decazes par la mort de son père, était rappelé à la vie publique et se trouvait un des premiers élus de la Gironde à l'assemblée nationale de 1871. Il rentrait dans l'action avec la maturité que donnent les années et le spectacle des choses, avec le sentiment profond des malheurs publics et de la situation cruelle faite à la France, avec un esprit éclairé et sagace. Le duc Decazes, pour tout dire, se montrait en toute occasion et restait dans l'assemblée nouvelle appelée à une œuvre réparatrice un conservateur libéral, préoccupé d'épargner au pays de nouveaux conflits et des crises qui pouvaient être mortelles, éloigné par tempérament et par instinct des partis extrêmes. Il sentait surtout, après les sérieuses épreuves qui venaient d'accabler la France, le prix de la modération, et il ne reculait pas, au besoin, devant les transactions dont les circonstances pouvaient faire une nécessité : témoin son vote pour la constitution qui dure encore. C'était un conseiller discret et prudent, qui voyait la politique moins en théoricien ou en philosophe qu'en esprit pratique et avisé. Mais c'est surtout au ministère des affaires étrangères, qu'il a occupé pendant quatre ans sous le consulat du maréchal de Mac-Mahon, de 1873 à 1877, c'est là qu'il donnait la mesure de son aptitude et de ses talens. Appelé à la direction de notre diplomatie dans des circonstances qui n'avaient pas cessé d'être critiques, le duc Decazes a su se faire sa place et, pour ainsi dire, son originalité de ministre des affaires étrangères par sa souple habileté. L'expérience qu'il avait acquise dans sa jeunesse, ses relations mondaines et diplomatiques, la dignité simple et aisée de ses manières, la modération de son esprit, tout le servait dans son œuvre, aussi délicate que compliquée. Il mettait une dextérité singulière à atténuer ou à prévenir les incidens, à dénouer ou à tourner les difficultés, et, pendant ses quatre années de ministère, les difficultés, certes, ne manquaient pas : elles se succédaient du côté de l'Espagne et de l'Italie, au midi et au nord.

Un jour surtout, en 1875, ce n'était plus un simple incident : il s'agissait ni plus ni moins de la perspective d'une nouvelle prise d'armes de l'Allemagne contre la France, que les politiques belliqueux de Berlin jugeaient trop prompte à se relever de ses désastres. Le duc Decazes

pressentait déjà depuis quelque temps le danger, à voir les querelles que M. de Bismarck suscitait sans cesse avec une impatience hautaine, tantôt au sujet des évêques de l'Alsace-Lorraine, tantôt à propos de notre réorganisation militaire. Il n'était qu'à demi surpris lorsque tout à coup, au printemps de 1875, le danger se dévoilait non-seulement par les menaces retentissantes des journaux du chancelier, mais encore par une sorte de signification officielle qui coïncidait avec le départ énigmatique de l'ambassadeur d'Allemagne. Ce jour-là, le duc Decazes, qui seul jusqu'à ce moment, avait eu le secret de la gravité des choses, faisait face au péril avec autant d'art que de fermeté. Il savait mettre en jeu tous les ressorts, réveiller le zèle des plus grands cabinets de l'Europe, nouer comme un concert de préservation dans l'intérêt de la paix. Pendant quelques jours, le ministre des affaires étrangères vivait dans les plus poignantes anxiétés, qu'il déguisait sous une certaine impassibilité élégante, qu'il ne laissait voir qu'à ceux dont il connaissait la discrétion; à chaque dépêche qu'il recevait, qu'il hésitait quelquefois à ouvrir, il se demandait si c'était la guerre ou la paix, et cette émotion n'avait rien de vulgaire, rien qui fût indigne du ministre d'un grand pays; c'était la généreuse et virile émotion d'un homme résolu à ne souffrir aucune atteinte à l'honneur de la France, sérieusement pénétré aussi de la gravité de la lutte qui pouvait s'engager d'un instant à l'autre. Il faut l'avoir vu dans un de ces momens dramatiques où il s'attendait à tout, pour savoir ce qu'il y avait de patriotisme passionné et sérieux sous l'aisance du diplomate bien né. Des démarches personnelles de la reine d'Angleterre, qui écrivait à l'empereur Guillaume, et du tsar Alexandre II arrivant sur ces entrefaites à Berlin, mettaient heureusement fin à cette crise de quelques jours. Le prince Gortchakof, qui accompagnait l'empereur Alexandre, se vantait même un peu trop haut de l'efficacité de l'intervention russe pour la paix, et M. de Bismarck le lui a fait payer depuis au congrès de Berlin. Le duc Decazes, dans tous les cas, avait fait face à l'orage avec un tact mêlé de fermeté, et ce qui est un mérite de plus, il savait être discret sur ce qui pouvait passer pour un succès.

Qui dirait cependant que le seul ministre qui, après M. Thiers, eût eu à se mesurer avec la difficulté la plus redoutable et qui ait réussi à conjurer un péril national, a passé ses dernières années sans être sénateur, ni même député? Arrêté au début de sa carrière par une révolution, il s'est vu encore une fois au déclin de sa vie rejeté hors des affaires par la passion de parti. Le duc Decazes, dans son ministère de quatre années, n'a pas moins eu son moment, un de ces momens rares où un homme a l'heureuse fortune de rendre un vrai et éminent service à son pays. Notre diplomatie n'a pas eu depuis tant de succès qu'on puisse oublier ce qui a été fait un jour pour la France.

L'Europe d'aujourd'hui est un peu comme la France; elle ne désire que la paix et elle ne voit partout que des causes de trouble, de mauvaises apparences, des signes presque menaçans. Elle se sent agitée, tout au moins assez incertaine sur le lendemain qui l'attend. Malheureusement, en Europe comme en France, ce sont les politiques régnans, les prépotens du jour, les gardiens privilégiés de la paix qui sont les premiers à la troubler. Ce sont les grandes ambitions qui créent ou entretiennent cet état perpétuel de crise que le moindre incident ravive, qui n'a une certaine gravité que parce que les influences les plus puissantes sont en présence sur le même théâtre, qu'elles se disputent au risque de s'entre-choquer et d'enflammer l'Europe.

Les affaires de Bulgarie n'étaient qu'un incident dont on aurait pu sans doute se rendre maître en lui laissant ses modestes proportions; elles sont devenues une grosse question qui ne laisse pas d'être une menace pour la paix, pour l'indépendance de l'Orient, et elles ne paraissent pas se simplifier depuis cette série de mouvemens contraires, mystérieux, qui, en un mois, ont eu successivement pour résultat la dépossession du prince Alexandre, son retour triomphal, enfin son abdication volontaire. Le prince Alexandre a très noblement quitté la scène où il ne pouvait plus rester, sans humiliation et sans péril pour le pays qui lui avait donné la couronne; il s'est effacé devant la Russie, qui, jusqu'au bout, s'est montrée implacable et a tenu à faire sentir aux Bulgares le poids de son omnipotence. Qu'en est-il résulté? La situation n'en est certes ni plus claire ni plus rassurante dans les Balkans, et les plus embarrassés sont les Bulgares, qui ne savent plus trop où ils en sont, ce qu'ils veulent faire, ou plutôt ce qu'on leur permettra de vouloir. Aussitôt que le prince Alexandre a eu quitté le pays, la régence qui est restée provisoirement chargée de la direction des affaires à Sofia a fait appel à l'assemblée ordinaire de la Bulgarie, et les délibérations de ce malheureux parlement ne sont pas, il faut l'avouer, de nature à éclaircir les choses. L'assemblée, qui n'a eu que quelques jours de session, où se rencontraient Rouméliotes et Bulgares, a décidé, en définitive, la convocation d'une nouvelle assemblée plus ou moins constituante qui aura pour mission de régler les affaires du pays et au besoin d'élire un nouveau prince; mais, en attendant, comme elle ne pouvait éviter de s'expliquer sur les derniers événemens, de rendre témoignage de l'opinion, cette assemblée de Sofia s'est livrée à une série de démonstrations passablement confuses. Elle a voté une adresse enthousiaste au prince de Battenberg, dont elle exalte « l'abnégation et le patriotisme sans exemple; » elle a voté en même temps une adresse portant au tsar « les sentimens d'attachement et de dévoûment profond du peuple bulgare. » Elle a manifesté aussi la plus vive indignation contre « l'infâme » coup d'état du 21 août, en réclamant le châtiment exemplaire des coupables.

Qu'en faut-il conclure? Que feront maintenant et la régence chargée du pouvoir et l'assemblée dont la réunion a été décidée? A bien considérer les choses, ces manifestations à demi contradictoires, le langage même tenu récemment par un des régens, M. Stamboulof, dans un banquet, il est clair que les malheureux Bulgares ont le sentiment de la situation violente et contrainte que les derniers événemens leur ont créée. Ils ont des désirs d'indépendance, ils témoignent leur attachement à un prince qui a un moment représenté à leurs yeux cette indépendance; ils ne veulent pas, d'un autre côté, méconnaître ce qu'ils doivent au « tsar libérateur. » Ils se débattent pour tout concilier. En réalité, il se sentent sous la main de la Russie, qui avoue, d'ailleurs, assez clairement, par son attitude, par son langage, qu'elle entend maintenir et exercer sa prépotence dans les Balkans. Un instant, le cabinet de Saint-Pétersbourg a paru vouloir envoyer, comme « haut commissaire, » à Sofia le prince Dolgorouki, qui n'eût été, à vrai dire, qu'un lieutenant du tsar régnant en Bulgarie. Il s'est aperçu probablement, ou on lui a fait remarquer que l'acte pourrait paraître trop significatif aux yeux de l'Europe; il s'est contenté de désigner un délégué d'un ordre moins extraordinaire, le général Kaulbars, avec des pouvoirs dont on n'a pas le secret. Quel que soit le nom, de façon ou d'une autre, c'est évidemment la Russie qui règne et qui ne veut pas qu'on l'ignore.

La question est maintenant de savoir dans quelle mesure l'Europe est disposée à se prêter à ce retour offensif de la Russie en Orient, quel genre d'entente elle veut accepter dans une affaire qui touche après tout à l'ordre général. Que la Russie ait trouvé, sinon des encouragemens ou un appui bien empressé, du moins un concours de complaisance ou de circonstance dans les complications nouvelles où elle a mis une sorte de point d'honneur, c'est désormais trop évident. Ce concours a été prêté par des raisons différentes, avec des nuances qu'on peut pressentir. Des accords artificiels cependant peuvent-ils détruire les intérêts des puissances qui, elles aussi, ont une politique traditionnelle en Orient? La triple alliance, que la Russie vient de tourner si habilement à son profit, peut-elle prévaloir longtemps contre la nature des choses? C'est la question qui se débat encore, dont la solution dépend de bien des considérations, de bien des incidens imprévus. Lorsque le cabinet britannique a été interpellé récemment sur les affaires de Bulgarie, lord Randolph Churchill, sans trop s'expliquer, sans engager la politique de l'Angleterre, n'a pas dissimulé que la situation de l'Orient était assez critique. L'Autriche elle-même, qui est un des trois empires alliés, qui a prêté à la Russie tout au moins le concours de son silence ou de sa résignation, peut avoir eu ses raisons momentanées; mais il est clair qu'elle ne s'est résignée que par nécessité, qu'elle ne peut voir sans inquiétude la Russie

reprendre position dans les Balkans ; et un discours récent du comte Appony, en Hongrie, une interpellation qui s'est produite au parlement de Pesth, prouvent qu'une partie de l'empire voit avec défiance tout ce qui favorise les progrès de la puissance russe et même l'alliance austro-allemande. Bref, tous les intérêts sont en présence dans cette affaire, qui est loin d'être finie, et au milieu de toutes ces complications, c'est encore M. de Bismarck qui tient dans ses mains tous les fils de cet étrange imbroglio. M. de Bismarck a eu sans doute, lui aussi, ses raisons. Évidemment il a voulu lier la Russie en lui donnant une grande satisfaction, au risque d'inquiéter l'Autriche en l'entraînant dans une politique si peu conforme à ses intérêts ; aujourd'hui c'est l'Autriche elle-même qu'il semble vouloir rassurer en cherchant à retenir le cabinet de Pétersbourg, à obtenir de la Russie qu'elle limite ses prétentions, qu'elle se montre modérée dans sa victoire. Sa diplomatie se joue dans ces combinaisons, où il allie la dextérité à l'audace. Tout cela cependant ne fait pas que la situation ne soit ce qu'elle est et que le résultat de tous ces artifices ne puisse être de rouvrir la question d'Orient avec toutes ses complications et ses menaçantes perspectives.

Tandis que ce joueur puissant de la politique, M. de Bismarck, manie les alliances et les intérêts du monde dans ses voyages ou dans ses terres, le Reichstag s'est réuni récemment à Berlin, en même temps que l'empereur Guillaume faisait avec apparat un voyage dans l'Alsace-Lorraine à l'occasion des manœuvres du 15e corps allemand, campé dans les pays annexés. Le vieux souverain, surmontant les fatigues de l'âge, est allé dans ces contrées, à Strasbourg, où il a passé quelques jours, entouré de l'impératrice, du prince impérial, du roi de Saxe, du grand-duc de Bade, du grand-duc de Hesse, de princes de toute sorte et de personnages officiels. Il a passé des revues, il a paru dans les cérémonies et dans les banquets, il a prodigué allocutions et complimens. A entendre les historiographes allemands du voyage, la réception que Strasbourg a faite au vieil empereur aurait été des plus chaleureuses, presque enthousiaste, et l'empereur lui-même a plusieurs fois témoigné son plaisir de l'accueil qu'il rencontrait. La réalité ne répond peut-être pas autant qu'on le dit aux apparences. Les vrais Alsaciens, gens paisibles qui paient honnêtement leurs impôts et obéissent aux lois, ont réservé leur enthousiasme ; et au banquet de gala offert par l'empereur, les députés au Reichstag ont brillé par leur absence. Il faut bien se souvenir, d'ailleurs, qu'à Strasbourg il y a trente mille immigrés allemands, qu'on ne s'abstient pas sans péril de se conformer aux ordres de la police qui règle les réjouissances publiques, que la presse n'est pas libre, qu'une simple société musicale qui jouerait un air français s'exposerait à être supprimée, et, dans ces conditions, il n'est peut-être pas étonnant que la véritable opinion se perde dans

le bruit des voix allemandes. Si l'Alsace-Lorraine était si bien conquise, si elle était devenue aussi complètement allemande que les anciennes provinces, comme s'est plu à le dire l'empereur, pourquoi maintiendrait-on le régime dictatorial? Pourquoi refuserait-on aux Alsaciens-Lorrains les franchises qu'ont les autres provinces?

Chose à remarquer, M. de Bismarck n'a pas paru auprès de l'empereur Guillaume à Strasbourg; pas plus, du reste, qu'il n'a paru au Reichstag, qu'il réunissait au même instant d'une manière un peu extraordinaire, pour avoir son adhésion à la prolongation d'un traité de commerce avec l'Espagne. Un instant, on a cru que le traité de commerce n'était qu'un prétexte, que le chancelier voulait tout simplement avoir une occasion de faire entendre sa voix sur la politique extérieure à propos des événemens de la Bulgarie. Il n'en a rien été. M. de Bismarck a laissé l'empereur Guillaume à Strasbourg, le Reichstag à Berlin, et, à la veille même de la réunion de son parlement, il est parti pour sa retraite de Varzin, d'où il ne sortira sans doute qu'à la session prochaine pour demander les impôts dont il a toujours besoin, et le renouvellement du septennat militaire. Ce ne sera peut-être pas facile à obtenir: le chancelier a vraisemblablement son thème déjà tout fait; il sera d'autant plus porté à faire vibrer la corde du patriotisme allemand, à évoquer une fois de plus le fantôme de la revanche française, qu'il se sera mieux assuré l'appui reconnaissant de la Russie; et notre nouvel ambassadeur à Berlin, M. Jules Herbette, aura de quoi exercer les talens qu'on ne lui connaissait pas encore pour un poste si éminent.

Au moment où l'attention était encore tournée du côté où se préparent les événemens européens, l'Espagne, qui a toujours le privilège des surprises, vient d'avoir l'émotion malheureusement peu nouvelle d'une sédition militaire de plus. L'autre soir, avant de s'endormir, Madrid a pu apprendre que l'ère des *pronunciamientos* n'était pas finie. Le mouvement a éclaté non loin du palais, dans la caserne de San Gil, qui fut, il y a vingt ans, le foyer d'une des plus formidables insurrections. Quelques centaines de soldats du régiment de cavalerie d'Albuera, du régiment d'infanterie de Garellano, se sont révoltés et ont parcouru la ville, effrayant la population, essayant de s'emparer de quelques postes. Le coup n'était pas monté. La cour et les principaux ministres étaient à La Granja. Le gouverneur de Madrid, le général Pavia, était lui-même ce soir-là au théâtre, n'ayant aucun soupçon. Au premier avis cependant, toutes les mesures ont été rapidement et habilement prises, et il n'a pas tardé à se mettre à la tête des troupes fidèles. Sur-le-champ les insurgés ont été attaqués; refoulés de toutes part, ils se sont jetés dans la campagne, où ils ont été poursuivis et dispersés. Un des chefs du mouvement, un certain général Villacampa, a été pris. La répression a été prompte; la lutte a malheureusement

duré assez pour que de dignes officiers, le général Velarde, le colonel d'artillerie comte de Mirasol, aient péri dans la bagarre. Cette triste échauffourée n'a pas eu même un instant une apparence de succès. Est-ce à dire qu'elle soit sans gravité et qu'elle ait été absolument une surprise ? Il n'est point douteux que, depuis quelque temps, il y avait au-delà des Pyrénées tout un travail suivi et obstiné de conspiration, que les agitateurs employaient tous les moyens pour ébranler la fidélité de l'armée, que les révolutionnaires républicains étaient à l'œuvre. Le bruit d'un prochain mouvement s'était même répandu hors de l'Espagne. L'insurrection du 19 septembre n'a pu être une surprise que par le moment où elle a éclaté. Elle était préparée, on n'en peut douter; elle a eu des complices et des instigateurs en dehors de ces pauvres diables de soldats qui ont été jetés dans cette aventure, qui ont acclamé la république sans savoir ce qu'ils faisaient et paieront pour les vrais coupables; elle a éclaté probablement trop tôt, avant le moment que s'étaient fixé les artisans de complots; et c'est ce qui explique la promptitude avec laquelle elle a été vaincue sans avoir eu le temps de trouver un écho dans la population et dans l'armée.

Quelles seront maintenant les conséquences de ce nouveau déchaînement de l'esprit révolutionnaire, sous un ministère qui représente fidèlement le libéralisme au pouvoir ? Qu'il y ait tout d'abord une répression énergique, d'autant plus énergique, peut-être, qu'on s'est laissé surprendre avec toutes les raisons de se défier, c'est ce qui paraît assez évident. L'état de siège a été aussitôt déclaré; les conseils de guerre ont été organisés pour juger les coupables. Le gouverneur de Madrid, le général Pavia, a publié une proclamation des plus sévères qui, entre autres prohibitions, interdit aux journaux de parler de « faits historiques se rattachant à la discipline de l'armée et à l'ordre public. » On prend ses précautions un peu après coup contre la guerre civile. Malheureusement la répression, fût-elle une nécessité temporaire, peut n'être qu'une rigueur inutile, un remède insuffisant si on ne se rend compte en même temps de la nature et de l'étendue du mal. On se trouve en présence d'une situation évidemment troublée, et il ne serait point impossible que cette insurrection malencontreuse eût une certaine influence sur la direction des affaires d'Espagne, sur la politique ministérielle. Jusqu'ici le ministère, présidé par M. Sagasta, a vécu avec l'appui qu'il a trouvé dans tous les camps libéraux et à la faveur d'une trêve consentie par les conservateurs amis de M. Canovas del Castillo. Aujourd'hui, devant la sédition, devant les propagandes républicaines qui préparent des agitations nouvelles, M. Sagasta peut être obligé de prendre une position plus nette, d'ajourner pour le moins une partie de son programme de réformes démocratiques, où il est exposé à être abandonné par tout un groupe de ses alliés, les libéraux modérés de la nuance du général Martinez

Campos. M. Sagasta est dans une situation d'autant plus critique que déjà, il y a peu d'années, les agitateurs ont profité de sa présence au pouvoir, de sa tolérance, pour tenter une insurrection militaire comme celle du 19 septembre. Aujourd'hui la situation est encore plus grave avec une régence, et la première condition est de mettre hors de toute atteinte cette monarchie nouvelle que le président du conseil lui-même a appelée plus d'une fois la garantie des libertés de l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les affaires avaient été assez actives dans la première partie du mois. Il en a été tout autrement dans la seconde. Toute animation a disparu, au moins sur le marché à terme des fonds français. Alors qu'on s'attendait à une continuation de la hausse, on a vu les cours se tasser lentement et reculer finalement de quelques centimes.

La principale raison de ce mouvement a été la crainte de grosses livraisons de titres en liquidation, dans le cas où les banquiers, qui sont à la fois vendeurs de 3 pour 100 et détenteurs de titres d'emprunt pris à la souscription, pourraient livrer les titres nouveaux libérés par anticipation, et se trouver ainsi liquidés. Mais il y a bien des raisons de croire que les livraisons de titres si redoutées resteront en-deçà de l'importance qu'on leur a attribuée depuis quinze jours.

Une autre cause a empêché le développement de la hausse sur nos fonds publics : la reprise des travaux de la commission du budget.

On oubliait volontiers, depuis quelques mois, que la France se trouvait au régime du déficit, et que la situation commandait absolument des mesures énergiques. M. Sadi-Carnot n'avait d'ailleurs à présenter à la commission que son ancien projet de budget, allégé de la partie concernant l'emprunt effectué au printemps.

Il proposait un nouvel emprunt, c'est-à-dire la conversion de 466 millions d'obligations sexennaires en rente 3 pour 100 et une augmentation des charges des contribuables sous la forme d'une surtaxe de l'alcool. Il se faisait fort, avec ces deux mesures, de supprimer le budget extraordinaire et d'équilibrer dans le budget ordinaire, devenu le budget sans épithète, les recettes et les dépenses.

Le ministre des finances ajoutait que, si ses propositions n'étaient pas adoptées, on se trouverait, pour 1887, en présence d'un déficit de 104 millions, indépendamment des 60 à 100 millions dont il faudrait doter le budget extraordinaire.

Ainsi le marché de nos fonds publics se trouvait sous le coup d'un second emprunt de 500 millions, alors que le premier, vieux de cinq mois à peine, était encore pour plus d'un trimestre en cours de versement. Il y avait dans ce seul fait de quoi rendre quelque courage aux vendeurs à découvert, si malmenés par la trahison des événemens depuis une année. De là ces timides efforts pour enlever 0 fr. 05 ou 0 fr. 10 aux prix si honorables atteints par le 3 pour 100.

La commission du budget n'a nullement goûté les projets de M. Sadi-Carnot. A l'unanimité des membres présens, très peu nombreux, il est vrai, elle s'est prononcée contre la suppression du budget extraordinaire et contre la conversion des obligations sexennaires, puis elle s'est mise à la recherche des voies et moyens pour parer au déficit de 104 millions, dénoncé par le ministre.

Les moyens abondent, car il n'a pas été présenté en quarante-huit heures à la commission moins de cinq systèmes différens pour obtenir les 104 millions. L'un de ces systèmes, celui dont la Bourse avait le plus à s'occuper, comporte une application restreinte, à titre d'essai de l'impôt sur le revenu. Tout d'abord le projet déposé dans ce sens excluait les rentes françaises de cette application, mais bientôt un amendement les y faisait rentrer. La taxe serait limitée à 1 pour 100, au moins la première année. De l'avenir nul ne peut répondre.

Le public financier certes ne saurait marquer la moindre satisfaction de l'établissement d'un impôt sur le revenu. Cependant l'atonie des affaires a été si grande que la proposition faite à la commission dans ce sens n'a pas même provoqué un mouvement quelque peu sensible sur la cote. Il faut reconnaître que la spéculation est absolument convaincue que la chambre n'acceptera pas, pour l'année prochaine, le principe d'une taxe, si minime qu'elle puisse être, sur les rentes françaises.

Aussi est-il probable que la liquidation se passera dans de meilleures conditions pour les acheteurs qu'on n'eût été porté à le supposer depuis quelques jours. Le détachement du coupon de la rente 3 pour 100 s'est effectué le 16 sur le cours de 83.55. Le prix ressortait donc à 82.80. On a reculé pas à pas jusqu'à 82.40, avec une longue station entre 82.50 et 82.60 ; puis, le dernier jour, quelques efforts ont suffi pour revenir à 82.57. Le 3 pour 100 et l'Amortissable ont fléchi de 0 fr. 20, le 3 pour 100 nouveau de 0 fr. 35, le 4 1/2 de 0 fr. 05 seulement.

Bien que la question des relations de la Russie avec la principauté bulgare occupe toujours l'attention des cabinets européens, et surtout

ceux de Londres et de Vienne, les bourses austro-allemandes n'ont point trahi d'inquiétude sérieuse. Les fonds autrichiens et hongrois ont toutefois subi une certaine dépréciation. Les succès de la politique russe, l'appréhension du lendemain, l'épidémie cholérique à Pesth, ont enlevé tout ressort à la spéculation viennoise. Le 4 pour 100 hongrois, abandonné par le syndicat qui l'avait poussé à 87, a fléchi à 85 1/2.

L'Italien, au contraire, a eu une brillante tenue et s'est élevé de 100.30 à 100.70. L'Extérieure, malgré les oscillations déterminées par l'annonce du *pronunciamiento* de Madrid, a gagné plus d'une unité, passant de 61 7/8 à 63 1/4. Une lutte très vive de spéculation est engagée sur ce fonds à Paris et à Berlin. Les vendeurs prédisent des soulèvemens carlistes et républicains, catastrophes sur catastrophes. Leurs adversaires les accusent de payer les *pronunciamientos* et affirment qu'un fonds d'état sur lequel les coupons sont payés régulièrement n'est pas à son prix s'il rapporte encore 6 pour 100.

Les valeurs ottomanes ont été assez bien tenues, mais sans affaires. L'Unifiée est en hausse de 10 francs. On escompte la consolidation de la domination anglaise dans la vallée du Nil comme une conséquence inévitable des déboires de la politique britannique dans la péninsule des Balkans.

Nous retrouvons l'action de Panama à 390 comme il y a quinze jours. Le quatrième versement a été régulièrement effectué et le titre se négocie maintenant tout payé. Bien que les recettes de 1886 se maintiennent toujours notablement inférieures à celles de 1885, le Suez a été vivement relevé de 2,008 à 2,038.

Le Crédit foncier, arrivé à 1,400 francs, s'est arrêté devant cette barrière et a été ramené à 1,392. La Banque de France, au contraire, est en reprise de 35 francs sur la probabilité d'une terminaison prochaine de la période de l'avilissement de l'argent.

Les titres de quelques institutions de crédit ont donné lieu à des transactions assez animées. La Banque de Paris a gagné 5 francs à 690, le Crédit lyonnais autant à 542, coupon détaché, la Société générale 13 francs à 472, la Banque franco-égyptienne 7 francs à 486, la Banque parisienne 20 francs à 415, le Crédit mobilier 8 francs à 262.

Sur le Gaz et les Actions des chemins français aucun changement ne s'est produit. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse sont restés de même à peu près immobiles. Les Méridionaux, les Autrichiens et les Lombards ont gagné de 5 à 6 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.